

unine

UNIVERSITÉ DE
NEUCHÂTEL

institut de géographie

Espace Louis-Agassiz 1

CH - 2001 Neuchâtel

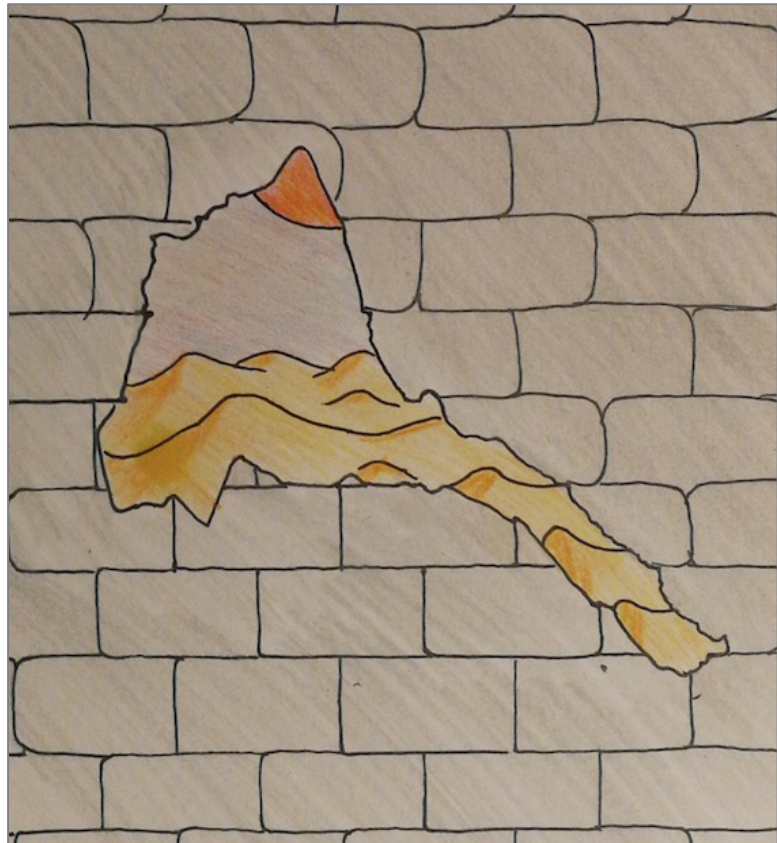
MÉMOIRE DE MASTER
sous la direction du Prof.
Etienne Piguet

février 2018

Rahel Placi

Erythréennes et Erythréens au-delà des frontières

Itinéraires d'exil



REMERCIEMENTS

Mes plus profonds remerciements vont à Gabriel*, Sana*, Medhanie*, Yonas*, Dawit*, le groupe de requérants d'asile du centre d'accueil, Sarah*, Genet*, Habtom* et Freta*, sans qui cette recherche n'aurait pas pu se faire. Je n'oublierai pas leur force et leur courage, lorsqu'il s'est agi de s'ouvrir à une inconnue, dans une langue qui plus est ne leur était pas familière. Je n'oublierai pas non plus leur gentillesse, leur hospitalité, ainsi que la façon dont chacune et chacun m'a fait confiance. La plus belle partie de ma recherche a certainement été de pouvoir rencontrer ces personnes qui souvent dans nos rues se font discrètes, à tel point qu'on aurait tendance à les oublier – s'il n'y avait pas les médias pour nous les rappeler.

Je tiens également à remercier toutes les personnes qui ont servi d'intermédiaire pour rencontrer mes participant·e·s, mais dont je ne peux pas citer le nom par souci de confidentialité. Que ce soit via le centre d'accueil, ou encore les associations, ou tout simplement par leurs connaissances personnelles, elles ont tout fait pour me venir en aide et je leur en suis infiniment reconnaissante.

Mes remerciements vont également à deux spécialistes de l'Erythrée, David Bozzini et Veronica Almedom, qui ont accepté de me rencontrer, alors que j'étais encore perdue dans mes idées, et qui ont su me donner de précieux conseils pour m'aider à avancer.

Enfin, je tiens à remercier mon directeur de recherche Etienne Piguët, qui s'est montré très disponible dès le départ et qui a su me rediriger lorsque cela était nécessaire. Son enthousiasme et son calme m'ont également été précieux lorsque l'urgence, le stress ou le doute se présentaient à ma porte.

A vous, enfants d'Erythrée, qui souhaitez vivre, fiers et libres.

*Noms d'emprunt

RESUME DE LA RECHERCHE

Les Erythréen·ne·s qui fuient le service national à durée indéterminée sont 5 000 à quitter le pays chaque mois. Une fois la frontière franchie illégalement, ils et elles poursuivent leur route en transitant généralement par l’Ethiopie et/ou le Soudan, la Libye et la mer Méditerranée, dans le but d’atteindre l’Europe. Voyageant clandestinement, ils et elles font appel à des réseaux de passeurs organisés, ainsi qu’à leur famille et amis, pour rendre possible leur migration. Certains et certaines parviennent à obtenir des documents – faux ou authentiques – qui leur permettent d’arriver légalement en Europe. C’est le cas des femmes notamment, qui ont parfois droit au regroupement familial via leur mari, ou qui font appel à un passeur pour obtenir de faux documents de mariage. Dans tous les cas, la route est longue, allant de plusieurs mois à plusieurs années, et coûte cher : jusqu’à des dizaines de milliers de francs pour les cas les plus extrêmes. Nombreux sont les obstacles et les frontières qui se dressent face à ces migrant·e·s, qu’ils soient économiques, sécuritaires et politiques, ou encore physiques et psychologiques. Certain·e·s parviennent à atteindre leurs destinations du premier coup, d’autres au bout de la deuxième, voire troisième tentative, souvent après avoir été refoulé·e·s et/ou emprisonné·e·s. Malgré tout, ils et elles continuent, en risquant leur vie et celle des leurs, dans l’espoir d’atteindre un jour un pays sûr, et d’y trouver la liberté ainsi que des perspectives d’avenir.

Cette recherche a pour but de comprendre comment ces itinéraires d’exil érythréens sont produits et vécus, en prenant pour étude de cas les Erythréen·ne·s qui ont demandé l’asile en Suisse. L’analyse de dix entretiens biographiques a permis de mettre en évidence le rôle important du réseau personnel de ces migrant·e·s qui agit comme un catalyseur de la migration. Premièrement, la famille – qu’elle soit restée au pays ou ailleurs – peut être comprise comme une force transnationale qui finance les itinéraires, conseille les migrant·e·s et sert d’intermédiaire lorsque les contacts d’une part et d’autre d’une frontière ne sont pas possibles. Deuxièmement, les passeurs – organisés en réseaux – incitent les migrant·e·s à poursuivre leur route, nourrissant leurs peurs et leurs espoirs. Troisièmement, le réseau créé en chemin va offrir du soutien aux réfugié·e·s, mais également influencer leur itinéraire. Il s’agit des autres migrant·e·s, rencontré·e·s en route, qui vont servir d’exemple et participer à leur prise de décision. Enfin, le bouche à oreille va informer les candidat·e·s à l’exil sur les routes qu’ils et elles souhaitent emprunter pour atteindre l’Europe. Les frontières, telles qu’elles sont vécues et franchies par les migrant·e·s ne correspondent pas toujours aux limites politiques des pays, mais plutôt se renouvellent tout au long de l’itinéraire, prenant des formes multiples et variées : désert du Sahara ; mer Méditerranée ; enfermement dans un camp de réfugié·e·s ou dans une maison de passeurs ; séparation physique et virtuelle de la famille ; attente ; etc. A travers les années, les itinéraires ont eu tendance à coûter de plus en plus cher. La fermeture et l’externalisation des frontières européennes bloquent petit à petit les routes, obligeant les jeunes hommes, qui sont généralement les premiers à migrer, à emprunter de nouvelles voies les obligeant à faire de plus en plus appel à des réseaux de passeurs. Les femmes mariées sont elles aussi victimes de cette évolution, car elles sont hautement dépendantes de leur mari parti avant elles, et dont elles restent sans nouvelles pendant des mois. Ainsi, leur itinéraire d’exil suit ces derniers. Attendant des papiers, elles sont obligées de vivre jusqu’à plusieurs années dans la plus grande précarité. En Erythrée, où elles sont harcelées par l’armée, ainsi que dans les camps de réfugié·e·s en Ethiopie et au Soudan, où elles craignent les enlèvements. Au final, les itinéraires d’exil érythréens ne doivent pas être compris individuellement, mais au contraire doivent être situés dans le contexte plus large d’une émigration familiale, dont les relations se veulent de plus en plus transnationales, étendant ainsi leurs soutiens économique et moral au-delà des frontières.

TABLE DES MATIERES

I. LISTE DES ABREVIATIONS	1
II. LISTE DES FIGURES ET TABLEAUX.....	2
1. INTRODUCTION	3
2. PROBLEMATIQUE	5
2.1 Erythrée : de la libération à la totalitarisation	5
2.1.1 Géographie, économie et société	6
2.1.2 Colonie italienne et fédération éthiopienne (1890-1961).....	7
2.1.3 La guerre d'indépendance (1961-1991).....	8
2.1.4 La mise en place du gouvernement d'Issayas Afeworki.....	9
2.1.5 La guerre de frontière (1998-2000).....	9
2.1.6 La totalitarisation du régime	10
2.1.7 Le service national et la désertion	11
2.1.8 Population en exil	13
2.2 Question de recherche.....	14
2.2.1 Sous-questions.....	14
2.2.2 Hypothèse 1 : le rôle du réseau.....	15
2.2.3 Hypothèse 2 : la différence entre les femmes et les hommes.....	15
2.3 Cadre théorique	15
2.3.1 Réfugié·e ou migrant·e ?.....	16
2.3.2 Itinéraire d'exil	17
2.3.3 Le concept de réseau.....	18
2.3.4 Le concept de frontière	19
3. METHODOLOGIE.....	21
3.1 Premières pistes de réflexion	21
3.2 La recherche en migrations forcées.....	22
3.2.1 Les méthodes qualitatives en migrations forcées.....	22

3.2.2 L'éthique.....	23
3.2.3 La relation chercheuse – participant·e.....	23
3.2.4 Position de la chercheuse.....	24
3.3 L'Approche biographique.....	25
3.3.1 Le récit de vie.....	26
3.4 L'approche de la cartographie Participative.....	27
3.4.1 Buts et avantages.....	27
3.4.2 Difficultés rencontrées.....	28
3.5 Elaboration de l'échantillon.....	28
3.5.1 Echantillonnage par boule de neige.....	28
3.5.2 La diversification des itinéraires.....	29
3.5.3 La prise de contact.....	29
3.6 L'anonymat.....	30
3.7 Limites et défis méthodologiques.....	32
3.7.1 Les limites de l'entretien.....	32
3.7.2 Subjectivité vs. Représentativité de la recherche.....	32
3.7.3 Etudier une autre culture.....	33
3.7.4 Légitimité de la chercheuse.....	33
4. ANALYSE DES DONNEES ET RESULTATS.....	35
4.1 Les méthodes d'analyse.....	35
4.1.1 Life History Calendar.....	35
4.1.2 Concept mapping.....	36
4.1.3 Codage et théorie ancrée.....	37
4.1.4 Notes.....	38
4.2 Présentation des données.....	38
4.2.1 Présentation des participant·e·s et description des entretiens.....	39
4.2.2 Tableaux récapitulatifs.....	45
4.3 Première sous-question.....	47
4.3.1 Résultats.....	51
4.4 Deuxième sous-question.....	84
4.4.1 Résultats.....	84
5. CONCLUSION.....	91
5.1 Réponse à la question de recherche.....	91
5.2 Les itinéraires d'exil à l'avenir.....	93

5.3 Limites de la recherche.....	94
5.4 Questionnements futurs	95
6. BIOGRAPHIE	96
7. POSTFACE.....	103
III. ANNEXES.....	107
Annexe I – Lettre d’appel à entretien 1 :.....	107
Annexe II – Lettre d’appel à entretien 2 :	108
Annexe III – Guide d’entretien	109
Annexe IV – Grille d’entretien	110
Annexe V – Déroulement de l’atelier de cartographie participative :	111
Annexe VI – LHCs des participant·e·s :	112
Annexe VII – Sketching de l’itinéraire de Sarah :	119
Annexe VIII – Cartographie de l’itinéraire de Yonas :	120
Annexe IX – Itinéraires d’exil de Sana, Medhanie, Yonas et Dawit :	121

I. LISTE DES ABREVIATIONS

AFP : Agence France-Presse

ATS : Agence Télégraphique Suisse

FLE : Front de Libération de l'Erythrée

FPDJ : Front Populaire pour la Démocratie et la Justice

FPLE : Front Populaire de libération de l'Erythrée

LHC : Life History Calendar

MSF : Médecins Sans Frontières

ONG : Organisation non gouvernementale

ONU : Organisation des Nations unies

RFI : Radio France Internationale

SEM : Secrétariat d'Etat aux Migrations

TAF : Tribunal Administratif Fédéral

UNHCR : Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés

II. LISTE DES FIGURES ET TABLEAUX

Figure 1 : Carte de l'Erythrée et de ses régions, p. 6

Tableau 1 : Modèle de LHC, p. 35

Tableau 2 : Processus de mise en contact, p. 41

Tableau 3 : Récapitulatif des données récoltées, p. 45

Tableau 4 : Caractéristiques descriptives des itinéraires d'exil, p. 46

Tableau 5 : LHC de Gabriel, départ depuis l'Erythrée jusqu'à l'Italie, p. 47

Tableau 6 : Codage des itinéraires d'exil, p. 49

Tableau 7 : Frontières vécues et ressenties, p. 84

Tableau 8 : Périodes d'attente, p. 85

1. INTRODUCTION

Durant l'automne 2016, alors que je travaillais pour *Français pour tous*¹, je me suis rendu compte que la majorité de mes apprenant·e·s² étaient des migrant·e·s érythréen·ne·s. En effet, la Suisse est une de leurs destinations principales en Europe (SEM 2017a). Décidée à en apprendre davantage sur l'Erythrée et sur ses ressortissant·e·s, je me suis lancée dans de nombreuses lectures. J'ai alors été frappée de découvrir un pays qui a gagné son indépendance au siècle passé, après trente ans de guerre contre l'Ethiopie, pour finalement se retrouver sous le joug d'un régime totalitaire (GOUERY et JEANGENE VILMER 2015).

L'Erythrée est un pays de la Corne de l'Afrique, dont la population est estimée à moins de quatre millions d'habitant·e·s à l'intérieur de ses frontières, et plus de deux millions à l'étranger (*ibid* : 9). Cela s'explique en partie par le fait que 5 000 personnes fuient le pays chaque mois, principalement en raison de l'instauration d'un service national à durée indéterminée (GEISER 2017 ; MSF 2017 : 15). A titre de comparaison, ce chiffre correspond plus ou moins au nombre de demandes d'asile de requérant·e·s érythréen·ne·s enregistrées pour toute l'année 2016 en Suisse (SEM 2017b). De nombreuses publications font état de la violence et de la répression subies par les conscrit·e·s, ainsi que par les candidat·e·s à l'exil (MSF 2017 ; GOUERY et JEANGENE VILMER 2014, 2015 ; AMNESTY INTERNATIONAL 2013 ; HIRT and MOHAMMAD 2017 ; GEISER 2012, 2017), ou encore du climat de peur qui règne au sein, mais aussi à l'extérieur du pays (BOZZINI 2011, 2015 ; HIRT and MOHAMMAD 2017). Il existe d'ailleurs un « *ordre de tirer à vue* » sur tout·e citoyen·ne qui tente de quitter le pays sans autorisation (GOUERY et JEANGENE VILMER 2015 : 211).

Pourtant, au jour où j'écris ces lignes, le Soudan – principal pays de destination et de transit pour les Erythréen·ne·s en exil – a déclaré la fermeture de sa frontière avec l'Erythrée, cela s'inscrivant dans sa volonté de lutter contre le trafic d'armes (RFI 2018a). En Méditerranée, le nombre de migrant·e·s qui parviennent à traverser la mer diminue depuis 2016, en raison notamment d'une « *lutte menée contre les réseaux de passeurs* » (RFI 2018b). En Suisse, l'asile semble s'être également durci pour les Erythréen·ne·s. En effet, un arrêt publié en 2017 par le Tribunal Administratif Fédéral (TAF), stipule qu'ils et elles ne pourront plus demander l'asile sous seul prétexte d'avoir quitté illégalement le pays (TAF 2017). D'après Veronica Almedom, membre de la Commission fédérale des migrations et Erythréenne d'origine, ce changement s'inscrit de manière plus large dans l'attitude de fermeture qu'a pris l'Europe face à la crise migratoire (2017, cité dans BRUNNER 2017). Or, comme l'illustre bien Etienne Piguet :

« De toutes les conséquences de l'action politique de l'Etat, celles que peut produire la politique migratoire sont parmi les plus dramatiques sur le plan humain. Le rejet d'une demande d'asile, le renvoi vers un pays hostile ou le refus du prolongement d'un séjour peuvent briser des vies. » (2013 : 129)

S'il est encore trop tôt pour savoir si l'arrêt du TAF aura véritablement des conséquences graves pour les réfugié·e·s érythréen·ne·s et que cela ne doit pas remettre en question ce qu'Etienne

¹ *Français pour tous* est un programme de l'Université de Neuchâtel qui offre des cours de français à des requérant·e·s d'asile. Pour plus d'informations : https://www.unine.ch/lettres/home/la-faculte/francais_pour_tous.html. (Page consultée le 28.01.2018).

² Je tiens à rendre attentif et attentive le lecteur et la lectrice que l'intégralité de la recherche sera écrite de manière inclusive. Seules les citations ne seront pas adaptées, afin de respecter le discours des auteures et des interviewé·e·s.

Piguet nomme la « *tradition humanitaire* » de la Suisse (2013)³, cette potentielle fermeture des frontières fait réfléchir. D'après Marc Lavergne, spécialiste de la Corne de l'Afrique, si le Soudan souhaite fermer sa frontière avec l'Erythrée, c'est en partie aussi pour « *contenter ses nouveaux alliés internationaux* » (2018, cité dans RFI 2018a). Cela s'inscrit donc dans le contexte plus large d'une Europe devenue forteresse, à travers l'externalisation de ses frontières sur le continent africain notamment (DUEZ 2011 : 145).

La frontière soudano-érythréenne et la mer Méditerranée ne sont pas les premières à devenir petit à petit imperméables. En 2016, c'est la route des Balkans qui se fermait (AFP 2016). Quatre ans auparavant, Israël avait construit une barrière de 240 kilomètres qui sépare désormais ce pays de l'Egypte (ZECCHINI 2012). Ainsi, les réfugié·e·s érythréen·ne·s qui étaient nombreux et nombreuses à prendre ce chemin, se sont vu·e·s pour la plupart forcé·e·s de passer par la Libye. Ce que l'on constate, c'est que lorsqu'une route se ferme, une autre semble s'ouvrir (HAYDEN 2017). Et dans le cas érythréen, on l'a vu, cela concerne plusieurs dizaines milliers de personnes qui continuent de fuir le pays chaque année, comme l'attestent notamment les ONG parties à leur rencontre sur les routes de leur exil (MSF 2017a ; MSF 2017b ; AMNESTY INTERNATIONAL 2013). Il s'agit principalement de jeunes hommes (GOUERY et JEANGENE VILMER 2015 : 259) – mais des femmes aussi, parfois accompagnées de leurs enfants – qui transitent généralement par l'Ethiopie et/ou le Soudan, la Libye, et pour celles et ceux qui arrivent jusqu'en Suisse, par l'Italie. Les plus chanceux et chanceuses parviennent à emprunter une voie plus sûre, grâce à de faux papiers, au droit au regroupement familial ou – jusqu'en 2012 – grâce au dépôt d'une demande d'asile dans une ambassade suisse⁴ (GEISER 2017).

Ainsi, des itinéraires d'exil continuent d'exister, malgré les obstacles qui se dressent contre eux. Dès lors, comment peut-on les comprendre ? Sans vouloir remettre en question les politiques migratoires de l'Europe, ni la légitimité des Erythréen·ne·s à venir demander l'asile en Suisse, je pense cependant qu'il est pertinent de tenter de décrire et d'analyser ces itinéraires. En effet, la géographie humaine étudie les interactions entre l'humain et le territoire. Autrement dit, « *l'articulation entre d'un côté le territoire et de l'autre les acteurs qui le produisent, le transforment, le vivent et le perçoivent* » (LIAGRE 2008 : 453). Or, l'itinéraire d'exil d'un·e réfugié·e érythréen·ne qui demande l'asile en Suisse ne peut-il pas également être compris comme un territoire qui est « produit » et « vécu » ? S'il m'est impossible de me rendre sur les routes qu'empruntent les migrant·e·s pour atteindre l'Europe, je peux cependant écouter ce que chacune et chacun a à me raconter. En effet, il existe dans l'histoire de celles et ceux qui sont arrivé·e·s jusqu'en Suisse une réalité incontestable, à savoir l'existence de leur voyage entrepris depuis l'Erythrée jusqu'en Europe, et ce, malgré tout ce qui a pu se dresser sur leur route. Or, cette réalité issue du passé peut m'être racontée dans le présent.

La recherche qui suit sera donc consacrée à l'étude de ces itinéraires d'exil érythréens, afin de tenter de mettre en lumière les différents facteurs qui les influencent, et de comprendre, d'une manière plus large, comment cela s'inscrit dans le contexte de fermeture des frontières – qu'elles soient soudanaises, méditerranéennes et européennes ; politiques, physiques ou psychologiques.

³ En effet, si le Secrétariat d'Etat aux Migrations (SEM) confirme bel et bien avoir « *changé sa pratique concernant les requérants d'asile érythréens [depuis juin 2016]* », il « *continue toutefois d'examiner soigneusement chaque demande d'asile* » (SEM 2017b).

⁴ Pour plus d'informations sur les demandes d'asile effectuées en ambassade suisses jusqu'en 2012 : https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/asyl/asylverfahren/asylgesuch/asylgesuch_aus_ausland.html. (Page consultée le 28.01.2018).

2. PROBLEMATIQUE

Dans le chapitre qui suit, je vais développer ma question de recherche, ainsi que mon cadre théorique. Mais avant cela, il est indispensable de présenter la géographie, la politique et l'histoire de l'Erythrée et de ses ressortissant·e·s, afin de bien comprendre dans quel contexte évoluent ces dernier et ces dernières.

2.1 ERYTHREE : DE LA LIBERATION A LA TOTALITARISATION

L'importance de situer les réfugié·e·s érythréen·ne·s dans l'histoire sociale et politique de la formation de l'Erythrée comme nation s'explique du fait de l'orientation de ma recherche. En effet, s'intéresser à leur itinéraire d'exil et à la façon dont celui-ci est vécu, implique d'acquérir une connaissance solide du contexte dans lequel les Erythréens et les Erythréenne·s évoluent. D'après Jérôme Mbiatong, « [c]es expériences antérieures constituent des "ressources biographiques" qui structurent [leur] rapport au monde et aux autres et qui sont réactualisées par l'expérience migratoire. » (MBIATONG 2012 : 29-30). C'est pourquoi j'ai choisi de proposer ci-dessous un aperçu détaillé de l'histoire de l'Erythrée, allant l'ancienne colonie italienne des siècles passés jusqu'à la mise en place du régime totalitaire du 21^{ème} siècle. Je mettrai également en avant les conséquences qu'a ce régime sur la population.

Cette contextualisation permettra de comprendre les causes qui poussent les réfugié·e·s érythréen·ne·s à choisir l'exil. Je proposerai une très brève description des conditions de vie dans les pays de transit qui sont généralement l'Ethiopie, le Soudan et la Libye, ainsi que du rôle de la diaspora⁵. Certains des éléments présentés dans ce chapitre seront repris et développés dans le chapitre 4, à l'aide des récits des migrant·e·s.

Un des premiers problèmes auquel l'on est confronté lorsque l'on s'intéresse à l'Erythrée est la fiabilité des sources. En effet :

« Compte tenu de l'accès direct limité en Erythrée à des informations pertinentes et du fait que certaines sources bien établies (comme le département d'Etat américain, Human Rights Watch et Amnesty International) ne citent pas systématiquement l'origine de leurs informations, il existe un risque de "round tripping" (cycle aller-et-retour de l'information d'une source à une autre sans mention de la source primaire) et de fausses confirmations d'information. » (SEM 2015 : 1)

Ce chapitre sera donc écrit sur la base des publications de chercheurs s'étant rendus directement en Erythrée pendant une longue période, à savoir David Bozzini (2011, 2014, 2015) et Jean-Baptiste Jeangène Vilmer et Franck Gouéry (2014, 2015). Afin de diversifier les sources, j'utiliserai également les publications de Médecins Sans Frontières (MSF) (2017a), une ONG qui a travaillé avec des témoignages de réfugié·e·s érythréen·ne·s. Pour obtenir des données sur la diaspora, je me référerai à Nicole Hirt et Abdulkader Saleh Mohammad (2017). Enfin, les rapports publiés par le Secrétariat d'Etat aux Migrations (SEM) (2012a, 2015, 2017a, 2017b) viendront compléter ces sources. Cependant, je souhaite rendre le lecteur et la lectrice attentif et attentive au fait que les rapports du SEM sont en partie établis à l'aide des recherches de Bozzini.

⁵ La diaspora est ici à comprendre comme la population érythréenne qui vit en dehors de l'Erythrée. Pour plus d'informations sur ce terme, ses origines et ses définitions : BRUNEAU 2004.

2.1.1 Géographie, économie et société

L'Erythrée est un pays dont la superficie est plus ou moins équivalente à celle de la Grèce. Elle est bordée par le Soudan au nord et à l'ouest, par Djibouti au sud-est et par l'Éthiopie au sud. La mer Rouge la sépare à l'Est de l'Arabie Saoudite et du Yémen. La capitale est Asmara, ville située à 2400 mètres d'altitude. Une des particularités du pays, est le nombre d'ethnies différentes qui y vivent : officiellement neufs, pour trois langues – dont les principales sont le tigrinya et l'arabe – et deux religions, à savoir le christianisme et l'islam (GOUERY et JEANGENE VILMER 2014 : 9-10).



Figure 1 : Erythrée et pays limitrophes
(GOUERY et JEANGENE VILMER 2014 : 7)

Le 80% des personnes actives travaille dans l'agriculture, mais celle-ci bénéficie d'une faible productivité, puisqu'il s'agit surtout d'autosubsistance. Bien que les ambitions du pays étaient de devenir le « *Singapour d'Afrique* », l'Erythrée connaît aujourd'hui peu d'exportations (ressources minières principalement), en partie en raison de la fermeture de la frontière éthiopienne. De plus, comme nous le verrons par la suite, l'Etat contrôle le secteur privé, ce qui empêche le développement d'une économie libre et ouverte. Ce qui permet aux familles de s'en sortir, c'est, d'une part, l'aide considérable de la diaspora, qui représenterait au moins 30% du PIB, et, d'autre part, l'aide alimentaire (*ibid* : 123-124). Mais d'après Gouéry et Jeangène Vilmer, « [c]eux qui n'ont pas la chance d'avoir des proches à l'étranger vivent dans la pauvreté, voire

l'extrême pauvreté, sauf ceux qui occupent des positions importantes dans l'appareil d'Etat. » (ibid : 125)

Etant donné le manque d'enregistrements systématiques faits dans le pays, les estimations concernant la population ne sont pas toujours évidentes. La population érythréenne pourrait compter jusqu'à 7 millions d'individus dans le monde, dont au moins un tiers vivrait en dehors des frontières nationales (GOUERY et JEANGENE VILMER 2014 : 10). D'après Gouery et Jeangène Vilmer, l'Erythrée est donc un Etat diasporique, « *et même exceptionnellement diasporique dans le sens où la diaspora a joué et continue de jouer un rôle considérable dans la formation, puis la consolidation, de l'Etat et la vie économique et sociale du pays.* » (ibid).

En ce qui concerne l'égalité des sexes, celle-ci semble en théorie prometteuse. En effet, le parti au pouvoir défendait les droits des femmes lors de la guerre d'indépendance. L'Union nationale des femmes érythréennes (NUEW) est créée en 1979, afin de proposer différents projets aidant ces dernières. Lors de la votation des lois après l'indépendance en Erythrée, les femmes occupent 22% des places disponibles au Parlement. Ce fait s'explique par l'important rôle qu'elles ont joué pendant la guerre. En effet, elles représentaient 30% des combattant·e·s (ibid : 130-131). Mais cette égalité n'est pas bien appliquée dans la réalité. On verra d'ailleurs dans le chapitre 2.1.7 que les stratégies de désertion des femmes ne sont pas les mêmes que celles des hommes justement, car elles ne subissent pas les mêmes traitements.

Il est important de prendre conscience de la diversité religieuse et ethnique du pays, comme on l'a vu plus haut. Cette diversité serait pacifique grâce à la lutte pour l'indépendance qui aurait unifié le peuple, ainsi qu'à l'ethnie la plus importante qui connaît elle aussi une mixité religieuse (les Tigréen·ne·s). Cependant, cette diversité serait également très communautarisée, avec peu de brassage culturel (GOUERY et JEANGENE VILMER 2015 : 238-239).

Enfin, un dernier point qu'il me paraît important d'aborder est celui de la connectivité. A ce sujet, Gouery et Jeangene Vilmer écrivent :

« Avec moins de 4% de la population connectée, principalement dans les grandes villes, l'Erythrée est un désert numérique. Elle a l'un des taux de pénétration d'Internet le plus bas au monde, bien inférieur à la moyenne africaine (15,6%). Toutes les communications, téléphoniques ou électroniques, sont surveillées : parler négativement de l'Erythrée au téléphone ou sur Internet peut provoquer des arrestations et des emprisonnements. » (2014 : 143)

Il sera intéressant de voir comment cette mauvaise connectivité et cette surveillance sont contournées par les candidat·e·s à l'exil.

2.1.2 Colonie italienne et fédération éthiopienne (1890-1961)

Avant d'être fédérée par l'Ethiopie, fait qui va déclencher la lutte pour l'indépendance, l'Erythrée était d'abord une colonie italienne. Cela s'inscrit dans le contexte de l'ouverture du canal de Suez qui fait de la zone un carrefour stratégique. L'Italie va commencer par acheter des terres au Sud en 1869, après quoi les Britanniques vont lui céder Massaoua. Suite à cela, une famine va permettre à l'Italie un contrôle sur la population locale via l'aide alimentaire et en 1890, l'Erythrée est nommée Colonie. L'Italie va alors investir dans des infrastructures telles que les routes, les ports et la télécommunication. L'Erythrée deviendra le pays le plus industrialisé d'Afrique. La conquête de l'Ethiopie amène des Erythréen·ne·s⁶ à rejoindre l'armée italienne.

⁶ Je n'ai pas trouvé de précisions concernant les femmes pour cette partie de l'histoire érythréenne. Il est possible que seuls les hommes aient été mobilisés.

D'après Gouéry et Jeangène Vilmer, cela a marqué « *de nombreux Erythréens pour lesquels l'armée a été "le premier lieu de rencontre" et "un commencement d'espace commun sur le terrain de la guerre".* » (2014 : 39). De plus, cette « *expérience militaire* » aurait permis à la population de « *s'émanciper des structures tribales.* » (*ibid*).

Durant la Deuxième Guerre mondiale, la mer Rouge devient un axe stratégique pour lequel la France, le Royaume-Uni et l'Italie vont se battre. C'est finalement l'arrivée des Alliés américains qui va défaire l'Afrique orientale italienne, empire qui s'étendait alors de l'Erythrée jusqu'à la Somalie. L'Erythrée se retrouve alors sous administration anglaise. Mais les années qui suivent vont être difficiles pour le pays qui connaît un fort taux de chômage, suite à la relocalisation d'usines vers d'autres colonies. C'est finalement l'Assemblée générale de l'ONU qui décidera de l'avenir de l'Erythrée, en faisant de celle-ci une fédération éthiopienne. Mais plus qu'une fédération, c'est une annexion qui semble être prévue par l'Ethiopie, puisque celle-ci envoie des militaires à Asmara, ferme la presse d'opposition et organise des arrestations. C'est dans ce contexte qu'est créé en 1960 le Front de Libération de l'Erythrée (FLE) – deux ans avant l'annexion officielle de l'Erythrée à l'Ethiopie (*ibid* : 43-49).

Il existe une communauté érythréenne en Italie qui date déjà de la première vague de migration liée à la guerre d'indépendance, et cela peut s'expliquer par ce passé colonial. Cependant, les Erythréen·ne·s qui fuient le pays aujourd'hui ne semblent plus vouloir s'arrêter en Italie, à cause des conditions d'accueil qui y sont jugées mauvaises (BELLONI 2016 : 108). Cela va donc jouer un rôle dans la poursuite de la migration jusqu'en Suisse.

2.1.3 La guerre d'indépendance (1961-1991)

D'après Gouéry et Jeangène Vilmer, l'Erythrée serait un cas de « *formation de l'Etat par la guerre* » (2015 : 18). En effet :

« Le sentiment national érythréen est né sous la colonisation italienne puis l'administration anglaise et s'est développé avec la fédération éthiopienne puis l'annexion, période durant laquelle, nourri par la violence de la répression éthiopienne, il s'est exprimé dans une lutte armée. » (*ibid* : 17)

La guerre d'indépendance, qui va durer trente ans, est là pour en attester. En effet, les premières rébellions armées, alors dirigées par le FLE, éclatent déjà au tout début des années soixante. Dix ans plus tard, émergera de ce mouvement le Front Populaire de libération de l'Erythrée (FPLE), au sein duquel se trouve déjà Issayas Afeworki⁷, l'actuel président du pays. En 1977, alors qu'une famine frappe l'Ethiopie, le FLE et le FPLE réussissent à prendre le contrôle des trois-quarts du pays. Mais durant la Guerre Froide, l'Ethiopie va se rallier à l'URSS et l'aide des Soviétiques lui permet de reprendre toutes les villes et une partie du territoire. Seule Nakfa reste aux mains du FPLE, et ce, jusqu'à la fin de la guerre. En 1982, suite au lancement de l'opération éthiopienne « *Etoile rouge* », 15 000 Erythréen·ne·s et presque 40 000 Ethiopien·ne·s trouvent la mort (GOUERY et JEANGENE VILMER 2014 : 50-55). L'année suivante, les recrutements forcés du FPLE, ainsi que la famine, vont pousser au moins 700 000 Erythréen·ne·s à fuir le pays (GOUERY et JEANGENE VILMER 2015 : 20-21).

En 1990, la bataille penche à nouveau du côté des Erythréen·ne·s qui reprennent le contrôle de Massaoua et de Decemharé. Le 24 mai 1991, c'est au tour d'Asmara. Le bilan de la guerre est lourd : plus de 100 000 Erythréen·ne·s sont mort·e·s, dont 50 000 civil·e·s ; et 85% de la

⁷ En fonction des publications, l'orthographe varie à cause d'une adaptation variée du tigrigna. Je choisis d'utiliser celle-ci tout au long de ma recherche.

population dépend de l'aide alimentaire. L'indépendance sera proclamée suite à un referendum le 24 mai 1993 (GOUERY et JEANGENE VILMER 2014 : 55-57).

2.1.4 La mise en place du gouvernement d'Issayas Afeworki

Un des éléments qui a participé à la réussite de la guerre est le rôle financier de la diaspora, motivé par le FPLE qui agissait comme une organisation transnationale, à travers la création d'événements culturels notamment (HIRT and MOHAMMAD 2017 : 4). Ainsi, la diaspora qui, on l'a vu, participe à 30% du PIB du pays aujourd'hui, trouverait les origines de son rôle déjà lors de la guerre d'indépendance. On peut dès lors véritablement parler d'un « *Etat diasporique* » comme le proposaient Gouéry et Jeangène Vilmer (cf. chapitre 2.1.1).

Entre 1993 et 1998, tout semble aller plutôt bien pour le pays : croissance économique, naissance de la presse libre et mise en place de services sociaux de bonne qualité. Cela s'inscrit dans un « *idéal égalitariste, [...] le rêve d'une société sans distinctions de genre, d'ethnie ou de religion* » (GOUERY et JEANGENE VILMER 2015 : 11). D'après les auteurs, il s'agit d'une révolution qui se voulait identitaire, puisque la bataille a permis de « *démontrer l'existence d'une identité érythréenne distincte.* » (*ibid* : 22). En 1994, Issayas Afeworki devient président et le FPLE est renommé Front Populaire pour la Démocratie et la Justice (FPDJ) (HIRT and MOHAMMAD 2017 : 4). En 1997 est signée une Constitution qui accorde les pleins pouvoirs au président et qui se veut fondée « *sur les principes de la démocratie, de la justice sociale et de l'Etat de droit* » (GOUERY et JEANGENE VILMER 2015 : 35). Le problème est qu'elle ne sera jamais mise en œuvre, puisqu'une guerre éclate l'année suivante.

2.1.5 La guerre de frontière (1998-2000)

En 1998, des affrontements frontaliers dégénèrent dans les alentours de Badmé (cf. carte, Figure 1) et l'Erythrée prend le contrôle de la ville éthiopienne. Cela va déclencher une « *guerre terrible, avec des tranchées qui évoquent les batailles de la Première Guerre mondiale.* » (GOUERY et JEANGENE VILMER 2014 : 58). A nouveau, c'est la diaspora qui va être mobilisée afin de financer la guerre (HIRT and MOHAMMAD 2017 : 4). L'Ethiopie reprend la ville en 1999 grâce à un avantage numérique, et poursuit les offensives en 2000. Un accord de paix sera finalement signé à Alger. Nouvelle guerre, nouveau bilan : jusqu'à 100 000 mort·e·s, et plus d'un million de réfugié·e·s. Cela aura également de lourdes conséquences économiques pour l'Erythrée, avec une dette qui explose, une croissance qui s'effondre et le départ de milliers d'Erythréen·ne·s qualifié·e·s. De plus, il faut encore résoudre le tracé de la frontière qui sera finalement décidé par une Commission internationale. C'est l'Erythrée qui gagne Badmé, ce que refuse le Premier ministre éthiopien (GOUERY et JEANGENE VILMER 2014 : 58). Cette guerre joue un rôle décisif dans l'histoire érythréenne, puisqu'elle va servir de prétexte pour la mise en place d'un régime totalitaire. En effet :

« Cette question territoriale, plus symbolique que stratégique, empoisonne depuis tout processus de réconciliation. La frontière est totalement fermée. Ce conflit latent et la menace permanente d'une reprise de la guerre sont aussi instrumentalisés par le régime érythréen pour justifier un certain nombre de mesures liberticides. » (ibid)

La guerre va devenir un alibi qui permettra de repousser l'application de la Constitution et les élections, ainsi que de justifier la suppression de liberté et l'introduction du service national à durée indéterminée (GOUERY et JEANGENE VILMER 2015 : 49). Celui-ci, prend donc place dans un contexte de « *no war no peace* » (HIRT and MOHAMMAD 2017 : 5). Le chapitre qui suit va permettre de comprendre comment s'est construit et se maintient ce régime totalitaire.

2.1.6 La totalitarisation du régime

D'après Gouéry et Jeangène Vilmer, l'Erythrée est « *l'une des pires dictatures au monde.* » (2014 : 11). Les auteurs ajoutent :

« Il est difficile – pour certains impossible – d'y entrer et d'en sortir, et il n'y a ni presse indépendante ni journaliste étranger. Le président concentre tous les pouvoirs, l'Assemblée nationale ne fonctionne plus, il n'y a qu'un seul parti politique, la Constitution n'est jamais entrée en vigueur et le régime justifie son autoritarisme par un état d'urgence et d'exception permanent. Considéré comme un Etat paria sur la scène internationale, menant une politique étrangère agressive et déstabilisatrice, l'Etat érythréen est isolé à la fois à l'intérieur, par rapport à sa population, et à l'extérieur, dans la région et par rapport au reste du monde. » (ibid)

Si cette citation donne une idée de la situation actuelle dans le pays, et donc des raisons qui pourraient pousser les Erythréen·ne·s à fuir ce dernier, il est important de comprendre le processus qui a mené à cela. Pour commencer, Gouéry et Jeangène Vilmer définissent le totalitarisme ainsi :

« Le totalitarisme est une expérience de domination politique homogénéisante, ayant l'unification comme but (parti unique, fusion des pouvoirs, "dissolution totale du privé dans le public", de la société dans l'Etat, monopole de l'activité politique, de la vérité et de la persuasion, des moyens de communication et de production, etc.) et la terreur comme moyen (exécution, arrestations arbitraires, torture, terreur idéologique, etc.) [...] Il se distingue de l'autoritarisme [...] l'autoritarisme limite la liberté, le totalitarisme veut l'abolir. L'autoritarisme veut contrôler la société, le totalitarisme veut la fusionner dans l'Etat. » (2015 : 2)

Je propose ici de déconstruire cette définition et de voir si les différents aspects qui la constituent s'appliquent au cas érythréen. Pour commencer, l'Erythrée connaît bel et bien un parti unique puisqu'il s'agit du dernier Etat monopartite d'Afrique (*ibid* : 3). D'ailleurs, si les espoirs de démocratisation se voient contrariés par l'absence de mise en application de la constitution, ils seront totalement anéantis lors de la « *purge de septembre 2001* » (*ibid* : 38) durant laquelle des membres du parti seront arrêté·e·s pour avoir manifesté leur désaccord contre le président (cf. *infra*).

En ce qui concerne la « *dissolution totale du privé dans le public* », cela est attesté par la montée en puissance de l'armée érythréenne. En effet, suite à la mise en place du service national à durée indéterminée en 2002 (cf. chapitre 2.1.7), de plus en plus d'entreprises privées viendront aux mains du public, afin d'occuper et de produire de quoi nourrir cette immense armée (*ibid* : 97). De même, une carrière dans le privé n'est plus possible pour les conscrit·e·s (GOUERY et JEANGÈNE VILMER 2014 : 125).

La fusion de la société et de l'Etat s'atteste en Erythrée par l'absence de société civile, puisque les quelques organisations existantes sont contrôlées par le parti. Gouéry et Jeangène Vilmer parlent d'une « *confusion totale entre l'Etat et la société.* » (*ibid* : 143). Hirt et Mohammad attestent de la mise en place d'une trinité entre personnes, nation et gouvernement, dont les conséquences pour les individus sont critiques : « *[t]his means that criticizing the government's policies is automatically linked to being a traitor who puts the existence of the Eritrean nation at risk.* » (2017 : 8).

Concernant le monopole de l'activité politique, c'est bien la « *purge de septembre 2001* » qui en atteste : suite au désastre qu'a été la guerre de frontière avec l'Ethiopie, des cadres important·e·s du parti vont signer une « *[l]ettre ouverte à tous les membres du FPDJ* » qui

dénonce Issayas Afeworki. La majorité de celles et ceux qu'on appelle le G15 seront arrêté·e·s en septembre 2001, avec des centaines d'autres personnes, dans une brutalité qui se retrouvera pendant longtemps dans l'ombre des attentats du 11 septembre 2001 (GOUERY et JEANGENE VILMER 2015 : 53).

Le monopole de la communication est directement lié à ces événements, puisqu'il se met en place au même moment, à travers la fermeture de la presse indépendante, qui jouait un rôle important durant cette période trouble, ainsi que l'arrestation des journalistes (*ibid* : 54). Depuis, il n'y a plus de média privé dans le pays et plus aucune liberté éditoriale (GOUERY et JEANGENE VILMER 2014 : 141). L'Etat installe donc aussi un monopole de la vérité. Pour se protéger de l'opinion internationale et des conséquences que celle-ci pourrait avoir sur le pays, il tente d'instaurer l'idée d'une conspiration américaine, tout en justifiant l'obligation de servir la nation par un état d'urgence permanent (HIRT and MOHAMMAD 2017 : 12). Ce sont deux arguments qu'Issayas Afeworki utilisera contre toute critique qui lui sera faite.

Enfin, la thématique d'un gouvernement qui contrôle par la terreur a été largement couverte par Bozzini, à travers ses nombreuses publications. D'après lui, « *emotions–and fears in particular–are constitutive of Eritrean modalities of governance that have changed over the last decades and have shaped eritrean subjectivities* » (2015 : 33). Cela vient surtout de la surveillance qui est mise en place par le gouvernement sur les déserteurs et les déserteuses, ainsi que sur les conscrit·e·s, afin de les obliger à effectuer le service national. Cette surveillance, loin d'être parfaite, fonctionne grâce à une application arbitraire par les forces de l'ordre qui « *engendr[e] des peurs et du sentiment d'insécurité vécus quotidiennement par les individus* » (BOZZINI 2014 : 138). Cette peur du gouvernement s'atteste chez les érythréen·ne·s interviewé·e·s par MSF (2017a : 16).

Ces différents éléments permettent donc de confirmer que le gouvernement érythréen est bien un régime totalitaire. D'après Hirt et Mohammad, ce totalitarisme serait même transnational. En effet, comme on l'a vu dans les chapitres 2.1.4 et 2.1.5, le FPDJ – alors FPLE – a établi des institutions transnationales déjà avant l'indépendance. Elles sont désormais utilisées pour étendre le contrôle au sein de la diaspora (2017 : 13). En plus, celle-ci doit payer une taxe de 2% si elle veut bénéficier de services consulaires, et cela permet aussi au régime de survivre (*ibid* : 2). Cette totalitarisation du régime est donc à prendre en compte lorsque l'on souhaite s'intéresser aux réfugié·e·s érythréen·ne·s. D'une part, car elle permet de comprendre comment se sont mises en place les causes qui les poussent à chercher l'exil et, d'autre part, car il s'agit du contexte socio-politique dans lequel ils et elles ont évolué avant de quitter le pays.

2.1.7 Le service national et la désertion

Au lendemain de l'indépendance, le service national consistait en six mois d'entraînement militaire, ainsi qu'une année de service militaire ou civil, pour toutes et tous. Jusqu'à la guerre de 1998, cette durée va être respectée. Mais pendant la guerre, d'ancien·ne·s conscrit·e·s seront remobilisé·e·s (GOUERY et JEANGENE VILMER 2015 : 42). Cela va empirer avec la mise en place de la campagne de développement Warsay-Yikealo (WYDC) en 2002, qui étend le service national à une durée indéterminée, en raison de la situation avec l'Ethiopie, comme vu dans les chapitres précédents :

« *The WYCD turned large parts of Eritrea's labour force, that is, women between 18 and 37, and men between 18 and up to 60 years of age into forced labourers. After six months of military training, they are supposed to work for PFDJ-owned enterprises,*

military plantations, or serve in the public sectors as teachers, nurses or accountants for a nominal amount of pocket money. » (HIRT and MOHAMMAD 2017 : 5)

Cette dynamique s'explique par le fait que le service national érythréen n'a pas pour seul objectif de défendre le pays, mais également de le reconstruire (SEM 2015 : 2). C'est en tout cas ce que présente officiellement la WYDC. Officieusement, « [c]e système de conscription généralisée s'inscrit également au cœur de la stratégie de contrôle social et politique du régime. » (BOZZINI 2014 : 138).

Afin de rendre effective cette mobilisation de masse, la douzième année d'école obligatoire s'effectue, dès 2002, au camp militaire de Sawa. L'université d'Asmara est démantelée en 2005, ce qui signifie que les étudiant·e·s qui passent leur baccalauréat après cette année ne pourront plus s'y rendre. A la place, ils et elles vont à l'Institut de technologie de Mai Nefhi qui ressemble aussi à un camp militaire (GOUERY et JEANGÈNE VILMER 2015 : 123-124). D'après MSF, cela concerne uniquement une minorité, tandis que la majorité se voit attribuer des devoirs militaires à durée indéterminée (2017a : 15). Pire encore, personne ne semble pouvoir choisir son métier et même après avoir été démobilisés, les individus restent assignés au même poste (SEM 2012a : 4-6). Le salaire mensuel moyen d'un·e conscrit·e serait de 450 nakfas, à savoir un peu moins de 40 francs suisses. Cela ne suffit pas pour faire vivre une famille. En effet, la pauvreté de la population a empiré par rapport à la fin du 20^{ème} siècle. A cela s'ajoute le fait que les conscrit·e·s voient leurs droits limités en matière de mariage, mais également en matière de déplacements (SEM 2012a : 5). En effet, il faut différents laissez-passer pour se rendre d'un endroit à l'autre et ceux pour les zones proches de frontières seraient difficiles à obtenir (GOUERY et JEANGÈNE VILMER 2015 : 203). De plus, il faut un visa pour sortir du pays et celui-ci n'est pratiquement jamais octroyé (SEM 2012a : 10). Les conscrit·e·s n'ont tout simplement pas le droit d'avoir un passeport (BOZZINI 2014 : 140).

Une violence généralisée semble être attestée, à la fois auprès des déserteurs et des déserteuses qui se font arrêter, mais également au sein de l'armée en général (HIRT et MOHAMMAD 2017 : 3). D'après Gouéry et Jeangène Vilmer, « [c]ette extension du service militaire, qui peut être considérée comme une forme d'esclavage, est la principale raison de l'exode massif des jeunes qui, par milliers chaque mois, fuient le pays au péril de leur vie. » (2014 : 121)

Une des conséquences directes du service national à durée indéterminée est le fort taux de désertion chez les conscrit·e·s. L'Etat y réagit à l'aide d'un contrôle généralisé de la population, mais pas uniformisé. Comme vu dans le chapitre 2.1.6, il s'agit d'une surveillance parfois arbitraire, qui participe à nourrir les rumeurs quant aux développements futurs en matière de contrôle, ce qui aggrave le sentiment d'insécurité des individus en âge de servir (BOZZINI 2015 : 37). De plus, l'Etat met en place, dès 2005, une amende de 50 000 nakfas aux familles des déserteurs et des déserteuses (SEM 2012a : 11). Enfin, il semble exister dans la population des espion·ne·s qui informeraient l'Etat des projets de désertions. Réelle ou fictive, cette idée a instauré un climat de méfiance au sein des Erythréen·ne·s (BOZZINI 2015 : 38).

Afin d'éviter d'aller à Sawa, les jeunes échouent parfois leurs examens ou abandonnent l'école. Les filles font peut-être se marier ou faire exprès de tomber enceintes, puisque cela les dispense normalement d'effectuer leur service national, bien que cette règle ne soit pas toujours respectée. De manière générale, les déserteurs et les déserteuses doivent éviter les checkpoints dispersés à travers le pays, ainsi que de se faire prendre lors de rafles organisées pour les arrêter. Pour tou·te·s, lorsqu'aucune de ces stratégies ne fonctionne, la dernière possibilité pour

trouver la sécurité, ainsi que des perspectives d'avenir, se cherche donc dans l'exil (GOUERY et JEANGENE VILMER 2015 : 141-142).

On l'a vu, les stratégies de désertion ne sont pas les mêmes entre les femmes et les hommes. Les femmes constitueraient un tiers des conscrit·e·s (SEM 2012a : 8). Si elles sont plus nombreuses à ne pas se présenter, cela peut s'expliquer en partie à cause du fait que le viol semble généralisé dans le service national. Certaines ONG dénoncent même un esclavage sexuel (GOUERY et JEANGENE VILMER 2014 : 131). Si les femmes qui désertent semblent être plus tolérées que les hommes, cela les met dans des situations encore plus précaires, puisqu'elles n'obtiennent généralement ni diplôme d'études, ni démobilisation officielle (SEM 2012a : 9).

Tous les éléments présentés ci-dessus permettent de comprendre pourquoi le service national est présenté comme la raison principale qui pousse une si grande partie de la population érythréenne à quitter le pays. D'après Gouéry et Jeangène Vilmer, il y aurait plus de déserteurs et de déserteuses que de personnes qui rejoignent les rangs de l'armée chaque année (2015 : 147). Si ma recherche n'a pas pour but de confirmer cela, je pense cependant que la désertion du service national répond à un besoin de la part des candidat·e·s à l'exil de trouver non seulement leur sécurité et celle de leur famille, mais également des perspectives d'avenir et la possibilité de mener une vie digne. Ce besoin peut jouer un rôle dans la façon dont sont produits les itinéraires d'exil, mais également dans la façon dont ils sont vécus.

2.1.8 Population en exil

On l'a vu, un tiers de la population érythréenne, si ce n'est plus, vit aujourd'hui à l'étranger. Or, cette diaspora agit comme une perfusion vitale à la survie de l'Erythrée. De ce fait, l'exode massif des jeunes participe au fonctionnement du gouvernement, qui bien que tentant de l'arrêter, à tout intérêt à laisser partir une partie de la population de laquelle, une fois installée dans la diaspora, il exige, on l'a vu, une taxe de 2% du revenu (HIRT and MOHAMMAD 2017 : 2). Et c'est effectivement ce qu'il fait, notamment en s'impliquant dans le trafic des migrant·e·s :

« In recent years the regime has change its strategy of simultaneously denying and attempting to curb the exodus. Its new strategy focuses on the active exploitation of the refugees as a financial asset. The shoot-to-kill policy, one of the president's many unofficial decrees which has never been officially enshrined in a law, has apparently remained in place, but has been exerted less rigidly since the government gradually shifted to a laissez-faire policy from about 2009, when the military elite got actively involved in human smuggling and joined international human trafficking networks. »
(*ibid* : 10-11)

Ainsi, les déserteurs et les déserteuses érythréen·ne·s sont nombreux et nombreuses à se tourner vers l'exil. D'après MSF, 176 401 réfugié·e·s érythréen·ne·s étaient enregistré·e·s en Ethiopie en novembre 2016. Au Soudan, leur nombre s'élèverait à 108 000. Mais le chiffre est certainement beaucoup plus élevé puisque, comme nous le verrons avec certain·e·s de mes participant·e·s, les migrant·e·s sont beaucoup à ne pas s'enregistrer et à vivre dans la clandestinité (2017a : 20-24). Au Soudan, les réfugié·e·s érythréen·ne·s racontent avoir peur d'être déporté·e·s en Erythrée (BOZZINI 2015 : 40). Cependant, si les Erythréen·ne·s s'enregistrent en tant que réfugié·e·s, le droit au travail leur est refusé et leurs mouvements limités (MSF 2017a : 24). Les conditions dans les camps éthiopiens ne semblent pas meilleures. De plus, la frontière avec l'Erythrée est extrêmement dangereuse (*ibid* : 20). Enfin, a situation en Libye est dénoncée comme critique par les ONG :

« Hundreds of interviews conducted by MSF on the Mediterranean Sea since May 2015 have exposed the alarming level of violence, extortion and exploitation that Eritreans and others are subjected in Libya. » (ibid : 28)

Ainsi, la dernière solution pour trouver la sécurité semblerait celle d'atteindre l'Europe. En effet, il y aurait en Suisse un total de 35 000 érythréen·ne·s dans la diaspora (ATS 2017). La situation politique des premiers pays d'accueil semble donc avoir une influence primordiale sur les itinéraires d'exil des réfugié·e·s érythréen·ne·s qui se poursuivent jusqu'en Europe, ce qui permet de tempérer l'idée que c'est uniquement l'attractivité des pays du nord qui provoque un « *appel d'air* » pour les migrant·e·s (MIGREUROPE 2009 : 6).

2.2 QUESTION DE RECHERCHE

Le chapitre 2.1 a permis de contextualiser ma recherche dans le cadre plus large de l'histoire de l'Erythrée et de ses ressortissant·e·s ; mais également de dégager des éléments constitutifs des itinéraires d'exil de celles et ceux qui quittent le pays. En effet, leurs logiques territoriales sont construites à l'aide d'une multitude de facteurs géographiques, politiques et sociaux. Dès lors, ma question de recherche est la suivante :

Comment se produisent les itinéraires d'exil des migrant·e·s érythréen·ne·s qui demandent l'asile en Suisse, et comment sont-ils vécus par ces derniers et ces dernières ?

Si je m'intéresse aux personnes ayant demandé l'asile en Suisse, c'est d'une part en réponse à la direction que semblent avoir pris les politiques migratoires depuis 2016 (cf. chapitre 1), mais d'autre part également pour des raisons pratiques. En effet, habitant moi-même en Suisse, il m'était ainsi plus facile de récolter mes données. De plus, l'obligation de donner un cadre suffisamment restreint à ma recherche m'empêchait de m'intéresser à d'autres pays européens tels que l'Allemagne, la Suède ou les Pays-Bas, qui font partie des principaux pays de destinations avec la Suisse (SEM 2017b), bien que cela aurait également pu être intéressant.

2.2.1 Sous-questions

Afin de répondre à ma question de recherche, je me suis posé les deux sous-questions suivantes :

- Comment se caractérisent les différentes étapes des itinéraires d'exil ?
- Quelles sont les frontières vécues et ressenties par les migrant·e·s et comment se mettent en place les stratégies pour les contourner ou les franchir ?

A travers la première sous-question, je souhaite obtenir des informations de nature descriptive sur les itinéraires d'exil, afin de mettre en évidence les différentes étapes qui les constituent et la façon dont celles-ci sont vécues par les migrant·e·s. Cela me permet de dégager des tendances qui, une fois l'analyse et la comparaison des données faites, me fera monter en généralité pour donner une réponse plus globale à ma question de recherche. Je souhaite donc adopter une démarche inductive (cf. chapitre 4.1.3).

La deuxième sous-question reprendra des éléments de la première, afin de me permettre de m'interroger sur le concept de frontière (cf. chapitre 2.3.4), et sur la façon dont celle-ci est vécue et ressentie par les migrant·e·s. La frontière, caractéristique territoriale qui normalement sépare les pays peut-elle être comprise autrement, de manière plus subjective et critique ?

Le but de cette recherche est donc de se questionner sur ces itinéraires d'exil, tels qu'ils sont produits, mais également vécus par les réfugié·e·s érythréen·ne·s. Cette question est pertinente selon moi, car dans le contexte de fermetures des frontières (cf. chapitre 1), cela permet non pas de dénoncer les politiques migratoires suisses et européennes, mais plutôt de s'intéresser à cette thématique d'un autre point de vue, souvent mis sous silence, à savoir celui des migrant·e·s. Etudier leur propre vécu, plutôt qu'uniquement leurs déplacements tels qu'ils sont interprétés et reçus par les pays d'accueil, est une autre façon d'appréhender les mouvements migratoires.

2.2.2 Hypothèse 1 : le rôle du réseau

Ma première hypothèse concerne le rôle du réseau. Pour m'expliquer, je me dois de faire un pas en arrière dans ma recherche pour revenir sur des théories plus fondamentales qui sont celles liées à la géographie des migrations. En effet, il existe plusieurs façons de comprendre les facteurs qui influencent ces dernières et cela a été théorisé au siècle passé par différents chercheurs. Si beaucoup de ces théories se rattachent aux travaux des économistes – comme la théorie néo-classique ou encore la théorie du marché dual, il y en a une qui a d'emblée retenu mon attention. Il s'agit de la théorie des réseaux qui veut qu'à partir du moment où il y a une diaspora qui commence à exister dans un pays, cela va créer des réseaux qui vont traverser les frontières et provoquer un appel d'air vers les pays de destination. On parle alors d'un cercle vertueux, puisque le phénomène se renforce lui-même⁸. Je pense donc que le réseau personnel des migrant·e·s va jouer un rôle primordial dans le tracé de leur itinéraire d'exil et qu'il pourra être utilisé comme stratégie pour surmonter les frontières, mais également pour obtenir du soutien. Nous verrons dans le chapitre 2.3.3 comment je souhaite définir ce réseau.

2.2.3 Hypothèse 2 : la différence entre les femmes et les hommes

Ma deuxième hypothèse concerne la différence entre les itinéraires d'exil féminins et masculins. Le chapitre 2.1.7 a déjà permis de constater qu'il n'existait pas forcément les mêmes stratégies de désertion chez les femmes que chez les hommes. Qu'en est-il lorsqu'ils et elles quittent l'Erythrée ? On l'a vu, c'est principalement des jeunes hommes qui demandent l'asile en Europe et en Suisse. Mais que se passe-t-il donc avec les femmes ? Arrivent-elles uniquement par regroupement familial ? Sont-elles plus nombreuses à rester au pays ? Je ne pourrai bien sûr pas questionner celles qui restent, mais à l'aide d'un échantillon que je souhaite représentatif, je pense pouvoir montrer des tendances très différentes quant à la façon dont sont produits et vécus les itinéraires d'exil, qu'ils soient féminins ou masculins.

2.3 CADRE THEORIQUE

Le chapitre qui suit va me permettre de conceptualiser et de théoriser les notions que j'utiliserai tout au long de ma recherche. Pour commencer, il m'a semblé important d'explicitier mon choix quant à mon utilisation simultanée du terme réfugié·e et migrant·e (chapitre 2.3.1). Ensuite, je conceptualiserai la notion d'exil et expliciterai à quoi je me réfère exactement en parlant d'itinéraire d'exil (chapitre 2.3.2). Enfin, je développerai mes deux concepts d'analyse qui seront ceux de réseau (chapitre 2.3.3) et de frontière (chapitre 2.3.4).

⁸ Informations tirées du cours de master d'Etienne Piguet, « *Géographie des migrations* », suivi au semestre d'automne 2014.

2.3.1 Réfugié·e ou migrant·e ?

Lorsqu'on s'intéresse aux migrations forcées, le choix de la terminologie est problématique, mais également très important. En effet :

« Indépendamment du principe de la légalité et de l'exigence qui en découle de n'édicter que des textes clairs et précis, le choix des mots est doté d'une portée sémantique symbolique à ne pas négliger » (DALLOZ 2011 : 193)

Or, le fait de franchir une frontière sans en avoir l'autorisation légale – ce dont sont obligé·e·s dans la majorité des cas les Erythréen·ne·s en exil – fait que l'on parle de migration illégale (SEM 2014), voire clandestine. Et donc, lorsque cela se rapporte à des personnes, on les appelle des clandestin·e·s. Romain Liagre les définit ainsi :

« [L]es clandestins sont des individus qui ont quitté leur pays d'origine pour des raisons majeures (conflits, problème d'ordre socio-économique, sanitaire, climatique, atteinte à leur liberté religieuse, d'expression ou autre, etc.) avec pour but de se rendre dans une zone géographique (ici l'Espace Schengen) où ils pourront vivre plus en sécurité (c'est-à-dire travailler et, accessoirement, amener et faire vivre leur famille), mais qui n'ont pas les papiers en règle pour y résider, ni pour y exercer une quelconque profession » (2008 : 458)

Cette définition semble correspondre au cas des migrant·e·s érythréen·ne·s qui vont m'intéresser dans ce travail. Le problème, c'est qu'elle peut les stigmatiser. En effet, cela participe au mythe de l'illégal·e comme criminel·le (ENGBERSEN and VAN DER LEUN 2001 : 5), alors que c'est en premier lieu leur statut irrégulier qui fait d'eux et d'elles des clandestin·e·s ou des illégaux et des illégales. Plus précisément, *« the existence of a legal prohibition creates around it a field of illegal practices »* (FOUCAULT 1979, cité dans DE GENOVA 2002 : 422). D'après Arsène Bolouvi, les appellations telles que *« clandestin »*, *« illégal »*, *« sans-papiers »*, ou encore *« personne en situation irrégulière »*, *« servent de marqueur à la discrimination des personnes, [et cela] permet de justifier la "guerre" déclarée aux migrants par les gouvernements »* (2012 : 39).

Il me reste donc la possibilité d'utiliser le terme « migrant·e » qui cependant ne permet pas d'illustrer la situation souvent forcée de ce type de migration ; ou le terme « réfugié·e », qui représente un statut défini par l'asile et qui de ce fait n'est pas toujours octroyé. D'après le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR), les réfugié·e·s sont entre autres des personnes pour qui *« il est dangereux [...] de retourner dans leur pays et [qui] ont besoin d'un refuge ailleurs »* (UNHCR 2016). Or, comme vu dans le chapitre 1, il existe un *« ordre de tirer à vue »* sur tout·e citoyen·ne tentant de quitter le pays sans autorisation (GOUERY et JEANGENE VILMER 2015 : 211). Que cet ordre soit appliqué ou non, il s'agit pour moi d'une raison suffisante pour qualifier les Erythréen·ne·s venu·e·s demander l'asile en Suisse de « réfugié·e ». Et ce, indépendamment du permis qui leur est octroyé (N pour les requérant·e·s d'asile ; B et plus tard C pour les réfugié·e·s reconnu·e·s ; ou encore F pour les personnes admises provisoirement⁹). C'est pourquoi, tout au long de ce travail, je choisis d'utiliser de manière non distincte les termes « réfugié·e » et « migrant·e·s » pour les Erythréen·ne·s qui sont venu·e·s demander l'asile en Suisse. Le premier pour mettre en avant la situation généralement forcée de leur migration et le second pour ne pas les stigmatiser et les catégoriser. Enfin, pour parler des personnes avec qui j'ai effectué des entretiens, j'utiliserai le terme « participant·e ».

⁹ Pour plus d'informations : www.asile.ch. (Page consultée le 28.01.2018).

2.3.2 Itinéraire d'exil

J'ai choisi de m'intéresser aux voyages qu'entreprennent les migrant·e·s depuis l'Erythrée jusqu'en Suisse. Cependant, je ne pense pas que le mot « voyage » soit adéquat, puisqu'il est selon moi lié à la notion de vacances et/ou de plaisir – du moins en Occident. Or, les réfugié·e·s, par définition sont forcé·e·s de quitter leur pays. Il s'agit donc plutôt d'un exil. L'exil est une notion que nous comprenons tou·te·s, mais qui n'en est pas pour le moins fort intéressante à examiner de plus près. Pour cela, je me suis penchée du côté des travaux de la psychanalyse, puisque l'exil se trouverait au centre de ses pratiques (TOURN 2003 ; SEGERS 2009). Pour commencer, comment le définir ? D'après la professeure et psychanalyste Lya Tourn, l'exil désigne « *la condition de ceux qui, pour se soustraire à des risques ou à des persécutions d'origine politique, idéologique ou religieuse, ont dû quitter leur pays sans avoir la possibilité d'y revenir.* » (2003 : 5). Cette définition se rapproche de celle de réfugié·e. Pour Marie-Jeanne Segers, également psychanalyste, il y a dans l'exil l'idée de refus :

« [L]exil n'est plus exclusivement politique ou économique, il est toujours un départ qui signe un refus, l'exil est toujours une migration de rupture ; refus de la pauvreté, refus de la violence, d'un régime politique, fuite d'une situation familiale. » (2009 : 20)

Cette deuxième définition me semble intéressante, car elle permet de nuancer les raisons qui forcent les personnes à se mettre en situation d'exil. Par exemple, nous l'avons vu, c'est généralement le service national qui a poussé·e·s les réfugié·e·s à quitter l'Erythrée ; or, cela pourrait correspondre à une cause politique. Mais si nous nous intéressons de plus près aux individus, nous remarquerons vite que cette cause générale d'exil a souvent été motivée par d'autres facteurs, comme le manque d'argent ou de nourriture, la violence, la peur, l'envie d'aider sa famille, etc. Pour Tourn, il y a cependant une source commune à l'exil, qui est celle de la violence (2003 : 5-6). Or, si la violence n'a pas toujours été vécue – car elle est parfois évitée à travers l'exil justement – il est probable que les migrant·e·s la rencontrent à un moment ou à un autre de leur itinéraire.

Mais d'un point de vue géographique, à quoi donc correspond cet exil ? Où et quand commence-t-il ? A quel moment s'arrête-t-il ? Pourvu que l'exil puisse connaître une fin. D'après Segers, il touche à l'espace et au temps (2009 : 20). Il doit donc, d'une certaine manière, pouvoir être pensé spatialement et temporellement. Mais cette courbe dans l'espace, cet itinéraire produit et vécu par l'exilé·e érythréen·ne qui m'intéresse ici, commence-t-il au moment de quitter le pays et s'arrête-t-il au moment de la demande d'asile en Suisse ? Ou dure-t-il plus longtemps ? Selon moi, une réponse est à trouver chez Tourn :

« [L'exil] est avant tout constitué par deux moments séparés par un passage – moment, parfois foudroyant, du départ, voyage, errance ou transit plus ou moins longs, temps incertain de l'arrivée – et par deux lieux séparés par un espace – patrie, no man's land de l'attente apatride puis, refuge. Mais il y a aussi la période qui a précédé immédiatement l'exil, emplie de doutes, de peurs, de douleurs et de violences, chargée des risques et des persécutions qui décident le départ ou précipitent la fuite. Elle marquera inévitablement, et de façon définitive, les temps à venir pour l'exilé. Si l'avant violent de l'exil se résout dans l'acte d'exil lui-même, l'arrivée dans l'espace servant de refuge (donne "asile") inaugure pour l'exil un autre temps, la "vie en exil", encore indéfini. » (2003 : 15-16)

Cette citation, certes un peu longue, résume pourtant bien les différentes étapes à prendre en compte lorsqu'on s'intéresse à l'exil. L'itinéraire d'exil peut ainsi être défini comme la route qu'ont pris les migrant·e·s érythréen·ne·s depuis la fuite illégale de leur pays jusqu'au dépôt de

leur demande d'asile en Suisse. Spatialement, il s'agit d'une ligne qui traverse plusieurs pays, faisant parfois des retours en arrière, parfois des détours, allant jusqu'à s'arrêter complètement par moments. Mais du point de vue de la géographie humaine – à laquelle le tour d'horizon de la psychanalyse ci-dessus peut apporter des clés de lecture –, il faut également s'intéresser à la façon dont ces itinéraires sont pensés et vécus par les migrant·e·s. Cela commence donc, comme le dit Tourn, déjà avant le moment de quitter l'Erythrée. Et cela continue encore après avoir effectué sa demande d'asile, notamment durant toute la période d'attente qui y est rattachée. Tourn parle de « *vie en exil* ». Il y a derrière cette notion l'idée de se reconstruire dans l'exil, et d'essayer de répondre au départ du pays d'origine. Cette « *vie en exil* », une fois le statut de réfugié·e obtenu, va permettre une nouvelle liberté, une meilleure sécurité – qu'elle soit économique, familiale ou personnelle. C'est du moins ce qu'espèrent les réfugié·e·s. Mais ont-ils et elles vraiment déjà réfléchi à tout cela au moment de quitter leur pays ? Nous verrons dans mes résultats que ce n'est pas toujours une décision longuement préméditée.

D'après Segers, l'exil donne aux réfugié·e·s « *la sensation d'un entre-deux dans lequel aucune partie de l'alternative ne semble juste* » (2009 : 20). Tourn met en opposition la « *terre promise* » et le « *paradis perdu* ». C'est pourquoi il faut le penser « *d'un double point de vue : ici / là-bas, avant / après, parti / resté.* » (TOURN 2003 : 16). Ce double point de vue laisse à penser que les réfugié·e·s auront une vision de leur exil, et des raisons qui les ont poussé·e·s à partir, différentes selon les étapes de leur itinéraire. C'est un constat sur lequel je souhaite revenir dans le chapitre 4.3.1.

Ainsi, l'itinéraire d'exil est à comprendre dans ma recherche comme le tracé géographique du « voyage » qu'entreprennent les migrant·e·s depuis le moment où ils et elles décident de quitter l'Erythrée jusqu'au moment d'obtenir l'asile en Suisse. Lorsque je m'intéresserai à la façon dont cet itinéraire est vécu, j'emploierai notamment la notion d'expérience d'exil. D'après moi, un itinéraire est un chemin qui est produit par les migrant·e·s – choisi par eux et par elles, mais également influencé par toute une série de facteurs que j'essaierai de définir grâce à mon analyse. Parler d'itinéraire, plutôt que de trajectoire ou de route, me permet de me rapprocher de l'échelle individuelle que je souhaite explorer ici et cela m'amène également à voir les réfugié·e·s comme des acteurs et des actrice·s de leurs mouvements et non plus seulement comme des victimes de forces plus grandes.

2.3.3 Le concept de réseau

La littérature concernant le concept de réseau est très dense, et ses significations sont multiples (MUSSO 1999 : 69). Je vais donc tenter ici d'en dégager un sens qui me sera utile pour représenter le réseau d'un·e migrant·e érythréen·ne. D'après Emmanuel Lazega, un réseau est constitué de relations sociales (2014 : 6). Or, celles-ci représentent « *un canal pour le transfert ou l'échange de ressources et [...] un engagement (moral, symbolique, intentionnel) vis-à-vis d'un ou de plusieurs partenaire(s) d'échange* » (*ibid* : 4). D'après Jack Katuszewski et Ruwen Ogien, « *le réseau doit mettre en contact ce que le territoire sépare* » (1983 : 31). Cela se comprend bien dans le contexte des migrations où selon Emilie Duvivier, les réseaux sont des intermédiaires essentiels (2010 : 138). En effet, « *grâce à leur mobilité, les populations connectent "par le bas" des espaces multiples, produisant des rapports sociaux qui dépassent le cadre strict des Etats-Nations.* » (*ibid* : 139).

Cela est notamment rendu possible grâce au développement et à la généralisation des technologies de l'information et de la communication qui, toujours selon Duvivier, « *fournissent également un appui concret dans l'organisation de la migration.* » (*ibid* : 141). J'ai expliqué dans

les chapitres 2.1.7 et 2.1.8 que le gouvernement érythréen exerçait un certain pouvoir sur la population, et ce, par-delà des frontières et au sein de la diaspora. La peur de la surveillance (BOZZINI 2015) dont il a été question plus haut est une réalité que j'ai pu constater dès mon premier entretien, lorsque le participant n'a pas souhaité être enregistré (cf. chapitre 4.2.1). Cette peur peut donc agir sur la façon dont le réseau est mobilisé. Malgré cela, j'ai pu remarquer l'importance de ce dernier tout au long des itinéraires d'exil, qu'il s'agisse de membres de la famille ou d'autres migrant·e·s rencontré·e·s en chemin. En effet :

« Contrairement à l'idée répandue de rupture du lien social qui le caractériserait, le voyageur sans visa n'est pas coupé du monde. [...] La prégnance de l'altérité est si forte qu'aucune initiative de migration clandestine ne se ferait sans les proches, les pairs, les bénévoles, les intervenants sociaux ou les passeurs. » (MBIATONG 2012 : 31)

Leur réseau leur permettra donc d'obtenir des informations, mais également un partage d'expérience avec d'autres migrant·e·s que Mbiatong appelle les « *compagnons de galère* ». Il définit ceux-ci comme étant les personnes avec lesquelles le ou la migrant·e « *noue des liens et partage le temps du voyage, des expériences individuelles communes.* » (*ibid*). Chez les Erythréen·ne·s, il sera intéressant de voir comment le réseau est mobilisé malgré la peur de la surveillance, ou comment justement, il permet de surmonter cela. Nous avons vu également que la connectivité était limitée en Erythrée. La mobilisation du réseau va-t-elle permettre de surmonter ces limites, ou au contraire s'en verra-t-elle bloquée ?

Pour espérer étudier ce réseau, il faut pouvoir connaître ses limites. Or, d'après Alain Degenne et Michel Forsé, « *un réseau social n'a pas de frontière naturelle* » (1994 : 19). Cela implique qu'il m'incombe de définir les limites du réseau que je souhaite étudier. Dans le cas de cette recherche, je choisis donc de considérer le réseau non pas comme l'ensemble de relations qui ont été mobilisées tout au long de l'itinéraire des migrant·e·s – à savoir ce que Duvivier appelle le « *réseau migratoire* » (2010 : 141) ; mais plutôt comme les relations qui jouent un rôle dans leur expérience d'exil. En effet, d'après Mbiatong, le réseau « *visé à établir ou à reproduire des savoirs qui sont directement utilisables pour le bon déroulement du parcours migratoire* » (2012 : 33). Il me semble dès lors intéressant de tenter de définir quels types de relations ont influencé la façon dont les itinéraires des migrant·e·s sont produits.

2.3.4 Le concept de frontière

Les frontières distinguent l'intérieur de l'extérieur (FOUCHER 1991, cité dans CEYHAN 2010 : 135). Pour Otwin Marenin, elles sont des symboles d'identité (2010 : 20). Or, dans le contexte d'un monde globalisé, appelé « *monde-frontière* » par Paolo Cuttitta (2007 : 52), la mobilité s'accélère, se généralise et provoque la perméabilité des frontières, apportant potentiellement de nouvelles menaces aux Etats-Nations. Autrement dit, les frontières doivent être comprises comme « *the systematic processes and practices for controlling the mobility of people and goods to protect states against the influx of unwanted people and goods* » (MARENIN 2010 : 43).

Ainsi, la frontière peut devenir un instrument de contrôle pour les Etats-Nations (*ibid* : 43). Pour Dennis Broeders, c'est un instrument devenu de plus en plus précis : à travers le développement des technologies numériques et des sciences de l'information et de la communication, c'est un « *digital border* » qui s'est créé autour de l'Europe (2011 : 41). Mais qu'en est-il de celles et ceux qui souhaitent la franchir ? D'après Ayse Ceyhan, la frontière est « *le lieu de la rencontre avec la police des frontières investie du pouvoir d'inclusion et d'exclusion* » (2010 : 136). Pourtant, cet instrument de contrôle est défectueux. En effet, cette perméabilité de la frontière

s'atteste, aux portes de l'Europe, avec l'arrivée notamment de 181 500 migrant·e·s en 2016 sur les côtes italiennes, dont 20 700 ressortissant·e·s érythréen·ne·s (SEM 2017a). Cela laisse penser que les frontières vécues et ressenties par les réfugié·e·s érythréen·ne·s ne sont pas les mêmes que celles créées et voulues par les Etats. En effet : « *durcir la législation en renforçant les contrôles [...] ne fera que provoquer l'apparition de nouvelles stratégies migratoires, et dans certains cas tuer encore plus.* » (MAUGERI 2007).

Les frontières des Etats européens, instruments de contrôle qui bloquent l'arrivée de réfugié·e·s, auront donc des conséquences qui se manifesteront jusque dans le continent africain. Un exemple significatif est la suppression de la possibilité d'effectuer une demande d'asile dans les ambassades suisses. Jusqu'en 2012, on l'a vu, les réfugié·e·s érythréen·ne·s pouvaient ainsi choisir une voie plus sûre et partiellement légale pour atteindre la Suisse et traverser les frontières, sans avoir besoin de passer par le désert et la mer Méditerranée (GEISER 2017). Or, aujourd'hui, de nouvelles frontières, plus différenciées, vont se dresser sur leur chemin, et les différentes stratégies pour les contourner en attesteront :

« *[R]ather than crossing from one side of a border to the other, crossing a border that is build up "on the way" corresponds to a movement that includes differentiated rhythms and temporalities, stage, bifurcations, choices, and constraints, relative to political individual, and collective situations.* » (MEKDJIAN 2015 : 207)

Ces nouvelles frontières ne seront donc pas que territoriales ou digitales, mais aussi temporelles, à travers les longues attentes dans les villes de transit telles que Khartoum et Tripoli par exemple, ou encore économiques, à cause du fort prix à payer aux différents passeurs¹⁰ et gouvernements corrompus. D'après Sarah Mekdjian :

« *From the point of view of illegal migrants, borders correspond to all the space and time covered during their journey. Physical difficulties, the threat of arrest, and constraints imposed on the right to residence, asylum, and work, are all barriers that they come across all along the way, connected to strategies for crossing, avoiding, confronting, and opposing these.* » (*ibid* : 207)

Ainsi, définir la frontière comme étant vécue et ressentie par les migrant·e·s, permet de s'éloigner de la simple vision d'outil de contrôle de l'Etat-Nation, et de la redéfinir comme étant diffuse et mobile, produite et reproduite dans les itinéraires d'exil et par les facteurs qui les influencent.

¹⁰ N'ayant jamais entendu parler de « passeuses », je me permets de laisser ce mot au masculin.

3. METHODOLOGIE

Ce chapitre est destiné à la réflexion méthodologique. Dans un premier temps, je présenterai les démarches effectuées en amont de la recherche (chapitre 3.1). Par la suite, une attention particulière sera accordée à la difficulté de mener une recherche en migrations forcées : je me questionnerai sur les méthodes qualitatives (chapitre 3.2.1), l'éthique (chapitre 3.2.2), ma relation avec les participant·e·s (chapitre 3.2.3), ainsi que mon positionnement (chapitre 3.2.4). Je présenterai l'approche biographique (chapitre 3.3) qui a été adoptée pour ma recherche, ainsi que l'approche participative (chapitre 3.4) que j'ai également testée. Le chapitre 3.5 présentera brièvement la façon dont j'ai élaboré mon échantillon (sur lequel je reviendrai en détail dans le chapitre 4.2). Par la suite, je m'intéresserai à la question de l'anonymat (chapitre 3.6) qui, si elle est importante dans toute recherche qui concerne des hommes et des femmes, l'est encore plus lorsque l'on s'intéresse à des populations minoritaires. Enfin, le chapitre 3.7 sera consacré aux limites et défis méthodologiques liés à ma thématique.

3.1 PREMIERES PISTES DE REFLEXION

Lorsque j'ai su que je voulais consacrer ma recherche à ce que j'appelais alors l'expérience migratoire des réfugié·e·s érythréen·ne·s, je suis d'abord passée par une longue période de doute – ou par le syndrome de la page blanche comme on le nomme parfois. En effet, bien qu'ayant trouvé un sujet qui présentait de l'intérêt et des enjeux actuels, je n'avais aucune idée par où commencer et j'avais cette impression que pour trouver une question de recherche, il fallait d'abord savoir si elle était faisable, mais que pour savoir si elle était faisable, il fallait d'abord la trouver. Un des éléments qui m'a beaucoup aidé dès le départ, mais également tout au long de ma recherche, a été d'en parler autour de moi. En effet, j'ai pu constater qu'en discutant avec des ami·e·s, des collègues de travail, des professeur·e·s bien sûr, mais également ma famille, des remarques et des réflexions pouvaient faire apparaître des problèmes ou des questions auxquels je n'avais pas pensé. C'est donc un processus de maturation de ma réflexion qui était en marche, alors même que j'avais l'impression de ne pas avancer. Assez vite, Etienne Piguet me conseilla d'entrer en contact avec deux personnes spécialistes de la question. J'ai pu ainsi bénéficier d'un rendez-vous. Elles m'ont alors fait part de leurs conseils quant à une thématique de mémoire sur l'Erythrée, ainsi qu'aux difficultés auxquelles je risquais de faire face dans la diaspora. J'ai également pu échanger avec une ancienne étudiante de l'Université de Neuchâtel, qui avait elle-même déjà réalisé son mémoire sur les réfugié·e·s érythréen·ne·s (FEHLMANN 2015). Obtenir ainsi le soutien d'une personne dont le parcours universitaire était similaire au mien a été pour moi très précieux.

Afin d'élaborer ma première problématique, j'ai réalisé un entretien exploratoire, celui-ci étant utile pour préciser une question de recherche (GUMUCHIAN et MAROIS 2001 : 241). Sachant déjà vouloir effectuer des entretiens biographiques (cf. chapitre 3.3), c'est sur ce modèle que s'est déroulée l'entrevue. Cette première récolte de données, réalisée sans enregistrement, pour des raisons qui seront évoquées dans le chapitre 4.2.1, m'a servi de point de départ pour véritablement me lancer dans ma recherche. En effet, un premier participant avait accepté de m'accorder son temps, je me devais désormais de m'investir complètement. Je pense avoir surmonté mon blocage à ce moment-là. Ont suivi l'élaboration de ma problématique ainsi que sa modification et sa restructuration progressive.

3.2 LA RECHERCHE EN MIGRATIONS FORCEES

Dans toute recherche, il est important de s'arrêter pour réfléchir un instant à ses forces, à ses faiblesses, ainsi qu'à son positionnement propre (MYERS 2010 : 381). Cela est encore plus vrai dans le domaine des migrations forcées, où les questionnements éthiques – de toute façon présents – sont d'autant plus importants (SANCHEZ-AYALA 2012 : 117). Je souhaite donc tenter de faire preuve de réflexivité dans ce chapitre, afin de présenter les avantages et les désavantages des méthodes qualitatives en migrations forcées, l'éthique, ainsi que ma relation avec mes participant·e·s et mon positionnement. Une fois ces bases écrites, je développerai plus en détail les méthodes utilisées dans ma recherche.

3.2.1 Les méthodes qualitatives en migrations forcées

Les méthodes qualitatives ne permettent pas d'atteindre une vérité objective. Elles ne permettent pas non plus à la chercheuse que je suis de se distancier totalement de sa recherche (MACKIAN 2010 : 359). En effet, comme le dit Audrey Kobayashi :

« While we may feel an ethical and a scholarly commitment to discover "truth", that truth is highly variable, looks different depending upon individual perspectives and is always subject to ideological manipulation. » (2001 : 66)

Ainsi, la vérité que je peux rechercher est celle de mes participant·e·s, à savoir la façon dont ils et elles la perçoivent. Une vérité qui dans cette recherche correspond à leur expérience d'exil. S'intéresser à la façon dont ces itinéraires sont perçus est possible grâce aux méthodes qualitatives, comme nous le verrons dans le chapitre 3.3 avec l'approche biographique. Cependant, le problème de la validité soulevé par Karen Jacobsen et Lauren Landau se pose. En effet, la question *« why should a refugee tell a researcher anything that is not in the refugee's interests ? »* (JACOBSEN and LANDAU 2003 : 9) peut apporter des critiques aux méthodes qualitatives en migrations forcées. D'après Marion Fresia :

« [C]omprendre et interpréter ce que l'autre est supposé éprouver a toujours créé un certain malaise chez les chercheurs en sciences sociales [...] Et lorsque l'enquête se tisse sur fond d'enjeux politiques et économiques importants, ce malaise devient d'autant plus important que les récits des êtres souffrants, devenus la pierre angulaire de tout un dispositif d'aide et de reconnaissance juridique, ont tendance à se déplacer sur les registres du témoignage et de la justification. » (2006 : 32)

Mais la chercheuse ajoute qu'il faut s'éloigner de ces visions qui oscillent entre méfiance et compassion, car elles ne participent qu'à catégoriser encore plus les migrant·e·s (*ibid* : 53). C'est ce que je cherche à faire en m'intéressant aux itinéraires d'exil depuis le point de vu de mes participant·e·s également. Ainsi, je ne souhaite pas valider ou contredire ce qu'ils et elles présentent comme leurs causes de départ, ni chercher une vérité objective dans leur discours, mais plutôt j'aimerais comprendre comment leur expérience personnelle de l'exil peut être appréhendée par la géographie humaine. Autrement dit, je souhaite adopter une approche que David Silverman qualifie de narrative :

« This narrative approach claims that, by abandoning the attempt to treat respondents' accounts as potentially "true" pictures of "reality", we open up for analysing the culturally rich methods through which interviewers and interviewees, in concert, generate plausible accounts of the world. » (2003 : 343)

Ainsi, l'usage des méthodes qualitatives doit me permettre de me rapprocher au plus près de la perception des migrant·e·s, à savoir de la façon dont leur itinéraire d'exil est vécu.

3.2.2 L'éthique

Je souhaite désormais expliquer pourquoi les questionnements éthiques sont indispensables dans ma recherche. Pour Robyn Dowling, être éthique est important, car cela permet de protéger ce que l'on recherche et de produire un travail de qualité (2016 : 39). Marita Eastmond explique que c'est d'autant plus indispensable « *when dealing with individuals who are not in a position to control the fate of their stories* » et que cela demande « *considerably more of the researcher in terms of sensitivity to questions of power, confidentiality and accountability than in many other fields.* » (2007 : 261).

La question du pouvoir sera traitée dans le chapitre 3.2.3 et celle de la confidentialité dans le chapitre 3.6. Qu'en est-il de la sensibilité ? D'après Kobayashi, il ne s'agit pas juste de suivre une série de règles, mais de se soucier profondément de ses participant·e·s, même de celles et ceux qui refusent d'en faire partie (2001 : 60). « Se soucier d'eux et d'elles », passe également par la façon dont les informations recueillies vont être traitées. En effet, celles-ci peuvent être utilisées contre les participant·e·s et leur porter préjudice (JACOBSEN and LANDAU 2003 : 10). On peut ajouter à cela le problème de pousser des personnes à relater, une fois de plus, des souvenirs douloureux (CLARK-KAZAK 2017 : 3 ; FRESIA 2006 : 31). Dans la mesure du possible, il faut privilégier le bien-être des participant·e·s (CLARK-KAZAK 2017 : 4). Cela pose une question délicate : jusqu'où puis-je aller dans mes questions ? Puis-je demander des détails sur la façon dont mes participant·e·s ont été traité·e·s lors de leur voyage ? Dois-je attendre que cela surgisse spontanément dans le discours ? Une des façons de résoudre ce problème a été pour moi de répéter à mes participant·e·s qu'ils et elles pouvaient refuser de répondre à mes questions. Cela n'est bien sûr pas suffisant. Il faut en plus faire preuve d'empathie, afin de sentir si le ou la migrant·e est prêt·e à parler. Il s'agit bien sûr d'un exercice difficile que j'ai tenté d'apprendre au fur et à mesure de ma recherche. Dans certains cas, j'ai dû reconnaître que je n'étais pas qualifiée pour traiter certains de ces problèmes (JACKSON and RUSSELL 2010 : 179) et le plus important était alors que je fasse preuve de transparence (HALFACREE and BOYLE 1993 : 345).

D'après Jacobsen et Landau, les recherches dans ce domaine ne sont pas assez explicites (2003). Faire preuve de transparence, expliciter mes méthodes, la façon dont j'ai recueilli et analysé mes données, ainsi que la nature des relations que j'ai pu établir avec mes participant·e·s représente la meilleure façon de prendre en compte les problèmes éthiques, mais également les biais possibles de la recherche. C'est pourquoi j'ai décidé de consacrer un chapitre sur mes rencontres avec chacun et chacune de mes participant·e·s, ainsi que sur la façon dont se sont déroulés les entretiens et comment je me suis sentie à la fin de ceux-ci (cf. chapitre 4.2.1). Je pense que cela participe à mon envie de réfléchir en permanence à mes propres limites et que c'est ce qui peut véritablement donner de la force à ma recherche. En effet, comme le dit Dowling, « *[e]thical research is carried out by thoughtful, informed and reflexive geographers who act honourably because it is the "right" thing to do, not just because someone is making them do it.* » (2016 : 30).

3.2.3 La relation chercheuse – participant·e

Etudier les itinéraires d'exil des réfugié·e·s implique le besoin d'établir une relation de confiance avec les participant·e·s (DUVIVIER 2010 : 137). Or, d'après Bolouvi, il ne s'agit pas juste de donner la parole, mais bien de mettre en place un véritable échange :

« *Les migrants sont sans cesse amenés à témoigner dans différentes circonstances [...] Et tous ces témoignages participent aussi de leur invisibilité, soit parce qu'ils*

exhibent soit parce qu'ils instrumentalisent, soit parce que la prise de parole est conditionnée par un espoir de statut, par l'anticipation des attentes de son interlocuteur. Pour devenir "parlant" il faut avoir quelqu'un à qui parler. Quelqu'un qui vous reconnaisse. Et qui vous envisage dans un destin commun. » (2012 : 87)

En effet, le cas échéant, je ne ferais que les marginaliser encore plus (MYERS 2010 : 378). La question de l'autorité et du pouvoir se pose donc (JACKSON and RUSSELL 2010 : 177). Or, cela ne s'arrête pas au moment de l'entretien, mais continue tout au long de la recherche, durant laquelle je dois rendre compte de la possible inégalité chercheuse-participant·e, et du pouvoir de chacun·e (MYERS 2010 : 374). Pour Myers, il faut savoir écouter l'autre : « *I have learned to mostly shut up, to hear, to rework what I might represent into what my friends¹¹ want represented.* » (*ibid* : 380). D'après Luis Sánchez-Ayala, il est important de trouver un juste équilibre en étant à la fois proche et éloigné dans cette relation avec les participant·e·s. En effet :

« [M]igrants [...] could perceive themselves as being in a disadvantageous and vulnerable position, and thus would be reluctant to share their lived experiences. Therefore, getting too close could be interpreted as an intrusion, but, on the other hand, being too far could limit the quality of the research results. » (2012 : 123)

C'est donc en tenant compte de tous ces éléments, que j'ai mis en place mes relations avec mes participant·e·s (cf. chapitre 4.2). Et cela commence bien sûr par la prise de contact. Mais la relation se poursuit durant l'entretien, l'explicitation auprès des participant·e·s du processus d'anonymisation, et également tout au long de l'analyse. Malgré tous mes efforts, il n'est pas certain que je puisse échapper à ces biais qui participent à façonner ma recherche. De ce fait, Fiona Smith conseille la chose suivante :

« We must address [the power relations] carefully and take account of them in the choices we make in our research practices as well as in the interpretations we develop in an on-going series of negotiations in the field and beyond. » (2016 : 98)

La chercheuse ajoute qu'il faut pour cela se pencher sur son positionnement. C'est ce que nous verrons dans le chapitre qui suit.

3.2.4 Position de la chercheuse

D'après Sánchez-Ayala, considérer son positionnement est la première étape de toute recherche (2012 : 117). L'auteur décrit le positionnement et ses implications, en reprenant les termes de Johnston et al. (2000 : 604, cité dans SANCHEZ-AYALA 2012 : 118) :

*« Positionality is the notion that our location in the social structure and the institutions we belong to affect the ways in which we understand the world (Johnston et al., 2000, p. 604). Such a position acts on and reacts to our knowledge about things, both material and abstract. Therefore, there is no independent or objective position from which one can freely and fully observe the complexity of our world. [...] It is important to understand that research is shaped by the actions and values of the researcher » (*ibid*)*

Il me faut donc en tenir compte pour comprendre comment cela va influencer ma recherche, mais également avoir conscience que cela *doit* influencer ma recherche (JACKSON and RUSSELL 2010 : 182). Dans l'analyse, cela est également important, afin d'éviter le « *cherry picking* », à savoir la sélection d'éléments qui vont dans le sens de mes premières idées ou intuitions (*ibid* : 205), ou ce que Jacobsen et Landau appellent « *advocacy research* » (2003 : 3). La première

¹¹ « *friends* » représente ici les personnes étudiées.

étape pour éviter cela est une fois de plus d'être explicite et transparente (MYERS 2010 : 373 ; EASMOND 2007 : 261). Ou comme le dit Edward Said : « *Who speaks ? For what and to whom ?* » (1989 : 212, cité dans MYERS 2010 : 377).

J'ai d'abord voulu nommer ce chapitre « Chercheuse (trop) engagée ? » justement pour rendre compte de mon positionnement. En effet, je me considère comme étant une personne engagée dans le débat sur l'asile et les migrations forcées. Bien qu'à ma propre mesure, je cherche tous les jours à participer à la prise de conscience de la population, notamment à travers des discussions avec mon entourage, afin de mettre en avant les réalités vécues par les déplacé·e·s involontaires. Ainsi, lorsque j'entends par exemple quelqu'un dire que les réfugié·e·s ne veulent pas travailler, j'expose les difficultés auxquelles sont confrontées les personnes bénéficiant d'un permis F, ou encore les traumatismes subis par certain·e·s. Je suis toujours prête à me confronter à la notion de « faux réfugié ». Or, cette forme de bienveillance dont je fais preuve envers les réfugié·e·s, ainsi que la vision parfois négative que j'ai des politiques migratoires constituent mon positionnement et donc inévitablement la façon dont j'effectue cette recherche.

A titre d'exemple, lors d'un entretien avec un participant, celui-ci m'a dit dès le départ qu'il était parti pour gagner plus d'argent. Il entrerait ainsi dans la définition de « migrant économique ». J'ai alors eu comme réflexe – comme pour tenter de lui donner plus de légitimité en tant que réfugié – de lui poser plus de questions sur les causes de son départ, parfois au risque d'induire les réponses. J'ai compris plus tard mon erreur : en effet, je ne pouvais me contenter de cette seule raison, au vu de mon positionnement. Et force est de constater que cela pouvait non seulement biaiser mon analyse, mais qu'en plus je participais tout autant à une catégorisation des migrant·e·s, non pas en les criminalisant ou en les victimisant, mais en refusant, sans m'en rendre compte, qu'ils et elles puissent peut-être se révéler les uniques acteurs et actrices de leur décision de migrer.

Il est clair que je ne m'éloignerai pas de mon envie de mettre en lumière un problème social et politique, et que je souhaite par cette recherche également pouvoir rendre compte de réalités parfois mal expliquées par les médias ou les politiques. Mais je souhaite également analyser mon positionnement et voir comment celui-ci s'insère dans ma recherche et les buts que je me suis fixés. Je reviendrai sur la question du positionnement dans le chapitre destiné à la subjectivité de la recherche (chapitre 3.7.1), ainsi que dans la présentation de mes résultats (chapitre 4).

3.3 L'APPROCHE BIOGRAPHIQUE

Dans ma recherche, je m'intéresse donc aux itinéraires d'exil des réfugié·e·s érythréen·ne·s. Un des moyens pour récolter des données à cet effet est l'approche biographique, à travers ce qu'Hervé Gumuchian et Claude Marois appellent des « *récits de vie* » (2001 : 339) ; Eastmond des « *narratives* » (2007) ; et Peter Jackson et Polly Russell des « *life (hi)stories* » (2010 : 172). Ceux-ci permettent en effet de « *reconstruire des trajectoires socio-spatiales* » qui montreraient les rapports de l'individu à l'espace (GUMUCHIAN et MAROIS 2001 : 339). Le développement de cette méthode répond au besoin d'un retour à l'individu comme inscrit dans une société. En effet, « *[s]i le récit de vie demeure toujours une histoire singulière, il est dans le même moment toujours le reflet d'un certain contexte social, économique et culturel.* » (*ibid* : 340). D'après Keith Halfacree et Paul Boyle, cette méthode est une façon d'arrêter de définir la migration comme répondant à un stimulus, et de se concentrer sur l'individu et son « *decision-making process* » (1993 : 334). Dans le contexte des migrations forcées, l'approche biographique se

justifie également, car elle permet de prendre connaissance d'événements qui se déroulent généralement dans un territoire difficilement accessible (EASTMOND 2007 : 249). Cela est rendu possible par « *a recounting of past experience from the perspective of the present, where the significance attached to historical events reflects present-day concerns.* » (JACKSON and RUSSELL 2010 : 185). L'approche biographique est donc inévitablement ancrée dans une vision donnée dans le présent : ce que je raconte aujourd'hui, ne sera pas la même chose que ce que je raconterai dans six mois ou dans dix ans. Ou, autrement dit, « *present-day concerns shape what is remembered and forgotten from the past* » (*ibid* : 187). Mais c'est justement ce que signifie l'exil comme on l'a vu dans le chapitre 2.3.2 : il est vécu, mais encore en train de se vivre

3.3.1 Le récit de vie

Ainsi, l'approche biographique permet de se recentrer sur l'individu comme acteur dans un contexte socio-économique et agissant sur un territoire spatio-temporel. En d'autres termes, elle permet de « *give space to participants' personal understandings of situations and, in turn, show how those personal feelings are constituted through various, contingent relations.* » (ANDERSON 2016 : 187).

La méthode pour récolter les données sera donc le récit de vie, défini par Jackson et Russell comme le moyen d'enregistrer la biographie d'un individu à travers ses propres mots : « *[I]f histories provide a means of accessing people's narrative accounts of their lives and of the changes that have occurred within living memory* » (2010 : 172). D'après Alessandro Portelli, cette mémoire doit être comprise comme créatrice de sens (1991 : 52, cité dans JACKSON and RUSSELL 2010 : 174). Or, on l'a vu, c'est ce que j'entends questionner dans ma recherche : comment les itinéraires d'exil sont-ils vécus par les migrant·e·s ? Il s'agit bien là d'un processus de création de sens. Ainsi, le récit de vie se présente comme : « *a means of examining how individual narratives are socially and culturally constituted as part of an on-going explanatory and relational process* » (JACKSON and RUSSELL 2010 : 175). Je pourrai à travers lui décrire les événements qui se sont déroulés du départ d'Erythrée à l'arrivée en Suisse, mais également la façon dont ils sont perçus par les migrant·e·s. En effet, le récit de vie permet d'aller plus loin qu'une seule description des itinéraires d'exil :

« *[They] can reveal the power of biographical research in understanding individual lives and subjective experience but in ways connecting to wider social and cultural process. [They] may powerfully illuminate how individuals manage change and multiple identities in their lives.* » (MERRILL and WEST 2009 : 95)

De plus, la réalisation de ce type d'entretien permet d'écouter et de poser des questions avec une certaine sensibilité, puisqu'il s'agit de donner de l'espace à l'expérience propre de chacun·e (ANDERSON 2016 : 187). C'est donc un bon moyen pour réfléchir aux relations chercheuse-participant·e·s dont il était question dans le chapitre 3.2.3. Ou comme le dit Kevin Dunn, « *[i]t reminds geographers that there are real people behind the data.* » (2016 : 186).

La première méthode que j'ai utilisée a donc été celle du récit de vie ou entretien biographique¹². Pour des raisons financières¹³ et d'organisation, j'ai décidé dès le départ de ne pas faire appel à des interprètes. En effet, si cela peut déjà être compliqué de trouver du temps pour un entretien lorsque les personnes travaillent la semaine par exemple ; avec un·e interprète, il faut

¹² J'utiliserai ces deux terminologies de façon non distinguée.

¹³ Faire appel à un·e interprète coûte 50.-/heure + déplacements. Pour plus d'informations : <http://www.ne.ch/autorites/DEAS/COSM/traduction-interprete/Pages/accueil.aspx>. (Page consultée le 28.01.2018).

en plus trouver une date qui convienne aux trois parties. De plus, la durée de l'entretien se voit multipliée par deux puisqu'il faut compter le temps de tout traduire. Par rapport à mon analyse, je souhaitais également éviter d'avoir des biais dans mes données qui pourraient résulter à la fois d'une traduction dont je n'avais pas la possibilité de savoir si elle était exacte, mais aussi du fait que le récit de mes participant·e·s pouvait ne pas être le même en présence d'une tierce personne. Enfin, toutes les intonations de voix, mais aussi les pauses et d'autres aspects du non-verbal (SANCHEZ-AYALA 2012 : 126) qui entrent dans mon analyse, peuvent s'avérer très difficile à détecter lorsque la personne parle une langue que l'on ne comprend pas. Tous mes entretiens ont de ce fait été réalisés en français et en anglais, sauf pour un cas. J'expliquerai dans le chapitre 4.2.1 la façon dont chacun s'est déroulé.

3.4 L'APPROCHE DE LA CARTOGRAPHIE PARTICIPATIVE

Initialement, mon idée était de tenter de cartographier les itinéraires d'exil des migrant·e·s érythréen·ne·s. Je voulais pour cela faire appel à une approche participative en cartographie. Je me suis donc questionnée sur cette méthode, ainsi que sur la cartographie de manière générale, afin de tenter de comprendre s'il était possible de cartographier l'expérience d'exil des réfugié·e·s érythréen·ne·s et si oui, comment. Je me suis finalement éloignée de ce but, car cela ne correspondait pas tout à fait à mes sous-questions : il existait en effet un décalage entre ma question de recherche qui traitait de la cartographie, et mes sous-questions qui étaient à peu près les mêmes qu'aujourd'hui. J'ai donc adapté ma question de recherche à mon envie plus générale de comprendre les itinéraires d'exil et la façon dont ils sont vécus, en laissant de côté la cartographie participative de ces derniers, qui n'avait jusque-là pas vraiment abouti (j'y reviendrai dans le chapitre 4.2.1). Cependant, cette étape a fait partie de ma recherche et de mon raisonnement général, c'est pourquoi j'ai souhaité lui accorder un chapitre ici, afin de mettre en avant les avantages d'une méthode participative, ainsi que les difficultés que j'ai rencontrées à la réaliser.

3.4.1 Buts et avantages

D'après Jeremy Crampton, la naissance de recherches plus créatives en cartographie montre que le domaine est en transition (2009 : 846). Il y a notamment eu les travaux précurseurs de Kevin Lynch (1960) et de Peter Gould et Rodney White (1974) sur les cartes mentales qui ont mis au premier plan les représentations mentales. En effet :

« [L]’intérêt du géographe n’est pas toujours de (re)présenter le monde tel qu’il est, ou tel qu’il croit qu’il est, mais plutôt d’essayer de montrer comment il est perçu, comment les différents espaces se structurent, selon les individus concernés. »
(LIAGRE 2010 : 460)

La cartographie participative me semblait donc un bon moyen de représenter les itinéraires d'exil tels qu'ils étaient vécus par les migrant·e·s. Anne-Laure Amilhat-Scary et al. la définissent comme suit :

« La cartographie participative regroupe un ensemble hétérogène de pratiques qui se développent largement en sciences humaines. [...] Le principe directeur [...] est de co-construire des savoirs avec les individus concernés par les phénomènes étudiés, en utilisant la carte comme un élément constitutif de ces savoirs et la cartographie, comme pratique et performance partagée. » (2014 : 12)

La méthode en étant à ses débuts et étant donné que je ne disposais pas d'autant de temps qu'en avaient eu Amilhat-Szary et al. dans leurs expérimentations, je n'avais pas de modèle préétabli. J'expliquerai dans le chapitre 4.2.1 comment je m'y suis prise.

3.4.2 Difficultés rencontrées

Les difficultés liées à l'exercice de cartographie participative étaient pour moi au départ le temps qu'il fallait pouvoir y consacrer. Mais plus que le temps, c'est finalement aux réticences de mes participant·e·s que j'ai dû faire face. En effet, comme nous le verrons dans le chapitre 4.2.1, la carte n'était tout simplement pas un outil qui leur parlait pour représenter leur itinéraire, ainsi que leur vécu et ils et elles n'avaient pas la même notion de l'espace cartographié que moi. Ce fut pour moi un véritable challenge que de réaliser qu'en face de moi, il n'y avait simplement rien qui se passait. J'étais comme face à un mur là où en théorie, je me disais que mes participant·e·s auraient forcément quelque chose à tracer sur une feuille, même vierge. Il ne s'agissait pas de leur échec, mais bien du mien.

Si cette méthode n'a pas fonctionné d'un point de vue pratique, elle s'est avérée très formatrice. En effet, cela m'a obligé à ne pas m'arrêter face à cette incompréhension, mais bien à réfléchir à ce « bug », à cet obstacle qui venait tout simplement de ma vision ethno-centrée des choses, de ma formation de géographe, mais également de l'univers dans lequel j'ai grandi, où les cartes ont toujours trouvé leur place. Dans toute recherche, lorsque quelque chose ne fonctionne pas comme prévu, c'est là l'occasion de tenter de comprendre les raisons de cet échec. La réticence de mes participant·e·s m'a permis de constater que réaliser des cartes – même les plus proches possibles de ce qui avait été vécu – n'avait pas de sens pour eux et elles. Il semblait dès lors plus intéressant, et aussi plus en accord avec mes sous-questions, de me recentrer sur les itinéraires d'exils en tant que phénomènes sociaux que je souhaitais comprendre et décrire. La carte, elle, pouvait s'avérer une des façons possibles de synthétiser mes résultats, mais non plus la méthode centrale d'analyse.

3.5 ELABORATION DE L'ÉCHANTILLON

Le but de ce chapitre est de présenter la façon dont j'ai élaboré mon échantillon, mais également comment j'en ai défini la taille. Enfin, j'expliquerai ma démarche pour la prise de contact.

3.5.1 Échantillonnage par boule de neige

Ma recherche se rapprochant plus de l'étude de cas¹⁴ et impliquant, de par sa réalisation sur le court terme un nombre limité de participant·e·s, il m'a paru naturel de ne pas procéder à un échantillonnage probabiliste, et ce, malgré les risques que l'échantillon se forme de manière subjective (GUMUCHIAN et MAROIS 2001 : 269 ; SANCHEZ-AYALA 2012 : 128). En effet, afin de pouvoir mener à bien les entretiens biographiques, il me fallait, on l'a vu, établir une relation de confiance avec des réfugié·e·s érythréen·ne·s. Or, pour que celle-ci se crée, je devais être introduite de manière personnelle à de potentiel·le·s participant·e·s, par l'intermédiaire des personnes étant déjà elles-mêmes « de confiance ». C'est ce qu'on appelle l'échantillonnage par boule de neige. Comme le disent Gumuchian et Marois, « *il s'agit de constituer un réseau*

¹⁴ Jamie Baxter définit l'étude de cas ainsi : « *case study research involves the study of [a] small number of instances of a phenomenon in order to explore in-depth nuances of the phenomenon and the contextual influences on and explanations of that phenomenon.* » (2016 : 130).

permettant de trouver les répondants au fur et à mesure de la progression de l'enquête » (2001 : 270).

Dans mon cas, l'effet boule de neige s'est avéré multiple. A savoir, ce n'est pas une ou deux personnes qui m'ont introduites à mon réseau de participant·e·s, mais bien six personnes différentes. Chacune a pu me présenter à un ou deux réfugié·e·s érythréen·ne·s. Il s'est d'abord agi d'ami·e·s, avec qui j'ai discuté souvent de manière spontanée, de ce que je souhaitais faire et, par hasard parfois, ces personnes connaissaient des membres de la diaspora. Par la suite, j'ai également fait appel à diverses institutions et associations, qui ont pu me transmettre des numéros de téléphone de migrant·e·s érythréen·ne·s qui étaient d'accord de participer à ma recherche. Fait surprenant, ce n'est jamais un·e participant·e·s qui m'en a présenté un·e autre (sauf pour un cas, comme nous le verrons dans le chapitre 4.2.1). En effet, les membres de la diaspora se sont avéré·e·s très discret·ète·s quant à transmettre plus loin mon appel. Je reviendrai sur ces questions dans le chapitre 4.2.1. Mais le fait d'avoir plusieurs « portes d'entrée », bien que résultant d'un concours de circonstances dans mon cas, peut s'avérer être un bon moyen pour contrer le manque de représentativité souvent reproché à l'échantillonnage par boule de neige (JACOBSEN and LANDAU 2003 : 17).

3.5.2 La diversification des itinéraires

Afin de savoir quand s'arrêter dans la récolte de données en méthodes qualitatives, c'est le principe de saturation qui fait foi. Autrement dit, « *lorsque l'information devient redondante, la saturation est réalisée ; les entretiens peuvent être jugés suffisamment nombreux* » (GUMUCHIAN et MAROIS 2001 : 342). S'il est clair que les itinéraires que j'ai étudiés varient d'une personne à l'autre, le but est cependant de dégager des tendances à travers leur analyse, et c'est sur la base de ces tendances qu'il faut définir quand la saturation est atteinte. Il faut également que l'échantillon soit représentatif par rapport aux caractéristiques des participant·e·s (âge et sexe notamment). Mais cela a aussi dépendu des personnes qui ont été prêtes à me rencontrer, ainsi que du temps que j'ai eu à disposition pour la récolte de données. Un des biais possibles est le fait que mes participant·e·s devaient avoir un niveau suffisant en français et en anglais, cela signifiant que toute une partie de la diaspora – les personnes tout juste arrivées en Suisse notamment – pouvait être mise de côté. De plus, seul·e·s celles et ceux qui sont arrivé·e·s jusqu'ici et qui ne seront pas resté·e·s bloqué·e·s en route pour différentes raisons en font partie (MAUGERI 2007).

3.5.3 La prise de contact

Afin d'entrer en contact avec mes participant·e·s, j'ai donc toujours eu recours à une personne que je qualifie dans ce travail d'intermédiaire. J'ai d'abord transmis un document d'appel à participant·e à ce·tte intermédiaire (cf. Annexes I et II) qui le présentait et parlait de moi à un·e potentiel·le participant·e. Si le ou la migrant·e montrait de l'intérêt – et avec son accord – mon intermédiaire me transmettait son numéro. C'était important pour moi que les potentiel·le·s participant·e·s entendent parler de moi pour la première fois sans que je ne sois présente. Cela afin d'éviter le plus possible de « forcer » leur choix. En effet, comme le dit Christina Clark-Kazak :

« Les personnes déplacées sont souvent dans des situations où existent des relations de pouvoir inégal, sachant que leur survie ou leur statut juridique dépend de parrains, de fournisseurs de services ou du gouvernement. Cette situation extrême de dépendance peut remettre en question le caractère volontaire du consentement à participer à une recherche. » (2017 : 3)

Si le problème peut bien sûr également se poser (et parfois même plus) via l'intermédiaire, il était important pour moi de créer une véritable « liberté de refus ». C'était aussi une façon d'accorder du temps à mes participant·e·s pour réfléchir à ma recherche, comme le conseille Dowling (2016 : 34).

Une fois un premier accord obtenu, j'entrais donc en contact avec mes participant·e·s par message pour annoncer un appel à suivre et ensuite nous discutons une première fois par téléphone. Cet échange me permettait de fixer un rendez-vous durant lequel je pouvais présenter plus en détail ma recherche et discuter des modalités de l'entretien. Je voulais être ainsi sûre que tout était bien compris. Il était très important pour moi de pouvoir discuter une première fois avec mes participant·e·s pour leur donner la possibilité de revenir sur leur engagement, ainsi que sur les modalités qu'ils et elles acceptaient pour l'entretien. Si la possibilité d'enregistrer l'entretien a été discutée dès ces premiers rendez-vous, je reposais toujours la question juste avant l'entretien.

J'ai également pris la décision d'annoncer à mes participant·e·s qu'ils et elles pouvaient se retirer à tout moment de ma recherche sans conséquences, et ce jusqu'au rendu de mon mémoire, cela étant également conseillé par Dowling (*ibid* : 35), ainsi que par Clark-Kazak (2017 : 5). Ayant conscience que les entretiens biographiques pouvaient durer longtemps et qu'il s'agissait de faire resurgir des souvenirs souvent difficiles, il était indispensable pour moi que les participant·e·s puissent à tout moment changer d'avis sur n'importe quelle modalité. Ils et elles décidaient également de ce qu'ils et elles désiraient ou non voir figurer dans mon travail. Je reviendrai sur le processus d'anonymisation dans le chapitre 3.6.

C'est donc lors d'un premier rendez-vous que nous fixons une date pour l'entretien biographique. Nous discutons également de la façon dont les participant·e·s souhaitaient que cette entrevue se déroule. En effet, bien que j'aie besoin de récolter des récits de vie, la façon dont ceux-ci m'étaient racontés pouvait varier. Autrement dit, « *it is rare to follow a rigid sequence of questions and better for the interview to develop through a process of negotiation and collaboration.* » (JACKSON and RUSSELL 2010 : 178). Non seulement cela a permis à mes participant·e·s de choisir ce qui les rendait les plus à l'aise (par exemple certain·e·s préféraient que je leur pose une série de questions, tandis que d'autres souhaitaient pouvoir parler plus librement), mais en plus, j'ai pu me distancier d'une grille d'entretien trop rigide qui risquait de refléter mes propres a priori (*ibid*).

3.6 L'ANONYMAT

Après avoir passé en revue mes considérations éthiques (chapitre 3.2.2), ma relation chercheuse-participant·e (chapitre 3.2.3), ainsi que mon positionnement (chapitre 3.2.4), il va de soi que la question de l'anonymat est cruciale. J'ai dû non seulement en discuter de manière détaillée avec mes participant·e·s, mais aussi pouvoir le garantir tout au long de ma recherche et même après. Or, anonymiser des données ne consiste pas juste en l'exercice de changer les noms des participant·e·s, même s'il s'agit là de l'étape la plus importante. Selon moi, la question qu'il faut se poser lorsqu'on effectue une recherche avec des personnes qui ne souhaitent pas être reconnues est la suivante : si je connaissais X, pourrais-je le ou la reconnaître dans cette recherche ? Au vu de la discrétion dont ont fait preuve certain·e·s de mes participant·e·s, cette question me paraît d'autant plus importante. Là encore, il s'agit d'une relation de confiance à créer avec les participant·e·s. Cette confiance va dans les deux sens selon moi. D'une part, c'est à moi d'assurer que toutes les données récoltées pendant l'entretien resteront confidentielles

tant qu'elles n'auront pas été anonymisées. Cela ne s'arrête pas au simple fait de créer un dossier confidentiel dans mon ordinateur. Je dois également être attentive aux informations que je donne lorsque je parle de mon mémoire, et cela, surtout de manière informelle, avec mon entourage. En effet, pour certain·e·s de mes ami·e·s qui ont suivi de près l'évolution de ma recherche, il était primordial que je ne cite jamais de nom ni ne précise où vivait la personne que je rencontrais tel ou tel jour par exemple. Au même titre, j'évitais de donner un retour trop détaillé à mes intermédiaires. Le fait qu'ils et elles soient autant nombreux et nombreuses m'a posé un problème, car chaque intermédiaire de plus signifiait une personne de plus impliquée de près ou de loin dans ma recherche. Ne vont-ils et elles pas pouvoir reconnaître le ou la participant·e dont il est question en lisant mes résultats ? C'est d'ailleurs pour cette raison que j'ai également choisi de rendre confidentiel le nom de mes intermédiaires, ainsi que celui des institutions ou des associations auxquelles j'ai fait appel. Cela m'a semblé indispensable, car :

« Il est aussi important de réfléchir à la façon dont l'anonymat des participants sera garanti étant donné que leur nom a été fourni par un organisme ou un fournisseur de services. » (CLARK-KAZAK 2017 : 5)

D'autre part, je devais également pouvoir faire confiance à mes participant·e·s. En effet, les réfugié·e·s étaient aussi responsables de l'information qu'ils et elles souhaitaient voir figurer dans ma recherche. Si j'ai régulièrement répété que je leur laissais le choix des questions auxquelles ils et elles acceptaient de répondre, ainsi que les informations qu'ils et elles souhaitaient rendre anonymes ou même retirer de la recherche, c'était ensuite à eux et à elles de juger de cela, et non plus seulement à moi. Mais pour cela, il fallait bien sûr que mes participant·e·s puissent me faire confiance. On comprend bien là la véritable signification de *relation* de confiance.

En ce qui concerne les données personnelles, j'ai annoncé dès le départ n'utiliser que ce dont j'avais vraiment besoin. Par exemple, le lieu de résidence en Erythrée ne m'était pas nécessaire. C'était surtout important pour moi de signaler si le ou la participant·e vivait près ou non d'une frontière et si oui, laquelle. De même que je n'indiquais qu'une fourchette pour l'âge (vingtaine, trentaine, etc.). Il faut imaginer qu'au sein de la diaspora suisse, un·e Erythréen·ne peut être reconnu·e dans un texte si les informations sur sa provenance et son âge son corrélées avec sa date de départ et d'arrivée par exemple. Lorsque les entretiens étaient enregistrés, je ne gardais l'enregistrement que jusqu'à la fin de mon analyse, et ce, de manière sécurisée (dans un dossier auquel on ne peut accéder qu'à l'aide d'un mot de passe). Il est important cependant de l'avoir encore au moment de l'analyse, et ce, malgré le fait que les entretiens aient été transcrits. En effet, *« it is often the oral qualities of the interview that provide most insight into what is actually said »* (JACKSON and RUSSELL 2010 : 183). Enfin, pour ce qui est des transcriptions d'entretien, j'ai choisi de ne rien faire figurer dans les annexes. J'ai conscience qu'il peut s'agir là d'un manque de transparence, mais selon moi, l'intégrité de mes participant·e·s prime. C'est ce que Cristina Clark-Kazak appelle le *« droit à l'autodétermination »* (2017 : 4). Autrement dit :

« Nous privilégierons les droits et le bien-être des répondants par rapport aux objectifs de la recherche. Nous respecterons la dignité des répondants dans la manière dont nous les présenterons » (CLARK-KAZAK 2017 : 4)

Là où il sera indispensable pour moi d'être transparente, c'est dans l'explicitation des biais et des limites auxquels je pourrai faire face lorsque je devrai privilégier ce droit à l'autodétermination.

3.7 LIMITES ET DEFIS METHODOLOGIQUES

Dans ce chapitre, je souhaite présenter les limites de la méthode utilisée qui est l'entretien (chapitre 3.7.1), ainsi que revenir sur quelques défis méthodologiques (chapitres 3.7.2, 3.7.3 et 3.7.4).

3.7.1 Les limites de l'entretien

Je n'aimerais pas traiter à nouveau les questions liées à la recherche de la vérité (cf. chapitre 3.2.1), ou encore la représentativité de mon échantillon (cf. chapitre 3.5.2), mais bien réfléchir à des problèmes plus précis qui sont celui de la langue et de la fiabilité. Comme vu dans le chapitre 3.3.1, j'ai effectué tous mes entretiens en français et en anglais – sauf pour un cas sur lequel je reviendrai (cf. chapitre 4.2.1). Les personnes qui ont accepté de me raconter leur histoire étaient de ce fait des personnes dont le niveau de langue – s'il permettait une bonne communication – ne nous mettait pas à l'abri de problèmes liés à la compréhension. Il était donc possible que j'obtienne des réponses à des questions qui n'avaient en fait pas été vraiment comprises. Cela est surmontable selon moi, et la conversation directe, que permettaient les entretiens dans une langue que je pouvais moi-même comprendre apportait une valeur ajoutée bien plus grande que lorsque j'ai dû travailler avec une interprète. Afin de ne pas risquer d'obtenir des résultats biaisés par de possibles défauts de communication, il était cependant important que je transcrive mes entretiens de la manière la plus proche du discours possible et que je consacre du temps à la réécoute des enregistrements au cours de mon analyse. De plus, il fallait que les quelconques doutes quant à la compréhension de ce qui avait été dit durant l'entretien soient explicités de manière transparente.

3.7.2 Subjectivité vs. Représentativité de la recherche

Un des défis méthodologiques qui apparaît lorsqu'on effectue une recherche en méthodes qualitatives, par le biais d'une approche biographique notamment est la question de la subjectivité. Pendant longtemps, la géographie a pris une direction qui se voulait objective, afin d'atteindre un certain idéal scientifique (BAVOUX 2016 : 222). On peut définir l'objectivité ainsi :

« [L]'objectivité établ[ît] la vérité des faits par-delà les idées reçues et les jugements normatifs, en éliminant les conditionnements sociaux et les impressions personnelles. [...] les géographes eux-mêmes se sont-ils fixés comme tâche de dresser [...] un portrait net, exhaustif, rationnel et neutre, aussi fidèle que possible à ce qu'ils estimaient être la réalité objective. » (*ibid*)

Comme nous l'avons vu dans le chapitre 3.4.1, ce n'est qu'à partir des années 1960 qu'on a commencé à véritablement s'intéresser à la notion de perception, grâce aux travaux outre-Atlantique notamment (*ibid* : 221). Jean-Jacques Bavoux explique que « ces chercheurs démontrèrent que nos pratiques spatiales dépendaient des images que nous avons du monde, au détriment d'une quelconque objectivité. » (*ibid*). En effet, ce que je vois, entends et ressens en tant que chercheuse dépend de ma propre expérience. Une autre personne pourra donc analyser les mêmes événements différemment (DELYSER 2010 : 342-343). Je l'ai déjà dit, « [l]e chercheur, totalement immergé dans le corps social, participe d'une certaine façon à son objet de recherche » (GUMUCHIAN et MAROIS 2001 : 300). Cela implique que les relations que j'entretiens avec mon objet de recherche doivent être elles-mêmes analysées (BAVOUX 2016 : 223). C'est donc bien en analysant et en rendant compte de mon positionnement comme expliqué dans le chapitre 3.2.4, que je dois tenter de surmonter les biais de la subjectivité.

A partir de là, comment est-il possible de rendre ma recherche représentative ? En utilisant une démarche inductive. Je vais ainsi partir de l'analyse du matériel empirique (mes données récoltées), afin de tenter de déceler des tendances qui me permettent, comme le dit Meghan Cope, de « *mov[e] from data to theory* » (2016 : 379) et de monter en généralité. C'est le fondement de la théorie ancrée dont le but est de rester le plus possible « ancrée » aux données. Je reviendrai sur cette théorie dans le chapitre 4.1.3, puisque c'est une des méthodes d'analyse que je souhaite utiliser. Ainsi, il ne s'agit pas de vérifier des hypothèses, ni d'atteindre une représentativité quantifiable, mais bien – à l'aide d'une étude de cas – de comprendre un phénomène plus global qui est celui de la migration forcée depuis l'Erythrée jusqu'à l'Europe et la Suisse. Autrement dit, « *[o]n se situe alors dans une logique qui remonte du particulier au général grâce à la mise en rapport de cas particuliers (par exemple le recours aux récits de vie), qui privilégie les sujets* » (GUMUCHIAN et MAROIS 2001 : 302).

3.7.3 Etudier une autre culture

Un autre défi auquel je me devais d'accorder un chapitre est celui de la difficulté d'étudier une autre culture que la mienne. Stuart Hall affirme qu'en étudiant une autre culture, on se retrouve dans :

« *[A] meeting point where different influences, traditions and forces intersect [formed by] the juxtaposition and co-presence of different cultural forces and discourses and their effects [and consisting of] changing cultural practices and meanings.* » (1995 : 187, cité dans SMITH 2016 : 91)

Il me faut donc être attentive à ces différentes « influences », « traditions » et « forces », ainsi qu'à la façon dont je les interprète depuis mon propre contexte culturel. D'après Smith toujours, on peut pour cela considérer la recherche participative (2016 : 88). C'est ce que j'ai tenté de faire. Et puisque ça n'a pas fonctionné, je me devais de réfléchir aux raisons de cet échec. Une autre approche possible est de penser la culture comme « transnationale », autrement dit, « *thinking about the connections between society and space beyond national frame* » (DWYER 2014 : 669, cité dans SMITH 2016 : 91), ou encore « *reflecting the multiple forms of belonging in and across different places particularly associated with experiences of transnational communities, migration and diaspora populations.* » (SMITH 2016 : 90-91). Or, on l'a vu, la population érythréenne peut être considérée comme diasporique, et donc, transnationale. D'après Anna Arnone :

« *Migration can thus be analysed through the experiences lives "from there to here" which mark the ways migrants dwell "here and there"– Eritrean narratives and experiences of journeys thus reveal how the migrants' identity is formed through trajectories, and systems of movement, in time and space.* » (2008 : 326)

Cette idée que l'identité des migrant·e·s va être formée à travers leur itinéraire dans le temps et l'espace peut être reliée à la « *vie en exil* » de Tourn (cf. chapitre 2.3.2). Si je ne souhaite pas utiliser le transnationalisme comme concept d'analyse, je pense cependant que cette notion peut s'avérer une clé de lecture intéressante pour certains des itinéraires d'exil que je vais étudier, notamment ceux des femmes mariées qui ont suivi leur mari au moment de migrer.

3.7.4 Légitimité de la chercheuse

La dernière question sur laquelle je souhaite m'arrêter avant de passer au chapitre de l'analyse et de la présentation des résultats est celle de ma légitimité. Depuis le commencement de ma recherche, je n'ai cessé de me questionner sur mon rôle et sur les raisons qui m'avaient poussée à choisir cette thématique. D'une certaine façon, je souhaitais *aider* les réfugié·e·s

érythréen·ne·s, tout en gardant ma casquette de chercheuse. Etait-ce dès lors vraiment légitime, en sachant que ma recherche ne pouvait être beaucoup plus que ce qu'elle était, à savoir un mémoire d'étudiante en master ? Smith va dans ce sens en disant que le « *outsider status might perpetuate the ways less powerful groups and culture have been represented by those in more powerful positions* » (2016 : 99). Une fois de plus, en essayant de donner de la voix, je risquais en fait de participer à la catégorisation de ces migrant·e·s. Mais cette question de la légitimité peut bien de ne pas trouver de réponse, au risque de me perdre et de ne plus réussir à avancer. Mes professeurs m'ont d'ailleurs mis en garde en me disant qu'au bout d'un moment, il fallait tout simplement que je prenne parole et assume mes croyances. Ce sont finalement les rencontres avec mes participant·e·s, ainsi que certains entretiens, qui m'ont permis de prendre confiance en ce que je faisais et d'avancer avec sérénité.

4. ANALYSE DES DONNEES ET RESULTATS

J'arrive à présent au chapitre le plus central de ma recherche, celui de l'analyse des données et de la présentation des résultats. Pour commencer, je souhaite décrire les méthodes d'analyse utilisées qui sont les suivantes : le Life History Calendar (LHC) (chapitre 4.1.1), le concept mapping (chapitre 4.1.2) et le codage à travers la théorie ancrée (chapitre 4.1.3). Je consacrerai le chapitre 4.1.4 aux différentes notes que j'ai prises tout au long de ma recherche. Dans le chapitre 4.2 je décrirai mes données de manière détaillée (4.2.1), ainsi que les premiers tableaux récapitulatifs réalisés (4.2.2). Les chapitres 4.3 et 4.4 seront consacrés à l'analyse et à la présentation des résultats par sous-question. Enfin, le chapitre 5 permettra de conclure sur ma recherche et d'ouvrir des pistes de recherches ultérieures.

4.1 LES METHODES D'ANALYSE

Avant de commencer l'analyse, j'ai transcrit tous mes entretiens, afin d'avoir un accès détaillé à mes données (SILVERMAN 20003 : 354). Une fois ces centaines de pages écrites, il me fallait trouver un moyen de les analyser. Pour pouvoir analyser des données, il faut d'abord les organiser (BERNARD and RYAN 2003). J'ai choisi pour cela trois méthodes qui seront définies ci-dessous.

4.1.1 Life History Calendar

Le LHC (CARLING 2012 ; ALWIN et al. 1988) doit me permettre de réaliser un tableau pour chaque participant·e dans lequel figurent toutes les informations descriptives de l'itinéraire. Cela est possible, car « [m]igration histories consist on a series of moves. If histories are to be collected in a consistent manner, there must be a common temporal and spatial threshold for including a move or not » (CARLING 2012 : 138).

Année	Etape A	...	Etape Z
Pays /Région			
Durée			
Résidence			
Transport			
Passeurs			
Coût			
Argent			
Aide			
Avec qui ?			
Contacts			
Difficultés			
Stratégies			
Réseau			

Tableau 1 : Modèle de LHC
(inspiré de CARLING 2012)

Le Life History Calendar est donc un outil qui permet de mettre en tableau des unités de temps, avec différentes caractéristiques, afin de créer des connexions entre chacune (*ibid* : 145). Le LHC est pour moi un moyen de mettre en place l'ossature des récits de vie que je récolte, dans le but de pouvoir s'y appuyer au moment de l'analyse. En effet, « [d]ata from [...] LHCs [...] can be used to contextualize subsequent qualitative interviewing » (CARLING 2012 : 153). Jorgen Carling en donne un exemple (*ibid* : 145), mais j'ai pour ma part décidé de créer mon propre LHC, mieux adapté à ma recherche. Le Tableau 1 représente le modèle de base que j'ai utilisé pour la réalisation des LHCs et qui sera adapté en fonction des particularités des différent·e·s migrant·e·s interviewé·e·s. La première colonne contient les informations qui sont utiles à la description de l'itinéraire. Dans les autres colonnes, j'ai complété les données pour chaque étape du voyage, après avoir transcrit les entretiens biographiques.

Si réaliser un LHC peut prendre du temps, cela oblige une lecture approfondie des transcriptions d'entretien et offre une vue d'ensemble pour l'analyse qui ne serait pas possible autrement. Cela permet également de dégager des premiers thèmes d'analyse. Les différents points listés dans la colonne de gauche sont à comprendre ainsi :

- Année, pays/région, durée : permet de situer géographiquement et temporellement l'itinéraire.
- Résidence, transport, passeurs : permet de savoir où logeaient les migrant·e·s lorsqu'ils et elles s'arrêtaient ; le moyen de transport utilisé pour arriver dans chaque nouvelle région et l'utilisation ou non d'un réseau de passeurs.
- Coût, argent, aide : le premier concerne le coût des déplacements, le deuxième la façon dont l'argent a été récolté et le troisième, ce qui a pu aider les migrant·e·s.
- Avec qui, contacts : ces points me permettent de mettre en évidence les personnes qui ont accompagné physiquement mes participant·e·s au cours de leur itinéraire, mais également celles qu'ils et elles ont contactées dans les différentes étapes.
- Difficultés, stratégies, réseau : je souhaite mettre en avant les difficultés caractéristiques de chaque étape, ainsi que les stratégies pour les contourner et pour continuer d'avancer. Le point « réseau » concerne ici les contacts qui ont permis le déplacement ou la résidence dans chaque lieu.

Le fait de fractionner ces étapes permet aussi de comparer les itinéraires non seulement dans leur ensemble, mais également par pays de transit par exemple.

4.1.2 Concept mapping

La deuxième méthode utilisée pour organiser les données est celle du « concept mapping ». Cope la définit de la manière suivante : « [a]t its most basic level, concept mapping involves visualizing data and their relationships. This could be performed through the process of categorizing, that is, sorting data into piles (literal or digital) that have some internal cohesion. » (2016 : 375-376). Russell Bernard et Gery Ryan présentent également cette méthode comme étant un moyen de visualiser les thèmes analytiques et les différentes relations qui existent entre eux (2003 : 280) :

« Visual displays are an important part of qualitative analysis. Selecting key quotes as exemplars, building matrices or forms, and laying theories out in the form of

flowcharts or maps are all potent ways to communicate ideas visually to others. »
(*ibid* : 282)

Dans ma recherche, le concept mapping va directement suivre la réalisation des LHCs et sera illustré à l'aide de différents tableaux qui me permettront de comparer certaines caractéristiques de mes participant·e·s ainsi que de leur itinéraire. Les LHCs peuvent d'ailleurs eux-mêmes être considérés comme des exemples de concept mapping puisqu'ils sont un moyen qui permet de mettre en relation les différents facteurs qui influencent ces itinéraires, comme par exemple le réseau, l'argent, les pays de transits, les passeurs, le temps, etc. Visualiser ces informations sous forme de tableau plutôt que de texte permet non seulement d'organiser les données, mais également de mettre en évidence des tendances comme nous le verrons dans le chapitre 4.2.1.

4.1.3 Codage et théorie ancrée

D'après Luc Campenhoudt et Raymond Quivy, « *le principe de l'analyse est toujours de faire des liens (ou de montrer qu'il n'y en a pas), quels que soient les modalités et les termes utilisés.* » (2011 : 201). Or, c'est ce que permet le codage. En effet, d'après Cope, le but du codage est le suivant :

« [D]ata reduction (to help the researcher get a handle on large amounts of data by distilling key themes), partly organization (to act as "finding aid" for researchers sorting through data), and partly a substantive process of data exploration, analysis, and theory-building. » (2016 : 377)

Je reviendrai sur la question du « *theory-building* » à travers la théorie ancrée. Mais avant cela, je souhaite revenir sur les thèmes que permet d'identifier le codage. Ces derniers sont des :

« [a]bstract (and often fuzzy) constructs that investigators identify before, during, and after data collection. Literature reviews are rich sources for themes, as are investigators own experiences with subject matter. More often than not, however, researchers induce themes from the text itself. » (*ibid* : 275)

Les thèmes permettent donc de créer des liens en mettant en place un modèle théorique (BERNARD and RYAN 2003 : 277). L'étape suivante est de chercher des cas négatifs qui doivent servir à contredire le modèle si nécessaire et/ou à chercher de nouvelles connexions (*ibid* : 278). Cela permet d'éviter le « *cherry picking* » dont il était question dans le chapitre 3.2.4. D'après Cope, « *coding is an iterative process that feeds back on itself* » (2016 : 387), cela signifie que c'est une étape qui s'étend sur la durée et qui n'a pas de fin en soit, si ce n'est celle que j'aurai définie.

Selon Cope, il existe trois types de codes :

1. Les codes descriptifs qui, dans le cas de ma recherche pourraient correspondre aux informations personnelles de mes participant·e·s ainsi qu'aux éléments descriptifs des itinéraires (2016 : 378-379).
2. Les codes in vivo qui proviennent directement des phrases dites par les participant·e·s et qui sont un bon moyen de poursuivre le codage, notamment lorsque la recherche se veut inductive (*ibid*).
3. Les codes analytiques qui permettront de définir des thèmes du même nom, ceux-ci pouvant ensuite être appliqués au reste des données pour identifier des tendances similaires (*ibid* : 379). Mes concepts de réseau et de frontière, ainsi que la notion de transnationalisme peuvent être des codes analytiques. J'en présenterai d'autres dans le chapitre 4.3.

La théorie ancrée

La théorie ancrée, mise en place par Barney Glaser et Anselm Strauss est un processus d'analyse où le chercheur ou la chercheuse devient de plus en plus « ancrée » aux données, afin de développer des concepts de plus en plus riches, ainsi que des modèles théoriques qui permettent d'expliquer le problème étudié (BERNARD and RYAN 2003 : 279). Il s'agit, on l'a vu, d'une méthode inductive. D'après Ryan et Bernard :

« Grounded theorists want to understand people's experiences in as rigorous and detailed a manner as possible. They want to identify categories and concepts that emerge from text and link these concepts into substantive and formal theories. »
(*ibid* : 278-279)

Afin d'y parvenir, il faut une lecture attentive du texte, ligne par ligne, qui permette de rechercher des processus, des actions, des conséquences, etc. (*ibid* : 375). C'est de cette manière que mon matériel de recherche sera analysé, puisqu'il s'agit de récits de vie au travers desquels il faudra trouver des thèmes et des codes que seule une lecture attentive permettra de faire surgir.

D'après Cope, la première étape consiste à dresser une liste des thèmes qui d'emblée me semblent importants, afin de pouvoir par la suite les séparer en d'autres plus spécifiques ou au contraire les laisser de côté s'ils ne me sont pas utiles (2016 : 384). C'est ce que j'ai fait à l'aide de la première lecture de mes transcriptions d'entretien. Pour faciliter cette tâche, Anselm Strauss propose de rechercher quatre types de thèmes : des conditions, des interactions entre acteurs et actrices, des stratégies et des conséquences (CORBIN and STRAUSS 1990, décrit par COPE 2016 : 384). Ces quatre thèmes me semblent pertinents à rechercher pour l'analyse des itinéraires d'exil où ils interviennent en tant que : condition d'exil ; interactions entre acteurs et actrices à travers la mobilisation de réseaux ; stratégie de migration comme le franchissement des frontières ; et enfin les conséquences qui peuvent correspondre à la mise en danger, l'éloignement de la famille ou encore la dépendance à des réseaux de passeurs.

4.1.4 Notes

Ayant commencé à rédiger mon mémoire plusieurs mois après le début de mes recherches, il m'a fallu trouver un moyen de classer et de mémoriser mes différentes données avant la rédaction. C'est pourquoi j'ai tenu un journal de notes très précis tout au long de ma recherche. Les rencontres effectuées, les réflexions théoriques et méthodologiques envisagées ainsi que des simples idées liées à la rédaction de mon mémoire ont ainsi été scrupuleusement archivées. C'est ce que les chercheurs et chercheuses appellent les mémos. Strauss et Juliet Corbin définissent trois types de mémos : notes liées aux codes, à la théorie et à la méthodologie (1990 : 18, cité dans BERNARD and RYAN 2003 : 280). Ces notes que j'ai prises tout au long de ma recherche ont permis à la fois à ma réflexion méthodologique et théorique d'avancer, mais également à dégager des premières pistes d'analyse.

4.2 PRESENTATION DES DONNEES

Après avoir explicité les méthodes d'analyse, il est désormais temps de passer à la présentation des données. Comme déjà annoncé, je souhaite rendre ce chapitre le plus détaillé possible, puisqu'il participe déjà à l'organisation des données et de ce fait, on l'a vu, au travail d'analyse.

Ce chapitre sera partagé en deux parties. La première sera consacrée à mes participant·e·s, à la façon dont j'ai pu les rencontrer et dont se sont déroulés les entretiens, ainsi qu'à mes

premières impressions qui y étaient liées (4.2.1). Dans un deuxième temps, je présenterai des tableaux récapitulatifs des données personnelles de mes participant·e·s, ainsi que de leur itinéraire (4.2.2).

4.2.1 Présentation des participant·e·s et description des entretiens

Pour commencer, c'est Gabriel¹⁵ que j'ai rencontré en premier. Alors que je discutais avec une amie de mon mémoire, celle-ci m'a parlé de lui. Lorsqu'elle l'a revu, elle lui a fait part de ma recherche et lui a demandé s'il était intéressé à participer. Elle m'a ensuite donné son numéro et je l'ai appelé pour savoir s'il était d'accord qu'on se rencontre une première fois pour faire connaissance, et pour discuter de ce que je voulais faire avec lui exactement. Nous nous sommes rencontrés à l'université. Etant donné qu'il s'agissait d'un premier entretien que je souhaitais exploratoire, je lui ai parlé de manière assez large de ma recherche, en disant surtout que je m'intéressais à son voyage depuis l'Erythrée jusqu'en Suisse. Gabriel a été d'accord d'effectuer un entretien avec moi, à condition qu'il ne soit pas enregistré et que nous soyons seuls. J'ai donc demandé à un ami qui était absent s'il était d'accord de me prêter son appartement et après avoir également obtenu l'accord de Gabriel, nous nous sommes revu·e·s chez lui.

Ce premier entretien s'est déjà déroulé sous la forme d'un entretien biographique, durant lequel j'ai posé une question d'ouverture qui était la suivante : Parle-moi de ta vie avant ton départ de l'Erythrée. L'idée était de comprendre comment s'était déroulée la période précédant son départ, pour ensuite s'intéresser à l'ensemble de son voyage (cf. guide et grille d'entretien, Annexes III et IV). L'entretien s'est bien passé et malgré le fait que je n'ai pas pu l'enregistrer, j'ai pris des notes sur mon ordinateur que j'ai remises au propre directement après. J'ai ainsi pu récolter des données intéressantes qui m'ont permis d'ouvrir des pistes de réflexion pour la suite. Cependant, je tiens à rendre attentif et attentive le lecteur et la lectrice au fait que les données liées à son entretien seront basées sur mes notes prise pendant et après, et non pas sur une transcription d'enregistrement comme pour les autres participant·e·s.

J'ai constaté que Gabriel restait vague sur certains aspects de son itinéraire, notamment en ce qui concerne la violence qu'il avait pu vivre ou voir. Cela ne signifie pas que celle-ci était inexistante, mais plutôt qu'il peut exister une certaine pudeur quant à relater des événements dramatiques. En effet, Gabriel s'est montré de manière générale assez timide et discret et je devais donc en tenir compte dans mon analyse. Cela fait partie du non-verbal dont il était question dans le chapitre 3.3.1. Il m'a confirmé ne pas vouloir être enregistré à cause d'une certaine méfiance qui découlait d'une peur plus générale d'être surveillé. Je m'attendais donc à ce que ce soit le cas pour la majorité de mes participant·e·s. Les lectures présentées dans le chapitre 2.1 allaient dans ce sens. J'ai finalement été surprise qu'à part lui, tou·te·s les autres ont accepté que j'enregistre leur voix à l'aide de mon ordinateur, à condition que je sois la seule à les entendre.

Après avoir relu mes notes et précisé ma problématique grâce à elles, j'ai fait appel à une association multiculturelle pour tenter de trouver d'autres participant·e·s, Gabriel ne m'ayant pas donné de retour, bien que je lui aie demandé s'il pouvait me présenter des personnes. L'association m'a donné le numéro de téléphone de Sana, Medhanie et Habtom, qui étaient tou·te·s trois d'accord de me rencontrer. La première a été Sana que j'ai appelée et ensuite rencontrée une première fois dans les locaux de l'association. Elle ne savait pas parler le français, mais nous avons pu communiquer en anglais. Après lui avoir expliqué mon travail, ainsi que les modalités de l'entretien, elle a accepté que nous fixions un rendez-vous la semaine suivante. Comme déjà expliqué, j'ai laissé à chaque fois la possibilité à mes participant·e·s de

¹⁵ Les noms qui suivent ont tous été modifiés. J'ai cependant fait le choix d'utiliser des noms d'origine érythréenne, biblique ou arabe pour ne pas donner l'impression d'occidentaliser mes participant·e·s.

changer d'avis, que ce soit pour la réalisation de l'entretien, ses modalités (enregistrement ou non par exemple) ou la participation de manière générale à l'étude.

L'entretien avec Sana s'est finalement déroulé dans une salle des locaux de l'association qui m'a été mise à disposition. Alors qu'avec Gabriel, j'avais uniquement mon ordinateur pour prendre des notes, cette fois-ci, j'avais préparé des cartes géographiques (cf. Annexe III) afin de situer le discours de Sana. Elle pouvait ainsi me montrer les endroits desquels elle parlait et je pouvais tracer son itinéraire en même temps qu'avancait l'entretien.

Le récit de vie de Sana était très différent de celui de Gabriel. En effet, là où ce dernier restait parfois vague sur ses déplacements et sur les personnes qui l'accompagnaient, Sana elle, m'a offert beaucoup plus de détails. Cela peut s'expliquer par le fait qu'elle s'est toujours rendue d'un endroit à un autre en suivant des personnes parties avant elle, se greffant parfois à des groupes pour payer moins cher. Gabriel lui, s'est montré plus actif que passif dans son discours, bien que Sana soit elle aussi devenue protagoniste de sa propre histoire au moment d'arriver en Europe. Ainsi, le récit de Gabriel était-il plus individualiste, là où celui de Sana s'inscrivait dans un contexte où intervenaient plus d'acteurs et d'actrices. Pour moi, il s'agissait là d'un élément qui pouvait s'expliquer en partie par la différence homme-femme sur laquelle je souhaitais réfléchir à travers mon hypothèse 2.

J'ai également réalisé l'entretien avec Medhanie dans les locaux de l'association, après l'avoir rencontré une première fois dans un café. Habtom quant à lui, bien que je l'aie rencontré assez vite, n'avait pas tout de suite le temps d'effectuer un entretien, c'est pourquoi, c'est finalement l'avant-dernier que j'ai interviewé. Nous y reviendrons. L'itinéraire de Medhanie était presque similaire à celui de Gabriel, au point que je me suis demandé s'ils n'avaient pas voyagé ensemble. Mais étant donné qu'aucun des deux ne m'a parlé de l'autre, j'ai décidé de les analyser de manière indépendante, et ce, afin de primer le droit à l'autodétermination dont il était question dans le chapitre 3.6. De plus, qu'ils aient ou non voyagé ensemble, Gabriel et Medhanie ont tous deux vécu un exil qui s'inscrivait dans un contexte personnel. Medhanie m'a parlé avec humour, riant parfois de lui-même et des choses qui lui étaient arrivées. Il semblait ainsi avoir plus de recul sur son histoire que les autres, et cela peut s'expliquer par le fait qu'il avait déjà été amené à la raconter dans le cadre d'une autre étude. A l'instar de Sana, il est réellement devenu protagoniste de ce qui lui arrivait au moment où il a posé les pieds sur le sol européen, mais également en Libye. J'y reviendrai dans le chapitre 4.3.1.

C'est suite à ces trois premiers entretiens qu'est née chez moi l'idée d'effectuer une cartographie des itinéraires. Les diverses lectures que j'ai effectuées alors m'ont incitée à m'intéresser aux possibilités qu'offrait une approche participative et c'est donc ainsi que j'ai cherché à travailler par la suite. Etant à court de nouvelles personnes, j'ai envoyé plusieurs e-mails à différentes institutions et associations, liées de près ou de loin au domaine de l'asile, auxquelles j'ai transmis – comme déjà dit – une brève description de ma recherche ainsi que ce que je souhaitais faire et avec qui (cf. Annexes I et II). Bien qu'ayant reçu des réponses de la part des personnes contactées, cette démarche ne m'a pas tout de suite permis de trouver des personnes.

En attendant, j'ai discuté avec un autre ami qui travaillait dans un centre de requérant.e.s d'asile. Il m'a proposé de transmettre ma demande aux personnes logeant là-bas, après avoir demandé l'autorisation à la directrice du centre. C'est finalement un requérant d'asile qui ne pensait pas avoir un assez bon niveau de français qui a discuté de ma recherche avec Yonas. J'ai donc rencontré Yonas à l'aide de deux intermédiaires, d'abord mon ami, puis un requérant que je n'ai jamais vu. Celui-ci n'a pas été le seul à refuser de participer de peur de ne pas parler assez bien le français. Malgré le fait que je savais pouvoir communiquer avec des personnes sans que celles-ci aient un très bon niveau de français ou d'anglais, je n'ai jamais insisté, car je suis toujours partie du principe que si une personne refusait de participer, les raisons qu'elle avançait n'étaient pas forcément les seules et qu'il ne fallait donc pas lui forcer la main.

J'ai donc rencontré Yonas dans un bar après l'avoir appelé. Celui-ci était prêt à faire l'entretien le jour même, mais j'ai préféré fixer un autre rendez-vous, afin de lui laisser le même temps de réflexion qu'aux autres. Une semaine plus tard, je l'ai donc revu chez lui. Je n'avais pas encore prévu les fonds de cartes dont il sera question plus tard, car je voulais initialement effectuer deux entretiens : un premier de nature biographique et un second où nous travaillerons sur la cartographie. Finalement ce deuxième entretien ne s'est pas fait pour deux raisons : premièrement, l'axe de ma recherche s'est modifié après que j'aie remarqué que l'approche participative ne donnait pas de résultats concluants et que j'ai quelque peu modifié ma question de recherche ; deuxièmement, je pensais avoir récolté assez de données au moment où j'aurais pu l'effectuer.

Mise en contact	Participant·e·s
Amie	<i>Gabriel</i>
Association multiculturelle	<i>Sana, Medhanie, Habtom</i>
Association pour les femmes	<i>Sarah, Genet, Freta</i>
Centre d'accueil	<i>Groupe requérants</i>
Ami	<i>Yonas</i>
Yonas	<i>Dawit</i>

Tableau 2 : Processus de mise en contact

Cet entretien a été assez difficile sur le plan moral, car Yonas a été le premier à vraiment entrer dans les détails concernant la façon dont il avait été traité durant son exil. De plus, il fait partie des migrant·e·s qui ont été refoulés en Libye après avoir traversé la mer Méditerranée en 2009 (BERNARD 2009). J'ai pu ressentir sa colère et sa tristesse à ce propos tout au long de l'échange. Comme nous le verrons, cela joue un rôle dans la façon dont il a reconstruit sa « *vie en exil* ». D'un point de vue personnel, Yonas était le seul de mon échantillon avec Habtom à avoir bénéficié d'une formation supérieure. En effet, tou·te·s les autres se sont arrêté·e·s en cours de, ou à la fin de l'école obligatoire. S'ils et elles avaient tou·te·s une connaissance et une compréhension détaillées de ce qu'il se passe en Erythrée et des problèmes socio-politiques des pays par lesquels ils et elles ont transité, je pense que ces différences de niveaux de formation ont pu jouer un rôle dans la façon dont les récits de vie m'ont été racontés. Par exemple, Yonas et Habtom étaient ceux qui parlaient le mieux français et ils ont parfois pris la peine de m'expliquer certains faits de l'actualité, afin de m'aider à contextualiser leur discours. A la fin de l'entretien, Yonas a téléphoné à un de ses ami·e·s à qui il avait parlé de moi, et j'ai pu discuter une première fois avec Dawit qui est donc le seul que j'ai rencontré grâce à un·e de mes participant·e·s (cf. Tableau 2).

Par la suite, la démarche a été la même : rencontre dans un café, présentation et discussion, puis réalisation de l'entretien chez lui. Dawit avait un peu plus de difficultés que les autres à s'exprimer en français, mais paradoxalement, c'est aussi le seul avec Gabriel, qui m'a dit dès le départ qu'il préférerait parler librement et me raconter son histoire, plutôt que je lui pose des questions pour guider son discours. En effet, tou·te·s les autres m'ont dit que c'était plus facile pour eux et elles si je leur posais des questions. J'avais prévu des fonds de cartes tirés de la cartothèque de SciencePo¹⁶ et des crayons, mais Dawit m'a vite fait comprendre qu'il n'était pas à l'aise avec ce qu'il considérait être du dessin. Je n'ai donc pas insisté. J'ai cependant obtenu beaucoup d'informations sur la façon dont lui et les autres érythréen·ne·s vivaient leur itinéraire d'exil. Nous avons interrompu l'entretien à un moment pour qu'il puisse me préparer un café à l'Erythréenne. Ce fut très agréable et j'ai eu l'impression que ça lui faisait du bien de pouvoir ainsi se confier à quelqu'un. Cependant, au moment de partir, c'était difficile, car il m'a paru très seul et malheureux en Suisse et que je me rendais compte de mon impuissance face à cela.

¹⁶ Site internet : <http://cartotheque.sciences-po.fr/>. (Page consultée le 29.01.2018).

Mais je me devais de passer outre et de l'accepter, afin de trouver le juste équilibre dans la relation chercheuse-participant·e, dont il était question chez Sánchez-Ayala (2012 :123).

Après ce cinquième entretien, je commençais à m'inquiéter sérieusement de ne pas trouver de femmes à interviewer. Je n'avais rencontré que Sana à ce moment-là, et elle s'avérait être une double exception, puisque c'était aussi la seule qui était musulmane et qui parlait arabe (cf. Tableau 3). J'avais beau avoir demandé à elle et à mes autres participants de parler de moi à des femmes, je n'ai eu de nouveau contact de la part de personne.

Alors que je m'apprêtais à relancer un appel auprès de diverses institutions, un homme travaillant dans un centre d'accueil m'a contactée en me disant qu'un groupe de requérants de son centre étaient intéressés à participer à ma recherche. Pour la première fois, j'ai eu l'opportunité d'organiser une rencontre groupée. J'ai saisi cette occasion pour tenter d'effectuer une sorte d'atelier de cartographie participative, un peu à l'image de ce qu'ont réalisé Amhilat-Szary et al. (2014). Je savais que je disposais de beaucoup moins de temps que les chercheurs et les chercheuses, et les réticences de Dawit m'avaient déjà mise en garde contre la bonne réussite de ce genre de démarche. Mais je me suis dit que c'était justement l'occasion d'ouvrir une discussion sur la carte, et sur les représentations géographiques de mes participant·e·s. La rencontre s'est donc déroulée au centre d'accueil avec quatre requérants d'asile et une interprète. Cette fois, je n'avais pas d'autre choix que de faire appel à cette dernière, puisque les requérants – en Suisse depuis peu de temps – n'avaient pas encore appris le français.

Pour cette rencontre, j'ai préparé une série de questions liées au rôle de la carte et à son utilisation, après quoi je prévoyais de laisser aux requérants la possibilité de tracer leur itinéraire sur différents fonds de cartes, ainsi que de laisser libre cours à leur imagination (cf. Annexe V). La première partie s'est avérée très intéressante. En effet, elle m'a permis de comprendre que non seulement nous n'avions pas la même notion de l'espace géographique, mais qu'en plus les requérants n'avaient pas forcément conscience d'où se situaient les pays qu'ils avaient traversés. Ainsi, s'ils étaient capables de les reconnaître lorsque leur nom était indiqué, cela devenait beaucoup plus difficile sur des cartes vierges. Cela m'a permis de confirmer que les frontières telles qu'elles étaient vécues et traversées par eux ne correspondaient pas toujours aux frontières étatiques. La deuxième partie de l'atelier a été, à première vue, un véritable fiasco. Personne n'avait l'air de vouloir dessiner quoi que ce soit, ça ne leur *parlait* tout simplement pas. De plus, nous avons un peu digressé sur une sorte d'entretien semi-directif où je leur posais des questions sur les différentes étapes de leur itinéraire d'exil. Cela s'est tout de même avéré intéressant puisque j'ai pu développer les aspects qui m'avaient interpellé au sortir de mes premiers entretiens et ainsi essayer de me rapprocher du vécu des requérants, plutôt que des caractéristiques descriptives de leur itinéraire.

Cette rencontre m'a également permis de confirmer que j'avais fait le bon choix en refusant d'utiliser des interprètes pour mes entretiens biographiques. En plus des arguments avancés dans le chapitre 3.3.1, j'ai pu me rendre compte que la nature indirecte du discours m'empêchait une certaine liberté et flexibilité dans la façon dont l'entretien était mené. Dans le cas d'un récit de vie, je pense que cela aurait pu poser problème. Lorsque j'ai transcrit cette rencontre, j'ai décidé de ne pas nommer les requérants, afin de rendre compte du fait que cet entretien allait avoir moins de poids dans mon analyse pour les raisons citées ci-dessus, mais également, car il ne s'agissait pas d'un récit de vie. Je l'ai donc analysé comme un entretien semi-directif qui m'a permis de compléter les autres données.

Suite à cette rencontre et à une discussion avec mes professeurs lors de ma présentation au colloque des mémorants, j'ai décidé de conclure sur l'approche participative et d'en retenir les avantages, mais aussi les limites. J'ai ainsi pris position pour cette fois m'intéresser uniquement à la façon dont ces itinéraires d'exil étaient produits et vécus, en laissant de côté l'idée de réaliser une cartographie d'une expérience d'exil, et plutôt garder la carte comme une des

façons possibles de synthétiser mes résultats. Avant cette discussion, j'avais déjà réalisées quelques cartes à la main¹⁷, afin de spatialiser les itinéraires d'exil de Sana, Medhanie, Yonas et Dawit notamment, et de réfléchir à la façon dont je pouvais cartographier leur vécu. Si ces cartes ne m'ont finalement pas servi pour l'analyse, je pense qu'il s'agit tout de même d'un matériel intéressant, c'est pourquoi j'ai décidé de les faire figurer en annexes (VIII et IX).

Je me suis donc confortée dans l'idée que je pouvais continuer de réaliser des entretiens biographiques, mais, maintenant que je connaissais bien les différentes régions traversées, ainsi que j'étais consciente du fait que le tracé de l'itinéraire dans l'espace n'était plus forcément le plus important, je me suis demandée quel support je pouvais utiliser pour la suite. Je me suis lancée dans de nouvelles lectures méthodologiques et c'est finalement le « *sketching* » de Joris Van Wezemaal et de Christina Zweifel (2012) qui a retenu mon attention, à savoir le fait de dessiner des schémas, en écrivant les noms des acteurs et des actrices, des mots-clés, ainsi qu'en faisant des flèches entre eux et elles pour signifier leurs relations. J'ai donc eu l'idée d'utiliser des feuilles A3 vierges pour mes entretiens suivants, afin de représenter sous cette forme le discours de mes participant·e·s, plutôt que de prendre des notes sur mon ordinateur comme je l'avais fait jusqu'à maintenant. En effet, le dessin permet plus de liberté dans la représentation des choses qui sont racontées, et également de mieux visualiser et de revenir sur des éléments qui auraient pu être oubliés et laissés de côté. C'est en tout cas ce que j'ai pu constater.

Il manquait cependant toujours des femmes à mon échantillon. J'ai finalement eu l'idée de contacter une association pour femmes qui m'a très vite obtenu trois contacts. Après avoir appelé Sarah, Genet et Freta, j'ai été invitée à aller les rencontrer chez elles. Nous avons ensuite convenu d'un rendez-vous, toujours dans l'idée de leur laisser le temps de réfléchir et de changer d'avis si besoin. Les trois entretiens se sont déroulés de la même manière : chez elles, enregistrés, et en effectuant un sketching sur des feuilles A3 vierges. Cette méthode s'est avérée d'autant plus pertinente pour ces entretiens-là que ces trois femmes avaient quitté l'Erythrée pour suivre leur mari – deux d'entre elles étant arrivées en Suisse par regroupement familial après avoir quitté l'Erythrée illégalement, et la troisième à l'aide de faux papiers après que son mari n'ait pas obtenu le droit au regroupement familial. Cela signifie que leur discours n'était pas concentré sur leur itinéraire d'exil uniquement, mais aussi sur celui de leur mari, des autres membres de leur famille, et sur la façon dont elles ont vécu le départ du premier. Le sketching s'est avéré être un bon matériel pour visualiser les réseaux de mes participantes (cf. Annexe VII). Ces nouveaux entretiens m'ont aussi permis de découvrir une autre forme de ces itinéraires d'exil qui est celle que prennent ceux des femmes partant rejoindre leur mari, allant ainsi dans le sens de mon hypothèse 2.

L'entretien avec Sarah a été chargé en émotion. Elle a versé des larmes plusieurs fois et j'étais moi-même très perturbée en la quittant. Mais c'était un moment clé de ma recherche, car lorsque je lui ai demandé pourquoi elle avait accepté de me raconter son histoire et qu'elle m'a dit que ça lui faisait du bien de pouvoir en parler à quelqu'un d'externe, j'y ai enfin trouvé une réponse quant à la question de ma légitimité. Ayant toujours utilisé l'écriture comme moyen pour canaliser mes émotions, j'ai écrit l'histoire de Sarah après cette rencontre, mais aussi celle des autres (cf. Postface). J'avais là une autre façon de comprendre ces itinéraires d'exil. Cet entretien m'a également poussé à considérer la famille chez les Erythréen·ne·s comme étant transnationale. En effet, toutes et tous avaient leur noyau familial éclaté sur plusieurs pays et cela n'empêchait pas les relations d'être fortes et de jouer un rôle important dans la production des itinéraires – surtout chez les femmes. Au cours de mon analyse, j'ai constaté que le transnationalisme – que j'avais décidé d'utiliser comme thème analytique plutôt que comme véritable concept – avait de l'importance dans ma recherche. Les entretiens avec Freta et Genet

¹⁷ Pour comprendre mon choix de réaliser mes cartes à la main, j'invite le lecteur ou la lectrice à s'intéresser aux travaux de Philippe Rekacewicz (par exemple : 2009).

m'ont aussi fait réaliser que les femmes qui atteignent l'Europe grâce au regroupement familial n'en vivent pas moins un voyage souvent long et dangereux, à cause de leur impossibilité de sortir légalement d'Erythrée et de la situation critique au Soudan. Je reviendrai sur ces deux points dans la présentation des résultats (chapitre 4.3.1).

L'avant-dernier entretien a été réalisé avec Habtom, qui a enfin trouvé du temps pour me voir autour d'un café. Cela me tenait à cœur, car je savais qu'il avait un parcours très particulier qui me permettait de diversifier encore les itinéraires de mon échantillon. En effet, Habtom est le seul à avoir quitté l'Erythrée légalement, par avion, et à être directement arrivé en Europe. De plus, il a pu me parler du combat qu'il continuait en Suisse pour tenter d'informer la population, mais également d'aider des Erythréen·ne·s dans leur dangereux voyage d'exil. J'y reviendrai dans le chapitre 4.4.1. Ainsi, son entretien s'est par moment transformé en entretien d'expert (GUMUCHIAN et MAROIS 2001 : 242) et il m'a permis d'avoir une vue sur le fonctionnement interne du gouvernement érythréen.

J'ai donc mis en place un corpus de dix entretiens, avec 60% d'hommes et 40% de femmes¹⁸. Cela ne me semblait pas nécessaire d'avoir autant de femmes que d'hommes puisque, on l'a vu dans les statistiques, ces derniers sont également plus nombreux à arriver en Suisse. J'avais encore deux contacts de réserve : un jeune homme venu par la mer Méditerranée et une femme arrivée par regroupement familial. J'ai décidé de les garder au cas-où j'aurais encore le temps d'effectuer un entretien après avoir analysé mes données, afin de confirmer – ou non – mes résultats. Je ne les ai finalement pas recontactés par manque de temps, mais aussi, car je considérais avoir suffisamment d'informations pour atteindre la saturation. Au fur et à mesure de mes entretiens, j'ai pu constater que mes participant·e·s me fournissaient de plus en plus de détail sur leur vécu à proprement parler. L'expérience et la confiance que j'ai acquises au cours de ma recherche y ont joué un rôle. En effet, j'étais plus à même de récolter ce genre d'informations lorsque j'ai été plus à l'aise avec les entretiens biographiques. Le fait que je sois une jeune femme m'a aussi permis de plus me rapprocher de mes participantes qui grâce à cela ont pu s'ouvrir. Je ne pense pas que Freta et Sarah m'auraient livré autant de détails sur leur vécu si j'avais été un homme.

Tout au long de ma recherche, différentes personnes m'ont mise en garde contre la difficulté de récolter toutes ces histoires qui pourraient s'avérer traumatisantes pour moi. Mais ce ne sont finalement pas les faits décrits qui m'ont marqué : au fond, j'avais déjà connaissance des épisodes vraiment difficiles – pour le moins – que pouvaient vivre ces réfugié·e·s qui parfois risquaient tout pour atteindre l'Europe. Ce qui a été difficile, mais également chargé d'émotions plus positives a été de faire face à ces personnes et ainsi me retrouver confrontée à leur souffrance, mais aussi à leur force et à leur espoir. Pour la première fois, j'avais devant moi des individus qui avaient véritablement vécu ce voyage d'exil dont j'entendais parler si souvent et qui pourtant étaient là et continuaient de se battre et de vivre quoi qu'il arrive. Des personnes qui pour la plupart avaient mon âge, mais qui pourtant en savaient bien plus que moi sur la vie. Des femmes qui ont attendu des mois, sans nouvelle de leurs maris partis avant elles. Qui ont ensuite traversé à pied, avec leurs enfants dans les bras, des frontières hostiles. Des hommes qui ont tout laissé derrière, parce qu'ils ont choisi d'être libres, quitte à mourir. Des pères de famille qui ont traversé la mer, dans l'espoir d'ouvrir une voie plus sûre à leurs femmes et à leurs enfants. Mais également des familles déchirées entre plusieurs continents, des familles *transnationales*, parfois ne se connaissant qu'à travers le combiné d'un téléphone et qui pourtant continuent de s'aimer et de s'aider en repoussant les limites de leur exil toujours plus loin. Une véritable leçon de vie pour la jeune chercheuse que je suis.

¹⁸ Soit six entretiens avec des hommes (la rencontre avec les requérants d'asile compte pour un entretien en raison de ce qui a été expliqué plus haut) et quatre entretiens avec des femmes.

4.2.2 Tableaux récapitulatifs

Après avoir décrit mon échantillon, ainsi que la façon dont j'ai rencontré et effectué mes entretiens avec mes participant·e·s, je souhaite à présent m'intéresser aux caractéristiques de ces derniers et de ces dernières et de leur itinéraire, ainsi qu'à leurs LHCs. Pour ce faire, le tout sera présenté sous forme de tableaux ci-après.

	Sexe	Tranche d'âge	Langue maternelle	Permis	Récolte de données	Langue parlée durant l'entretien	Lieu de l'entretien	Durée	Support d'entretien
Gabriel	M	20-30	Tigrinya	B	Entretien exploratoire, sans enregistrement	Français	Appartement prêté par un·e de mes ami·e·s	~1h30	Ordinateur, grille d'entretien
Sana	F	20-30	Arabe	N	Entretien biographique, enregistré	Anglais	Salle prêtée par une association	~2h	Cartes géographiques, ordinateur, grille d'entretien
Medhanie	M	20-30	Tigrinya	F	Entretien biographique, enregistré	Français	Salle prêtée par une association	~2h30	Cartes géographiques, ordinateur, grille d'entretien
Yonas	M	40-50	Tigrinya	F	Entretien biographique, enregistré, PV	Français	Chez lui	~2h	Cartes géographiques, ordinateur
Dawit	M	30-40	Tigrinya	F	Entretien biographique, enregistré	Français	Chez lui	~2h	Cartes géographiques, fonds de cartes, crayons, ordinateur
Groupe requérants	M	20-30	Tigrinya	N	Entretien semi-directif en groupe, enregistré	Tigrinya, avec interprète en français	Salle prêtée par leur centre d'accueil	~2h	Cartes géographiques, fonds de cartes, crayons, ordinateur
Sarah	F	20-30	Tigrinya	F	Entretien biographique, enregistré	Français	Chez elle	~1h30	Feuilles A3 vierges, crayons, ordinateur
Genet	F	20-30	Tigrinya	B	Entretien biographique, enregistré	Français	Chez elle	~1h	Feuilles A3 vierges, crayons, ordinateur
Habtom	M	40-50	Tigrinya	C	Entretien biographique, enregistré	Français	Dans un café	~1h	Feuilles A3 vierges, crayons, ordinateur
Freta	F	30-40	Tigrinya	B	Entretien biographique, enregistré	Français	Chez elle	~1h30	Feuilles A3 vierges, crayons, ordinateur

Tableau 3 : Récapitulatif des données récoltées

Le tableau ci-dessus présente les caractéristiques de mes participant·e·s, à savoir leur tranche d'âge, leur langue maternelle, ainsi que le type de permis obtenu en Suisse. La deuxième partie du tableau concerne la façon dont l'entretien s'est déroulé : en quelle langue, à quel endroit, pendant combien de temps, etc. Les noms sont présentés dans l'ordre où j'ai effectué les entretiens. Le lecteur et la lectrice sont invité·e·s à revenir sur ce tableau lors de la lecture des résultats, afin de toujours bien comprendre à qui font référence les arguments qui y seront présentés.

Le Tableau 4 s'intéresse cette fois aux itinéraires d'exil tels qu'ils m'ont été racontés. Depuis la gauche, pour chaque participant·e, sont présentés : l'année de départ, la durée du voyage, les pays par lesquels les migrant·e·s ont transité, le statut du voyage (irrégulier ou non), s'il y a eu recours à des passeurs, si la sortie d'Erythrée s'est effectuée du premier coup, le prix estimé payé aux passeurs et enfin les différents moyens de transport utilisés pour atteindre l'Europe.

	<i>Année de départ</i>	<i>Durée du voyage</i>	<i>Pays de transit</i>	<i>Statut du voyage</i>	<i>Recours à un réseau organisé de passeurs</i>	<i>Sortie du 1^{er} coup</i>	<i>Prix payé aux passeurs</i>	<i>Moyens de transport jusqu'en Europe</i>
Gabriel	2013	~1 an	Soudan, Libye, Italie	Irrégulier	Soudan-Libye, Libye-Italie	Oui	~3000 dollars	A pied, camion, pique-up, bateau
Sana	2015	~1 an	Soudan, Egypte, Italie	Irrégulier	Erythrée-Soudan, Soudan-Egypte, Egypte-Italie	Oui	10000 nakfas + ?	A pied, bus, train bus, bateau
Medhanie	2013	~6 mois	Soudan, Libye, Italie	Irrégulier	Soudan-Libye, Libye-Italie, Italie-Suisse	Oui	~3000 dollars	A pied, camion, pique-up, bateau
Yonas	2009	~2 ans	Ethiopie, Soudan, Libye, Italie	Irrégulier	Ethiopie-Soudan, Soudan-Libye, Libye-Italie, Italie-Suisse	Non	~3000 dollars	A pied, voiture, camion, pique-up, bateau
Dawit	2007	~3 ans	Soudan, Libye, Tunisie	Régulier depuis la Tunisie	Soudan-Libye	Oui	~1500 dollars	A pied, camion ?, pique-up, avion
Groupe requérants	2014-2015	± 1 an	Ethiopie, Soudan, Libye, Italie	Irrégulier	Ethiopie-Soudan, Soudan-Libye, Libye-Italie, ?	Oui/Non	~3000 à 4000 dollars	A pied, camion, pique-up, bateau
Sarah	2009	~3 ans	Ethiopie, Allemagne	Faux papiers depuis l'Ethiopie	Erythrée-Ethiopie, Ethiopie-Allemagne-Suisse	Oui	45000 nakfas + 15000 dollars	A pied, avion
Genet	2010	~2 mois	Ethiopie	Regroupement familial depuis l'Ethiopie	Non	Non	-	A pied, voiture, avion
Habtom	2009	1 jour	-	Organisé au sein du gouvernement	Non	Oui	-	En avion
Freta	2010	~8 mois	Soudan	Regroupement familial depuis le Soudan	Erythrée-Soudan	Oui	5000 dollars avec enfants	A pied, voiture, avion

Tableau 4 : Caractéristiques descriptives des itinéraires d'exil

Ce tableau est très utile d'un point de vue analytique puisqu'il offre une vue d'ensemble sur les itinéraires et permet donc déjà d'effectuer des premières comparaisons. C'est un exemple de concept mapping. On remarque ainsi d'emblée que toutes les personnes sont sorties à pied d'Erythrée, sauf Habtom qui est un cas spécial. On constate aussi une autre tendance – à relativiser cependant puisqu'il s'agit d'estimations et que certaines données sont manquantes – qui concerne le prix du voyage qui semble augmenter à travers les années. En effet, si les dernières personnes à avoir emprunté le chemin Soudan-Libye-Italie ont toutes payé entre 3 000 et 4 000 dollars (Gabriel, Medhanie et les requérants d'asile), c'était plutôt de l'ordre de 1 500 à 3 000 dollars pour les premières (Dawit et Yonas). De plus, les itinéraires d'exil féminins peuvent parfois coûter beaucoup plus cher que ceux des hommes. Enfin, un dernier constat concerne le recours à un passeur pour sortir d'Erythrée. Seules les femmes ont fait appel à un passeur. Je reviendrai sur ces points dans le chapitre 4.3.1.

LHCs des participant·e·s

Les LHCs que j'ai réalisés se trouvent tous dans l'Annexe VI, mais à titre d'exemple, je souhaitais en présenter un ici, afin de le commenter. Il s'agit du LHC de Gabriel. J'ai choisi celui-ci, car l'entretien avec Gabriel est le moins complet et le moins précis comme je l'ai expliqué plus haut. De ce fait je pense que c'est un bon exemple qui permet de montrer l'utilité des LHCs.

Année	2013										
Pays / Région	Erythrée	Erythrée	Frontière	Soudan / Kassalà	Soudan	Voyage à Khartoum	Khartoum	Voyage en Libye	Tripoli	Traversée Mer	Sicile
Durée		1 mois	4 jours	1 nuit	10 jours	2 jours	5 mois	2 sem.	4 mois	4 jours	2 jours
Résidence	Maison	Chez un paysan	-	Mosquée	Shagarap ?	-	En studio	-	« Prison », maison passeurs ?	-	Hôtel (centre)
Transport	-	En camion, caché	A pied	-	En voiture	Pique-up	-	Camion / Pique up	-	Petit bateau cassé - Italiens	En bus
Passeurs	-	OUI	NON	-	NON (HCR)	OUI	-	OUI	OUI	OUI	NON
Coût	-	?	-	-	-	?	Loyer ?	1500 \$	-	1500 \$	-
Argent	40 CHF du père	Travail gratuit	-	-	-	Parents	Trav. parfois nettoyage	Travail + parents	Demandé à des gens	?	-
Aide	Terres	Logement, Nourriture	-	Logement, Nourriture	Nourriture mais pas assez	?	-	-	-	Italiens, soigné, contrôlé, nourri	Italiens, nourri, soigné
Avec qui ?	Famille	Amis	Amis	Amis	Amis	20 en tout	Amis de Khartoum	100 en tout	Amis ?	?	?
Contacts	-	Jamais en Erythrée	-	Frère	?	Parents	Famille	-	?	-	?
Difficultés	Arrêté l'école, argent, se faire prendre, PEUR	-	Se cacher, marcher de nuit, pas bien connaître le chemin, fatigué	-	Pas assez à manger, devoir dormir dehors, pluie/chaud	Trop de monde, roule vite	Racisme, violence, dangereux la nuit	Eau (essence), nourriture, confort, malade	Pas de possibilité de demande d'asile, piège, demande d'argent, conditions difficiles	Risque de mort, nourriture, eau, bateau cassé	Eviter EURODAC
Stratégies	Se cacher forêt	Observation pour partir	Voyage de nuit, nourriture volée	-	Obtenir de l'argent pour partir	S'éloigner de la frontière et des risques de déportation	Gagner de l'argent pour aller en Libye, puis Europe	-	Recevoir de l'argent pour pouvoir sortir et aller en Italie	-	Partir avant la prise d'empreintes digitales pour la Suède
Réseau		Paysan	-	-	Mosquée	Passeurs dans le camp		Bouche à oreille	Passeurs	Passeurs	Bouche à oreille + ami à Rome

Tableau 5 : LHC de Gabriel, départ depuis l'Erythrée jusqu'à l'Italie

Ainsi, ce LHC permet d'avoir une vue d'ensemble sur l'itinéraire d'exil de Gabriel et sur la façon dont il s'est déroulé. En effet, un simple coup d'œil permet par exemple de savoir combien de temps il a passé dans chacune des étapes, combien d'argent les trajets lui ont coûté, ou encore avec qui il a voyagé. Ce dernier point n'était d'ailleurs pas toujours très clair chez Gabriel, comme on l'a vu et comme le montre le tableau. Les lacunes sont donc elles aussi mises en évidence. Comparer les LHCs des participant·e·s me permet de ce fait également de « pondérer » leur poids, puisque cette vue d'ensemble sur les informations qui ont été dites montre aussi la précision de chacun·e. De plus, les LHCs présentent un suivi des itinéraires d'exil de mes participant·e·s. Ils m'ont donc été très utiles pour retrouver facilement diverses informations utiles à mon analyse. J'invite le lecteur et la lectrice à s'y référer, afin de pouvoir situer à chaque fois les récits de vie que je mobiliserai.

4.3 PREMIERE SOUS-QUESTION

Pour rappel, la première sous-question que je me suis posée est la suivante : *comment se caractérisent les différentes étapes des itinéraires d'exil ?* Dans le chapitre 4.3.1, je vais donc présenter les résultats de l'analyse des récits de vie de mes participant·e·s qui me permettent de mettre en évidence les facteurs qui participent à produire ces étapes. Pour commencer, j'ai d'abord séparé et regroupé les itinéraires des réfugié·e·s dans onze étapes listées ci-dessous. Pour chacune, j'explique à quoi elle correspond ainsi que quels récits de vie ont pu être utilisés pour l'analyse (en italique entre parenthèse). Freta, Genet et Sarah m'ont aussi parlé de l'itinéraire d'exil de leur mari, c'est pourquoi cela figurera aussi dans les résultats. Cela sera spécifié de manière transparente à chaque fois. Les onze étapes sont les suivantes :

1. *Erythrée* : cela correspond à la vie en Erythrée avant l'exil, mais surtout au moment de quitter le pays. Je mettrai en avant la façon dont cette décision a été prise et tenterai de la situer dans le contexte personnel et familial de chaque migrant·e (*Tou·te·s*).
2. *Frontière érythréenne* : cette étape correspond au moment de quitter le pays, ainsi qu'au franchissement de la frontière. Le but sera de comprendre comment cette frontière, normalement fermée pour les candidat·e·s à l'exil, peut être franchie, avec ou sans passeurs (*Tou·te·s sauf Habtom*).
3. *Premiers déplacements en Ethiopie et/ou au Soudan* : pour celles et ceux qui y sont passé·e·s, il s'agira de regrouper les événements qui se sont produits jusqu'à ce qu'ils et elles s'arrêtent quelque part dans le pays. C'est une étape généralement assez brève dans le récit des migrant·e·s, mais qui cependant est importante, car elle permet de faire le lien entre le départ du pays et l'arrivée dans les camps de réfugié·e·s. Le but sera, d'une part, de mettre en avant les réseaux qui ont été mobilisés pour faciliter ces déplacements, ainsi que, d'autre part, de comprendre comment l'armée ou la police sont intervenues (*Tou·te·s sauf Habtom et les requérants*).
4. *Camps de réfugié·e·s* : cette étape succède généralement à l'arrivée en Ethiopie et au Soudan, mais également pour certains en Libye. L'idée est de mettre en évidence les aspects des itinéraires qui se rattachent à la vie dans les camps, ainsi que de voir si ceux-ci correspondent à une alternative possible à l'émigration en Europe (*Tou·te·s sauf Habtom*).
5. *Direction Khartoum* : étape importante pour tou·te·s celles et ceux qui poursuivent leur voyage en Europe, bien que les conditions de voyage ne soient pas toujours les mêmes. En effet, les femmes y ont voyagé légalement, alors que les hommes ont utilisé des réseaux de passeurs. Il sera donc intéressant de voir ce qui participe à ces différences, mais également de mettre en avant les stratégies et les conditions de voyages de chacun·e (*Gabriel, Medhanie, Yonas, Dawit, Sana et Freta*).
6. *Khartoum* : pour celles et ceux qui ont résidé dans la ville, il s'agira de comprendre comment s'est passé leur séjour dans la capitale et quelles sont les stratégies qu'ils et elles ont mises en place pour pouvoir y vivre – illégalement pour certain·e·s – et ensuite continuer leur voyage (*Tou·te·s sauf Habtom et les requérants*).
7. *Direction l'Egypte ou la Libye (traversée du désert)* : cette étape est indispensable pour toutes les personnes qui ont traversé la mer Méditerranée. Il sera intéressant de comprendre pourquoi les migrant·e·s ne vont pas ailleurs. Cette partie de l'itinéraire ne se réalise jamais sans les réseaux organisés de passeurs. Le but sera donc aussi de voir comment ceux-ci sont mobilisés et comment la traversée du désert est vécue (*Gabriel, Medhanie, Yonas, Dawit, Sana et les requérants*).
8. *Le Caire ou Tripoli* : villes de transit qui précèdent la traversée de la mer, elles correspondent à des zones d'arrêt dans lesquelles – comme à Khartoum précédemment – les migrant·e·s cherchent à récolter suffisamment d'argent pour continuer leur route. Je tenterai de comparer Le Caire, Tripoli et Khartoum, afin de comprendre comment les réfugié·e·s vivent dans chacune de ces villes (*Gabriel, Medhanie, Yonas, Dawit, Sana et les requérants*).

9. *Direction l'Italie (traversée de la mer)* : dernière étape avant l'arrivée en Europe, la traversée de la mer est souvent jugée comme la plus difficile. Ici, comme pour le désert, il s'agira de comprendre comment les passeurs sont mobilisés, ainsi que la façon dont la traversée est vécue (*Gabriel, Medhanie, Yonas, Sana et les requérants*).
10. *Italie* : aucun·e de mes participant·e·s n'est resté·e en Italie. Cela signifie que celles et ceux qui sont entré·e·s en Europe par ce pays ont continué leur chemin. Cette étape servira donc à mettre en avant les éléments qui les ont poussé·e·s à continuer jusqu'en Suisse, ainsi que les stratégies pour éviter les contrôles en Italie (*Gabriel, Medhanie, Yonas, Sana et Habtom*).
11. *Suisse* : cette dernière étape correspond à l'arrivée en Suisse, au dépôt de la demande d'asile, aux retrouvailles avec la famille pour celles qui sont venues par regroupement familial, ainsi qu'à ce que Tourn appelait la « *vie en exil* » (2003 : 16). Je souhaite ici mettre en avant les éléments qui ont permis – ou non – aux migrant·e·s de se reconstruire, ainsi que la façon dont ils et elles voient désormais leur itinéraire, ainsi que les futur·e·s candidat·e·s à l'exil (*Tou·te·s*).

Ces onze étapes peuvent correspondre à des thèmes descriptifs – à l'instar des codes du même nom présentés dans le chapitre 4.1.3. En effet, ils m'ont permis de récolter des informations qui caractérisent les itinéraires d'exil. Mais à côté des événements à proprement parler, il y a bien entendu une série de facteurs qui vont influencer ces itinéraires. En relisant mes mémos (cf. chapitre 4.1.4), j'ai défini les thèmes analytiques que je souhaitais rechercher dans les récits de vie, afin de mettre en évidence ces facteurs.

Thèmes de la théorie ancrée	Thèmes analytiques	Codes analytiques	Codes in vivo hommes	Codes in vivo femmes
Conditions	Décision, Imaginaire géographique, situation personnelle et familiale	Causes, chance, choix, prémidité ?, contrôle, liberté, connectivité, inconnue/incertitude	<i>Je voulais, j'ai choisi, je ne connaissais pas, on n'a pas pensé, on ne sait pas, on entend parler, tenter ma chance, ça vaut la peine, ma décision, je ne peux pas, j'ai décidé, personne n'écoute, pas le choix, liberté, on doit, avenir, difficile, mauvais, dangereux, mort, pas d'aide, peur, je n'accepte pas, attendre/rester</i>	<i>Je voulais, j'ai choisi, je ne connaissais pas, je ne sais pas, où ?, tu peux aller, vie, difficulté, liberté, inquiétude, afraid, worry, peur, mourir, I am not thinking, they know, people telling me, I try, je ne décide pas, on verra, faire quelque chose, chance, maybe, okay, we will see, je reste, je ne sais pas, j'attends, confiance, pas le choix, mon mari, pas préparé, tu sors, il parle pas</i>
Interactions entre acteurs	Famille, réseau personnel, bouche à oreille, passeurs	Transnational, réseau créé sur les tas, stratégies des passeurs, « compagnons de galère », aide, conseil
Stratégies	Argent	Travail/demande d'argent, passif/actif, alternative, « pots de vin », informer/ne pas informer, déplacements, faire confiance/se méfier, s'adapter, espoir, autres stratégies
Conséquences	Difficultés, « vie en exil », enfermement	Violence, mort, peur, faim-soif, danger, inquiétude/soulagement, attente, soin, expérience/regret, avenir

Tableau 6 : Codage des itinéraires d'exil

Le Tableau 6 illustre ma démarche d'analyse. Je suis d'abord partie des quatre thèmes qui étaient proposés par la théorie ancrée (cf. chapitre 4.1.3) pour classer les thèmes analytiques qui sont représentés dans la deuxième colonne du tableau. Sous « conditions », il y a d'abord

la décision qui correspond aux éléments qu'ont mis en avant les migrant·e·s comme étant leur choix lorsqu'il s'agissait de quitter l'Erythrée et ensuite de poursuivre leur voyage après chaque étape. Ensuite, vient ce que j'appelle l' « imaginaire géographique », à savoir la façon dont ils et elles se sont – ou non – représenté·e·s la Suisse. Le dernier thème que j'ai lié aux conditions est celui de la situation personnelle et familiale de chacun·e. Il s'agit à travers cela de comprendre à quoi correspondait la vie des participant·e·s avant qu'ils et elles ne quittent l'Erythrée, mais également où se trouvaient les membres de leur famille. Nous verrons que ce dernier point joue un rôle important dans le tracé des itinéraires d'exil.

Les thèmes analytiques liés aux interactions entre acteurs et actrices sont tous des thèmes qui se rattachent au concept de réseau défini dans le chapitre 2.3.3. Il y a tout d'abord la famille qui va agir, on l'a vu, comme une force transnationale, c'est pourquoi je vais parler de famille *transnationale*. Ensuite vient le réseau personnel qui peut exister au moment de la sortie d'Erythrée mais qui se crée aussi en chemin, pendant tout l'itinéraire d'exil. Ce que j'appelle le « bouche à oreille » correspond aux informations que vont avoir les migrant·e·s qui découleront de l'entendu dire, plutôt que du vécu à proprement parler. Il peut s'agir de rumeurs, ou de partage d'expérience avec d'autres personnes parties avant. Le bouche à oreille est un thème qui a pris de l'importance au fur et à mesure de mon analyse. Les « *compagnons de galère* » tels qu'ils étaient présentés par Mbiatong (2012 : 31) le nourrissent, mais également les passeurs. Ces derniers correspondent d'ailleurs au dernier thème analytique lié aux interactions entre acteurs et actrices. J'ai choisi également de reprendre l'expression de Mbiatong qui selon moi illustre bien le fait de se créer un réseau en chemin, et ainsi de s'aider de personnes vivant une expérience commune.

Pour ce qui est des stratégies, je n'y ai inscrit qu'un seul grand thème qui est celui de l'argent. Tou·te·s les migrant·e·s, peu importe leur itinéraire, ont eu besoin de beaucoup d'argent pour pouvoir poursuivre leur route. De là ont découlé toute une série de stratégies qui ont permis d'obtenir cet argent ou de faire en sorte de devoir payer moins. Enfin, sous conséquences, j'ai défini les thèmes de difficultés, de « *vie en exil* » et d'enfermement, trois éléments qui sont des conséquences du départ d'Erythrée et qui peuvent se renouveler à chaque nouvelle étape.

La troisième colonne du Tableau 6 correspond aux codes analytiques. Ceux-ci me permettent de préciser mes thèmes, mais également parfois de m'intéresser à des éléments qui ne sont pas couverts par ces derniers. C'est le cas notamment des codes analytiques liés aux stratégies qui, bien qu'ils puissent tous être rattachés de près ou de loin à la thématique plus grande de l'argent, ils permettent une analyse plus précise des différentes stratégies mises en place par les migrant·e·s, ainsi que par les acteurs et actrices avec lequel·le·s ils et elles interagissent (famille, connaissances, passeurs, forces armées). Dans la quatrième et la cinquième colonnes sont écrits à titre d'exemple, certains codes *in vivo* que j'ai pu identifier pour les conditions. J'ai séparé les femmes des hommes, afin de mettre en évidence les différences qui existent chez les unes et les autres. L'identification de codes *in vivo* a été pour moi un bon moyen pour analyser la façon dont hommes et femmes vivaient leur itinéraire d'exil. Cela est bien sûr également possible avec les codes analytiques, mais ce que permettent en plus les codes *in vivo*, c'est de s'intéresser aux mots utilisés par chacun·e·s.

Une fois tous ces thèmes et codes définis, une lecture approfondie de mes transcriptions d'entretien, ainsi que la réécoute de certains passages m'ont permis d'analyser les différentes étapes des itinéraires d'exil, ainsi que de ce qui les caractérisent (conditions, interactions entre acteurs et actrices, stratégies, conséquences). Le chapitre 4.3.1 présentera donc une synthèse

de cette analyse, à savoir ses résultats, avec une mise en confrontation des femmes et des hommes ainsi que des différentes situations personnelles et familiales de chacun·e·s. Le chapitre 5.1 conclura sur ces résultats, ainsi que sur ceux de la deuxième sous-question, afin de proposer une réponse à la question de recherche.

4.3.1 Résultats

Pour chacun de mes entretiens, j'ai tout d'abord demandé à mes participant·e·s de me parler de leur vie en Erythrée avant l'exil. Gabriel, Medhanie, Yonas, Dawit, Sana et les requérants m'ont parlé de leur enfance, ainsi que des raisons qui les ont poussés à quitter, généralement dans la hâte, leur pays. Habtom, qui est le seul à avoir quitté légalement son pays, m'a parlé de sa vie de politicien et du rôle qu'il jouait au sein du gouvernement. Sarah, Genet et Freta m'ont directement parlé de leur mari, ce dernier jouant un rôle primordial dans leur décision de migrer. Je vais à présent présenter les résultats liés aux différentes étapes de leur itinéraire d'exil. Pour chacune, je ferai figurer des extraits d'entretien qui permettront d'illustrer mes propos. La longueur de certains se justifie selon moi du fait qu'il s'agit de récits de vie dont le contenu ne peut pas toujours être présenté à l'aide de quelques phrases. Cette démarche me permet également de gagner en transparence et de compenser le fait de ne pas avoir mis les transcriptions d'entretien en annexes. De manière générale, j'ai respecté au mot le discours de mes participant·e·s, mais j'ai parfois rectifié leur français ou leur anglais, afin de faciliter la compréhension.

Erythrée :

Si le choix du pays de destination n'a pas été fait pour tou·te·s au moment de quitter l'Erythrée, il peut cependant s'expliquer en partie par leur vie, ainsi que par leur situation familiale avant l'exil. Medhanie et Habtom, par exemple, ont toujours su qu'ils voulaient aller en Suisse :

« Il y a plein de gens qui étaient [en Europe], mais moi j'avais envie d'arriver en Suisse. On apprend à l'école, on sait pas où [c'est], mais on sait. On entend avec des amis, on parle. On se demande "Où est arrivé ton frère ?". Comme ça. Mais surtout, quand j'étais petit, j'avais un cousin ici. Il était venu pour une compétition et il a demandé l'asile. Alors moi j'ai toujours dit "Je veux aller en Suisse". » (Medhanie)

« Moi mon seul choix c'était d'aller en Suisse. J'ai toujours utilisé la Suisse [comme exemple]. La Suisse [aussi] elle a des religions et en même temps quatre langues. S'il y a des problèmes, ils votent pour trouver des solutions. Et moi, j'ai toujours utilisé l'exemple de la Suisse pour dire que ça fonctionne. [...] Pour ça la Suisse était toujours dans ma tête. » (Habtom)

Ces deux exemples permettent d'illustrer que le choix de la Suisse peut se faire en connaissant plus au moins bien le pays. Pour Medhanie, c'est simplement un souvenir d'enfance qui a fait naître en lui l'envie d'arriver ici, alors que pour Habtom, engagé dans la politique, la Suisse représentait un exemple de réussite pour une démocratie qu'il espérait voir un jour exister en Erythrée. Pour les autres, cependant, le choix de la Suisse a été lié à leur réseau : Sarah y a été amenée par son passeur ; Dawit, Genet et Freta y ont rejoint un membre de leur famille ; Yonas et Gabriel ont été arrêtés à la frontière alors que des « *compagnons de galère* » leur avaient conseillé d'atteindre l'Allemagne ; Sana s'est arrêtée, elle, au moment où elle n'avait plus personne avec qui voyager. Je n'ai pas d'informations sur les requérants, si ce n'est qu'ils m'ont dit connaître la Suisse grâce au football ou pour avoir connu des personnes qui y ont migré. Mon échantillon permet donc de constater que le choix du pays de destination n'est pas toujours longuement réfléchi et qu'il ne se fait pas forcément de manière isolée. De plus, le déroulement de l'itinéraire, mais aussi les acteurs et les actrices avec qui interagissent les migrant·e·s, vont

pouvoir le modifier. C'est le cas notamment de Yonas qui voulait aller en Finlande, jusqu'à ce qu'une personne de sa famille lui conseille l'Allemagne.

Mais au-delà de savoir où ils et elles souhaitaient aller, tou·te·s ont d'abord dû prendre la décision de quitter l'Erythrée. Et l'analyse de leur récit montre que cette décision, bien qu'elle soit présente comme une possibilité chez la plupart depuis longtemps déjà, finit par se concrétiser souvent dans l'urgence. Ainsi Yonas est-il « sorti » au moment où l'armée l'a placé dans une région qu'il jugeait dangereuse pour lui :

« Ils m'ont envoyé loin. [Chez] une autre ethnie. Ils ne veulent pas de quelqu'un d'autre. Même je ne savais pas leur langue. Ils ne sont pas contents. Il y a beaucoup d'histoires de personnes qui sont tuées. [...] Après je réfléchis, pourquoi ils m'ont envoyé là-bas ? Pour que je sois en danger quoi. Après j'ai décidé de sortir tout de suite. » (YONAS)

Yonas avait déjà été emprisonné pour avoir tenté une première fois de s'enfuir parce qu'il avait vu ses collègues se faire arrêter. Il pensait donc que l'armée souhaitait le punir en l'envoyant dans cette région et cela a été pour lui l'élément déclencheur de son départ. Ainsi, si le service national à durée indéterminée était la raison principale de son exil, c'est avant tout le besoin de se mettre hors de danger qui l'a poussé à franchir la frontière. Il en va de même pour Sana qui, après s'être cachée plusieurs mois afin d'éviter le service national a finalement eu trop peur pour continuer :

« I just hide like... when they go to the shop. Because they start asking something in the shop. And since they see ladies, and two girls or one... They start to look for the men. So you change the place. From my house I will go to the other. We do that for a long time, always like that. But after [a while] it's too much. [...] My mother she received a paper saying... I HAVE TO GO. Before, there was still a blue line. So after some time, I go to Sudan. » (Sana)

Ainsi, elle qui profitait du fait de vivre dans un village de femmes (nous avons vu dans le chapitre 2.1.7 que la désertion des femmes était parfois mieux tolérée) a finalement reçu une sorte de dernier avertissement, ce qui l'a poussée sur la voie de l'exil. Cet extrait permet de confirmer que les candidat·e·s à l'exil n'ont pas tout de suite envisagé ce dernier, comme cela a été présenté dans le chapitre 2.1.7. Genet, lorsqu'elle parle de son mari parti avant elle explique que celui-ci n'a pas préparé son voyage. Enfin, Sarah a certainement connu la prise de décision la plus dramatique. En effet, lorsque son mari a quitté l'Erythrée, l'armée est venue la harceler chez elle. Elle s'est fait enfermer et interroger une première fois, après quoi elle s'est elle aussi tout d'abord cachée :

« Ils voulaient m'envoyer au service militaire. Mais je suis sortie par l'autre porte. Je suis allée vers ma grand-mère paternelle. Après une semaine... ils ont pris mon frère pour me remplacer moi... [...] Après trois jours, je voulais aller au militaire. Mais mon frère a envoyé un message à ma mère [pour me dire] "Ne viens pas ! C'est vraiment difficile pour les femmes ! Jamais tu viens !". Alors je suis sortie. » (Sarah)

Cet extrait permet de constater que l'armée érythréenne enferme parfois des personnes de la famille des exilé·e·s. C'est d'abord le cas de Sarah qui, étant mariée ne devait normalement pas effectuer son service militaire¹⁹, puis de son frère qui a dû la remplacer alors même qu'il n'avait pas fini l'école obligatoire. Ainsi, si les femmes mariées quittent l'Erythrée avant tout pour

¹⁹ Mes participant·e·s ont plutôt eu tendance à parler de service militaire, plutôt que national, mais cela s'explique du fait que c'est bien par un service militaire que commence le service national. Les deux sont donc à considérer comme une seule et même chose. Afin de reprendre les termes de mes participant·e·s, je parlerai donc plutôt de service militaire dans ce chapitre.

rejoindre leur mari, elles peuvent également avoir besoin de se mettre à l'abri de l'armée érythréenne, sans que leur avenir ailleurs ne soit certifié par le droit au regroupement familial. Le fait que l'armée s'acharne sur les personnes restées au pays est également attesté par Sana :

« [When I left] *they took my sister. And they don't want to tell where she is. For five months. They don't tell. They say they don't know. There are so many people that just disappear and they say they don't know. They catch them like that.* » (Sana)

Ainsi, le départ de Sana a eu pour conséquence la disparition de sa sœur. A l'heure où j'écris ces lignes, elle ne sait toujours pas ce qui lui est arrivé, même s'il elle affirme qu'il s'agit de l'armée. Ces événements montrent que l'exil est vécu dans le contexte plus large de la famille, puisque le départ des uns et des unes provoque l'emprisonnement ou, pour éviter ce dernier, le départ des autres.

Mais au-delà de l'urgence et du besoin de se mettre hors de portée de l'armée érythréenne, qu'est-ce qui ressort lorsque l'on s'intéresse de plus près aux récits des migrant·e·s ? Une tendance différente entre les femmes et les hommes. Lorsque je me suis attelée à analyser leur discours à proprement parler afin de dégager des codes in vivo, j'ai pu constater que là où les hommes utilisaient plutôt un champ sémantique de l'ordre du développement individuel (réalisation de soi, quête de liberté, décision personnelle), les femmes elles se rattachaient plus à des notions liées à l'entourage familial (aide, santé, mari). Voici six extraits qui permettent d'illustrer ce contraste (codes in vivo en gras) :

« *Il n'y a pas à discuter... nous **on quitte la maison**, on quitte l'armée, on sort comme ça. La première inquiétude c'est d'abord de sortir, car on peut pas rester. C'est la situation en Erythrée... pour les gens, il n'y a pas d'**avenir**.* » (Groupe requérants)

« *Je pense comme ça moi. Je sors pour **aller en Europe**. Parce que... en Erythrée, il n'y a pas de **liberté**.* » (Dawit)

« *Je voulais **tenter ma chance**. [...] **Je ne peux pas vivre là**. Je rêvais d'être coiffeur.* » (Gabriel)

« *If you have a **problem in your family**, you cannot be there. I saw people, their **mother** died, but because this place is near Sudan, they weren't allowed to come.* » (Sana)

« *Je reste là [en Ethiopie] seulement. Jusqu'à quand, **je ne sais pas**, mais je reste là. [...] J'ai quitté l'Ethiopie car **mon mari** était en Europe. [Sinon] pourquoi j'aurai traversé [le désert] ? » (Sarah)*

« *J'ai jamais pensé de partir **seule**. Parce que c'est très **difficile** pour moi. C'est encore plus dur pour les femmes, avec les **enfants**. Et j'avais peur parce que **ma belle-mère** était vieille.* » (Freta)

Ainsi, lorsque les hommes parlent d'avenir, de liberté et de l'impossibilité pour eux de vivre en Erythrée, les femmes parlent de leurs inquiétudes liées à leur famille, à leur mari, ainsi que de la difficulté pour elles de vivre seules. Cela ne signifie pas selon moi qu'elles sont plus passives dans leur façon de mener leur vie, mais plutôt qu'elles auront une vision plus globale de leur exil qu'elles inscrivent dans le contexte familial. Tou·te·s ont cependant bien conscience des risques liés à l'émigration, expliquant qu'ils et elles sont prêt·e·s à les encourir parce qu'il n'existe pas d'autre alternative :

« *Pourquoi maintenant il y a toutes ces personnes qui partent et qui paient autant pour ça ? Il y a un problème en Erythrée et à cause de ça toutes ces personnes partent... [...] On connaît très bien les risques, mais on n'a pas le choix.* » (Habtom)

« Tous les Erythréens, ils ne pensent pas à l'Europe... Toujours, même si c'est difficile, ils sortent "même si je meurs". Parce que [mon mari] il est parti de quelque chose de très difficile. Le but c'est de sortir. [...] Maintenant tous les enfants ils sortent, ils partent. Beaucoup de personnes sont mortes. Mais il n'y a pas d'autres solution. »
(Genet)

Cette étape de l'itinéraire permet donc de comprendre les logiques auxquelles répond l'exil. De manière générale, c'est l'impossibilité de mener une vie comme ils et elles le souhaiteraient qui a poussé mes participant·e·s à quitter l'Erythrée, et ce, même pour celles qui partaient rejoindre leur mari. Chez les jeunes hommes comme Gabriel, Medhanie et les requérants, mais aussi parfois chez Sana, le fait de ne pas avoir de grand frère ou de grande sœur en dehors de l'Erythrée, les a poussé·e·s à envisager leur exil d'une manière individuelle et à utiliser un réseau souvent créé en chemin, comme nous le verrons plus tard. En effet, j'ai pu remarquer que la *position* dans la famille jouait un rôle important dans la façon dont se dessinent les itinéraires d'exil : ainsi, la famille transnationale influencera-t-elle différemment les migrant·e·s, en fonction de s'ils et elles sont les premiers et premières ou non à quitter l'Erythrée. Nous y reviendrons.

Frontière érythréenne

L'étape de la frontière érythréenne suit tout logiquement la décision de quitter le pays. Mais de quelle manière cette traversée se réalise-t-elle ? Les migrant·e·s font-ils et elles appel à des passeurs ? Voyagent-ils et elles seules ? Quelles sont les stratégies mises en place pour ne pas se faire arrêter ? Chaque cas a bien sûr été différent, mais il m'a tout de même été possible de mettre en évidence des similitudes. Pour commencer, contrairement aux autres frontières étatiques, celles de l'Erythrée semblent ne pouvoir être traversées qu'à pied et pendant la nuit. En effet, avec ou sans passeurs, mes participant·e·s se sont tou·te·s déplacé·e·s pendant la nuit en marchant, le plus silencieusement possible, afin de ne pas se faire détecter. Les hommes sont partis sans l'aide d'un passeur, seuls ou en groupe, après avoir observé le chemin à prendre, ou après avoir demandé conseil à quelqu'un. C'est le cas de Yonas notamment :

« Toujours il y a quelqu'un qui garde les chevaux, les moutons, tout. Il les garde comme ça et il parle ma langue. Alors je lui ai demandé s'il y avait un chemin, quelque chose pour passer. C'est pas très loin l'Ethiopie. Il m'a dit "Pourquoi tu demandes ça ?" Même pour lui, c'est dangereux. Après je lui ai raconté mon histoire et il est gentil, il m'a montré le chemin. Et j'ai décidé de partir seul. J'ai marché deux nuits. J'ai commencé une nuit, mais j'arrivais pas. Je suis resté toute la journée dans une forêt. Et le deuxième jour, je suis arrivé en Ethiopie. » (Yonas)

Chez les hommes, la traversée a toujours duré deux ou trois jours et tous ont expliqué que c'était parce qu'ils ne connaissaient pas bien le chemin. En effet, les récits des femmes attestent que la traversée de la frontière peut se faire en une nuit, voire quelques heures. Celles-ci ont fait appel à des passeurs – ou dans le cas de Genet, à un homme qui avait déjà traversé la frontière et qui revenait en arrière chercher sa femme, que ce soit via d'autres femmes qui sortaient aussi, ou via leur famille qui organisait leur voyage. Mais le prix à payer est cher, surtout pour celles qui sont accompagnées de leurs enfants. En effet, si Sana n'a dû payer que 10 000 nakfas²⁰, car elle a pu intégrer un autre groupe, Sarah elle en a payé 45 000 alors qu'elle voyageait seule. Tandis que Freta dit avoir payé 5 000 \$ pour elle et son fils. Ces sommes exorbitantes – parfois plus élevées que celles demandées aux hommes pour l'intégralité de leur

²⁰ 100 nakfas correspondent environ à 6 CHF. Source : https://fr.coinmill.com/CHF_ERN.html. (Page consulté le 28.01.2018)

itinéraire peuvent s'expliquer par le fait que les familles sont prêtes à payer plus cher la sécurité des femmes (HAYDEN 2017). Le fait que la frontière érythréenne est une des plus dangereuses à traverser pour le passeur, notamment à cause de l'ordre de tirer à vue, mais aussi, car il risque d'être emprisonné pour une durée indéterminée et/ou d'être envoyé au service militaire, peut également justifier ce prix.

Ainsi, si les femmes font plutôt appel à des passeurs ou à des personnes qui ont déjà traversé la frontière, c'est parce que c'est trop dangereux de le faire seules – encore plus avec leurs enfants – mais aussi, car c'est leur famille qui décide pour elles. Contrairement aux hommes, elles ne sont pas parties sans rien dire à personne. Leur famille ou leur réseau étaient donc au courant de leurs mouvements et pouvait les aider à organiser leur fuite. Pour compenser le fait de ne pas traverser avec un passeur, Gabriel, Medhanie et Dawit ont simplement décidé de partir à plusieurs, en prévoyant le matériel nécessaire à leur survie :

« On est partis un soir à cinq. On a marché pendant trois jours, la nuit. Par chance, on est passé. Par la campagne. On avait pris des dattes et de l'eau. Ça nous a suffi. Mais à la fin on était fatigués et morts de faim. On n'a rencontré personne à part des paysans et quand on les voyait, on se cachait. » (Gabriel)

« J'ai été transféré avec le service militaire. J'ai rencontré quelqu'un qui était là avant moi. Il connaît bien l'endroit, alors je lui ai raconté mon opinion. Lui aussi, il était d'accord. Avant de partir, on a regardé la place pour bien connaître. [...] On a traversé directement au Soudan, pour aller à Kassalà. » (Dawit)

Si Sana, Sarah, Freta, Gabriel, Habtom et Medhanie ont réussi à sortir du premier coup, ça n'a pas été le cas de Genet, Dawit et Yonas, ainsi que de certains des requérants. En effet, ils et elles m'ont raconté s'être fait arrêter par l'armée la première fois. Pour tou·te·s, la conséquence a été un emprisonnement, Freta avec son fils qui plus est. Il semble d'ailleurs y avoir une limite peu claire entre l'armée, la prison et les travaux forcés :

« On se fait mettre en prison, mais on travaille en même temps. La première fois, j'étais au travail forcé, et puis j'ai été lâché car je méritais des vacances. La deuxième fois, je suis resté dix mois en prison, pour apprendre la discipline en même temps. Et puis, ils m'ont envoyé faire le service militaire. » (Groupe requérants)

Ce brouillage des frontières entre l'armée, la prison et les travaux forcés peut se rattacher à une des caractéristiques du régime totalitaire à travers lequel, nous l'avons vu, la société, l'Etat, le privé et le public, se mélangent pour ne faire qu'un. Ce rapprochement entre la prison et le service militaire peut aussi se lire dans le récit d'Habtom, bien que celui-ci ait été enfermé à cause de ses orientations politiques et non pas pour avoir tenté de quitter le pays. En effet selon lui, faire le service militaire l'aurait mieux préparé à la prison, les deux pouvant donc correspondre plus ou moins aux mêmes conditions de vie.

« En 2007, je suis allé en prison pendant quarante-cinq jours. On m'a arrêté parce que je parlais [trop]. [...] En prison, c'était difficile parce que je ne suis pas entraîné comme les militaires. Pour moi les prisons c'est pas normal... » (Habtom)

Nous avons vu qu'il existait un ordre de tirer à vue sur les personnes tentant de traverser illégalement la frontière. Mes participant·e·s me l'ont tou·te·s confirmé. Genet l'a même vécu lors de sa première tentative, mais il semble que c'était surtout des coups de feu tirés en l'air, pour effrayer les candidat·e·s à l'exil :

« La première fois que j'ai essayé [de sortir], ils nous ont attrapé à la frontière. [...] On a entendu des coups de feu. Ils nous ont attrapés et après on est retourné dans la ville. » (Genet)

D'après Yonas, la frontière éthiopienne serait plus dangereuse à cause de l'application de cet ordre, qui d'après lui n'existe pas ou moins du côté de la frontière soudanaise :

« C'est très dangereux par l'Ethiopie. Car s'ils sont vus, ils sont tués. Il y a une règle qui dit comme ça. Mais par le Soudan ils tuent pas. [Je sais] parce qu'ils nous ont expliqué à l'armée ça aussi. Si quelqu'un traverse par l'Ethiopie on doit le tuer. Il y a une armée spéciale pour faire ça. » (Yonas)

Lorsque je lui ai demandé pourquoi il pensait que c'était différent du côté soudanais, il m'a donné une réponse très intéressante :

« Depuis le Soudan c'est pas ça, peut-être parce que si t'es une personne spéciale, ils peuvent te trouver au Soudan. Mais si tu arrives en Ethiopie, c'est fini car il y a un conflit avec l'Ethiopie. Même si tu sors avec ton armée en Ethiopie, ils sont pas contents. Alors qu'au Soudan, les armées retournent en Erythrée. Je connais beaucoup de gens ils sont déjà au Soudan. Mais si le gouvernement les cherche et qu'ils sont importants, il va aller jusqu'au Soudan pour les chercher. On est plus rapidement en sécurité en Ethiopie. » (Yonas)

Ainsi, la frontière éthiopienne serait-elle plus dangereuse à traverser pour les candidat·e·s à l'exil, car ceux-ci échappent ensuite plus rapidement au contrôle du gouvernement. Le fait que les coups de feu ne semblent pas directement viser les migrant·e·s et que ceux-ci et celles-ci se font généralement emprisonner après s'être fait arrêter et non pas exécuter, va dans ce sens. De plus, plusieurs de mes participant·e·s m'ont fait savoir que les contacts entre l'Ethiopie et l'Erythrée étaient impossibles, car le réseau de téléphonie était tout simplement inexistant. Or, dans le chapitre 2.1.8, nous avons vu que le gouvernement avait tout intérêt à laisser une partie de sa population fuir le pays, ce afin qu'elle lui rapporte, soit dans le trafic des migrant·e·s, soit ultérieurement via des envois d'argent (HIRT and MOHAMMAD 2017 : 10-11). Hirt et Mohammad expliquent d'ailleurs, on l'a vu, que c'est pour cela que l'ordre de tirer à vue est moins bien appliqué qu'avant (*ibid*). Je pense donc que le fait qu'il existe un traitement différent en fonction des frontières peut effectivement s'expliquer par les tensions qui existent entre l'Erythrée et l'Ethiopie, mais aussi par le fait que si une personne trouve refuge en Ethiopie, elle ne rapportera plus rien – économiquement parlant – au gouvernement, du moins tant qu'elle restera dans ce pays, contrairement au Soudan où elle pourra être en contact avec l'Erythrée et envoyer de l'argent à sa famille.

Malgré une frontière jugée plus dangereuse d'un côté et un pays jugé moins sûr de l'autre, les candidat·e·s à l'exil ne choisissent pas entre l'Ethiopie et le Soudan. En effet, les contrôles à l'intérieur de l'Erythrée font que les personnes sont obligées d'émigrer par la frontière la plus proche, au risque sinon de se faire arrêter à l'intérieur du pays :

« Mon mari il est passé par le Soudan parce qu'il était à Sawa, il apprenait aux nouvelles personnes, pour le service militaire. Et Sawa c'est près du Soudan. Moi, j'étais plus près de l'Ethiopie alors je suis sortie par là. » (Genet)

Ainsi, la famille ou le réseau personnel ne peuvent pas jouer un rôle dans le choix du premier pays de transit. Si maris et femmes ne traversent pas toujours au même endroit, c'est car le service militaire affecte souvent les premiers loin des secondes. Là où la famille va pouvoir intervenir, c'est en payant les passeurs et en organisant la suite du voyage. Le réseau personnel va lui aussi être mobilisé pour les étapes à venir. Dans le cas de mon échantillon, les stratégies pour traverser la frontière érythréenne sont donc liées à l'utilisation de passeurs pour les femmes et à l'observation et l'opportunisme pour les hommes.

Premiers déplacements en Ethiopie et/ou au Soudan

Dawit, Gabriel, Medhanie, Sana et Freta sont sorti·e·s directement par le Soudan ; Sarah, Yonas et Genet par l'Ethiopie. Habtom est sorti, nous l'avons vu, d'Erythrée en avion. J'y reviendrai dans l'étape *Italie et Suisse*. L'arrivée en Ethiopie s'est généralement mieux passée que celle au Soudan. En effet, si Sarah, Yonas et Genet m'ont dit s'être fait directement arrêter par l'armée ou la police éthiopienne, ces dernières les ont bien traité·e·s et les ont accompagné·e·s à un camp de réfugié·e·s après les avoir soigné·e·s et questionné·e·s (codes in vivo en gras) :

*« J'ai pu me faire **soigner** de mon pied en Ethiopie. On est arrivés dans un camp de réfugiés, Ada Adiche. On a rencontré la **police** après la frontière. Ils nous ont amenés dans un bureau, je ne sais pas. Et ils nous ont faits comme une **interview**. On me demande comment je viens, pourquoi, et ensuite ils nous ont **accompagnés** jusqu'au camp. »* (Genet)

*« Je suis arrivé à côté de Badmé. L'armée éthiopienne m'a trouvé. Moi je pensais que ça allait être autrement, mais en fait ils ont été **gentils**, ils m'ont donné à **manger** et de **l'eau**. J'ai fait la **douche, tranquillement**. Ils m'ont posé des **questions** sur l'Erythrée, sur comment c'est là-bas. Après je suis resté un mois dans un camp. »* (Yonas)

Ces extraits confirment donc que lorsque les réfugié·e·s arrivent en Ethiopie, ils et elles se trouvent très vite en sécurité. Mais cela montre aussi qu'ils et elles n'ont pas d'autre choix que d'aller dans un camp. La mobilisation du réseau personnel ou de passeurs ne semble donc pas pouvoir influencer leurs premiers déplacements en Ethiopie. Du côté du Soudan, la tendance est différente : aucune des participant·e·s ne s'est fait arrêter par les forces armées. Gabriel, Medhanie et Dawit ont atteint Kassalà où ils se sont d'eux-mêmes rendus dans un premier camp de réfugié·e·s, depuis lequel ils ont pu rejoindre Shagarab. Leur but était dès le départ de continuer pour Khartoum et la Libye. Pour cela, ils avaient besoin de récolter assez d'argent dans le camp. Sana avait vécu comme réfugiée au Soudan pendant la guerre d'indépendance, avant de retourner vivre en Erythrée dans les années 2000. Elle connaissait donc du monde à Kassalà et cela lui a permis de continuer plus loin sa route sans passer par un camp de réfugié·e·s :

« In Kassalà, because we lived in Sudan before, we know people. And also the people that were with us they know. And one lady that was with us, she had a telefon. And she called a friend, and we go there and sit. We rest four days, and after that we try to go to Khartoum. » (Sana)

Chez Sana c'est donc évident que la mobilisation de son réseau personnel et de celui des femmes qui l'accompagnent a défini la suite de son voyage. Mais comme nous le verrons dans l'étape *Direction Khartoum*, elle va également user de stratégies très particulières pour se rendre dans la capitale, sans avoir besoin d'utiliser un réseau de passeurs. Yonas a atteint le Soudan depuis l'Ethiopie en faisant appel à un passeur. Il a donc traversé le Soudan sans s'arrêter avant Khartoum. Nous y reviendrons dans l'étape *Direction Khartoum*. Freta, elle a connu un destin tragique en arrivant au Soudan. Nous l'avons vu, elle a fait appel à un passeur pour traverser la frontière. Elle était accompagnée d'une autre femme qui parlait arabe et de quatre enfants (dont deux étaient les siens). Le passeur parlant lui aussi arabe, Freta n'a pas pu communiquer avec lui et n'était de ce fait pas bien informée sur son voyage, qui avait été organisé par son mari et ses frères. Ceux-ci devaient payer le passeur une fois Freta arrivée à bon port. Après une traversée éprouvante à travers la forêt et les rivières, elles arrivent finalement au Soudan où une voiture l'attend :

« *Moi je pensais qu'à partir de ce moment-là ce serait tranquille. Mais après, c'était plus difficile encore. On est entrées dans une maison avec beaucoup d'Erythréens qui étaient enfermés. On est entrées et le passeur a dit "Lavez-vous les pieds". Parce qu'on était tout sales, quand on est tombé dans la forêt, comme ça. On a lavé les mains et les pieds. Après il a dit "Je vous amène dans une autre maison, parce que vous, vous allez payer plus vite. Les autres ils restent là, ils paient lentement." On est allées avec lui. Il nous a amenées dans une maison et il nous a enfermées là. C'est une maison pour moutons. Il y avait du caca de mouton partout, jusqu'ici *montre à vingt centimètres du sol*. Tu marches... dessus. On a trouvé une dame là-bas. Elle pleurait. Elle était comme ça contre le mur. Mais moi, je savais pas ça. Qu'au Soudan ils font comme ça. Je savais pas. Il a dit "Vous restez ici" et il est parti. Il a fermé à clé par dehors. On était trois avec l'autre dame, plus les enfants. Dans l'autre maison il y avait beaucoup plus de gens. On a parlé [avec la dame], elle a dit [que] la vie c'est très difficile... Ils te tapent toujours, si tu paies pas ils tapent. Tu fais pipi ici, c'est très difficile. Elle était là depuis un mois. Mais je ne sais pas pourquoi [le passeur] il fait comme ça. On est restées deux semaines. Sans rien. Ils donnent un peu à manger, tu sors pas... les enfants ils pleurent. Je ne sais pas [ce qu'on attendait], peut-être il aimerait nous vendre à d'autres personnes comme lui. Parce que si tu paies facilement aussi, c'est encore plus difficile. Si tu paies lentement, c'est difficile. Si tu paies directement, il dit que tu as beaucoup d'argent [parce que] tu as payé vite. Et il va demander encore plus. [...] Je n'ai pas parlé avec mes frères... parce que je ne téléphone pas... Quand je suis au Soudan, même mon mari il ne me trouve pas. On était enfermées, vraiment. Des fois son mari à elle il appelle. Parce que lui il habite à Khartoum. S'il habite à Khartoum c'est plus facile. Ils se disent il habite au Soudan, il a pas d'argent. Mais si mon mari il téléphone, c'est plus difficile pour moi. Ils te prennent après ils vont te vendre encore plus cher à quelqu'un d'autre s'ils savent que t'as de l'argent [parce que] ton mari est en Europe. [...] Ils demandaient où étaient mon mari. La femme elle dit "Il est à Khartoum mais il parle pas arabe". Le passeur il a réfléchi pourquoi mon mari appelle pas, il aimerait me vendre. On pleure toujours, les enfants ils ont des problèmes, mon fils était malade. [...] Après une semaine on avait déjà payé, mais on est resté encore une semaine. Et puis quelques militaires au Soudan sont venus pour chercher les personnes parce qu'un agriculteur a entendu [ce qu'il se passait]. Mais le chef nous a amenées dans une autre maison et puis nous a ramenées le soir. Après deux semaines, le passeur nous a laissées partir parce que le fils de la femme était malade, presque mort. Ils nous ont laissées dans un petit camp à Kassalà avec beaucoup d'Erythréens et depuis là le UNHCR nous a amenées à Shagarab. » (Freta)*

Cet extrait montre que ce qui est généralement dénoncé en Libye par les ONG (MSF 2017a : 28) existe également au Soudan, à savoir l'extorsion et/ou la vente de migrant·e·s par des réseaux de passeurs qui profitent de leur vulnérabilité pour réclamer toujours plus d'argent à leur famille. De plus, l'histoire dramatique de Freta confirme que les routes de l'exil sont également extrêmement dangereuses pour les personnes qui peuvent normalement atteindre légalement un pays sûr comme la Suisse, grâce à leur droit au regroupement familial. En effet, le fait que Freta ait dû quitter illégalement l'Erythrée – faute d'autre alternative – a obligé sa famille à recourir à un passeur pour l'amener à un endroit où elle pourrait ensuite obtenir des papiers pour la suite de son voyage. Etant plus près du Soudan, c'est par là qu'elle a dû passer et son témoignage atteste des risques qu'elle a dû encourir à cause de cela.

Cet extrait est également très intéressant si on regarde les stratégies de paiement de sa famille, mais également celles des passeurs. Comme cela va être le cas pour d'autres de mes participant·e·s au cours de leur itinéraire, les passeurs passent parfois des accords avec les migrant·e·s et leur famille pour qu'une partie ou l'intégralité de la somme demandée soit payée une fois arrivés à destination. Si cela peut donner l'impression à la famille d'avoir une sorte de garantie (ne payer que lorsque la personne est arrivée à bon port), cela permet surtout aux

passeurs de renforcer leur business. En effet, en enfermant les migrant·e·s, ils peuvent demander plus d'argent à leur famille, les exploiter ou même les influencer sur la suite de leur itinéraire, comme nous le verrons dans l'étape *Le Caire et Tripoli*. Dans le cas de Freta, la stratégie pour ne pas devoir payer trop et pour éviter qu'elle soit vendue à un autre passeur a été de cacher le fait que son mari habitait en Europe et de payer juste assez vite pour que sa situation ne s'empire pas, et juste assez lentement pour ne pas donner l'impression d'avoir trop d'argent. Dans tous les cas, cela a obligé Freta à vivre dans des conditions insalubres et dangereuses, pour elle et pour ses enfants, pendant deux semaines. Au jour où le Soudan a déclaré vouloir fermer cette frontière, on peut penser que cette situation ne fera que s'empirer pour les femmes qui cherchent une voie sûre pour atteindre l'Europe.

L'étape suivante permettra de comprendre quels sont les facteurs qui poussent certain·e·s migrant·e·s à s'arrêter plus ou moins longtemps dans les camps de réfugié·e·s et les autres à continuer leur chemin le plus vite possible.

Camps de réfugié·e·s

Parmi mon échantillon, seul·e Sana et Habtom ne sont pas passé·s par des camps de réfugié·e·s. Nous avons vu que c'est son réseau personnel qui a permis à Sana de directement continuer son chemin, mais qui l'a également conseillée :

« In the camps, sometimes if you're Eritrean they take you, and take your money. People come to see you. So many people lost ! It's not safe. People have told me. »
(Sana)

Le réseau de Sana, ainsi que le bouche à oreille l'ont donc poussée à juger Shagarab peu sûr pour elle, c'est pourquoi elle s'est directement rendue à Khartoum après quelques jours de repos chez des ami·e·s. Freta, bien qu'elle ait pu se soigner et retrouver une personne de sa famille dans le camp, atteste des mêmes dangers :

« A Shagarab, ils kidnappent les enfants aussi. C'est très dangereux. Il y a beaucoup de femmes qui se font violer là-bas aussi. Moi ça va, mais je suis inquiète tout le temps. Pour moi et mes enfants, surtout le soir. J'ai parlé avec mon mari, il me dit "Tu fais attention, tu sors pas". Les enfants je les laisse pas jouer dehors. Je dois regarder toujours. C'est très difficile. » (Freta)

Mais Freta était obligée d'y rester pour obtenir les papiers qui lui permettaient de voyager légalement jusqu'à Khartoum. En effet, afin de pouvoir se déplacer dans le pays, les réfugié·e·s qui atteignent le Soudan doivent s'enregistrer auprès du UNHCR. Mais cela prend du temps (3 mois pour Freta) et n'est pas jugé utile pour les personnes qui souhaitent atteindre la mer Méditerranée :

« A Shagarab, ils donnent un permis d'étrangers. Si tu as ça tu es légal. Mais si tu n'en as pas tu n'es pas légal. Moi par exemple je ne l'ai pas reçu. Parce que je n'ai pas décidé d'attendre. J'ai décidé de traverser pour la Libye. » (Dawit)

« Ceux qui vont directement à Khartoum [sans attendre les papiers], c'est pour aller en Méditerranée après. » (Freta)

Pour Medhanie, Shagarab était aussi jugé dangereux par le bouche à oreille :

« Il y a une ethnie, ils nous cherchent pour l'argent. Du coup on sortait pas loin. C'était dangereux d'aller dehors, ils ont des armes. Ça me faisait peur. Je ne les ai pas vus, mais j'en ai entendu parler. » (Medhanie)

Le fait que le danger soit souvent de l'ordre de l'entendu dire, plutôt que du vécu à proprement parler (du moins chez Sana et Medhanie) peut également être (re)produit par les passeurs qui poussent les migrant·e·s à faire appel à eux pour continuer leur voyage. En effet, Sana, Yonas et Medhanie attestent de la présence de passeurs dans les camps, ceux-ci leur offrant leurs services en nourrissant leurs espoirs, mais aussi leurs craintes.

Du côté de l'Éthiopie, Sarah et Yonas ont également parlé de leurs peurs ou de celles de leur famille, bien que celles-ci ne soient pas véritablement liées au danger dans les camps :

« Comme on a fait la guerre pour beaucoup d'années avec l'Éthiopie, on n'a pas confiance de rester en Éthiopie. Des fois ils sont gentils mais des fois non... Ce n'est pas arrivé avec moi, mais je vois beaucoup de choses. » (Sarah)

« Mes frères ne voulaient pas que je reste. Parce que beaucoup de gens arrivent en Éthiopie, ils prennent beaucoup de choses, par exemple comme la drogue, le shit, c'est légal là-bas. Ils ont eu peur car quelque fois je bois des bières. Ils savent que si je reste là-bas, l'argent part là-dedans. » (Yonas)

Du côté de la Libye (Yonas) et de la Tunisie (Dawit), ce ne sont pas tant les problèmes de sécurité qui ont été mis en avant pour justifier l'impossibilité de rester vivre dans les camps ou dans les centres de rétention, mais plutôt le fait de ne rien avoir à y faire et de n'avoir d'autre perspective que celle d'attendre. D'ailleurs, l'attente est un thème qui est beaucoup ressorti pour les autres camps aussi. Ainsi, au-delà du manque de sécurité, c'est surtout le manque de perspectives d'avenir qui poussent les migrant·e·s à poursuivre leur route (codes in vivo en gras) :

*« Tu dois **attendre des années** et des années dans les camps. Il n'y a **pas de travail**, le UNHCR te donne juste à manger. » (Dawit à Shagarab)*

*« Je suis resté un mois dans un camp. C'est pas confortable. **Tu fais rien** de spécial, tu attends. Il y a des gens qui **attendent longtemps**, parce que quand tu es arrivé là-bas, tu es en sécurité avec le UNHCR et tu penses ils font quelque chose pour toi, pour aller en Europe, aux États-Unis, au Canada ou en Australie. Mais ça prend jusqu'à neuf ans. » (Yonas à Endabagona)*

*« C'était bizarre. Je suis resté dix jours, **j'ai rien fait** pendant ce temps là. Il n'y avait rien à faire. » (Gabriel à Shagarab)*

*« Les gens restent pas longtemps car **ils veulent continuer la route**. Moi, j'avais même pas envie de rester deux semaines. » (Medhanie à Shagarab)*

*« Je dois **attendre les papiers**, parce que sans ça je ne peux rien faire quand j'arrive à Khartoum. Je fais rien au camp. » (Freta à Shagarab)*

*« **Je reste là** seulement. Jusqu'à quand je ne sais pas. Mais **je reste là**. » (Sarah à Mai Aini)*

*« Si le mur de ma maison se casse, demain je le modifie. S'il se recasse, le vent recommence. Tu vois comment c'est dans le désert ? **Et demain, la même chose**. Et le lendemain aussi. C'est ça la vie dans le camp. C'est une **mauvaise vie**. » (Dawit dans un camp en Tunisie)*

*« We are here, it's been a year. **We wait. We sit**. » (Groupe requérants en me parlant du centre d'accueil en Suisse pendant la pause faite durant la rencontre)*

*« On n'avait **rien à faire**, seulement on jouait au foot. On dit toujours "Demain vient quelque chose". On **attend** que quelqu'un fasse quelque chose pour nous. Toujours on **attend** quelque chose. » (Yonas dans un centre de rétention en Libye)*

Genet est la seule à ne pas m'avoir parlé de l'attente lorsqu'elle me racontait le moment qu'elle a passé à Ada Adiche. Mais c'était aussi une des seul·e·s à être restée dans un camp dans le but de pouvoir obtenir des papiers pour atteindre ensuite la capitale, puis l'Europe, en toute légalité. Son attente avait donc un but bien précis. Or, c'est effectivement ce qui ressort des autres récits : les personnes restent dans les camps dans l'attente d'autre chose. Sarah qui a passé presque trois ans à Mai Aini attendait que son mari et que son père trouvent un moyen de l'envoyer en Europe. Chez aucun·e de mes participant·e·s la vie dans un camp n'a été présentée comme une façon de se reconstruire une « *vie en exil* ». Dawit, Yonas, Gabriel, Medhanie et les requérants d'asile souhaitaient avant tout pouvoir atteindre l'Europe ; Freta, Genet et Sarah rejoindre leur mari ; quant à Sana, elle cherchait un endroit où elle aurait moins de problèmes et où elle pourrait gagner de l'argent pour elle, mais également pour aider sa mère. Or, selon elle, cela était impossible dans les camps au Soudan (codes in vivo en gras) :

« *Because I lived in Sudan before. And now, coming back... **It's not life.** I need to **do something for me and my mother.** It's not easy. It's too much worry [for me].* » (Sana)

Toutes les personnes qui sont arrivées au Soudan se sont donc ensuite rendues à Khartoum. Si la capitale m'a été présentée comme l'étape indispensable pour la suite du voyage, aucun·e de mes participant·e·s ne s'y est rendu·e au hasard, chacun·e ayant une personne – ami·e, famille, ou un « *compagnon de galère* » – qui l'attendait sur place. Cela peut s'expliquer par le fait que, comme nous le verrons dans l'étape *Khartoum*, la vie dans la capitale est elle aussi jugée dangereuse, encore plus lorsqu'on est illégal·e. La mobilisation du réseau est donc un moyen de trouver un refuge dans la capitale, mais également pour certain·e, d'obtenir du soutien financier pour le voyage jusqu'à Khartoum :

« *J'ai essayé plusieurs fois de téléphoner à quelqu'un qui peut m'envoyer de l'argent pour quitter Shagarab et arriver à Khartoum. Mes amis, ou mes cousins. Tant qu'on ne m'envoyait pas d'argent, je ne pouvais pas partir. On s'est téléphoné et ils ont réservé des places pour nous, pour vivre à Khartoum.* » (Medhanie)

« *A Khartoum j'étais avec quelqu'un de la famille de mon mari. Pendant tous le voyage, je n'étais jamais seule. Mon mari a toujours organisé pour que quelqu'un m'attende quand j'arrive.* » (Freta)

Dans l'étape qui suit, je vais présenter la façon dont le voyage jusqu'à Khartoum s'est déroulé, afin de voir les différentes stratégies qui se mettent en place pour atteindre la capitale, le prix à payer pour ceux qui ont fait appel à des réseaux de passeurs, ainsi que la façon dont le trajet est vécu, mais également dont la suite de l'itinéraire est perçue.

Direction Khartoum

Mes participant·e·s ont utilisé en tout trois moyens différents pour atteindre Khartoum. Pour commencer, Gabriel, Medhanie, Dawit, Yonas et les requérants d'asile ont fait appel à des passeurs. On l'a vu, les réfugié·e·s ont pu les trouver directement dans les camps. Quant à choisir lesquels, cela se fait sur le moment :

« *Pour les passeurs, c'est le bouche à oreille : on te dit, il y a tel et tel, il fait bien, il travaille bien, il est honnête. C'est comme ça.* » (Groupe requérants)

Je n'ai pas pris en compte cette partie du voyage lorsque j'ai calculé le total des sommes dépensées par les migrant·e·s au cours de leur itinéraire (cf. Tableau 4) parce que seuls Medhanie et Yonas m'ont dit combien ils avaient payé, et qu'il s'agit de sommes négligeables comparé à celles de la traversée du désert et de la mer. En effet, Medhanie m'a dit n'avoir payé

que 100 \$ et Yonas 500 \$, mais cette somme comprend le voyage depuis l’Ethiopie et donc la traversée d’une frontière étatique. Pour tous, la traversée s’est déroulée plus au moins de la même manière, avec un arrêt près de la capitale, durant lequel les migrants se sont cachés, car il y a des contrôles à l’entrée de la ville. Voici un extrait de l’entretien de Medhanie et un autre de celui de Yonas, qui permettent d’avoir un aperçu de ce voyage (codes in vivo en gras) :

*« On a parlé à droite à gauche avec les gens pour trouver un passeur. Ils sont toujours là. [...] Le jour de partir on a préparé à manger, et on est sortis **la nuit**. On a marché en silence. On n’est pas tous sortis en même temps, on sort par deux. [Parce que] on n’a pas de droit de quitter Shagarab. On a marché comme ça un petit peu et le passeur et ses collègues sont venus nous chercher. J’avais confiance parce que je n’avais pas le choix. On a continué ensemble après. On a marché vingt minutes et après on était tous ensemble. Environ soixante. Après trois voitures nous attendaient. On aurait dû être **sept personnes dessus, mais on était au moins vingt**. C’étaient des pick-up, on était très serrés. Il y avait des femmes aussi, mais pas d’enfants. On a voyagé pendant une **nuite à pied**, puis avec les pick-up une nuit aussi. Après ils nous ont posé à un endroit près de Khartoum. On est restés toute la journée là. Les passeurs ont payé quelqu’un pour la maison. Le soir, c’est **une camionnette** qui est venue nous chercher. On était assis dedans, et c’était **couvert sur le dessus**. C’était mieux que les voitures. Vers minuit, on est arrivé à Khartoum. Là-bas, on est rentré dans une grande maison. Après, avec un taxi, après avoir payé, il nous a amené chacun où on devait aller. » (Medhanie)*

*« On a traversé [la frontière] **à pied**. On a marché toute **la nuit** et même, il n’y avait pas beaucoup à manger ou pas du tout. On attendait des voitures, mais elles ne sont jamais arrivées [...] Et puis on était déjà au Soudan, mais c’est un peu comme le désert. On marchait à la queue leu leu, mais des gens sont partis dans la nuit, car ils étaient trop fatigués. Et puis les voitures sont enfin arrivées. C’était comme des petits camions. On était environ **cinquante dedans, à la place de trente**. On était très fatigués. Ça a duré deux jours comme ça jusqu’à Khartoum. Quand on est arrivé à côté de Khartoum ils ont changé de voiture avec **un autre camion avec une couverture, pour se cacher**. Jusqu’à Khartoum, c’est tranquille, mais aux environs il faut se cacher et on ne voyait plus rien. On entend, des fois ils s’arrêtent, des fois ils parlent avec des gens en arabe. Je ne comprends pas. Ils restent quinze minutes à discuter, ils retournent, ils passent par l’autre côté, comme ça. Mais nous on ne voit pas, on est caché. Il y a des contrôles pour rentrer à Khartoum. » (Yonas)*

Ces deux extraits illustrent bien la façon dont se déroulent les voyages organisés par les réseaux de passeurs. En effet, plusieurs éléments qui en ressortent m’ont souvent été racontés de la même manière. Pour commencer, les migrant·e·s doivent généralement marcher dans la nuit un moment pour quitter un camp ou une ville, afin de ne pas attirer l’attention sur eux et elles. Ensuite, les voitures qui viennent les chercher ont souvent une trop petite capacité par rapport au nombre de personnes qu’il y a. La nourriture et l’eau ne sont jamais suffisantes, sauf lorsque c’est les migrant·e·s eux-mêmes et elles-mêmes qui les apportent. Le problème est que les réfugié·e·s ignorent souvent la durée totale du voyage et peuvent de ce fait difficilement prévoir assez. Les conditions de voyage sont donc généralement jugées mauvaises, voire très mauvaises comme on le verra pour l’étape *Direction l’Egypte ou la Libye*. Lorsque Yonas m’a dit que la traversée du Soudan était « *tranquille* », je lui ai demandé comment ça se faisait qu’il ne devait pas vraiment se cacher avant l’arrivée à Khartoum. Il m’a répondu que les forces armées soudanaises avaient une politique de laisser-faire, du moment qu’elles pouvaient recevoir de l’argent en retour. J’ai recherché cette potentielle corruption du Soudan dans les récits des autres migrant·e·s sous le code analytique que j’ai appelé « pots de vin » (cf. Tableau 6). Et il s’avère que cela est attesté chez la plupart (codes in vivo en gras) :

« [Les passeurs] *ils travaillent pas seuls [mais] avec les policiers du Soudan. S'ils travaillent pas avec eux, comment il font avec les camions ? Ils paient pour que les policiers les laissent passer. Nous on voit... les policiers nous ont accompagnés à un endroit et après ils nous laissent. C'est l'argent qui fait tout.* » (Medhanie)

« *Il y avait la police qui nous cherchait dans chaque restaurant ou café. Ils veulent l'argent. Si tu te fais arrêter, ils te demandent l'argent.* » (Gabriel)

« *Sometimes [the police] they will put you in jail. Or back to Eritrea. And if you don't want to, they ask you to **give them money**. Also to go out of jail.* » (Sana)

Entre Shagarab et Khartoum les migrant·e·s qui voyagent illégalement doivent donc faire appel à des réseaux de passeurs pour arriver à bon port, mais également pour recevoir une protection lors de possibles contrôles. C'est rarement le réseau personnel qui permet de trouver ces passeurs, mais bien le bouche à oreille qui n'offre de ce fait pas la même garantie, les réfugié·e·s devant donc faire confiance aux passeurs « parce qu'ils n'ont pas le choix ». Mais existe-t-il une autre possibilité pour les voyageurs et les voyageuses sans papiers ? Sana a effectivement usé d'une autre stratégie. Et cela s'explique du fait qu'elle est la seule qui parle arabe et qui a vécu plusieurs années au Soudan :

« *People asked me to go with them, but I didn't have money [for the smugglers]. My friends, they left like that. But me, because I've been in Sudan before, I know the bus. And if you speak Arabic, it's easier, because you can blend in. Also, I looked Sudanese, because I lived here before. So, with another woman, we decided we go like this, with the bus. Even if there is a control, we hope they would not ask. Because sometimes they will come in the bus and look for Eritrean, but if they don't think you're Eritrean, they won't stop you. They don't control systematically. In the bus, they controlled two times, because we were near Khartoum, but they didn't ask us. They controlled when we left Kassalà, and when you come into Khartoum. These are the places where they ask. But they didn't ask us, we were luck. We paid just for the tickets.* » (Sana)

Ainsi, la deuxième stratégie que j'ai constatée chez les migrant·e·s est celle de tenter de passer inaperçu·e et d'espérer de ne pas se faire arrêter lors de contrôles. Au Soudan, cependant, cela ne semble pas être possible pour les personnes qui ne parlent pas l'arabe. De plus, Sana porte le hijab ; si cela n'avait pas été le cas, elle aurait certainement été contrôlée. La suite de son voyage va d'ailleurs en partie aussi être déterminée par cela. Mais ce qui a été possible pour elle ne l'aurait pas été pour les autres au Soudan. Cependant, ce genre de pratiques est attesté en Italie, comme nous le verrons dans l'étape *Italie*. Enfin, la troisième stratégie est celle de Freta qui a aussi pu voyager en bus, grâce au fait qu'elle a obtenu des papiers de réfugiée à Shagarab. Il s'est passé la même chose pour Sarah et Genet en Ethiopie. Cependant, toutes les trois avaient également des personnes qui les attendaient dans les capitales, afin qu'elles ne se retrouvent pas seules.

Khartoum

Nous avons vu comment le voyage jusqu'à Khartoum s'est déroulé pour mes participant·e·s, mais je souhaitais à présent revenir un instant sur les raisons qui les ont poussé·e·s à s'y rendre. Trois tendances se dégagent : pour Gabriel, Dawit, Medhanie et les requérants se rendre à Khartoum signifiait pouvoir ensuite continuer vers la Libye ; pour Freta, le but était de pouvoir y prendre l'avion pour arriver directement en Suisse, après avoir reçu les papiers (il en va de même pour Sarah et Genet depuis Addis-Abeba) ; enfin, Sana et Yonas sont les seul·e·s à ne pas avoir encore prévu de se rendre en Europe à ce moment du voyage. Je disais, au début de mon analyse que la *position* dans la famille joue un rôle dans le tracé des itinéraires d'exil. Le

cas de Yonas permet de l'attester, puisque c'est son frère et sa sœur parti·e·s avant lui qui ont tout d'abord décidé de ce qu'il devait faire. Cela a commencé lorsqu'en Ethiopie, ils ne souhaitent pas le voir rester dans le pays, dont ils jugeaient le mode de vie mauvais ; et cela s'est poursuivi à Khartoum où tout·e·s deux lui conseillaient d'attendre quelques années, le temps qu'il ou elle parvienne à lui trouver un moyen de les rejoindre au Canada ou en Angleterre :

« [Mon frère] m'a demandé d'attendre au Soudan. Il voulait que j'aille jusqu'au Canada. Il allait faire quelque chose pour ça. Il y a beaucoup de solutions, par exemple les faux mariages. Ou alors une demande de visa. Mais ça prend beaucoup de temps, jusqu'à six ans et après ça marche. » (Yonas)

Ainsi, si Yonas était le premier de sa famille à partir, il aurait directement envisagé de passer par la Libye et la mer Méditerranée. C'est donc tout d'abord sa famille transnationale qui a influencé son voyage. Cependant, une fois arrivé à Khartoum où il a rejoint un ami d'enfance, Yonas a changé d'avis. En effet, son ami lui a expliqué comment était la vie à Khartoum et à quel point c'était difficile de trouver du travail et de gagner de l'argent. Les deux ont donc décidé ensemble de partir pour la Libye. Le partage d'expérience et les « *compagnons de galère* » peuvent donc s'avérer un vecteur de l'itinéraire plus fort que celui de la famille transnationale. Enfin, Sana s'est elle aussi laissée influencer par les personnes qui l'accompagnaient, et ce, tout au long de son voyage. En effet, son récit de vie la présentait comme étant plutôt passive dans son exil on l'a vu, cherchant avant tout la sécurité et la tranquillité pour elle et pour sa mère, et suivant du coup les personnes parties avant elle :

« *I had friends that left before I go. So I went to them. I lived with them.* » (Sana)

Khartoum est ainsi présentée comme une étape, rien de plus. A l'instar des camps, mes participant·e·s m'ont expliqué qu'il n'était pas possible pour eux et elles de s'y refaire une « *vie en exil* » (codes in vivo en gras) :

« *I sit one month or two, just like that, after I go. I worked one month, like that, but that's all. Sudan is **dangerous**. You cannot go out, do what you want. You **worry** too much. **You cannot live**. [...] And **people from Sudan**, they treat you as if you're not arab.* » (Sana)

« *C'est pas comme ici. **Tu sors pas...** tu as **peur** toujours... parce que si quelqu'un te trouve, te remet dans une maison [de passeur], demande de l'argent, comme ça...* » (Freta)

« *Je ne trouvais pas de travail, **je ne pouvais pas vivre** comme ça. [...] De temps en temps, j'ai travaillé. Mais c'est **Dangereux**. Le soir, si t'es seul, si tu parles pas leur langue, ils te prennent tout. On essayait **d'éviter les gens**. A Khartoum, j'ai réussi à **survivre**, mais la survie, **c'est pas la vie**.* » (Gabriel)

« *Je peux pas rester là-bas. C'est **dangereux** et... **on peut pas faire comme on veut**. Les femmes doivent s'habiller comme eux. On peut pas marcher avec une copine. **On me parlait mal**, je me sentais pas libre.* » (Medhanie)

« *Au Soudan, il y a beaucoup de **risques**. Même les jeunes ils te tapent. Tu n'as pas le droit de taper ou de crier, c'est des enfants. Tu es comme un **animal** là-bas.* » (Yonas)

Si Khartoum n'est pas envisagée comme un endroit où les migrant·e·s peuvent rester, c'est par contre le premier lieu où ceux et celles qui sont parti·e·s sans prévenir donnent des nouvelles à une partie de leur famille pour la première fois. C'est du moins le cas pour Gabriel, Medhanie et de Sana, ainsi que pour les maris de Sarah, Genet et Freta (codes in vivo en gras) :

« **J'ai pas dit à ma famille** que je partais, car ils m'en auraient **empêché**. J'ai eu **peur** de les laisser, mais j'avais pas le choix. [...] J'ai contacté ma famille quand j'étais à Khartoum seulement. **Au Soudan j'avais plus peur**. » (Gabriel)

« Je suis parti [d'Erythrée] sans savoir. **J'ai pas dit à ma famille**. Parce qu'après ils **s'inquiètent**. [...] J'ai appelé ma famille à Khartoum après quelques jours. Mais **je ne leur ai toujours pas dit que j'allais en Europe**. J'ai dit que je vais travailler ici. » (Medhanie)

« **J'ai eu des nouvelles de mon mari quand il était au Soudan**. C'est **mon père** qui m'a dit. Mais lui il m'a appelée après une année seulement, quand il était en Italie. J'ai compris pourquoi il était parti sans rien dire. C'était **dangereux** [de dire]. On sait, parce que mon père il est comme ça aussi. Tous. Je sais bien. » (Sarah)

« **Mon mari ne m'a pas dit qu'il partait**. J'ai eu des nouvelles de lui la première fois cinq mois après, **il était au Soudan**. Quand il est parti, les **militaires** sont venus chez moi le chercher. Mais **je sais pas où il est**, j'ai dit. » (Genet)

« **Mon mari ne m'a rien dit**, parce que s'il me disait, moi je ne suis pas d'accord, parce que c'est très **difficile** et très **dangereux**. Il m'a appelée seulement quand il était en Italie. Mais **mon frère** m'a dit quand il était à Khartoum. Il a pas dit à tout le monde, parce que c'est **dangereux** avec **l'armée**. » (Freta)

Ainsi, ce n'est pas seulement parce que les personnes se retrouvent dans l'urgence qu'elles ne préviennent pas leur famille au moment de quitter l'Erythrée, mais aussi parce que ça peut être dangereux pour celles et ceux qui restent à l'arrière. Les codes in vivo ci-dessus attestent du fait que quand les gens partent, l'armée vient les chercher à la maison. Ils montrent aussi que souvent, seul·e un·e membre de la famille est prévenu·e (chez Sarah c'est son père et chez Freta son frère). Ainsi, les maris de Sarah et de Freta ne les ont-ils appelées qu'au moment où ils étaient en Italie. La peur de la surveillance permet d'expliquer cela. Que peut-on donc dire de la façon dont cet exil caché est vécu par celles et ceux qui restent à l'arrière ? La disparition de leur mari fait part entière de l'itinéraire d'exil de Sarah, Genet et Freta, et ce, avant même de quitter l'Erythrée :

« Jusqu'à ce que mon mari m'a téléphoné, moi j'ai pleuré. Parce que je ne sais pas. Il y a beaucoup de personnes qui essaient de sortir et qui se font tuer. C'était vraiment difficile pendant ces cinq mois. Parce que la première fois que je suis allée chercher le salaire, ils m'ont pas donné parce qu'il était plus [avec l'armée]. » (Genet)

« Quand tu es une femme et que t'es mariée, tu sais que ton mari va partir au bout d'un moment. Lui il était au service militaire. Et puis il est sorti avec des amis. Et le service militaire, ils me demandent toujours où il est. Moi je disais je n'ai pas de nouvelles, je ne sais pas où il est. Moi je savais pas. Qu'est-ce qu'il se passe avec lui ? Mort ? Prison ? Je ne sais pas. Rien du tout. » (Sarah)

« Je n'ai pas eu de nouvelles de lui pendant presque une année. Oh... toujours je pleure. J'étais très, très inquiète. Parce qu'il y a beaucoup de personnes qui meurent dans la mer et avant. » (Freta)

L'arrivée à Khartoum des maris de mes participantes a représenté pour elles la fin d'une partie de leurs inquiétudes, parce qu'elles savaient qu'ils n'étaient pas morts. Cependant, la suite du voyage restait encore à faire et l'armée pouvait continuer de les harceler tant qu'elles restaient en Erythrée. Cela explique pourquoi les maris de Sarah et de Freta ne les ont contactées directement qu'une fois qu'ils étaient en sécurité en Italie.

Direction l’Egypte ou la Libye (traversée du désert)

Pour rappel, Sarah, Freta, Genet et Habtom n’ont pas dû traverser le désert. Il reste donc Gabriel, Medhanie, Yonas, Dawit et les requérants qui ont pris la direction de la Libye et Sana celle de l’Egypte. Je vais à présent m’intéresser à la façon dont ils et elle ont vécu cette traversée, à la manière dont s’est déroulée la prise de contact avec les passeurs, à comment ils et elles ont récolté l’argent pour les payer et enfin, aux réseaux qu’ils et elle ont mobilisé pour cela. Je vais commencer par les hommes et ensuite, je m’intéresserai au cas de Sana qui me permettra d’expliquer pourquoi elle a choisi l’Egypte, plutôt que la Libye. Enfin, le cas des requérants me permettra de comprendre pourquoi la majorité des Erythréen·ne·s passent par la Libye, malgré les conditions critiques qui y sont attestées pour les réfugié·e·s. L’histoire familiale de Sarah sera également mise en avant pour montrer comment la famille transnationale peut influencer ces itinéraires.

Nous l’avons vu, ce n’est pas seulement le fait de vouloir dès le départ atteindre l’Europe qui a poussé mes participant·e·s à quitter Khartoum, mais également le fait que la vie dans la capitale n’était pas jugée bonne pour eux et elle. Chez Medhanie, la décision de partir a été prise conjointement avec son cousin :

« Avec mon cousin, on a décidé de partir, de quitter Khartoum. Direction la Libye. Parce que lui, il avait pas d’argent pour vivre. Et... on doit partir aussi, on ne peut pas rester pour toujours au Soudan. On doit décider de partir. [...] J’ai pensé... si j’arrive, bien. Si j’arrive pas, je suis mort. C’est comme ça. Je tente ma chance. Ce qui se passe en Erythrée, au Soudan, ça vaut la peine de risquer. » (Medhanie)

Nous avons déjà vu dans l’étape *Erythrée* que les réfugié·e·s ont conscience des risques encourus dans l’exil, mais qu’ils et elles sont prêt·e·s à tenter leur chance. Cela s’atteste à nouveau lors de la traversée du désert, comme on peut le constater avec Medhanie dans l’extrait ci-dessus, mais également avec Gabriel :

« J’ai réfléchi à la suite. J’ai voulu aller en Europe. Je savais que des gens étaient arrivés. Il fallait passer par la Libye, c’est le seul moyen de se rapprocher de la mer. Je savais que c’était difficile, mais tout le monde passe par là. Je savais que c’était horrible, mais ça valait la peine d’essayer. » (Gabriel)

Nous retrouvons ici l’idée du partage d’expérience entre « *compagnons de galère* ». En effet, le fait de connaître – de près ou de loin – des personnes qui ont atteint l’Europe en traversant la mer, permet au migrant·e·s de jauger les risques, et ainsi d’envisager les mêmes dangers pour eux et elles. Cela montre aussi qu’à l’instar de ce que disait Mbiatong, les réfugié·e·s sont loin d’être isolé·e·s au cours de leur voyage (2012 : 31). Dawit le confirme :

« Si tu penses traverser le désert, avant tu cherches des amis, et la famille [pour payer]. Mais si tu ne trouves pas, c’est obligatoire d’aller avec ceux qui sont là. Il ne faut pas rester seul. » (Dawit)

L’entourage direct, ainsi que le bouche à oreille permettent d’obtenir des informations sur la traversée et de trouver des personnes avec qui partir. La famille transnationale agira, elle, plutôt comme un soutien financier, alors même qu’elle aura tendance à déconseiller aux réfugié·e·s d’aller en Libye. En effet, nous avons vu que Yonas a pris la décision de partir avec son ami retrouvé à Khartoum, alors même que sa famille lui conseillait de rester dans la capitale, le temps de trouver une voie plus sûre :

« J’ai discuté avec mon frère et ma sœur. Mais ils ne sont pas d’accord. Ils disent il faut que je reste. Mais moi j’ai dit "Je veux partir avec mon ami en Libye". Ils m’ont

dit "On va pas t'envoyer de l'argent [parce que] si tu vas, on ne veut pas prendre la responsabilité." Parce que... ils savent. Tous les gens ils savent que c'est très dangereux là-bas. Moi je suis le dernier fils de ma famille, ils ne veulent pas la responsabilité que je meurs. Ma mère elle dit quoi [après] ? S'ils ne m'envoient pas l'argent, ils pensent je suis obligé de rester là-bas. Ils ne veulent pas prendre ce risque. » (Yonas)

Le cas de Yonas montre donc bien comment sa *position* dans la famille pouvait influencer son itinéraire et cela a été le cas jusqu'à Khartoum. En effet, son frère et sa sœur, parti·e·s avant lui ont connu le danger et ne souhaitaient pas risquer la vie de leur frère. Il et elle ont refusé par la suite de lui envoyer de l'argent. Mais Yonas a fait son choix, et comme pour chaque processus de décision dans mon échantillon, une fois ce choix fait, on ne peut pas envisager de ne pas partir. De ce fait, la famille transnationale n'est pas à voir comme une force qui provoquerait un appel d'air pour les migrant·e·s. C'est bel et bien l'entourage direct, les « *compagnons de galère* », le bouche à oreille, ainsi que les réseaux de passeurs, qui vont pousser les migrant·e·s à continuer leur route. La famille souhaite plutôt qu'ils et elles prennent le moins de risques possibles. J'y reviendrai dans la conclusion. Ne pouvant pas compter directement sur son frère et sa sœur, Yonas a tenté une autre stratégie :

« Mon ami a trouvé un passeur. On a discuté, j'ai dit "Je suis sûr que mon frère et ma sœur peuvent payer. Mais ils sont pas contents. Mais si j'arrive en Libye, après ils vont payer". Le passeur a dit qu'il n'avait pas de garantie. C'est [finalement] mon ami qui a payé pour moi. Ça coûtait 700 \$ en 2009. » (Yonas)

Il a ainsi mis sa famille sur le fait accompli. Si le passeur n'a pas accepté dans ce cas-là, nous avons vu dans l'étape *Premiers déplacements en Ethiopie et/ou au Soudan* qu'ils peuvent parfois le faire, ou même demander que les migrant·e·s paient après. Cela se traduit souvent par de l'extorsion et un enfermement de plus ou moins longue durée. Cette tendance semble d'ailleurs s'être accentuée. En effet, si Yonas n'a pas pu payer après coup pour cette partie du voyage, Gabriel et Medhanie ont eux dû faire ainsi :

« J'ai payé cher : 1 500 \$. La moitié de [l'argent que j'ai gagné à] Khartoum, l'autre moitié c'est mes parents qui m'ont envoyé. Mais j'ai payé en Libye seulement. » (Gabriel)

« On n'a pas déjà payé. On arrive et après on le paie. C'est comme ça, il fait comme ça. Quand on arrive, on demande à quelqu'un qui nous paie. Et si tu trouves pas l'argent, tu restes. » (Medhanie)

Non seulement le prix du voyage à presque doublé entre 2009 et 2013, mais en plus, les migrant·e·s semblent de plus en plus être amené·e·s à se retrouver dans des maisons de passeurs – comme c'était le cas de Freta au Soudan – et d'y rester afin d'éponger leur dette. Nous verrons que cela permet aussi aux passeurs de les influencer dans leur choix de continuer leur route.

Nous allons à présent voir comment se déroule le voyage depuis Khartoum jusqu'à Tripoli. Là aussi, comme pour l'arrivée à Khartoum, les tendances sont les mêmes chez les migrant·e·s. Je propose ici trois extraits des récits de vie, afin de montrer leurs similitudes (codes in vivo en gras) :

*« J'ai cherché un passeur à Khartoum. Par quelqu'un, des amis... Je l'ai appelé, on a discuté avec lui. Et il nous a donné un soir pour réfléchir. Après il met dans une maison tout le monde qui doit partir. Voilà. Le lendemain on est partis avec un assez **grand camion**. On était environ **cent**. C'était un camion ouvert vers le haut. **On a pris à manger avec nous** parce qu'**on n'était pas sûrs qu'ils nous donnent**. Et ce qu'il*

y avait, ça suffisait pas pour cent personnes. [...] On était **trop serrés**, il y avait des **bagarres** à cause de ça. Et avec les Soudanais aussi. On a voyagé comme ça pendant quatre jours. [...] Après on est arrivés... **pas au Soudan, pas en Libye**... La ligne comme ça [entre les deux]. **On s'est arrêtés un jour dans le désert. On attendait les Libyens.** Ils sont venus nous chercher. Après les Soudanais sont partis. Les Libyens nous ont **chargés dans cinq ou six pick-up.** On avait encore à manger et à boire. Mais pas beaucoup. Ils ont mis de **l'essence dans l'eau** pour que tu puisses pas en boire beaucoup. La nuit, il faisait très **froid.** Et le jour très **chaud.** [...] Le voyage c'était pas le plus dur... Mais les personnes, les Soudanais... surtout **les Libyens, ils étaient violents.** [...] Après on a encore voyagé trois jours avec les Libyens. Après on est arrivés à **Islavia.** Ils nous ont amenés dans une salle comme ça. Ils nous ont donné à manger. Deux fois par jour, des pâtes, mais **pas assez.** Voilà on est restés... presque trois semaines, deux semaines, comme ça. **Il y a quelqu'un qui a déjà payé, eux ils sont partis.** Nous on a pas payé vite. J'ai téléphoné au mari de ma cousine. Il est en Amérique. Il a payé pour moi. C'est le passeur qui va chercher l'argent. [...] Pour Tripoli, c'était un autre passeur. [...] Du Soudan à la Libye c'était onze jours. Après on est restés deux semaines à Islavia. Après ces deux semaines on a essayé d'aller à Tripoli avec une camionnette chargée à moitié de ciment et nous on est allés dessous. Et après une nuit on est arrivés à Tripoli. » (Medhanie)

« Dans le désert on était presque **trente-cinq sur une pick-up.** C'était très, très **mauvais**... Il n'y a **pas de place.** On est, comment tu dis en français ? Comme des sardines. Et il n'y a pas d'eau, pas à manger. Enfin, il y a, si tu fais des économies. **Parce que je ne sais pas combien de temps ça va durer la traversée.** Et quelques fois, la voiture ne marche pas bien à cause du **sable.** Il y a des tempêtes aussi. [...] Une fois, il y a eu un accident de voiture. La voiture est directement allée en face, **à quelle vitesse,** je ne sais pas. Elle s'est retournée... toutes les personnes sont tombées par terre... Et quelques personnes se sont retrouvées sous la voiture. **Une personne est morte d'un coup.** Moi aussi, je suis tombé comme un papier... Je ne contrôle pas. Il y avait trois personnes sous la voiture. On ne savait pas comment faire, on n'avait pas de force... Après une autre voiture arrive, on a réussi à soulever. Et puis **on est restés trois jours dans le désert** comme ça... avec la personne morte. On attendait les Libyens. Mais il n'y avait pas de cimetière... Après un jour, on a enterré la personne morte. Sous le sable. Le dernier jour, avec toutes les personnes... c'est la tradition dans mon pays... S'il y a des morts en Erythrée, il y a toujours beaucoup de personnes pour les morts... [...] Après, avec les Libyens, on est allés jusqu'à une petite ville, **Islavia. Je pense c'est déjà en Libye**... Je reste là-bas cinq jours. Après cinq jours, j'ai traversé la capitale de la Libye. [...] La traversée ça a duré neuf jours je pense, en plus des trois jours où j'attendais. Avant, jusqu'en 2008, ça pouvait durer jusqu'à un mois ou plus. [...] Le matin tu bois un peu d'eau... Et puis à midi comme ça, le soir un peu. **Tu fais des économies mais jusqu'à quand ?** Tu ne connais pas la durée. Et puis tu finis la nourriture et l'eau aussi. [...] La personne qui conduit la voiture... **il n'y a pas de respect.** Ils fument le shit. Des personnes tombent, tu dis "**Attends !**", **non.** S'il y a des personnes qui sont malades, non. » (Dawit)

« A Khartoum on est allés dans les alentours. En mini-bus, pour cinq ou six personnes, **avec ton sac, l'eau, tout ça.** Ce que tu as besoin pour traverser. On s'est arrêté à un premier endroit avec plusieurs personnes. C'était à Unduruman. Là-bas, on a attendu trois jours, pour que toutes les personnes arrivent. Et après trois jours, on est environ nonante. Voilà, on a commencé le voyage dans un **grand camion.** Là, on n'était pas trop, il y avait de la place. Pour moi, ce voyage ça va mieux. On a de l'eau, on mange, tout va bien. Jusqu'à **quelque part en Libye.** Ils se sont arrêtés quelque part **pour nous donner à des personnes en Libye.** Jusque-là c'est allé bien. Les Soudanais ils arrêtent leur voyage et après on continue avec les Libyens. On est venus avec un grand camion, mais après les Libyens nous attendaient avec des petits pick-up. On était **environ vingt-cinq.** Là... c'était très, très, très **difficile.** Ils

ont mis des **gaz dans l'eau** pour pas boire beaucoup. **Il n'y avait pas beaucoup à manger**. Ils allaient **très vite** avec les voitures. Si quelqu'un tombe, c'est fini. C'est très **dangereux**. **Même si tu cries, ils ne s'arrêtent pas**. Des gens sont tombés. Dans la pick-up, personne ne voulait être derrière. Tout le monde veut un endroit pour tenir bien. Entre nous, il y a eu des **bagarres**. [...] On était en plein soleil la journée, mais la nuit il faisait très, très **froid** et la journée très, très **chaud**. J'ai vu des personnes qui sont **mortes** devant moi. Un qui est tombé et qui est mort tout de suite, un autre, quand il était assis dans la voiture. Et pour lui, voilà, ils se sont arrêtés, **ils l'ont laissé dans le désert**, comme ça. Je pense il a eu des problèmes cardiaques. [...] Depuis le Soudan, ça a duré 8 jours. Quelques fois on roulait la journée et la nuit. Ils ne s'arrêtent pas forcément. Et des fois la nuit, il y a des tempêtes de **sable**. Et on pousse quelques fois la voiture aussi, car les roues sont coincées. [...] J'ai vu plusieurs personnes qui sont mortes dans un autre pick-up. Il est **tombé** et toutes les personnes étaient déjà mortes. C'est un voyage fou. » (Yonas)

Les codes in vivo permettent de constater les similitudes dans les récits de Medhanie, Dawit et Yonas. Ce sont également des éléments qui m'ont été racontés en partie par Gabriel et par les requérants d'asile. Ainsi, ce qui ressort de cette étape, c'est que les conditions de voyage ne sont pas les mêmes en fonction que l'on soit encore avec les passeurs soudanais ou déjà avec les Libyens. Alors que les migrant·e·s commencent d'abord par voyager en camion, avec de l'eau et de la nourriture qu'ils et elles emportent, ils et elles se retrouvent ensuite « *chargés* » sur des pick-up qui roulent trop vite et dans lesquels ils n'ont pas assez de place. En plus de cela, le fait de ne pas connaître la durée du voyage, on l'a vu, leur empêche de prévoir assez de nourriture. Les passeurs – les Libyens surtout – sont jugés violents et irrespectueux, ne s'arrêtant pas, même lorsque des personnes tombent. Il existe d'ailleurs des méthodes pour économiser l'eau, à savoir la mélanger avec un liquide toxique, comme cela est attesté par Medhanie et Yonas. Ainsi, la traversée du désert peut se caractériser à l'aide des codes analytiques du danger, de la mort, de la faim et de la soif. Là où les migrant·e·s ne sont pas isolé·e·s dans le reste de leur voyage, ils et elles se retrouvent tout à coup comme coupé·e·s du monde, sans vraiment savoir où ils et elles se trouvent, dans une traversée dont personne ne connaît vraiment la durée, ni les conditions du voyage au départ.

Venons-en à présent au cas de Sana, qui on l'a vu n'est pas allée en Libye, mais en Egypte. Comme déjà présenté auparavant, Sana s'est beaucoup laissée porter par le bouche à oreille, par son entourage direct et par ses « *compagnons de galère* ». Il était donc tout à fait naturel d'imaginer que le contexte dans lequel elle a voyagé l'ait poussée à envisager de partir en Libye, comme beaucoup d'autres avant elle. Et pourtant, c'est l'Egypte qu'elle a choisi :

« *I didn't want to go to Libya. I was afraid. You hear so many things. They kill people, they sell people. So I'm afraid to go to Libya. People they go through Libya because there is no other way to Europe. And also, in Sudan, people will come to you and tell you to go there. If you're Eritrean, they will show you the way. They tell you it's not secure, you don't have papers. If you stay in Sudan, too much problems. So, at one point, people, they will continue even if they know they can die. But me, I didn't want to take the risk. [...] I know people, the stories that they are telling. "Go in Egypt, there you can find work, it's easier"... So after I say okay, maybe I go to Egypt and work. No need for passport. Also, less problems, because some people [I know] they go there before. So I say, okay, I try.* » (Sana)

Ce qui se dégage du récit de Sana, c'est une sorte de pression qui semble être faite sur les Erythréen·ne·s pour qu'ils et elles aillent en Libye. Cette pression peut, on l'a vu, également être nourrie par les passeurs. C'est quelque chose que j'ai constaté lors de mon entretien avec les requérants, alors que je leur avais demandé pourquoi personne n'avait envisagé l'Egypte :

« Pourquoi on ne traverse pas par l’Egypte ? Déjà, la mer est beaucoup plus loin de l’Europe. Et pour aller en Egypte, c’est encore pire. Il y a le désert aussi, c’est pire. Les passeurs ne nous emmènent pas là. » (Groupe requérants)

Alors même que nous avons vu à quel point la traversée du désert pour la Libye était dangereuse, les requérants jugeaient celle pour arriver en Egypte encore pire. Et pourtant, aucun n’a pu me dire exactement pourquoi. L’autre argument est bien sûr celui de la traversée de la mer. Si les personnes se rendent en Libye, c’est car les côtes y sont beaucoup plus proches de l’Europe. Mais est-ce vraiment leur décision ? Il est clair à travers l’extrait ci-dessus que les réseaux de passeurs se concentrent sur l’axe Soudan-Libye et que cela laisse peu d’alternative possible aux migrant·e·s qui souhaitent atteindre l’Europe. Pour Sana, sa peur de la Libye et son réseau existant en Egypte lui ont cependant permis d’en trouver une. Mais son choix s’explique également du fait qu’elle n’avait pas encore décidé d’aller en Europe et que du coup, l’Egypte, qu’on lui vendait comme un pays avec moins de problèmes et où elle pourrait trouver du travail, s’est avéré une destination envisageable. De plus, il ne faut pas oublier que Sana parle l’arabe. Le fait de pouvoir communiquer dans les pays où elle se trouvait tout au long de son voyage a pu lui permettre d’être moins dépendante des réseaux de passeurs, comme ça a été le cas pour son voyage jusqu’à Khartoum.

Mais Sana n’est de loin pas la seule migrant·e érythréenne à avoir choisi l’Egypte. Quelles autres tendances peuvent donc être attestées ? Jusqu’en 2012, les personnes s’y rendaient afin d’atteindre Israël. En effet, beaucoup de membres de la famille de mes participant·e·s y vivent et on a vu, dans le cas de Sarah notamment, que ces personnes-là ont souvent financé le voyage des autres. Cela signifie qu’elles ont pu travailler et gagner facilement de l’argent en Israël et que c’était donc une destination prisée. Mais après 2012, c’est aussi la famille transnationale qui a pu pousser des personnes à continuer de se rendre en Egypte. C’est du moins ce qu’atteste l’histoire de Sarah. En effet, Sarah a connu un drame familial qui est la mort de son petit frère, disparu en mer Méditerranée. Or, ce drame a influencé son itinéraire d’exil, mais également celui de sa sœur. Pour commencer, c’est une des raisons qui a fait que le père de Sarah a payé un passeur en Allemagne pour la faire venir à l’aide de faux papiers, personne dans la famille ne souhaitant perdre encore quelqu’un d’autre en mer. Ensuite, c’est ce qui a poussé la sœur de Sarah, sortie seule d’Erythrée, à se rendre en Egypte, plutôt qu’en Libye :

« Ma petite sœur, elle est en Egypte maintenant. En premier, elle va en Ethiopie, après au Soudan. Elle a choisi l’Egypte parce que nous... maintenant, après mon frère... on n’ira jamais en Libye. » (Sarah)

Voyons à présent comment s’est déroulé le voyage depuis Khartoum jusqu’à l’Egypte pour Sana :

« I went with other people but I didn’t know them all. I go to Port-Sudan by bus. This one also by chance. I say, okay, I take the bus. There was a control in Port-Sudan, they caught people. Me, I didn’t have problems. [...] In Port-Sudan, I didn’t know what to do, but my friend, she knew people. She called them and they take me at the bus stop. I go with them. They took me near Halaib. It’s near the border. To go through the border, they have people they take you there. I paid, but not much. We walked half an hour and there is other people waiting. They take us. So, the first one takes us to the border but doesn’t pass. He tells us were to walk and then we meet the other guys that are looking for us. And they take us to Aswan. From Aswan, they give you the ticket for the train to go to Cairo. » (Sana)

Jusqu’à la frontière, Sana a donc à nouveau voyagé sans l’aide de passeurs, comptant sur le fait qu’elle pourrait se faire passer pour soudanaise. Elle n’a donc pas vécu le désert comme ses

compatriotes du côté de la Libye, mais aussi comme celles et ceux qui vont en Egypte depuis Khartoum directement à l'aide de passeur. En effet, il y a là bel et bien un désert à traverser si on ne prend pas les voies légales, comme c'était attesté plus haut par les requérants, mais comme me l'a également raconté Sarah lorsqu'elle m'a parlé du voyage de sa sœur :

« Elle était petite... c'était vraiment difficile. Ils ont fait huit jours dans le désert... ils dormaient sous des tentes. Ils avaient peu à manger et peu à boire. C'était très difficile. Les passeurs étaient méchants, ils te traitent comme des animaux. » (Sarah)

Ainsi, la traversée du désert ne semble pas forcément plus facile ou plus difficile du côté de l'Egypte que du côté de la Libye. Cependant, d'après Sarah, Sana et Dawit, les conditions de vie en Egypte sont meilleures qu'en Libye, et aussi qu'en Erythrée, notamment en raison du fait qu'on y obtient plus facilement des papiers et du travail, mais également à cause de l'extorsion des migrant·e·s qui n'a cessé d'être dénoncée ces derniers mois en Libye (Le Cain 2017).

Le Caire ou Tripoli

Gabriel, Medhanie, Dawit et Yonas sont donc arrivés à Tripoli, Sana au Caire. Lorsque l'on s'intéresse aux LHCs de ces participant·e·s on constate qu'ils et elle ont passé une durée variable dans ces villes : Medhanie deux mois, Gabriel quatre mois, Dawit et Yonas deux ans, et Sana presque une année. Ces différences sont à contextualiser dans la situation géopolitique du pourtour méditerranéen. En effet, lorsque Yonas et Dawit sont arrivés en Libye, l'accès à l'Italie était impossible, Yonas ayant même été refoulé et renvoyé en arrière lors de sa première tentative. C'était en 2009 et cela s'explique on l'a vu par les accords passés entre l'Italie et la Libye en matière de migration irrégulière (BERNARD 2009). C'est finalement après avoir été bloqué deux ans dans des centres de rétention, que Yonas a pu atteindre la Sicile et y rester, cela coïncidant avec le début de la guerre civile en Libye et la chute de Mouammar Kadhafi (GHARBI 2016). Sana est avant tout allée en Egypte pour trouver du travail et une vie plus tranquille, ainsi que pour aider sa mère à qui elle versait de l'argent. C'est donc pour cela qu'elle est restée aussi longtemps. En effet, la décision de traverser la mer Méditerranée n'est arrivée que plus tard. Au Caire, cette dernière a fait une demande d'asile et y a donc vécu et travaillé légalement. Cependant, c'est son réseau personnel qui lui a permis de trouver du logement et un travail, et non pas le UNHCR :

« We walk [to the UNHCR office] and outside we see that there is too much people sitting, like this. There is no houses, it's outside. But people they sleep there. In the grass, like that. And they sit there a long time. So we ask people "What do you do ?" and they told us to go inside to register. So we will have documents. We registered like refugees in Egypt. So they give me an appointment after two months. In between I just sit. There are other people coming, leaving, or going, so you just sit with them. So we know people. So we ask them for work. And after three months, like that, other people they give you something. But after some time, people they leave. We become friends, like that. And they say come to the house, because at that time I was sick with my stomach. And after, I found work, I start working. So I worked until May. » (Sana)

Le récit de Sana permet une fois de plus de souligner l'importance du bouche à oreille et du réseau créé en chemin. En effet, même lorsqu'elle était malade, c'est auprès de ses « *compagnons de galère* » qu'elle a trouvé du soutien. Ceux-ci l'ont également aidée à trouver du travail. Il semble de ce fait exister une forte solidarité entre migrant·e·s qui doit être exploitée afin de survivre. Yonas a lui aussi été enregistré comme réfugié au UNHCR, au moment où il était bloqué en Libye :

« On a été séparés en deux places, moi à Tiesha, mon ami à Misrata. Les deux, c'est une prison. Je suis resté presque deux ans là-bas. Ils disent c'est pas une prison, mais comme un camp de réfugiés. Ils disent ça, mais on est toujours prisonniers. On est sortis que quand on avait les papiers. [...] » (Yonas)

C'est intéressant de voir comment il qualifie le centre de rétention de prison. J'y reviendrai lors du chapitre 4.4.1. Gabriel m'a lui aussi parlé de prison lorsqu'il m'a raconté son arrivée à Tripoli :

« On est arrivés, ils nous ont mis en prison pendant quatre mois. Je n'ai pas pu faire de demande d'asile. Ils nous ont demandé de payer [pour sortir], sans dire qui ils étaient. Je suis resté si longtemps car j'avais pas d'argent. A la fin, j'ai réussi à trouver de l'argent en appelant des gens. » (Gabriel)

J'ai tout d'abord cru qu'il s'agissait d'une prison de l'Etat, mais ensuite, en comparant le récit de Gabriel à celui de Medhanie – qui ont emprunté, on l'a vu, exactement les mêmes routes – il m'a semblé qu'il s'agissait en fait plutôt d'une maison de passeurs. En effet, à son arrivée à Tripoli, Medhanie s'est retrouvé enfermé dans une maison, n'ayant d'autre choix que de payer pour la suite de son voyage, à savoir la traversée de la mer Méditerranée. Nous avons vu qu'il existait peu d'alternatives aux routes qu'empruntent les migrant·e·s ; dans ce cas précis, c'est encore plus clair. Lorsque Medhanie et Gabriel ont quitté Khartoum, ils s'engageaient en fait déjà – sans le savoir peut-être – à poursuivre par la mer :

« Il y avait un nouveau passeur qui était à Tripoli. Il y avait plusieurs personnes, plusieurs passeurs aussi. Mais moi, avec mon cousin, on était avec le même passeur. Dans un garage pour les voitures. Il est grand. Ils ont dit "Voilà, vous êtes pour nous. Et vous devez payer le plus vite possible et après vous allez traverser la Méditerranée". Comme on n'arrive pas, on avait pas encore d'argent, on est resté. Moi deux mois. » (Medhanie)

Ainsi, Medhanie n'a pas eu d'autre choix que de trouver un moyen de gagner ou de recevoir de l'argent pour quitter cette maison de passeurs et ensuite aller directement en Europe. L'extrait ci-dessus laisse également penser qu'il a été vendu à un passeur : *« Voilà, vous êtes pour nous »*. Nous avons donc ici encore un élément qui atteste du trafic et de l'extorsion des migrant·e·s en Libye. Cependant, Medhanie n'a pas parlé de cet endroit comme d'une prison, et je me suis rendu compte en réécoutant l'enregistrement qu'il était beaucoup moins négatif que Gabriel, lorsqu'il parlait de cet événement. Cela s'explique peut-être par le fait qu'il a usé d'une stratégie pour pouvoir sortir, qui le rendait tout à coup véritablement protagoniste de sa propre histoire, comme cela sera le cas en Europe également. Voici un extrait de ce qu'il s'est passé ensuite, et qui permet de comprendre ce que j'entends par devenir protagoniste de sa propre histoire :

*« Moi [en fait] j'ai travaillé avec le passeur. J'ai cuisiné deux mois pour lui. Enfin, pour quatre-cent cinquante personnes ! Avec cinq personnes, *rires*. C'était facile, seulement on a fait un pot pour une sauce et des pâtes après avec de l'eau. [...] J'ai pu faire ça parce que quand je suis arrivé [là-bas], je suis sorti vers la cuisine. Voilà, comme ça. Je suis allé directement. Parce que si quelqu'un paie et qu'il est avec les cuisiniers, on sait déjà après qu'il va partir. Alors je suis allé et j'ai dit "Je remplace celui-là". J'ai essayé comme ça, pour pas payer. Parce que pour traverser la Méditerranée, il faut 1 600 \$. Moi j'ai téléphoné à un ami d'enfance qui était au Sud-Soudan. Je lui ai dit "Donne-moi un peu d'argent pour traverser". Il me dit oui. Je lui ai demandé 1 000 \$. Donc il me manquait encore. Mais le grand chef Libyen, il parle tigrinya. Il est venu, je lui ai dit "Bonjour Monsieur, je suis avec lui, mon passeur, voilà j'ai cuisiné deux mois. Mais j'ai pas d'argent. J'ai 1 000 \$, est-ce que vous êtes d'accord ?". Il m'a dit "Tu aurais dû me dire. Si tu m'avais dit tu serais passé sans*

payer". Mais voilà, je lui ai payé 1 000 \$ et je suis passé. Comme j'ai cuisiné. Les autres qui cuisinaient avec moi ils ont traversé sans payer. » (Medhanie)

Ainsi, si c'est le bouche à oreille qui a permis à Medhanie de savoir qu'il y avait la possibilité de travailler pour payer moins ou pas du tout, c'est surtout son opportunisme sur le moment – qui s'est traduit par sa façon de sauter sur l'occasion dès le premier cuisinier parti – qui lui a permis de sortir de la maison de passeurs plus vite que son cousin. Cela lui a certainement aussi permis de mieux vivre cette période.

Dawit semble avoir vécu à Tripoli pendant deux ans sans être enfermé dans un camp de rétention, et cela s'explique par le fait qu'il est arrivé après la fermeture de la mer Méditerranée :

« Quand je suis arrivé, c'était déjà bloqué. Je travaillais dans une entreprise... pour le poulet. Je vivais avec d'autres personnes. Mais le soir, pas possible de sortir. C'est dangereux, très dangereux le soir si tu sors. En Libye... très mauvaise terre ? Si tu es Libyen tu vis bien. Parce qu'il y a du travail, il y a de l'argent. C'est comme ça. Mais pour nous, c'est pas bon, vraiment ! Ils nous volent, il n'y a pas de loi. En Libye il y a de l'argent, beaucoup d'argent c'est vrai. Mais c'est trop mauvais pour nous. » (Dawit)

Il jugeait la situation économique en Libye assez bonne pour y vivre, mais le manque de sécurité qui y régnait l'empêchait d'envisager une vie là-bas. Ce qui était donc déjà énoncé auparavant pour le Soudan l'était encore plus pour la Libye. En effet, tou·te·s mes participant·e·s m'ont parlé de la Libye comme étant une mauvaise terre et personne n'a envisagé la possibilité d'y vivre (et d'y voir vivre sa famille) – ou même d'y attendre quelque chose comme ça a pu être le cas au Soudan ou en Ethiopie :

« En Libye on a tellement mal vécu. T'es vendu comme un mouton. Par exemple, le passeur il te dit "Tu vas payer 4 000 \$" et si tu as pas, il faut négocier. Ils peuvent te vendre à quelqu'un d'autre qui te demande 10 000 \$. Mais si tu as pas 4 000, comment tu peux avoir 10 000 ? On a tous passé vraiment des durs moments de notre vie en Libye. » (Groupe requérants)

Ainsi, le fait d'y rester plus ou moins longtemps dépend des moyens financiers pour continuer sa route, ainsi que de la potentielle fermeture de la mer Méditerranée. Aujourd'hui, on peut imaginer que des milliers de migrant·e·s se retrouvent à nouveau dans la situation de Dawit et de Yonas, en raison de la diminution des arrivées en Italie pour toute l'année 2017 (RFI 2018b).

Direction l'Italie (traversée de la mer)

J'arrive à présent à la dernière étape avant l'Europe. La traversée de la mer est certainement l'aspect des itinéraires d'exil érythréens – mais également des autres réfugié·e·s qui atteignent l'Europe – rendu le plus visible par les médias. En effet, nul besoin de s'intéresser à la question migratoire pour être au courant de cette « crise » méditerranéenne. Mais cette étape, bien qu'elle se veuille la plus dramatique sur le plan humain (JACOB 2016) n'est que la pointe de l'iceberg de toutes les conséquences qu'a cette immigration irrégulière, et les huit étapes que je viens de présenter sont là pour en attester. De plus, la traversée du désert peut s'avérer elle aussi mortelle pour les réfugié·e·s, bien que le nombre de mort·e·s soit plus difficile à quantifier. Toujours est-il que la traversée de la mer Méditerranée est la dernière étape jugée mortelle par les migrant·e·s. Le fait qu'ils et elles pensent trouver directement la sécurité une fois arrivé·e·s en Italie permet d'expliquer pourquoi ils et elles sont autant à accepter de prendre ce risque.

Gabriel, Medhanie, Yonas, Sana et les requérants ont donc tenté leur chance en traversant la mer. Dawit a pris, quant à lui, la direction de la Tunisie dans l'espoir de pouvoir atteindre l'Europe légalement, après que sa sœur ait fait une demande pour lui depuis la Suisse. Sa famille

transnationale lui a donc évité de devoir traverser la mer. Cependant, cela s'explique aussi du fait que lorsqu'il est arrivé à Tripoli nous l'avons vu, la route méditerranéenne était fermée. Ainsi, s'il était arrivé avant 2009, sûrement que le bouche à oreille et son réseau créé en chemin l'auraient poussé à traverser directement, plutôt que d'attendre une autre solution. C'est bien là la tendance que j'ai remarquée avec Yonas, lorsque sa famille ne voulait pas qu'il parte pour la Libye.

Nous avons vu que pour Gabriel et Medhanie, c'est le même réseau de passeurs mobilisé pour arriver à Tripoli qui leur a ensuite permis d'atteindre l'Italie. Ils n'ont donc pas eu besoin de faire appel à un autre réseau, si ce n'est pour se faire envoyer de l'argent (nous avons vu que la traversée coûtait environ 1 500 \$ à cette époque). Pour Yonas, la première tentative s'est plus ou moins déroulée de la même manière, bien qu'il ait payé moins cher qu'eux (1 200 \$), cela s'expliquant du fait qu'en 2009, on l'a vu, le prix du voyage était meilleur marché. Le refoulement des migrant·e·s en Afrique a eu des conséquences plus graves que l'enfermement attesté par Yonas à son retour en Libye. Pour le comprendre, voici un extrait de son récit qui traite de la première traversée :

*« On est arrivé en Sicile et les Italiens sont venus vers nous. On est arrivé sans l'aide de quelqu'un. Mais après... ils nous ont renvoyé en Libye. *pause*. Vous cherchez ça sur internet... C'était en juin 2009. Même jusqu'à maintenant, j'ai un avocat sur les droits humains. Toujours, depuis huit ans. Donc, on a posé les pieds en Sicile, ils nous ont donnés à manger et voilà. Nous on pensait à faire attention à ne pas se faire prendre les empreintes [digitales]. On pensait qu'à ça, pour ne pas rester en Italie... Mais après ils nous ont renvoyés et [pendant le voyage du retour] une personne est morte. Il s'est suicidé. Il a dit "Je ne veux pas retourner en Libye, pour moi je suis mort ici, en Italie. Je choisis de mourir ici". Et il a sauté du bateau. » (Yonas)*

Ce renvoi forcé a donc eu pour conséquence le combat que mène encore aujourd'hui Yonas, à l'aide d'un avocat, pour faire valoir ses droits. Mais dans la lecture de son récit, et également dans la réécoute de l'enregistrement de l'entretien, j'ai pu constater à quel point cet événement l'avait marqué pour les années à venir. Sa voix était grave, il marquait des pauses et appuyait certains mots. Je me souviens que son visage s'était fermé au moment de me raconter cela. Yonas a ainsi senti que ses droits humains n'avaient pas été respectés et cela a ouvert chez lui une blessure qui ne pourra pas être guérie tant que justice ne sera pas faite selon lui. Et cette impossibilité de « vivre en exil » s'atteste également par le suicide d'un de ses compatriotes sur le voyage du retour.

Pour Sana, c'est à nouveau le réseau créé en chemin qui l'a poussée à tenter sa chance en mer. Nous avons vu qu'elle ne prévoyait pas d'aller en Europe jusqu'au moment où elle a vécu au Caire :

« At that time, I'm not thinking, but the people there, they are asking me "Why don't you go away ?". People go and ask me to come [with them]. So at one point I say, I will see... Women that worked before me they call me. So I say, I'm afraid, but okay, I will go. [But] I had no money. After, there are Eritreans, they are going. They are ten that are going. They say they will pay so I can be with them, the guide is okay with a person more. So I say like that, "Okay, I will try". » (Sana)

Ainsi, l'expérience de ses « *compagnons de galère* » a permis à Sana d'envisager un voyage qu'elle n'aurait jamais risqué alors qu'elle était encore en Erythrée. De plus, son réseau semble à nouveau lui avoir permis de se greffer à un groupe, cette fois afin de ne rien payer. Si cette possibilité d'obtenir des tarifs de groupe n'a pas été attestée chez mes autres participant·e·s, ce n'est pas pour autant qu'il faille remettre en question le récit de Sana. En effet, le fait qu'il

soit parfois possible de négocier avec les passeurs (comme le montre le cas de Medhanie à Tripoli) me laisse penser que de telles stratégies peuvent effectivement exister. De plus, Sana n'a pas de famille en dehors de l'Erythrée on l'a vu, et l'argent qu'elle a gagné en Egypte lui a permis de vivre, ainsi que d'aider sa mère. De ce fait, le seul autre moyen qu'elle aurait eu d'aller en Egypte aurait été qu'un·e ami·e paie pour elle.

Je souhaite à présent m'intéresser à la façon dont la traversée de la mer s'est déroulée, mais également dont elle a été vécue par mes migrant·e·s. A l'instar de ce que j'ai fait pour les étapes précédentes, je vais présenter trois extraits ci-dessous afin de mettre en évidence leurs similitudes (codes in vivo en gras) :

« Je suis parti **au bord de la mer la nuit**. On était **quatre-cents sur une embarcation en bois**. Il y avait **d'abord une petite, pour aller jusqu'à la grande**. On était **trop** dessus, je n'avais pas pris à **manger**. Il y avait, mais pas assez. On partageait, on coupait une part en plusieurs. De **l'eau** par contre, il y avait pas. Juste du jus d'orange. Moi j'étais **malade** de sentir le gaz de l'essence et du bateau. Mais j'ai pas vomi. Mais beaucoup de personnes **vomissaient**. Le gaz ça me faisait mal à la tête. On a voyagé comme ça pendant **deux jours**. Après, les **Italiens** sont venus nous chercher. Nous récupérer. Avec un **grand bateau**, jusqu'en **Sicile**. » (Medhanie)

« On est allés dans **un petit bateau à deux étages**, avec le moteur derrière. Il y avait **rien à boire, rien à manger**. Après **deux jours**, le bateau s'est **cassé**. Et puis **un immense bateau** est venu nous sauver. C'était les **Italiens**. On a voyagé encore deux jours. Et puis on est arrivés en **Sicile**. » (Gabriel)

« We **left in the night**. We start **walking in the water**, and there was too much water. I couldn't walk. **You walk in the water because the boat was a bit further in the water**. But I couldn't walk anymore because the water already is too high. I'm afraid. There is water everywhere. I go back because I can't see any people. I don't know where, because **I only see the water**. Too much. Salt water coming in my mouth. I go back. And after comes one Egyptian, the one working. He said "Come, come", like that. He puts me in the other boat. I'm the first one. **You take the small one to go to the big one. I'm afraid**. Only water, water, water. Too much wind. After a while, the other people come also. And **then we have to pass from the little boat to the big boat**. But I'm afraid because I hear before that sometimes people fall. They don't tie them together. And people are in a hurry to go. So one take your hand and the other on your legs. They helped me because I was not going [alone]. **Then we went with the big boat**. I started **vomit**, vomit, vomit, for hours. After twenty-four hours, they took us in another boat, **a bigger boat that is waiting with the people that left one day before me**. So, the same people that we know before. They are **waiting to fill the boat**. We are something like **three hundreds**. It was too much for the boat. At the beginning, there was **bread**, some cheese and dates, and **water** they give you in the morning. But **never enough**. The people that showed us the way they were managing the boat. We went like that **during four days**. With the first boat twenty-four hours and then four days. And then **Frontex** came and helped us. And then we go for three days with Frontex. The last day, I was better. But all the time, vomit, vomit, vomit. They took us in **Sardaigne**. » (Sana)

Ces trois extraits mettent en évidence des tendances sur la façon dont se déroule la traversée. Pour commencer, les migrant·e·s doivent se rapprocher du bord de la mer pendant la nuit, afin de ne pas attirer l'attention. Le récit de Sana, plus détaillé que les autres permet de voir qu'il faut ensuite monter sur un premier bateau, après avoir marché dans l'eau. Le danger commence donc déjà à ce moment-là, avant même que ne débute la traversée. Par la suite, ce bateau va leur permettre d'en atteindre un plus grand, celui-ci devenant le bateau utilisé pour se rapprocher des côtes italiennes. Sana raconte qu'il faut parfois attendre un jour, voire plus, dans

le deuxième bateau, afin qu'il se remplisse. Cela peut donc prolonger le temps du voyage. De plus, rester ainsi en mer n'est certainement pas sans danger. Par la suite, commence la traversée jusqu'en Italie, avec les mêmes conditions de voyage attestées pour les étapes précédentes, à savoir le manque de place, d'eau et de nourriture. A cela s'ajoute le fait que les migrant·e·s doivent supporter le mal de mer. Les trois extraits montrent aussi que l'arrivée en Sicile ou en Sardaigne ne se fait pas sans l'intervention des Italien·ne·s, de Frontex, ou d'autres navires envoyés en mer pour sauver les migrant·e·s. Cela s'explique par le fait que des patrouilles surveillent les frontières européennes, mais également parce que les bateaux utilisés ne sont pas prévus pour voyager en haute mer. Le seul de mon échantillon à avoir atteint les côtes européennes sans intervention externe est Yonas, lors de sa première tentative :

« On est arrivés après quatre jours en Sicile. Sans l'aide de quelqu'un. A côté en fait, sur une île. Mais après un bateau militaire nous a fait aller jusqu'en Sicile. » (Yonas)

Cela s'inscrit on l'a vu dans le contexte des accords faits entre l'Italie et la Libye à cette époque. Si la route a été bloquée suite à ces événements, le cas de Yonas permet de constater qu'avant qu'une route ne se ferme, ce sont plusieurs milliers de personnes qui vont continuer d'essayer de l'emprunter. C'est ce qu'atteste également Jeff Crisp, un chercheur de la Chatham House :

« It takes a while between one route closing off and then people taking up a different route. » (cité dans HAYDEN 2017)

Ainsi, la durée de la traversée varie-t-elle en fonction du temps passé à attendre que le bateau se remplisse, ainsi que du moment où des navires de secours vont venir chercher les migrant·e·s. La longueur du voyage en mer de Sana s'explique par le fait qu'elle soit partie d'Alexandrie et non pas de Tripoli. Lorsque le secours arrive trop tard, ou pas du tout, cela se traduit notamment par les plus de 5 000 mort·e·s en Méditerranée, recensé·e·s en 2016 (JACOB 2016). Un des requérants d'asile m'a raconté avoir vécu cela :

« J'ai traversé la mer avec mon cousin. Mais lui il est mort dans la mer. On était plus de mille sur trois bateaux différents. Je me souviens... il y a deux bateaux qui ont commencé à prendre l'eau. Le premier commence à tirer le deuxième. Mais c'était des centaines de personnes hein. C'est le Titanic vraiment. Et mon cousin était avec le premier. Mais le deuxième a coulé en entier et a emporté le premier qui s'est cassé en deux. Moi j'ai été sauvé, mais la plupart des gens qui étaient avec moi sont morts. » (Groupe requérants)

Ainsi, au jour où les arrivées par la mer Méditerranée ont diminué, on l'a vu, et où les médias l'expliquent par une augmentation de patrouilles en mer (RFI 2018b), cela ne doit pas dire que les passeurs ont immédiatement arrêté d'envoyer des migrant·e·s en mer. RFI dit d'ailleurs que 20 000 migrant·e·s auraient été rapatrié·e·s en Afrique, sans pour autant préciser ce qu'il se passe ensuite avec ces personnes (*ibid*). Pour tout·e réfugié·e fuyant la répression, la violence et la pauvreté, la mer Méditerranée continuera d'être envisagée tant qu'il n'existe pas d'alternative, et tant que les conditions de vie demeurent aussi critiques pour celles et ceux qui restent coincé·e·s en Libye.

Italie

Gabriel, Medhanie, Yonas et les requérants ont donc fini par atteindre la Sicile, Sana la Sardaigne. Mais ce ne sont pas les seul·e·s de mon échantillon à être passé·e·s par l'Italie. En effet, c'est aussi là qu'a atterri Habtom, afin de se rendre en Suisse. Je vais donc à présent prendre un moment pour m'intéresser à nouveau à son itinéraire. Lorsqu'on observe son LHC, on constate que dans la ligne destinée aux réseaux mobilisés pour le voyage, c'est toujours des

allié·e·s au sein du gouvernement qui lui sont venu·e·s en aide. En effet, l'exemple d'Habtom permet de voir qu'il existe des divergences d'opinion au sein du parti unique (comme je l'ai déjà dit dans le chapitre 4.2.1) et si cela n'a pas permis de renverser le régime, cela a pu aider certain·e·s fonctionnaires haut placé·e·s à trouver de la sécurité lorsque leur liberté était menacée. En effet, Habtom m'a raconté avoir eu des personnes qui l'ont aidé alors qu'il était en prison en Erythrée, les définissant comme des « *gens qui sont contre le gouvernement, mais qui ne le disent pas* » (Habtom). Le fait que même les Erythréen·ne·s qui ne sont pas obligé·e·s de faire le service national sont contre le gouvernement est aussi attesté par le cas de Yonas qui a pu être aidé par un berger pour traverser la frontière. La mauvaise application de l'ordre de tirer à vue peut elle aussi être expliquée par cela (en plus des raisons citées précédemment). N'oublions pas que les personnes qui forment les forces armées érythréennes sont également des conscrit·e·s à durée indéterminée, et donc de potentiel·le·s candidat·e·s à l'exil. Habtom est ainsi arrivé légalement en Italie, avec le prétexte de se faire soigner en Suisse :

« J'étais malade, vraiment malade, à cause de l'emprisonnement. Mais ça, c'était possible de faire le traitement en Erythrée. Pas besoin de venir en Europe. Donc on a profité de ça. [...] Il y a quelqu'un qui est en prison maintenant. Un général qui m'a aidé beaucoup. Il pensait pouvoir faire des choses pour changer le gouvernement mais ce n'est pas facile. Chez nous, tout est compliqué. C'est pour ça que je suis parti aussi. C'est ces personnes qui m'ont aidé pour sortir. Ils ont tout fait pour [que je puisse] m'échapper. Personne ne me surveillait. Je suis arrivé à Milan en 2009 par avion. Il y a quelqu'un qui m'attendait là-bas, avec la voiture. Je ne sais pas qui c'était. Il n'y avait pas de communication entre nous. C'est une autre personne qui organisait mon voyage, pas moi. Et les personnes le connaissaient bien. » (Habtom)

C'est intéressant de voir que malgré le fait qu'Habtom ait atteint l'Europe de manière tout à fait légale, il n'a pas plus interagi avec les personnes qui l'ont accompagné que mes participant·e·s avec leurs passeurs. Ainsi, l'aspect unique du cas d'Habtom ne signifie pas qu'il est impossible de le comparer à celui des autres. En effet, sa femme, partie après lui, a pris les mêmes risques que Genet, Freta et Sarah lorsqu'elles ont quitté l'Erythrée. Ce qui a permis à Habtom d'emprunter une voie légale, est donc sa position au sein du gouvernement, mais également le fait qu'il disposait de certains moyens financiers pour. Il m'a effectivement dit avoir perdu beaucoup d'argent à cause de son exil est de celui de sa famille. Une fois arrivé en Italie, il a directement pris la direction de la Suisse et, mis à part le fait qu'il souhaitait vivre dans ce pays, cela s'explique aussi par l'impossibilité pour lui de rester en Italie :

« Il ne fallait pas que je reste en Italie. Si je reste en Italie... il y a de bonnes connexions avec le gouvernement, et pour moi, c'est un risque. » (Habtom)

C'est peut-être le passé colonial de l'Erythrée qui explique ces « *bonnes connexions* » entre les deux gouvernements. Toujours est-il qu'Habtom n'est même pas resté une nuit en Italie. Pour les autres participant·e·s, c'est le bouche à oreille qui explique que personne n'a souhaité rester dans ce pays, malgré le risque de se faire arrêter à la frontière. En effet, tou·te·s avaient entendu parlé du règlement Dublin et de l'obligation d'effectuer une demande d'asile en Italie si leurs empreintes digitales y étaient prises à l'aide du système Eurodac²¹, et tou·te·s jugeaient les conditions de vie meilleures dans les autres pays (codes in vivo en gras) :

*« On est arrivé en Sicile. Ils nous ont amené **avec le bus** dans un petit village, dans un **hôtel**. On a eu à **manger** et à **boire**. Ils ne nous ont **pas posé de questions**. Je suis resté deux jours. Après, ils voulaient nous prendre les **empreintes digitales**,*

²¹ Pour plus d'informations sur Dublin et Eurodac : <https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/internationales/internationalarbeit/europa-migropolitik/schengen-dublin/dublin.html>. (Page consultée le 28.01.2018).

alors **je suis parti**. Je ne voulais pas rester en Italie, **je connaissais des gens qui vivaient là et c'était pas bien**. J'ai **entendu** dire aussi. Mais ils nous ont dit "Demain vous allez donner les empreintes digitales", alors le soir on est parti. » (Gabriel)

« En Sicile, on est allé **avec huit bus** je crois. Moi j'étais avec trois, les cinq autres, je ne sais pas où ils sont allés. On est arrivés à **Catane**. Le soir. Les **policiers** nous ont accompagnés. Ils nous ont demandé de prendre des **photos** et ils nous ont dits que la photo c'était seulement pour **manger**, pour dire combien on est. Quelque chose comme ça. Le premier bus, ils sont tous allés. Ils sont entrés dans un **foyer**. Et moi, j'étais dans le deuxième bus. J'avais peur qu'ils prennent les **empreintes digitales**. [...] Il y a plusieurs personnes en Italie, et **on parle, on entend**. Durant le voyage. Pour ça je connaissais et **je savais que c'était pas bien**. Quand je suis descendu du bus, je me suis mis à **courir**. Je sors et je cours le plus vite possible. » (Medhanie)

« Ils nous ont mis dans des **bus** jusqu'à **Catane**. Et après on est parti. Quand ils ont ouvert le bus, toutes les personnes sont **parties en courant**. D'après moi, ils ne sont **même pas allés nous chercher**. Parce que peut-être trois mille personnes arrivent par jour. Donc ils n'ont pas essayé d'aller nous chercher. On est juste partis. Ils ont pas pu prendre nos **empreintes**. » (Yonas)

« In Cagliari, they take **fotos** and **check with doctors** and after that they take us to a **camp** in Sassari. **I see people they will go**, they hide, they are afraid. There are also journalists. But I'm tired. I sit there. I don't know. **Nobody to trust**. But **people that came with me they all left**. No one stays. At last we say "Okay, what will we do here ?" There is nothing so we just go. [...] They did nothing with us, **they don't take fingerprints**. Some others yes, but not us. » (Sana)

Ces quatre extraits permettent de constater que lorsque les réfugié·e·s débarquent en Italie, ils et elles sont avant tout pris en photo et amené·e·s dans des centres ou autres infrastructures de ce genre où ils et elles reçoivent à manger et peuvent se reposer. Cependant, comme l'atteste le récit de Yonas et celui de Medhanie, la peur de se faire prendre les empreintes digitales pousse les personnes à fuir. Dans certains cas, comme dans celui de Sana, les migrant·e·s sont simplement livré·e·s à eux-mêmes et à elles-mêmes, sans savoir vraiment ce qu'il va se passer ensuite. Lors d'arrivées de masse, il est possible d'imaginer que les Italien·ne·s sont tout simplement submergé·e·s et n'ont pas les moyens de contrôler tout le monde. Ils et elles ne chercheraient donc pas à retenir celles et ceux qui fuient. J'ai pu également le constater lorsque Medhanie m'a expliqué ce qu'il s'était passé après sa fuite :

« J'étais le seul à **courir** *pires*. Il y avait plusieurs policiers devant moi. Ils m'ont dit "Oh ! Oh !", mais après ils m'ont laissé partir. Même il y avait des voitures de police. J'ai eu peur qu'il y avait un policier dedans. Mais non. Tous, ils m'ont laissé partir. Je suis rentré dans une ville que je connais pas. Même la langue, je comprends pas. J'avais faim. J'ai essayé de savoir où j'allais, mais je savais pas. L'anglais, je parlais un tout petit peu, "a little bit", comme ça. J'ai trouvé une femme qui essayait de me comprendre. Mais elle m'a pas compris. Elle m'a donné cinq euros. J'ai pensé que c'était comme cinq chez moi. Et que ça suffit pas pour quelque chose à manger *pires*. Je suis entré dans une pizzeria, j'ai montré du doigt ce que je voulais. Je ne savais pas combien ça coutait. J'ai eu une pizza et même des frites *pires*. Comme ça j'ai pu marcher encore. Jusqu'au soir. Finalement, j'ai décidé de retourner vers les autres. J'ai laissé tomber. J'ai retrouvé quatre personnes qui sortaient. Ils m'ont dit "Ils ont tous disparu. Tout le monde est sorti. On est les derniers." Donc ils étaient tous partis [comme moi], sauf qu'eux ils ont eu à manger, changé les vêtements, pas comme moi *pires*. J'aurais pu rester. La police a arrêté personne. » (Medhanie)

Medhanie m'a raconté cet extrait sur le même ton qu'il m'avait raconté la période pendant laquelle il avait travaillé pour le passeur en Libye, à savoir en se positionnant comme le véritable protagoniste de son histoire et en riant de lui-même. Il semble de ce fait avoir mieux vécu son itinéraire, lorsque lui-même décidait de ce qui lui arrivait. D'ailleurs, lorsque je lui ai demandé qu'est-ce qui était vraiment difficile dans son voyage, il m'a répondu que c'était surtout les passeurs qui étaient trop méchants et qui le traitaient mal. Cela met également en avant le côté individuel de son itinéraire, durant lequel il n'a pas eu à vivre le départ de membres de sa famille, mais plutôt assumer le sien.

Ainsi, Medhanie, Gabriel, Yonas et Sana ont continué leur route à travers l'Italie. Pour ce faire, chacun·e a fait appel à différents réseaux et ont ainsi reçu de l'argent, mais également des informations (codes in vivo en gras) :

« On a **téléphoné à quelqu'un** qui habite à Rome. Elle a dit de prendre le bus, **expliqué comment aller à Rome**. On avait vraiment **peur**, mais personne nous a **contrôlé**. [...] Depuis Rome jusqu'à Milan, on est allé en bus aussi. Et **on a pris le train pour aller en Suisse**. » (Gabriel)

« En Sicile un taxi nous a amenés dans un centre. On a payé cinquante euros le taxi, mais après **on a su** que c'était huit. C'était comme **un petit passeur**. Après, **quelqu'un de ma famille** était d'accord de m'envoyer **deux-cents euros**. Il était à Milan. J'ai **essayé d'aller à Milan**, mais il y avait pas de train [direct]. J'ai pris le bus pour aller à Rome. Et depuis Rome j'ai pris le train jusqu'à Milan. Dans le train, il y avait le **contrôleur** seulement. J'ai **changé de wagon** à chaque fois. Je suis descendu du train et j'allais dans l'autre. Mais j'ai payé mon **billet**. A **Milan**, celui qui m'a envoyé de l'argent, c'est lui qui m'a pris. J'ai dormi une semaine chez lui. Après une semaine j'ai parlé avec lui, il a parlé avec d'autres aussi et **il a payé pour que j'aille à Chiasso**. Il a payé deux-cents cinquante euros à un **passeur** pour aller à Chiasso en voiture. En train, c'était cinq euros. Mais **avec le train je risquais les contrôles**. » (Medhanie)

« **Il y a quelqu'un qui est arrivé avant** et qui habite à Catane. Il nous aide pour acheter les billets de train. Mais **on ne savait pas** le prix. Maintenant je sais, c'était vingt-cinq euros, mais lui nous a demandé cent jusqu'à Rome. Mais on avait **peur** de faire seuls, même juste si quelqu'un nous regarde. On avait peur de la **police**. [...] A Rome, il y a des places pour les personnes qui arrivent. C'est un **grand appartement illégal** pour tout le monde. Ils nous **envoient là-bas** en fait. Et ensuite les personnes nous **accompagnent à Milan** en train. Ils disent "Tu vas pas rester ici parce que c'est très **dangereux**". Quelque chose comme ça. **Ils te poussent un peu** parce que c'est leur business. Nous **on ne savait pas**, mais c'est comme ça. [...] Après jusqu'à Milan, **un passeur a voyagé avec nous**, en nous demandant deux-cents euros, au lieu de cent. A Milan, j'avais de la **famille proche**. J'ai téléphoné et on m'a attendu à la gare. Je suis allé avec elle. [...] Elle m'a dit que le meilleur pays c'était la Suisse. [...] C'est pas moi qui aie **payé** mais ma famille. Elle a demandé à quelqu'un pour un **passeur**. Il m'a emmené avec d'autres en Suisse. » (Yonas)

« In Cagliari, everyone is sleeping outside, in the streets, like that. There is too much people because all people are there. And **they all give you information**. We move like that. [...] We arrive to one city in Italy, from there we take the **train** we go to Roma. Then to Milan. In **Milan**, we sit in the station. There is one African that speaks Arabic so I ask him. **He shows us the place**. **Everyone tell us** some people come and come and try and try to come to **Suisse**, like six times. They come back, some go by walk. All bad news. After we slept, we say okay we go in the train station, we ask there, and **see to find out some people who know**. And people come and **ask us if we wanna go somewhere**. If you want to go this place you pay five hundreds. We don't have. After a while we say "Okay how much for the tickets for Chiasso ?" Five euros. We say "**Okay we try to go by train**". If the **police** catches

*us, it's no problem, it's only five euros. [...] But inside the train station, they ask you the **documents** when you go to the trains. So we don't know what to do. But finally, I decide to go and **talk to the security guy**. I ask him where is the train and show him my tickets. He lets us pass and **explains us** where is the train. We are very happy, because we pass the security [thank to that]. So we take the train to go to Chiasso. People told us, it's good to go to **Germany**. » (Sana)*

Ce que montrent ces extraits, c'est que pour celles et ceux pour qui le choix du pays de destination n'est pas encore fait au moment d'arriver en Italie, le bouche à oreille et les réseaux de passeurs vont pousser les migrant·e·s à tenter d'atteindre Milan pour ensuite aller en Suisse ou ailleurs en Europe. Les passeurs sont donc aussi présents en Europe et sont organisés en réseau, comme l'atteste la maison de passeurs dans laquelle se retrouve Yonas à Rome. Ainsi, ceux-ci participent à l'alimentation des peurs qu'ont les migrant·e·s des contrôles de la police par exemple, ce afin de pouvoir leur demander des sommes beaucoup plus élevées que les simples billets de train. Les personnes qui ont de la famille ou des ami·e·s à Milan pourront ensuite les contacter pour obtenir de l'argent, mais également un logement dans la ville. C'est grâce à cela que Medhanie et Yonas ont pu se reposer un peu, avant de poursuivre leur voyage en Suisse.

Le fait que les passeurs fassent ainsi pression sur les migrant·e·s est peut-être un moyen de les obliger à faire directement appel à eux, plutôt que d'avoir le temps de contacter la famille. En effet, Yonas ne l'appelle qu'après être arrivé à Rome. Sana a, elle, de nouveau utilisé des mêmes stratégies qu'au Soudan, à savoir emprunter les transports en commun, en espérant éviter les contrôles. Certainement que son expérience précédente lui a facilité la tâche et lui a donné un peu de confiance. C'est du moins ce que laisse penser le fait qu'elle ait osé prendre le risque d'aller poser une question à l'agent de sécurité. De plus, à partir de Milan, alors qu'elle était avec une femme rencontrée en Sardaigne et son mari, elle est tout à coup devenue plus meneuse lorsqu'il s'est agi de prendre des décisions. Cela contraste effectivement avec la façon dont elle a plutôt eu tendance à suivre les autres et à se greffer à des groupes en Afrique. Le fait qu'elle dise « *[i]f the police catches us, it's no problem* » permet aussi de constater qu'elle se sentait plus en sécurité en Italie, et donc plus à même de prendre des risques.

Ainsi, Gabriel, Medhanie, Yonas et Sana, mais aussi Habtom, ont fini par atteindre la Suisse, avec ou sans l'aide de passeurs, sans jamais voyager seul·e·s. Comme on l'a déjà vu avec Dawit, les réfugié·e·s vont toujours tenter de trouver une ou plusieurs personnes avec qui voyager, ce réseau créé en chemin ayant donc une importance d'un point de vue moral également.

Suisse

Cette dernière étape permet de clore sur les itinéraires de mes participant·e·s à travers leur arrivée et installation en Suisse, mais également de revenir sur la façon dont chacun·e·s se représente son voyage, à travers les conseils qu'ils et elles donneraient à de futur·e·s candidat·e·s à l'exil. Nous avons vu que seul·e·s Gabriel, Medhanie, Yonas et Sana sont arrivé·e·s illégalement en Suisse. Parmi les quatre, Gabriel et Medhanie se sont fait arrêter à la frontière. Tous deux m'ont dit avoir eu peur d'être encore en Italie, à cause du fait que les garde-frontières parlaient italien. Une fois de plus, on se rend compte que les réfugié·e·s ne connaissent pas toujours bien le pays dans lequel ils et elles souhaitent arriver. Gabriel et Medhanie ont demandé l'asile après avoir été arrêtés. Gabriel est le seul de mes participants

avec Habtom à avoir obtenu le permis B. En effet, Medhanie, Dawit et Yonas ont un permis F²². Ce dernier a passé la frontière sans encombre et s'est rendu en Suisse romande où il connaissait quelqu'un chez qui il a pu loger, le temps de se reposer, avant d'aller dans un centre d'accueil. Dawit a pu, lui, se rendre en Suisse en avion, après avoir passé cinq mois dans un camp de réfugié·e·s en Tunisie. D'après lui, c'est sa sœur qui a fait la demande auprès du UNHCR ; pourtant, il n'a pas pu aller vivre avec elle et a été transféré dans une autre ville à son arrivée en Suisse. D'un point de vue légal, la démarche utilisée pour le faire venir en Suisse n'est pas très claire. J'ai d'abord pensé qu'il pouvait s'agir d'une demande effectuée en ambassade (puisque c'était avant 2012), mais Dawit m'a dit que c'était sa sœur qui avait fait sa demande pour lui en Suisse. Je n'ai pas réussi à avoir plus d'informations là-dessus, cependant ce manque de clarté est intéressant dans le sens où il confirme le fait que les réfugié·e·s ne sont pas toujours acteurs et actrices de leur itinéraire, laissant parfois leur famille organiser les choses pour eux et pour elles.

Du côté des femmes, Sana a une fois de plus demandé conseil aux autres migrant·e·s rencontré·e·s en chemin. En effet, après avoir pris le train jusqu'à Zurich depuis Chiasso dans le but d'atteindre l'Allemagne, la femme et l'homme avec qui elle voyageait ont décidé de s'arrêter là et de demander l'asile. Un homme rencontré à la gare a alors dit à Sana que c'était mieux de vivre en Suisse romande, à cause de la langue qui serait plus facile à apprendre et des conditions de vie jugées meilleures pour les réfugié·e·s. Sana s'est donc rendue à Vallorbe où elle a déposé une demande d'asile. A l'heure où j'écris ces lignes, elle n'a toujours pas eu sa deuxième audition. Lorsque je lui ai demandé comment elle vivait cette attente, elle m'a répondu :

« I don't know what will be the decision. Will they give me a good paper ? Or F ? Or will they refuse ? I don't know. It gives me tension. Because it takes a long time. If after one year or two year they will tell you it's negative, or permis F, you cannot work ? You are nothing. Lot of worries. [...] But, it's better to wait here, because here you feel safe and you're not afraid. You feel okay. Nothing will happen to you. But in Eritrea, tension, in Sudan, tension, in Egypt, also. In Italy I didn't stay long, but when I am there, also, it isn't okay. And here... yes, I am thinking for the paper, for when I see my family again ? So many worries. But for myself, I'm not afraid. I feel good. I don't have to think too much. If in Egypt I'm sick, I have to think a lot, how will I go to the doctor, how will I pay ? There is so many problems. But here, they take care of you. Only the paper is late. If no problems there, I don't come here. I worry for my family. It's not easy. But better worry here than there. » (Sana)

Cet extrait permet de montrer que l'attente de l'obtention du permis met les réfugié·e·s dans une situation dans laquelle leur avenir incertain les inquiète. De ce fait, leur « *vie en exil* » est comme suspendue, le temps d'avoir une réponse. Sana, comme beaucoup avant elle a peur de recevoir le permis F (qu'elle ne qualifie pas de « *good paper* ») et de ce fait de ne pas réussir à trouver du travail. Trouver un travail fait part entière de la façon dont mes participant·e·s envisagent un avenir en Suisse et c'est quelque chose qui les inquiète beaucoup. Sarah explique d'ailleurs que son mari ne lui a pas donné beaucoup de nouvelles lorsqu'il vivait en Italie à cause de cela justement :

« J'ai pas eu de nouvelles parce qu'il a pas de travail en Italie, pas de vie. S'il a un travail, il m'aurait appelée vite. Pendant dix ans, il a pas eu de vie. » (Sarah)

²² Si le permis B d'Habtom s'explique par son profil de politicien ayant fui un gouvernement contre lequel il s'est positionné, il est difficile de comprendre ce qui a permis à Gabriel d'avoir un permis différent de Medhanie, en sachant que tous deux ont une histoire à peu près similaire et sont arrivés durant la même période.

Ainsi, le manque de perspectives d'avenir pour le mari de Sarah l'a empêché d'inclure sa femme dans son exil, jugeant que ce n'était pas là une vie. Ce n'est donc pas grâce à lui qu'elle est arrivée en Suisse, mais grâce à son père qui, on l'a vu, a payé un passeur pour la faire venir en Allemagne à l'aide de faux papiers : 15 000 \$ pour venir jusqu'en Suisse. C'était là le prix à payer pour éviter la traversée dangereuse du désert et de la mer. Cette somme exorbitante permet de comprendre pourquoi la majorité quitte tout de même les camps pour se rendre de manière illégale plus au nord. Sarah est donc arrivée en Suisse avant son mari. Après avoir obtenu le permis F, elle ne pouvait pas le faire venir tant qu'elle ne trouvait pas un travail à 100%. Alors qu'elle était encore en Ethiopie, il est venu la voir une fois, afin de discuter avec elle de l'avenir. Cela explique que Sarah soit arrivée enceinte en Suisse. C'est suite à la naissance de son premier enfant que son mari a finalement décidé de déposer une demande d'asile en Suisse, et ce, malgré le fait qu'il corresponde à un cas Dublin. Au jour où j'écris ces lignes, sa demande a été rejetée. Sarah a désormais deux enfants, et vit avec son mari dont l'avenir est toujours incertain. En effet, bien que sa demande ait été rejetée, il n'a pas été renvoyé en Italie et vit pour l'instant de l'aide d'urgence. Si Sarah me dit avoir pu se reconstruire en Suisse, grâce notamment au fait qu'elle voit ses enfants grandir dans un environnement sûr et stable, elle et son mari vivent dans l'inquiétude permanente d'être séparé·e·s à nouveau.

Genet et Freta, on l'a vu, ont pu rejoindre leur mari directement depuis Khartoum et Addis-Abeba. Toutes deux m'ont dit avoir ressenti un fort soulagement au moment de monter dans l'avion. Une fois arrivées en Suisse, elles ont tout d'abord vécu une période difficile, notamment à cause du fait que leurs enfants ont dû aller à l'école alors qu'ils ne connaissaient personne et ne parlaient pas le français. Pour elles, la construction d'une « *vie en exil* » semble avoir été possible à partir du moment où elles voyaient leurs enfants s'épanouir et vivre heureux en Suisse. Cela semblait d'autant plus important que certains ont vécu le voyage avec elles. Lorsque je leur ai demandé à elles, mais aussi à Habtom, si c'était un sujet dont elles et il parlaient, voilà ce qu'on m'a répondu :

« Mes enfants aujourd'hui, toujours ils posent des questions. Mais mon grand fils, si tu parles de ça, il pleure. Quand mon mari il raconte l'histoire, lui il est très triste. Mais c'est important de comprendre. J'aimerais qu'ils sachent pourquoi on est partis. »
(Freta)

« Mon grand, il sait plus que moi, car il regarde la télé. Maintenant c'est partout. Il m'a demandé aussi pourquoi ses amis rentrent dans leur pays en vacances et pas lui. C'est difficile. Mais on parle. Mes autres enfants, ils comprennent pas pourquoi ils peuvent pas voir les grands-parents. » (Genet)

« Le plus difficile c'était que je suis parti sans leur dire au revoir. A mes enfants. Mais maintenant ça va, ils arrivent à oublier. Ils essaient de comprendre. Parce qu'en Erythrée nous avons une belle maison et pas de problèmes pour eux. Il y a des choses que je dois dire, mais des choses qu'ils ne sont pas encore prêts à entendre. »
(Habtom)

Ainsi, dans la « *vie en exil* », c'est important pour les parents que leurs enfants puissent vivre sans séquelles du voyage, mais également qu'ils comprennent d'où ils viennent et connaissent leur pays. Les réfugié·e·s doivent donc trouver un équilibre, à la fois en leur racontant ce qu'il s'est passé et à la fois en les protégeant de la violence que chacun·e a vécu. Dès lors, que se passe-t-il lorsque mes participant·e·s sont eux et elles aussi mobilisé·e·s pour le voyage des futur·e·s candidat·e·s à l'exil ? Je leur ai demandé ce qu'ils et elles diraient aux personnes qui souhaiteraient risquer leur vie dans le désert et dans la mer Méditerranée (codes in vivo en gras) :

« Nous on ne donne pas de conseils à nos familles. **On ne dit pas** à nos petits frères et petites sœurs de traverser la mer. Rien que le désert, c'est vraiment **dangereux**. Nous on ne conseille pas ça parce qu'**on a vécu**. On a perdu combien de frères et de sœurs à la mer ? Mais ma foi, si ma sœur ou mon petit frère me dit "Je suis au Soudan", je donne conseil : "S'il te plaît, ne va pas, c'est dangereux, moi j'ai vécu, je suis passé par le désert et la mer. N'y va pas". Le plus jeune il va dire "De toute façon, **toi t'as réussi, moi je vais réussir aussi**". Ils vont traverser. Parce qu'en fait... il n'y a **pas d'autre choix** que de venir comme nous on a vécu. On peut pas faire quelque chose pour eux au Soudan. Si un jeune arrive au Soudan, si son frère lui dit de ne pas venir, il n'a pas d'autre choix. Il est coincé. C'est très difficile de rester là-bas. On a des regrets si on les aide à traverser, mais ils ne peuvent pas rester là. » (Groupe requérants)

« **J'ai pas envie** que mon frère parte. Le voyage, c'est trop **dur**. Mais s'il décide, je sais qu'il le fera. **Il a pas le choix**. Ils me manquent, j'aimerais qu'ils soient avec moi sans avoir à traverser tout ce que j'ai traversé. Mais ça va pas changer. » (Gabriel)

« Moi **je n'accepte pas** [les gens qui veulent traverser], parce que c'est très, très **dangereux**. Mais **il n'y a pas d'autre choix**. [...] Maintenant, si quelqu'un veut traverser le désert, je dis "Non, il faut pas, il faut rester au pays." **Tellement de personnes sont mortes**. Maintenant, **plus jamais je ferais ça**. Avant, je ne connais pas. Si ma sœur elle me disait, **je n'acceptais pas son opinion**. C'est ça le problème. Pour toute personne, c'est ça. Tu dis que c'est pas bon, c'est dangereux, mais **personne t'écoute**. » (Dawit)

« Mon petit frère il a dit il a envie de sortir. Mais **je dis "Non"**, parce qu'il y a beaucoup de personnes qui sont mortes. Parce qu'**il voit pas** ce qu'il se passe vraiment. Seulement, il voit que c'est très difficile en Erythrée et il dit "Je veux sortir". Moi je raconte toujours ce qu'il se passe vraiment. Mais **il n'y a pas d'autre solution**. Mais peut-être que c'est **mieux de ne pas sortir**. » (Genet)

Ainsi, si les candidat·e·s à l'exil sont prêt·e·s à tout risquer parce qu'ils et elles n'ont pas d'autre choix, c'est aussi parce que d'une certaine manière, l'exemple réussi de celles et ceux parti·e·s avant participe à leur donner de l'espoir. Mais la famille transnationale tente de les en dissuader, en trouvant parfois des alternatives, comme c'était le cas pour Dawit, Yonas et Sarah. Malgré cela, tou·te·s savent que leurs frères et sœurs finiront par quitter l'Erythrée et par tenter d'atteindre l'Europe. Il semble y avoir une sorte de contradiction entre le fait de ne pas les laisser prendre ces risques, et d'admettre que ce n'est pas possible autrement. Or, ce paradoxe est justement présenté par Segers dans sa définition de l'exil, comme nous l'avons vu dans le chapitre 2.3.2. Pour rappeler, l'auteure parlait de « *la sensation d'un entre-deux dans lequel aucune partie de l'alternative ne semble juste* » (2009 : 20). C'est bien là ce qu'il se passe avec mes participant·e·s lorsqu'ils et elles me parlent de leur famille restée en Erythrée : partir ou rester sont deux alternatives qui ne semblent pas justes.

Tourn parlait d'un double point de vue de l'exil en fonction que l'on soit ici ou là-bas (2003 : 20). Or, ce que j'avais imaginé par rapport à cela, à savoir le fait que les réfugié·e·s puissent avoir une vision de leur exil, et des raisons qui les ont poussé·e·s à partir, différentes selon les étapes de leur itinéraire est ici bel et bien attesté. En effet, Genet en est venue jusqu'à dire aujourd'hui que c'est mieux pour sa famille de ne pas sortir (cf. *supra*). Elle n'aurait certainement pas dit cela avant d'avoir elle-même vécu son propre exil.

4.4 DEUXIEME SOUS-QUESTION

Pour rappel, la deuxième et dernière sous-question que je me suis posée était la suivante : *quelles sont les frontières vécues et ressenties par les migrant·e·s et comment se mettent en place les stratégies pour les contourner ou les franchir ?* J'avais annoncé dans le chapitre 2.3.4 que je souhaitais reprendre les éléments de la première sous-question, et ainsi les analyser à l'aide du concept de frontière. Dans la définition de cette dernière, nous avons vu que les frontières telles qu'elles peuvent être vécues et ressenties par les migrant·e·s ne sont pas forcément les mêmes que les frontières étatiques. Or, les récits de mes participant·e·s, ainsi que les extraits présentés dans le chapitre 4.3.1, confirment cela. En effet, l'analyse de la première sous-question m'a permis de dégager trois types de frontières vécues et ressenties : elles sont temporelles, physiques et psychologiques. Pour chaque frontière, j'ai défini des thèmes, le tout figurant dans le Tableau 7. Ces thèmes seront repris afin de présenter la façon dont ces frontières sont vécues, mais également franchies par les migrant·e·s et plus précisément par mes participant·e·s.

Frontières temporelles	Frontières physiques	Frontières psychologiques
<i>Attente</i>	<i>Contrôle étatique</i>	<i>Séparation de la famille</i>
<i>Procédure d'asile</i>	<i>Désert</i>	<i>Deuil</i>
	<i>Mer</i>	

Tableau 7 : Frontières vécues et ressenties

4.4.1 Résultats

A l'instar de ce que j'ai fait avec les étapes de la première sous-question, je vais présenter mes résultats en les organisant par type de frontière. Comme déjà annoncé, le chapitre 5.1 me permettra de conclure sur ces résultats également.

Frontières temporelles

Pour commencer, nous avons vu que la thématique de l'attente était présente chez mes participant·e·s lorsqu'ils et elles me parlaient des camps de réfugié·e·s. D'ailleurs, lorsqu'elle parle de l'exil, Tourn fait aussi référence à cette attente en disant, on l'a vu, que l'exil est « *avant tout constitué par [...] deux lieux séparés par un espace – patrie, no man's land de l'attente apatride puis, refuge.* » (2003 : 15-16). La vie dans les camps peut effectivement être comprise comme un « *no man's land de l'attente apatride* ». La première chose qui m'avait frappée lorsque j'essayais de situer Shagarab ou encore Mai Aini était que je n'arrivais pas à trouver ces camps sur des cartes. Et pourtant, Shagarab accueille plus de 20 000 réfugié·e·s, Mai Aini plus de 10 000. D'après Eric Aeschmann, c'est propre à tous les camps :

« Sil y a un point commun qui relie les différents types de camps contemporains – du camp de réfugiés aux centres de rétention administrative -, c'est le manque de visibilité. Le camp est à l'écart, loin des centre-villes et des voies de communication, on ignore qui y réside, on en parle peu. » (2014)

Ce manque de visibilité des camps peut être mis en relation avec le fait qu'il ne semble pas être possible d'y mener une « *vie en exil* ». Ainsi, l'attente dans les camps peut-elle être comprise comme une première frontière temporelle que doivent franchir les réfugié·e·s. Cette frontière prend des formes différentes au cours de l'itinéraire d'exil :

« [A]u sud, des camps de réfugiés et de déplacés ; au nord, des centres de détention où l'on enferme les sans-papiers ; dans l'entre-deux, des campements à demi sauvages pour ceux qui tentent le grand passage. » (ibid)

C'est bien ce que j'ai pu constater avec mes participant·e·s qui se retrouvaient dans les camps de réfugié·e·s au sud, pour ensuite être enfermé·e·s dans des centres de rétention en Libye. L'entre-deux n'a cependant pas pris la forme des campements tel que celui qui est attesté au Maroc à Fès par exemple (CESSOU 2016), mais plutôt celle de maisons de passeurs dans lesquelles les réfugié·e·s doivent attendre d'avoir assez d'argent pour continuer leur voyage. Si je m'intéresse aux LHCs de mes participants, je peux constater que les endroits où ils et elles ont passé le plus de temps (avant d'arriver en Europe) sont effectivement les camps ou les maisons de passeurs (en gras dans le Tableau 8), mais également les villes. Pourtant, cette attente n'a pas toujours les mêmes causes. De manière générale, les femmes ont attendu d'obtenir des papiers. C'est d'ailleurs aussi le cas de Sana lorsqu'elle est arrivée au Caire, même si elle y est restée ensuite pour travailler. Les hommes eux ont attendu d'avoir assez d'argent pour continuer leur voyage. Ainsi, l'attente se caractérise-t-elle par le fait de chercher une voie légale pour atteindre ensuite un pays sûr ou par le fait de récolter suffisamment d'argent pour voyager illégalement. Toutefois, un troisième aspect se lit dans le Tableau 8, à savoir l'attente de Yonas et de Dawit en Libye, qui correspond d'ailleurs à la période la plus longue. On l'a vu, celle-ci est à mettre en lien avec la fermeture de la mer Méditerranée.

	Première période la plus longue	Deuxième période la plus longue
Gabriel	5 mois à Khartoum	4 mois dans une maison de passeurs (Libye)
Sana	10 mois au Caire	2 mois à Khartoum
Medhanie	5 mois à Khartoum	2 mois dans une maison de passeurs (Libye)
Yonas	2 ans dans un centre de rétention (Libye)	1 mois dans un camp (Ethiopie)
Dawit	2 ans à Tripoli	5 mois dans un camp (Tunisie)
Sarah	3 ans dans un camp (Ethiopie)	-
Freta	4 mois à Khartoum	3 mois dans un camp (Soudan)
Genet	2 semaines dans un camp (Ethiopie)	2 semaines à Addis-Abeba

Tableau 8 : Périodes d'attente

Ainsi, si l'attente peut être comprise comme une frontière vécue et ressentie par les migrant·e·s, elle n'apparaît pas toujours aux mêmes endroits et peut être la conséquence de plusieurs facteurs différents. Toujours est-il que les stratégies pour franchir cette frontière vont généralement prendre deux formes : d'un côté, la récolte d'argent pour poursuivre le voyage lorsque cela est possible (comme dans le cas des camps et des maisons de passeurs, ou encore des villes) ; de l'autre, trouver une nouvelle route lorsque l'attente est due à la direction que prend l'itinéraire. En effet, nous avons vu que le frère et la sœur de Yonas voulaient qu'il attende plusieurs années à Khartoum, afin qu'il et elle puissent lui trouver un moyen sûr d'atteindre le Canada. Yonas, qui ne souhaitait pas attendre aussi longtemps a finalement décidé de passer par la Libye. Plus tard, lorsqu'il y reste bloqué, il ne semble avoir eu d'autre choix que d'attendre, puisqu'il s'est retrouvé, comme il l'avait dit, « *en prison* » dans le centre de rétention. Dawit de son côté a trouvé comme alternative de partir en Tunisie, depuis où sa sœur a ensuite pu le faire venir en Suisse. Enfin Sarah, qui ne se voyait pas vivre en exil en Ethiopie et qui ne faisait rien sauf « *reste[r] là* » a finalement pu compter sur sa famille transnationale elle aussi – à savoir son père – pour la faire venir en Europe à l'aide de faux papiers. Ainsi, les itinéraires d'exil peuvent être déviés lorsque l'attente dans les zones de transits n'est plus acceptable.

Cependant, une fois arrivé·e·s en Suisse, mes participant·e·s ont dû vivre une procédure d'asile plus au moins longue (sauf Genet, Freta et Habtom), allant jusqu'à plus d'une année pour Sana et les requérants d'asile par exemple. Nous avons vu avec Sana que cette attente lui apportait

des inquiétudes et un manque de tranquillité, car elle ne savait pas de quoi l'avenir serait fait. Si cette frontière de l'attente finit par se dissoudre d'elle-même, elle participe cependant à suspendre la « *vie en exil* » et peut donc prendre la forme d'un autre « *no man's land de l'attente apatride* » mais cette fois dans la zone de « *refuge* ».

Frontières physiques

Alors que je réalisais encore mes entretiens, j'ai vite constaté que la traversée du désert et de la mer étaient les étapes jugées les plus difficiles pour les migrant·e·s. Nous avons vu dans le chapitre 4.3 que les codes analytiques qui permettaient d'expliquer ces étapes étaient ceux du danger, de la mort, de la faim et de la soif, mais également du deuil. Le désert et la mer Méditerranée sont donc les deux premières frontières physiques dont je souhaite traiter ici. Nous avons vu également que ce qui poussait les migrant·e·s à tenter de les franchir, malgré la difficulté et le danger dont ils et elles ont bien connaissance, est le fait qu'ils et elles ne voyaient pas d'autre solution viable à leur exil. Dès lors, qu'est-ce qui peut leur donner du courage pour ne pas perdre espoir dans ce que Yonas qualifiait d'un « *voyage fou* » ? Au-delà des réseaux de passeurs et de l'argent, c'est surtout ce courage qui va permettre aux migrant·e·s de franchir ces deux frontières physiques. Medhanie en a trouvé grâce à son cousin, avec qui il a voyagé depuis l'Erythrée jusqu'à Tripoli, celui-ci devenant ainsi un « *compagnon de galère* ». Yonas a cherché, quant à lui de la force grâce à sa famille proche, à qui il n'a cessé de penser :

« Je voulais retourner en arrière, mais c'était trop tard. Maintenant mon but c'est d'arriver vivant. Tu penses à ta famille. Toujours, voilà. Mais si on meurt tous les deux – mon ami et moi, qu'est-ce qu'il va se passer ? Ma famille elle dit quoi ? Ils demandent à beaucoup de gens, est-ce que quelqu'un m'a vu ? Ils savent pas où je suis, qu'est-ce qu'il m'est arrivé. J'avais peur qu'il m'arrive quelque chose et que ma famille sache jamais. Pour ça, j'ai dû continuer. » (Yonas)

A côté de la famille, c'est aussi la religion qui a pu aider certain·e·s de mes participant·e·s. La foi est, en effet, un aspect de la vie des migrant·e·s érythréen·ne·s qui leur permet de trouver de l'espoir et de tenter leur chance à chaque nouvelle étape :

« J'ai eu beaucoup de chance. C'est grâce à Dieu. Tout le temps, j'ai prié. » (Gabriel)

« On prie. On croit en Dieu. Chacun sa religion, mais on prie toujours pour que ça se passe bien. » (Groupe requérants)

Joëlle Fehlmann avait aussi constaté, lorsqu'elle-même réalisait son mémoire sur la dimension relationnelle du processus migratoire des réfugié·e·s érythréen·ne·s (2015), cette place importante de la religion. N'étant moi-même pas croyante, il m'a été difficile de vraiment me rendre compte que cet aspect de la vie de mes participant·e·s pouvait jouer un rôle primordial dans leur expérience d'exil. Je n'ai de ce fait pas non plus posé beaucoup de questions sur Dieu et sur la religion lors des entretiens. Mais je pense qu'ils et elles auraient eu beaucoup de choses à en dire. Nous avons ici un exemple de la façon dont mon positionnement a pu influencer ma recherche. Peut-être que cette limite aurait pu être surmontée à l'aide d'autres méthodes que l'entretien biographique comme l'observation, qui aurait pu me permettre d'assister à une messe dans une église érythréenne en Suisse par exemple, afin de voir si l'exil est une thématique qui y est abordée.

A côté de la religion, c'est également le fait d'avoir fait son choix et de devoir l'assumer qui aide les migrant·e·s à poursuivre, comme l'atteste Yonas lorsqu'il dit : « *[m]aintenant mon but c'est d'arriver vivant* ». Cette notion de décision, déjà présente dans l'étape *Erythrée*, permet de

repositionner les réfugié·e·s comme acteurs et actrices de leur itinéraire et pas uniquement comme influencé·e·s par leurs différents réseaux.

La dernière frontière physique que j'ai identifiée est celle du contrôle étatique, qui se manifeste généralement aux limites physiques des pays. Elle peut prendre la forme de l'ordre de tirer à vue à la sortie de l'Erythrée, ou encore des contrôles de la police soudanaise à l'entrée de Khartoum, mais également de la prise d'empreintes digitales à l'arrivée en Italie. Nous avons vu dans les étapes *Frontière érythréenne* et *Direction Khartoum* les stratégies qui sont mises en place pour sortir d'Erythrée (voyage de nuit, avec ou sans passeur) et au Soudan (voyage caché dans les camions, « pots de vin » versés à la police), mais je souhaitais revenir ici sur les stratégies qui permettent d'éviter Eurodac. Il s'agit-là d'une frontière physique importante, puisqu'elle va déterminer la « *vie en exil* » de mes participant·e·s. En effet, si tou·te·s ne savaient pas dès le départ qu'ils et elles arriveraient en Europe, c'était cependant toujours clair que l'Italie n'était pas une option souhaitable. Si la politique de laisser-faire de l'Italie les a aidé·e·s à franchir cette frontière, les migrant·e·s ont tout de même dû user de stratégies pour ne pas se faire arrêter avant d'arriver en Suisse. Medhanie et Sana ont pris le risque d'emprunter les transports en commun, en essayant de se faire le plus discret et discrète possible. Yonas a fait appel à un réseau de passeurs, Habtom à ses allié·e·s au sein du gouvernement érythréen.

Ainsi, les stratégies pour éviter Eurodac sont en fait les mêmes que celles utilisées pour éviter les contrôles en Afrique. Cependant, toutes deux attestent bien de la perméabilité des frontières étatiques, dont le contrôle était, on l'a vu, censé devenir de plus en plus précis. L'impuissance – voulue ou non – de l'Italie face à ce déversement de migrant·e·s atteste d'un problème plus général lié aux frontières de l'Europe. D'après Broeders, ce problème s'explique du fait que la migration est un phénomène global, alors que le contrôle lui, est souvent localisé (2011 : 47). L'annonce de la fermeture de la frontière du Soudan, dont il était question dans le chapitre 1 peut correspondre à une des réponses apportées par les Etats pour renforcer ce contrôle imparfait. D'après William Walters, il faut voir une relation de cause à effet entre le contrôle et la migration irrégulière qui se nourrissent l'un l'autre :

« No sooner have particular "countries of transit" been identified and enrolled into the "fight against illegal immigration", no sooner have human detection scanners been installed in certain vulnerable seaports, than migrants discover new modes of entry and create new pathways. » (2004 : 255)

Ainsi, à de nouvelles frontières vont répondre de nouvelles stratégies. Ce qui ne change pas, c'est la situation dans les pays d'origine qui oblige toujours plus de migrant·e·s à choisir la voie de l'exil et de l'Europe (Leclerc 2015). Dans le cas des Erythréen·ne·s, par exemple, l'impossibilité pour elles et pour eux de se déplacer librement au sein de leur pays n'a pas pour conséquence d'empêcher leur émigration, mais bien de les faire « *sortir* » par le pays le plus proche. Les contrôles vont, eux, surtout réussir à bloquer des routes, mais difficilement de façon globale et permanente. En effet, si les chiffres sur l'asile en Suisse publiés par le SEM attestent de la fermeture de la route méditerranéenne il y a huit ans – à travers une diminution du nombre de demandes à partir de 2009 –, ils attestent aussi d'une « *[m]ontée en flèche* » de ces dernières à partir de 2011 (SEM 2012b). Ces modifications dépendent bien sûr aussi d'autres facteurs, comme par exemple la crise économique et la détérioration des conditions de vie dans les pays d'origine. Mais toujours est-il que les stratégies pour franchir les frontières étatiques vont continuer de se développer, et les réseaux de passeurs installés en Italie en attestent.

Frontières psychologiques

Les frontières psychologiques correspondent au dernier type de frontière que j'ai identifié. Celles-ci prennent la forme de la séparation de la famille et du deuil, deux éléments qui peuvent se reproduire sur l'ensemble des itinéraires d'exil. Pour commencer, j'avais abordé la thématique de la mort dans l'étape *Direction l'Égypte ou la Libye*, à travers les récits de Dawit et de Yonas. Pour rappel, ce dernier s'exprimait ainsi :

« J'ai vu des personnes qui sont mortes devant moi. Un qui est tombé et qui est mort tout de suite, un autre, quand il était assis dans la voiture. Et pour lui, voilà, ils se sont arrêtés, ils l'ont laissé dans le désert, comme ça. » (Yonas)

Nous avons vu également à travers les deux récits que les conducteurs des pick-up ne s'arrêtaient pas lorsque quelqu'un tombait. Ainsi, la mort telle qu'elle est vécue peut représenter une première frontière psychologique. Les requérants m'en ont aussi parlé. Ce qui a semblé être le plus difficile pour eux, était de ne pas pouvoir offrir une vraie cérémonie à ces personnes laissées derrière :

« Dans le désert, on a perdu deux filles et trois garçons. C'est dur de perdre un copain, une copine. On a enterré, mais c'est pas un enterrement. On a juste caché et laissé là-bas. C'est pire que la mer. Après la mer au moins, on se fait chouchouter en arrivant en Italie. Là... on les a laissés comme ça, même pas d'enterrement, pas de cérémonie... Le plus douloureux c'est ça en fait. Elles sont toujours dans mes pensées ces personnes qu'on a laissées derrière. » (Groupe requérants)

Il en va de même pour Sarah qui a perdu son frère en mer en 2011 et qui était séparée de toute sa famille lorsque c'est arrivé. Elle m'a dit que sa mère a pu faire une cérémonie en Erythrée, mais que pour elle, qui était toute seule en Ethiopie, c'était vraiment très difficile. Pendant l'entretien, ses yeux se remplissaient de larmes à chaque fois qu'elle me parlait de son petit frère. Cette impossibilité de faire son deuil va ainsi poursuivre les migrant·e·s jusqu'en Europe, pouvant représenter une frontière à leur bien-être, ainsi qu'à leur « *vive en exil* ». J'ai donc voulu tenter de comprendre qu'est-ce qui pouvaient les aider à surmonter ces drames. Deux des requérants d'asile m'ont dit qu'ils avaient suivi un médecin en Suisse pour les aider. Ils m'ont également dit qu'ils discutaient beaucoup entre eux, trouvant ainsi du soutien dans le partage d'expérience. C'est la même chose pour Sarah qui a rencontré une femme en Suisse qui avait connu un peu la même histoire qu'elle. Ainsi, à l'instar du voyage d'exil où les migrant·e·s ne doivent pas se retrouver seul·e·s, la « *vie en exil* » doit elle aussi se faire en cherchant du soutien autour de soi, souvent auprès d'un réseau créé sur place, fait de nouveaux « *compagnons de galère* ».

La deuxième frontière psychologique que j'ai identifiée est celle de la séparation de la famille. C'est quelque chose qui touche la majorité des Erythréen·ne·s :

« Une famille, si elle a dix enfants, les parents finissent quand même par rester seuls. Certains meurent. Les autres sortent. » (Genet)

La famille transnationale doit donc trouver un moyen de surmonter cette séparation provoquée par l'exil. Exil auquel elle participe aussi, nous l'avons vu, en proposant des alternatives à la traversée de la mer et en finançant le voyage. Tou·te·s mes participant·e·s m'ont dit appeler aussi souvent que possible leur famille, que ce soient les parents restés au pays ou les frères et sœurs qui vivent ailleurs en Europe et en Afrique. Genet, Dawit et Medhanie ont d'ailleurs interrompu l'entretien à un moment pour répondre à leur téléphone portable et m'ont dit après en s'excusant qu'il s'agissait de leur famille. Le développement des technologies de l'information

et de la communication peut donc aider à surmonter cette séparation physique. Cependant, nous avons vu dans le chapitre 2.1.1 que l'Erythrée était un des pays les moins connectés au monde. Medhanie m'expliquait d'ailleurs que le réseau ne marchait pas toujours lorsqu'il essayait d'appeler sa mère et que tout le monde n'avait pas accès à un téléphone. Genet par exemple devait se rendre au téléphone du village pour recevoir des appels. Malgré ces limites, les Erythréen·ne·s en exil parviennent tout de même à franchir cette frontière de la séparation pour maintenir leurs relations familiales. Le père de Sarah en est la preuve :

*« Mon père, je l'appelle presque tous les jours *rires*. Il m'appelle toujours. Mais il peut pas venir me voir, il a pas le droit d'avoir le permis en Israël. C'est très mauvais pour ça. Notre père, on l'a pas vu, moi j'avais deux ans quand il est parti. Je l'ai jamais vu en fait. Je l'ai toujours connu au téléphone. Mais je suis très proche de lui. Tu sais, c'est comme ça. » (Sarah)*

Cet extrait provient de la fin de son entretien. Jusqu'à ce moment-là, j'étais loin de m'imaginer que Sarah n'avait jamais vu son père, tellement il était présent dans son récit et nous avons vu que c'est lui qui a organisé son voyage. Cet exemple confirme une fois de plus le fait que les familles érythréennes sont *transnationales*. Mais la séparation n'est pas uniquement un critère de l'exil :

« Par exemple, le mari de ma sœur, il habite encore en Erythrée. Mais par année, combien de fois il voit ses enfants ? Deux fois ? Beaucoup de gens vivent séparés à cause du service militaire. » (Sarah)

Nous avons effectivement vu que les conscrit·e·s étaient souvent affecté·e·s loin de leur famille. Maris et femmes sont ainsi habitué·e·s à vivre loin les un·e·s des autres. Pourtant, la séparation due à l'exil semble bien plus difficile à vivre (si je reprends les récits de Sarah, Genet et Freta) que celle due au service national. Cela s'explique certainement par le degré de danger : on peut plus facilement vivre la séparation de sa famille lorsqu'on sait cette dernière en sécurité. Or, c'est bien là le problème de Sana qui s'inquiète pour sa sœur disparue et sa mère restée seule au pays :

« Now my mother she's all alone and I'm worried, and all. And they took my sister. It's difficult for me to think and know that. » (Sana)

Ainsi, la séparation des personnes restées en Erythrée est très difficile, et il n'existe pas vraiment de solution pour les migrant·e·s que de l'accepter, puisqu'ils et elles ne pourront plus retourner dans leur pays. Cependant, en Europe, plusieurs m'ont raconté avoir pu revoir leurs frères et sœurs qui vivaient aux Pays-Bas, en Allemagne, ou encore en Angleterre. Freta est partie, elle, au Soudan peu de temps après notre entretien, pour revoir ses parents qu'elle n'avait pas vus depuis presque dix ans. En effet, de par leur âge avancé, ceux-ci ont été démobilisés et ont donc pu quitter l'Erythrée légalement.

Si la séparation de la famille n'empêche pas les migrant·e·s de partir, elle peut cependant jouer un rôle sur les itinéraires. En effet, nous avons vu que les contacts entre l'Ethiopie et l'Erythrée étaient impossibles. Sarah m'a parlé de cela également :

« Depuis 2008 jusqu'en 2012, j'ai pas eu de contact avec ma mère ! Quatre ans ! Jamais. Il n'y a pas de téléphone, en Ethiopie tu ne peux pas appeler l'Erythrée. J'ai eu des contacts quand je suis arrivée en Suisse. Mais elle, elle savait pour moi grâce à mon père. Mais c'était vraiment difficile... Quand tu es une femme, tu as toujours des problèmes... et quand tu as ces problèmes, tu parles à qui ? » (Sarah)

Ainsi, cette séparation de sa mère a certainement participé à l'impossibilité qu'avait Sarah de s'imaginer rester vivre en Ethiopie. En effet, malgré le rôle très fort de son père, Sarah avait besoin des conseils et de l'aide de sa mère dans ces moments difficiles. Et les technologies de l'information et de la communication lui permettent aujourd'hui en Suisse de pouvoir à nouveau avoir ce soutien. Habtom utilise lui aussi ces dernières pour combler la distance qui le sépare, non pas de sa famille, mais de l'Erythrée. Lui qui a perdu beaucoup d'argent dans son émigration, m'a dit tenter désormais d'aider les siens en organisant des plateformes d'échange d'informations :

« J'ai créé un groupe sur Facebook. Les gens me respectent. Si je n'envoie pas directement de l'argent, j'arrive à aider en organisant. Si quelqu'un est au Sinaï ou en Libye et qu'il y a beaucoup de problèmes, qui a déjà perdu sa famille et qui reste avec personnes.... J'organise, c'est les gens qui décident. Je donne le numéro de téléphone, et ils communiquent ensemble. J'explique toutes les situations. » (Habtom)

Ainsi Habtom va-t-il user de son réseau et de sa réputation pour aider les candidat·e·s à l'exil à entrer en contact avec leur famille, mais également à recevoir de l'argent lorsqu'ils et elles sont bloqué·e·s quelque part. C'est donc bien le développement de ces technologies de l'information et de la communication, ainsi que le soutien de l'entourage proche, qui permettent aux migrant·e·s de surmonter ces frontières psychologiques.

5. CONCLUSION

Je souhaite à présent offrir une conclusion sur l'ensemble de mon travail. Pour commencer, je vais proposer un résumé de mes résultats qui me permettra de répondre à ma question de recherche (chapitre 5.1). Ensuite, je présenterai la façon dont j'imagine les itinéraires d'exil érythréens à l'avenir (chapitre 5.2). Le chapitre 5.3 me permettra d'explicitier les limites de ma recherche, afin de réfléchir à celles-ci. Enfin, je ferai part de mes questionnements qui peuvent servir de ligne de conduite pour une éventuelle future recherche (chapitre 5.4).

5.1 REPONSE A LA QUESTION DE RECHERCHE

J'ai volontairement fait le choix de ne pas proposer de première conclusion pour chacune de mes sous-questions. En effet, nous avons vu que l'analyse de la deuxième découlait directement de celle de la première, toutes deux étant donc étroitement liées. Leurs résultats me permettent désormais de proposer une réponse plus générale à ma question de recherche. Pour rappel, celle-ci était la suivante : *comment se produisent les itinéraires d'exil des migrant·e·s érythréen·ne·s qui demandent l'asile en Suisse, et comment sont-ils vécus par ces derniers et ces dernières ?*

Pour commencer, à l'instar de ce que prévoyait mon hypothèse 1, mon analyse a permis de confirmer que le réseau personnel des migrant·e·s participait à produire leur itinéraire. En effet, j'ai identifié quatre types de réseaux qui jouaient un rôle important : la famille transnationale, les passeurs, les « *compagnons de galères* » et le bouche à oreille. Ces réseaux ont bel et bien représenté « *un canal pour le transfert ou l'échange de ressources* » (LAZEGA 2014 : 4) et ils ont permis de « *mettre en contact ce que le territoire sépare* » (KATUSZEWSKI et OGIEN 1983 : 31), dépassant ainsi « *le cadre strict des Etats-Nations* » (DUVIVIER 2010 : 139). Cependant, tous n'ont pas agi de la même façon.

Pour commencer, la famille transnationale participe à l'organisation du voyage en offrant des conseils, ainsi qu'un soutien financier, mais aussi en servant d'intermédiaire lorsque les contacts entre deux pays ne sont pas possibles. Elle va également proposer des alternatives quand une partie du voyage est jugée trop dangereuse. La famille transnationale cherche ainsi avant tout à protéger les candidat·e·s à l'exil et ne provoque donc pas un appel d'air pour les migrant·e·s qui atteignent l'Europe illégalement depuis l'axe Soudan-Libye-Méditerranée. Ce sont plutôt les passeurs, organisés en réseaux, qui vont ouvrir cette voie aux réfugié·e·s. En effet, ils nourrissent leurs peurs et leurs espoirs et leur font croire qu'il n'existe pas d'autre voie. La violence et l'extorsion sont deux stratégies qu'ils utilisent parfois pour obliger les candidat·e·s à l'exil à dépendre d'eux tout au long de leur itinéraire. Le bouche à oreille, nourri par l'ensemble des migrant·e·s, mais certainement aussi par les passeurs va servir de support d'informations. En effet, grâce à lui, les Erythréen·ne·s se sont informé·e·s sur la façon dont allait se dérouler chacune des étapes de leur itinéraire. Ils et elles ont ainsi pu connaître les conditions de vie qui les attendaient dans les différents pays de transits, en suivant les traces des migrant·e·s parti·e·s avant (ceux-ci et celles-ci leur servant d'exemple). Lorsqu'ils et elles n'écoutaient pas les conseils de leur famille transnationale, c'est donc en utilisant le bouche à oreille qu'ils et elles ont poursuivi leur chemin, celui-ci leur permettant également de trouver des passeurs. J'en viens à présent au dernier type de réseau qui est celui des « *compagnons de galère* ». Ceux-ci permettent un partage d'expérience tout au long de l'itinéraire d'exil, offrant ainsi un soutien aux migrant·e·s souvent plus fort que celui de la famille. De plus, alors que la décision de quitter

l'Erythrée a souvent été prise de manière individuelle, celle qui détermine la suite de l'itinéraire va pouvoir se faire en commun, entre « *compagnons de galère* ».

Si la peur de la surveillance a empêché certain·e·s de mes participant·e·s de contacter leur famille restée en Erythrée avant d'atteindre Khartoum, elle n'a cependant pas affecté la façon dont les réseaux ont été mobilisés par la suite. Cette peur est selon moi à tempérer. Cela s'explique peut-être par le fait que les candidat·e·s à l'exil ne peuvent pas espérer atteindre un pays sûr sans faire appel à leurs différents réseaux, ceux-ci leur permettant effectivement d'« *établir ou [de] reproduire des savoirs qui sont directement utilisables pour le bon déroulement du parcours migratoire.* » (MBIATONG 2012 : 33).

Ce sont également les réseaux qui permettent en partie de franchir les frontières temporelles, physiques et psychologiques. Lorsque l'attente peut être évitée, les migrant·e·s décideront avec leurs « *compagnons de galère* » de poursuivre leur route et feront appel pour cela à des réseaux de passeurs. Lorsqu'elle est forcée (à cause d'un enfermement ou de la fermeture d'une route), ils et elles demanderont à leur famille transnationale de leur envoyer l'argent nécessaire à leur libération, ou de leur obtenir des papiers qui leur autorisent à poursuivre leur route par un autre chemin. Si les réseaux de passeurs rendent possible le franchissement des frontières physiques, c'est surtout le courage et la foi des migrant·e·s qui permettront à ceux-ci et celles-ci de s'en sortir. Pour ce qui est des contrôles étatiques en Europe, ceux-ci sont connus et évités grâce au bouche à oreille, mais également parfois grâce au recours à des passeurs. Enfin, les réfugié·e·s auront besoin plus que jamais de soutien pour franchir les frontières psychologiques. Et ce soutien peut se trouver dans les nouveaux « *compagnons de galère* » qui auront vécu la même histoire qu'eux et elles, ainsi qu'à travers la famille transnationale à laquelle ils et elles pourront faire appel, grâce aux technologies de l'information et de la communication.

Si la mobilisation de réseaux est indispensable à la réalisation des itinéraires d'exil, ils ne sont cependant pas les seuls qui participent à les produire. En effet, le contexte politique et social de l'Erythrée et des pays de transits sont également à prendre en compte. Ainsi, le service national et le manque de liberté en Erythrée poussent les migrant·e·s à choisir l'exil. Après s'être d'abord caché·e·s à l'intérieur du pays, ils et elles vont prendre la décision de « *sortir* » au moment où un événement les fera se sentir trop en danger pour rester. Par la suite, l'impossibilité d'envisager de rester dans les camps de réfugié·e·s ainsi que dans les premiers pays de transit les pousseront à poursuivre leur route pour atteindre l'Europe. Si les réseaux participent à provoquer cette décision finale, c'est également le manque de sécurité, la difficulté de trouver un travail, ainsi que l'impossibilité de mener une « *vie en exil* » au Soudan et en Libye qui les amènent à quitter l'Afrique. La connaissance de l'arabe peut cependant permettre à certain·e·s migrant·e·s de se déplacer plus librement dans ces pays, les rendant ainsi moins dépendant·e·s des réseaux de passeurs. En Ethiopie, c'est aussi l'inexistence de réseau téléphonique entre ce pays et l'Erythrée qui participe à la décision de ne pas rester. Enfin, si l'Egypte est moins souvent envisagée, c'est parce que la distance qui la sépare de l'Europe est plus grande, mais aussi parce que les passeurs proposent moins souvent cette voie.

J'en viens à présent à mon hypothèse 2 qui me permettait de prévoir une différence dans la façon dont se produisent les itinéraires d'exil féminins et masculins. Cette différence a été attestée tout au long de ma recherche et influence également la façon dont les réseaux sont mobilisés. Cependant, ce n'est pas uniquement une différence entre femmes et hommes, mais aussi entre d'un côté les femmes mariées et de l'autre les femmes célibataires. En effet, le cas de Sana permet d'attester que celles-ci peuvent aussi vivre leur exil de manière individuelle,

bien que les raisons qui les poussent à quitter l'Erythrée s'inscrivent tout de même dans leur histoire familiale. Ainsi, là où les hommes vont se montrer les seuls acteurs de leur décision de migrer, les femmes vont expliquer celle-ci par la migration de leur mari ou par leurs inquiétudes liées à leur famille. Le sketching de Sarah atteste bien de ces itinéraires familiaux (cf. Annexe VII). Si une première lecture de cette différence les présente comme étant plus passives dans leur exil, je ne pense cependant pas que ce soit le cas. A mon avis, cela s'explique plutôt par la répartition des rôles au sein de la famille érythréenne : l'homme doit ainsi ouvrir une voie sûre pour sa femme et ses enfants, en trouvant d'abord de quoi subvenir à leurs besoins ; la femme doit, elle, s'assurer de la sécurité de ses enfants, mais aussi parfois de ses parents. Enfin, là où les hommes pourront risquer de se retrouver seuls, les femmes chercheront toujours à être accompagnées, généralement par d'autres femmes, afin d'obtenir un peu de protection pendant leur itinéraire.

Malgré tous les facteurs qui participent à produire les itinéraires et à influencer la façon dont ils seront vécus, les Erythréen·ne·s en exil ne sont pas à voir uniquement comme les victimes d'un phénomène qu'ils et elles ne contrôlent pas, mais aussi et surtout comme les acteurs et les actrices de leur migration. En effet, ils et elles sont amené·e·s à prendre des décisions lorsque leur situation devient véritablement critique, que se soit pour se sauver ou pour sauver leur famille. Ainsi, à l'instar de ce que disait Segers, l'exil marque avant tout un refus (2009 : 20). En effet, les Erythréen·ne·s n'acceptent pas une vie sans libertés en Erythrée. Et c'est suite à ce refus que va se produire leur itinéraire d'exil.

5.2 LES ITINERAIRES D'EXIL A L'AVENIR

En 2017, le nombre de demandes d'asile déposées par des requérant·e·s érythréen·ne·s a diminué de 35% par rapport à l'année précédente et en 2016, ils et elles étaient déjà deux fois moins qu'en 2015 (SEM 2017b). Afin de comprendre ce chiffre, il faut avant tout le contextualiser dans l'asile européen. En effet, ce n'est pas parce que les Erythréen·ne·s ont été moins nombreux et nombreuses à demander l'asile en Suisse que cela représente la même tendance pour l'Europe. Il s'avère en effet que ce chiffre est resté stable, voire a même un peu augmenté, entre 2015 et 2016 pour l'ensemble de l'Union européenne (EUROSTAT 2017). Si les données pour l'année 2017 ne sont pas encore publiées, seule la fermeture de la mer Méditerranée et celle de la frontière soudanaise pourraient laisser penser que les demandes d'asile effectuées par les Erythréen·ne·s en Europe suivront les tendances suisses. Dès lors, que peut-on imaginer pour les itinéraires d'exil à l'avenir ?

Tant que la situation en Erythrée ne changera pas pour les jeunes conscrit·e·s, on peut légitimement considérer que les candidat·e·s à l'exil continueront d'être aussi nombreux et nombreuses. Le fait que leurs réseaux soient de plus en plus étendus participe également à cette émigration. Dès lors, si l'accès au Soudan depuis l'Erythrée devient plus difficile, on peut imaginer que les hommes commenceront eux aussi à faire appel à des passeurs pour traverser cette frontière. De ce fait, la tendance observée sur l'augmentation du prix des itinéraires ne fera que se confirmer. Si l'accès à l'Europe depuis la mer Méditerranée continue de se fermer, on peut également imaginer que les personnes pouvant quitter l'Erythrée via l'Ethiopie vont envisager d'autres routes. En effet, elles pourraient choisir de se rendre plus au Sud via l'Ouganda par exemple. Certain·e·s de mes participant·e·s avaient effectivement de la famille ou des amis dans ce pays.

De manière générale, la situation actuelle laisse à penser que les candidat·e·s à l'exil seront de plus en plus dépendant·e·s des réseaux de passeurs et que leur famille transnationale devra rassembler toujours plus d'argent pour les sauver de l'extorsion et de la violence tout au long de leur itinéraire.

5.3 LIMITES DE LA RECHERCHE

J'en viens à présent aux limites de ma recherche. Une fois mon analyse faite, je me suis rendue compte d'un certain nombre de points qui aurait mérité d'être développés autrement. Pour commencer, nous avons vu que j'ai décidé de considérer la famille érythréenne comme étant *transnationale*. Or, dans le chapitre 3.7.3, j'avais annoncé ne pas vouloir utiliser cette notion comme un concept d'analyse. Cela s'explique du fait que je n'avais pas anticipé l'importance que le transnationalisme prendrait tout au long de ma recherche. Ainsi, je me suis concentrée sur le développement et l'utilisation des concepts de réseau et de frontière. Si le premier s'est avéré très utile pour la compréhension des itinéraires d'exil, le deuxième a cependant joué un rôle moins grand. L'analyse de la deuxième sous-question, beaucoup moins fournie que celle de la première, permet de l'attester. Ainsi, malgré le fait que réfléchir aux frontières telles qu'elles sont vécues et ressenties s'est avéré intéressant, je pense que ma recherche aurait gagné en force et en unité si j'avais analysé les itinéraires d'exil comme étant transnationaux.

Un deuxième point concerne mon échantillon. J'avais annoncé que je considérerais avoir récolté assez de données lorsque la saturation serait atteinte. Or, je me rends compte désormais qu'il manque un aspect important dans ma recherche, à savoir le point de vue des pères de famille. Mes résultats ont permis de différencier la façon dont les itinéraires sont vécus entre les hommes partis les premiers et les femmes qui ont les ont suivis. L'analyse des récits de ces dernières m'a permis d'obtenir des informations sur la façon dont les itinéraires d'exil des premiers sont vécus par celles qui restent au pays. Mais qu'en est-il des pères de famille qui quittent leur femme et leurs enfants ? Yonas et Habtom sont les deux seuls hommes de mon échantillon à être mariés et à avoir des enfants. Et pourtant, si j'ai un peu parlé de la famille d'Habtom, j'ai complètement laissé de côté celle de Yonas. Cela s'explique par le fait que lui-même n'en a très peu, voire pas parlé. J'ai donc oublié d'y revenir en fin d'entretien. Si j'avais réalisé un sketching, certainement que celui-ci m'aurait permis de ne pas omettre ces aspects importants. Le temps m'a finalement manqué pour revoir Yonas, mais je pense qu'il aurait pu être très intéressant de mettre en confrontation son récit avec ceux de Sarah, Genet et Freta. En effet, l'histoire de Yonas s'inscrit aussi dans le transnationalisme familial.

Enfin, un dernier point, dont il a déjà été question dans le chapitre 4.4.1 est l'aspect religieux de mes participant·e·s. J'ai expliqué comment mon positionnement m'a empêché de véritablement prendre en compte la foi des mes participant·e·s dans l'analyse des itinéraires d'exil. D'un point de vue méthodologique, cette limite m'a permis de réfléchir à ma position de chercheuse, c'est pourquoi je pense qu'elle ne représente pas un défaut à ma recherche, mais bien un questionnement qui m'a permis de pousser plus loin ma réflexion.

Si les trois limites présentées ici auraient pu être surmontées par une chercheuse plus expérimentée que moi, elles ont cependant participé à me faire grandir et à faire de moi une personne différente de celle que j'étais au tout début de ma recherche. C'est pourquoi je les vois comme des aspects positifs qui doivent me permettre de ne jamais prendre mes connaissances pour acquises et de toujours vouloir repousser les limites de ma propre réflexion.

5.4 QUESTIONNEMENTS FUTURS

Je souhaite clore ma recherche en proposant des questionnements ou des pistes de réflexion pour le futur. Alors que je rencontrais David Bozzini quelques semaines avant de véritablement me lancer dans mon mémoire, celui-ci m'avait proposé entre autres de me concentrer sur l'histoire migratoire des femmes. Ma première réponse a été que je ne me sentais pas assez en confiance pour traiter de sujets qui pouvaient potentiellement s'avérer traumatisants pour moi. En effet, les violences sexuelles sont attestées chez la majorité des migrantes interviewées par MSF (2017a). J'avais donc peur de toucher un sujet qui s'avérerait trop difficile à étudier. Mais aussi, n'ayant jamais suivi de cours liés aux études de genres durant mon master, je ne considérais pas avoir les bases nécessaires pour une telle recherche. Pour toutes ces raisons, je m'étais tout simplement dit à l'époque que je ne parviendrais pas à rendre un travail de qualité, qui de ce fait n'aiderait pas non plus les migrantes qui auraient accepté de me raconter leur histoire. Si je reste sur cette position aujourd'hui, je pense cependant qu'effectuer une recherche sur les itinéraires d'exil féminins, comme inscrits dans le contexte plus large de la famille transnationale pourrait s'avérer très intéressant. En effet, nous avons vu comment les femmes mariées présentaient leur migration comme n'étant pas individuelle, mais bien familiale. Or réfléchir à leur histoire de ce point de vue-là représente un enjeu d'actualité au jour où le Soudan a annoncé, on l'a vu, la fermeture de sa frontière. Réfléchir à la façon dont les femmes qui ont droit au regroupement familial parviennent à atteindre un pays sûr et à la façon dont leur famille organise leur itinéraire peut offrir des clés de compréhension intéressantes pour le futur.

Un autre aspect intéressant, qui m'avait été proposé par Etienne Piguet concerne l'étude de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication. Si j'en ai un peu parlé dans ma recherche, je n'ai cependant que peu développé cet aspect. Or, dans un contexte où l'émigration érythréenne se veut de plus en plus *connectée*, il serait effectivement pertinent de s'intéresser à cet aspect. Joëlle Felhmann est elle aussi parvenue à cette conclusion (2015). Pour ma part, je ne suis pas allée plus loin, car je souhaitais véritablement me concentrer sur la façon dont les itinéraires d'exil sont produits et vécus. Cependant, pour un chercheur ou une chercheuse qui souhaiterait étudier la manière dont la famille érythréenne se reconstruit en exil, je pense que les nouvelles technologies de l'information pourraient représenter un axe de recherche intéressant.

Enfin, il y a bien entendu beaucoup d'autres sujets liés aux itinéraires d'exil érythréens qui mériteraient d'être étudiés. Chaque chercheur et chercheuse ayant sa propre façon de traiter la question. Mais je pense que dans le contexte actuel de fermeture des frontières et de « crise » migratoire, essayer de comprendre les itinéraires d'exil, qu'ils soient individuels ou familiaux peut participer à donner de la visibilité à un phénomène dont la portée concerne directement la Suisse. Chaque angle d'étude peut ainsi participer à une compréhension plus globale des migrations forcées.

6. BIOGRAPHIE

Aeschimann, E. 2014. « Réfugiés, déplacés, migrants : la planète des camps » *France-terre.aile.org*, [En ligne]. Page datée du 9.11.2014. <http://www.france-terre-asile.org/actualites/actualites-choisies/refugies-deplaces-migrants-la-planete-des-camps>. Page consultée le 24 janvier 2018.

Agence France-Presse (AFP). 2016. « La route des Balkans se ferme aux migrants » *Letemps.ch*, [En ligne]. Page datée du 9.03.2016. <https://www.letemps.ch/monde/2016/03/09/route-balkans-se-ferme-aux-migrants>. Page consultée le 9.01.2018.

Agence France-Presse (AFP). 2017. « Le Soudan, carrefour hostile pour les Erythréens » *Tdg.ch*, [En ligne]. Page datée du 13.06.2017. <https://www.tdg.ch/monde/soudan-carrefour-hostile-erythreens/story/14798394>. Page consultée le 8.10.2017.

Alwin, D., Camburn, D., Freedman, D., Thornton, A., Young-DeMarco, L. 1988. The Life History Calendar : A Technique for Collecting Retrospective Data, *Sociological Methodology*, 18, 37-68.

Amilhat-Szary, A.-L. 2015. *Qu'est-ce qu'une frontière aujourd'hui ?* Paris : Presses universitaires françaises.

Amilhat-Szary, A.-L., Deme, M., Guillemin, C., Houbey, L., Mekdjian, S., Moreau, M., Nasruddin, G. 2014. Figurer les entre-deux migratoires : Pratiques cartographiques expérimentales entre chercheurs, artistes et voyageurs. Laboratoire PACTE, Programme EUBorderscapes, *Carnets de géographes*, 7.

Amnesty International. 2013. *Eritrea : 20 years of independence but still no freedom*. London : Amnesty International Publications.

Anderson, B. 2016. « Researching Affect and Emotion » in Clifford, N., Cope, M., Gillespie, T., French, S. 2016. *Key Methods in Geography*, pp. 182-196. London : SAGE.

Arnone, A. 2008. Journey to Exile : The Constitution of Eritrean Identity Through Narrative and Experience. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 34(2), 325-340.

Agence Télégraphique Suisse (ATS). 2017. « Les conditions d'admission des réfugiés érythréens en Suisse durcies » *Rts.ch*, [En ligne]. Page datée du 2.02.2017. <https://www.rts.ch/info/suisse/8357830-les-conditions-d-admission-des-refugies-erythreens-en-suisse-durcies.html>. Page consultée le 8.10.2017.

Bariagaber, A. 2013. Globalization, Imitation Behavior, and Refugees from Eritrea, *Africa Today*, 60(2), 2-18.

Bavoux, J.-J. 2016. *La géographie : Objets, méthodes, débats*. Paris : Armand Colin.

Baxter, J. 2016. « Case Studies in Qualitative Research » in Hay, I. 2016. *Qualitative Research Methods in Human Geography*, pp. 130-146. Ontario : Oxford University Press.

Belloni, M. 2016. Refugees as Gamblers : Eritreans Seeking to Migrate Through Italy, *Journal of Immigrant & Refugee Studies*, 14(1), 104-119.

- Bernard, P.** 2009. « L'Italie accusée de violer le droit d'asile après le refoulement de migrants vers la Libye » *Lemonde.fr*, [En ligne]. Page datée du 15.05.2009. http://www.lemonde.fr/europe/article/2009/05/15/l-italie-accusee-de-violer-le-droit-d-asile-apres-le-refoulement-de-migrants-vers-la-libye_1193464_3214.html. Page consultée le 9.01.2018.
- Bernard, H. R., Ryan, G. W.** 2003. « Data Management and Analysis Methods » in Denzin, N. and Lincoln, Y. 2003. *Collecting and Interpretive Qualitative Materials*, pp. 259-296. London : SAGE.
- Bolouvi, A.** 2012. « Regards sur l'exil : l'univers de la relégation » in Lefeuvre-Déotte, M. 2012. *Des corps subalternes : migrations, expériences, récits*, pp. 37-48. Paris : L'Hamarttan.
- Boyle, P. J., Halfacree, K. H.** 1993. The challenge facing migration research : the case for a biographical approach, *Progress in Human Geography*, 17(3), 333-348.
- Bozzini, D.** 2011. Low-tech Surveillance and the Despotism State in Eritrea, *Surveillance & Society*, 9(1), 93-113.
- Bozzini, D.** 2014. Surveillance, répression et construction collective de l'insécurité en Erythrée, *Politique africaine*, 135(3), 137-157.
- Bozzini, D.** 2015. The Fines and the Spies : Fears of State Surveillance in Eritrea and in the Diaspora, *Social Analysis*, 59(4), 32-49.
- Broeders, D.** 2011. « A European « border » surveillance system under construction » in Dijstelbloem, H., Meijer, A. 2011. *Migration and the new technological borders of Europe*, pp. 40-67. London : Palgrave Macmillan.
- Bruneau, M.** 2004. *Diasporas et espaces transnationaux*. Paris : Economica.
- Brunner, M.** 2017. « Les Erythréens de Suisse craignent le durcissement de l'asile » *Letemps.ch*, [En ligne]. Page datée du 2.07.2017. <https://www.letemps.ch/suisse/2017/07/02/erythreens-suisse-craignent-durcissement-lasile>. Page consultée le 9.01.2018.
- Carling, J.** 2012. « Collecting, analysing and presenting migration histories » in Vargas-Silva, C. 2012. *Handbook of Research Methods in Migrations*, pp. 137-162. Cheltenham : Edward Elgar.
- Cessou, S.** 2016. « Maroc : dans le camp des migrants africains de Fès » *Rfi.fr*, [En ligne]. Page datée du 20.05.2016. <http://www.rfi.fr/hebdo/20160520-maroc-melilla-camp-migrants-africains-fes-gare>. Page consulté le 24.01.2018.
- Ceyhan, A.** 2010. « Les technologies européennes de contrôle de l'immigration : vers une gestion électronique des « personnes à risque » » in Diminescu, D., Pasquier, D. 2010. *Les migrants connectés : T.I.C., mobilités et migrations*, pp. 131-150. Paris : La Découverte.
- Clark-Kazak, C.** 2017. Considérations en matière d'éthique de la recherche auprès de personnes en situation de migration forcée, *Refuge*, 33(2), 3-10.
- Cope, M.** 2016. « Organizing and Analyzing Qualitative Data » in Hay, I. 2016. *Qualitative Research Methods in Human Geography*, pp. 373-393. Ontario : Oxford University Press.

- Crampton, J. W.** 2009. Cartography : performative, participatory, political, *Progress in Human Geography*, 33(6), 840-848.
- Cuttitta, P.** 2007. Le monde-frontière : Le contrôle de l'immigration dans l'espace globalisé, *Cultures & conflits*, 4, 61-84.
- Dalloz, M.** 2011. « La dimension pénale de la lutte contre l'immigration clandestine » in Martin, J.-C. 2011. *La gestion des frontières extérieures de l'Union européenne : Défis et perspectives en matière de sécurité et de sûreté*. Colloque de Nice 4-5 novembre 2010, pp. 181-204. Paris : Editions A. Pedone.
- Degenne, A., Forsé, M.** 1994. *Les réseaux sociaux : une analyse structurale en sociologie*. Paris : Armand Colin.
- De Genova, N.** 2002. Migrant « illegality » and deportability in everyday life, *Annual Review of Anthropology*, 31, 419-447.
- Delory-Momberger, C.** 2012. « La langue coupée : quand le récit doit faire preuve » in Lefevre-Déotte, M. 2012. *Des corps subalternes : migrations, expériences, récits*, pp. 159-172. Paris : L'Hamarttan.
- DeLyser, D.** 2010. « Writing Qualitative Geography » in DeLyser, D., Herbert, S., Aitken, S., Crang, M., McDowell, L. 2010. *The SAGE Handbook of Qualitative Geography*, pp. 341-356. London : SAGE.
- Dowling, R.** 2016. « Power, Subjectivity, and Ethics in Qualitative Research » in Hay, I. 2016. *Qualitative Research Methods in Human Geography*, pp. 29-44. Ontario : Oxford University Press.
- Dudivier, E.** 2010. Le rôle du réseau social et familial dans l'expérience migratoire des jeunes migrants isolés, *Lien social et Politiques*, 64, 137-148.
- Duez, D.** 2011. « La surveillance des frontières : efficacité et limites du projet « smart border » européen » in Martin, J.-C. 2011, *La gestion des frontières extérieures de l'Union européenne. Défis et perspectives en matière de sécurité et de sûreté*. Colloque de Nice 4-5 novembre 2010, pp. 145-164. Paris : Editions A. Pedone.
- Dunn, K.** 2016. « Interviewing » in Hay, I. 2016. *Qualitative Research Methods in Human Geography*, pp. 149-188. Ontario : Oxford University Press.
- Eastmond, M.** 2007. Stories as Lived Experience : Narratives in Forced Migration Research, *Journal of Refugee Studies*, 20(2), 248-264.
- Engbersen, G., Van der Leun, J.** 2001. The Social Construction of Illegality and Criminality, *European Journal on Criminal Policy and Research*, 9(1), 51-70.
- Eurostat.** 2017. « Statistiques sur l'asile » *Europa.eu*, [En ligne]. Page datée du 20.09.2017. http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Asylum_statistics/fr. Page consultée le 27.01.2018.
- Fehlmann, J.** 2015. *Erythréens de Suisse : réseaux en récits : dimension relationnelle du processus migratoire*. Mémoire de master. Neuchâtel : Université de Neuchâtel.
- Fouquet, T.** Imaginaires migratoires et expériences multiples de l'altérité : une dialectique actuelle du proche et du lointain, *Autrepart*, 41(1), 83-98.

Fresia, M. 2006. « Entre mises en scène et non-dits : comment interpréter la souffrance des autres ? » in Fresia, M, Bouillon, F., Talion, V. 2006. *Terrains sensibles : expériences actuelles de l'anthropologie*, pp. 31-45. Paris : EHESS-CEAF.

Gharbi, A. 2016. « Libye : Quelques dates-clés pour comprendre la guerre civile depuis la chute de Kadhafi » *Huffpostmaghreb.com*, [En ligne]. Page datée du 2.03.2016. http://www.huffpostmaghreb.com/2016/03/02/libye-election-dates-cles_n_9365514.html. Page consultée le 20.01.2018.

Geiser, A. 2012. *Erythrée : enlèvements, demandes de rançons et trafic d'organes*. Renseignement de l'analyse-pays de l'OSAR. Berne : OSAR.

Geiser, A. 2017. La dangereuse fuite de l'Erythrée, *Planète Exil*, 77, 4.

Gouéry, F. Jeangène Vilmer, J.-B. 2014. *Erythrée : entre splendeur et isolement*. Paris : Non lieu.

Gouéry, F., Jeangène Vilmer, J.-B. 2015. *Erythrée : un naufrage totalitaire*. Paris : Presses Universitaires de France.

Gould, P., White, R. 1974. *Mental Maps*. New York : Penguin Books.

Gumuchian, H., Marois, C. 2001. *Initiation à la recherche en géographie : aménagement, développement territorial, environnement*. Paris : Economica.

Haug, S. 2008. Migration Networks and Migration Decision-Making, *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 34(4), 585-605.

Haut commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR). 2016. « Point de vue du HCR : « Réfugié » ou « migrant » – Quel est le mot juste ? » *Unhcr.org*, [En ligne]. Page datée du 12.07.2016. <http://www.unhcr.org/fr/news/stories/2016/7/55e45d87c/point-vue-hcr-refugie-migrant-mot-juste.html>. Page consultée le 19.10.2017.

Hayden, S. 2017. « Africa's crossroads : Corrupt smugglers profit from refugees in Sudan » *Irishtimes.com*, [En ligne]. Page datée du 28.12.2017. <https://www.irishtimes.com/news/world/africa/africa-s-crossroads-corrupt-smugglers-profit-from-refugees-in-sudan-1.3339047>. Page consultée le 9.01.2018.

Hirt, N., Mohammad, A. S. 2017. By Way of Patriotism, Coercion or Instrumentalization : How the Eritrean Regime makes use of the Diaspora to stabilize its Rules, *Globalization*, 14, 1-16.

Jackson, P. 2001. « Making sense of qualitative data » in Dwyer, C., Limb, M. 2001. *Qualitative Methodologies for Geographers : issues and debates*, pp. 199-214. London : Arnold.

Jackson, P. and Russell, P. 2010. « Life History Interviewing » in DeLyser, D., Herbert, S., Aitken, S., Crang, M., McDowell, L. 2010. *The SAGE Handbook of Qualitative Geography*, pp. 172-192. London : SAGE.

Jacob, E. 2016. « Plus de 5000 personnes migrantes sont mortes en Méditerranée en 2016 » *Lefigaro.fr*, [En ligne]. Page datée du 23.12.2016. <http://www.lefigaro.fr/international/2016/10/26/01003-20161026ARTFIG00249-migrants-3800-morts-en-mediterranee-en-2016-un-record.php>. Page consultée le 22.01.2018.

- Jacobsen, K., Landau, L. B.** 2003. *The Dual Imperative in Refugee Research : Some Methodological and Ethical Considerations in Social Science Research on Forced Migration*. Working paper 19.
- Jimenez, E.** 2009. L'immigration irrégulière et le trafic des migrants comme ultime recours pour atteindre le Canada : l'expérience migratoire des demandeurs d'asile, *Refuge*, 26(1), 148-160.
- Katuszewski, J., Ogien, R.** 1983. A quoi sert la notion de réseau ?, *Réseaux*, 1(3), 27-36.
- Kobayashi, A.** 2001. « Negotiating the personal and the political in critical qualitative research » in Dwyer, C., Limb, M. 2001. *Qualitative Methodologies for Geographers*, pp.55-70. London : Oxford University Press.
- Lambert, N., Zanin, C.** 2016. *Manuel de cartographie : Principes, méthodes, applications*. Paris : Armand Colin.
- Lazega, E.** 2014. *Réseaux sociaux et structures relationnelles*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Le Cain, B.** 2017. « La dénonciation de l'esclavage de migrants en Libye continue » *Lefigaro.fr*, [En ligne]. Page datée du 24.11.2017. <http://www.lefigaro.fr/international/2017/11/20/01003-20171120ARTFIG00149-des-voix-s-elevent-pour-denoncer-l-esclavage-de-migrants-en-libye.php>. Page consultée le 20.01.2018.
- Leclerc, J.-M.** 2015. « Les chiffres chocs de l'immigration illégale en Europe » *Lefigaro.fr*, [En ligne]. Page datée du 15.04.2015. <http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2015/03/04/01016-20150304ARTFIG00002-les-chiffres-chocs-de-l-immigration-illegale-en-europe.php>. Page consultée le 24.01.2018
- Liagre, R.** 2008. De la difficulté de cartographier les itinéraires migratoires clandestins : Réflexions à partir du cas des migrants de passage dans la région de Calais entre 1999 et 2002, *Espace, Populations, Sociétés*, 3, 453-461.
- Lynch, K.** 1999. *L'image de la Cité*. Paris : Dunod.
- MacKian, S.** 2010. « The Art of Geographic Interpretation » in DeLyser, D., Herbert, S., Aitken, S., Crang, M., McDowell, L. 2010. *The SAGE Handbook of Qualitative Geography*, pp. 359-372. London : SAGE.
- Marenin, O.** 2010. *Challenges for Integrated Border Management in the European Union*, Geneva Center for the Democratic Control of Armed Forces (DCAF). Occasional Paper – N°17, pp. 7-54. Genève : DCAF.
- Maugeri, A.** 2007. « Itinéraires clandestins » *Blob.mondediplo.net*, [En ligne]. Page datée du 24.09.2007. <http://blog.mondediplo.net/2007-09-24-Itineraires-clandestins>. Page consultée le 17.10.2017.
- Mbiatong, J.** 2012. « Tout le savoir des « explorateurs » » in Lefevre-Déotte, M. 2012. *Des corps subalternes : migrations, expériences, récits*, pp. 27-35. Paris : L'Hamarttan.
- Médecins Sans Frontières (MSF).** 2017a. *Dying to reach Europe : Eritreans in search of Safety*. Amsterdam : MSF.

- Médecins Sans Frontières (MSF).** 2017b. « Fuir l'Erythrée pour trouver refuge en Europe, d'un enfer à l'autre » *Msf.fr*, [En ligne]. Page datée du 5.04.2017. <https://www.msf.fr/actualite/articles/fuir-erythree-trouver-refuge-en-europe-enfer-autre>. Page consultée le 8.10.2017.
- Mekdjian, S.** 2015. « Mapping Mobile Borders : Critical Cartographies of Borders Based on Migration Experiences » in Amilhat Szary, A.-L., Giraut, F. 2015. *Borderities and the Politics of Contemporary Mobile Borders*, pp. 204-223. London : Palgrave MacMillan.
- Mekdjian, S.** 2016. Les Récits migratoires sont-ils encore possibles dans le domaine des *Refugee Studies* ? Analyse critique et expérimentation de cartographies créatives, *ACME*, 15(1), 150-186.
- Merrill, B, West, L.** 2009. *Using biographical methods in social research*. London : SAGE.
- Migreurop.** 2009. *Les frontières assassines de l'Europe. Rapport annuel sur les violations des droits humains aux frontières*. Paris : Migreurop.
- Musso, P.** 1999. La symbolique du réseau, *Quadermi*, 38, 69-98.
- Myers, G.** 2010. « Representing the Other : Negotiating the Personal and the Political » in DeLyser, D., Herbert, S., Aitken, S., Crang, M., McDowell, L. 2010. *The SAGE Handbook of Qualitative Geography*, pp. 374-387. London : SAGE.
- Piguet, E.** 2013. *L'immigration en Suisse : Cinquante ans d'entrouverture*. Lausanne : Presses Polytechniques et Universitaires Romandes.
- Radio France Internationale (RFI).** 2018a. « Migrations : le Soudan annonce la fermeture de sa frontière avec l'Erythrée » *Rfi.fr*, [En ligne]. Page datée du 7.01.2018. <http://www.rfi.fr/afrique/20180107-migrations-soudan-annonce-fermeture-frontiere-erythree-kassala>. Page consultée le 9.01.2018.
- Radio France Internationale (RFI).** 2018b. « Baisse du nombre de migrants franchissant la Méditerranée » *Rfi.fr*, [En ligne]. Page datée du 6.02.2018. <http://www.rfi.fr/afrique/20180106-baisse-nombre-migrants-franchissant-mediterranee>. Page consulté le 9.01.2018.
- Rekacewicz, P.** 2006. « La cartographie, entre science, art et manipulation » *Monde-diplomatique.fr*, [En ligne]. Page datée de février 2006. <https://www.monde-diplomatique.fr/2006/02/REKACEWICZ/13169>. Page consultée le 25.10.2017.
- Rekacewicz, P.** 2009. Confini, migranti et rifugiati. Studi Cartografici (traduit), *Storicamente*, 5(8), [En ligne]. <http://storicamente.org/migrazioni-rekacewicz-intro#nt-0>. Page consulté le 15.11.2017.
- Rekacewicz, P.** 2013. « Cartographie radicale » *Monde-diplomatique.fr*, [En ligne]. Page datée de février 2013. <https://www.monde-diplomatique.fr/2013/02/REKACEWICZ/48734>. Page consultée le 17.10.2017.
- Sánchez-Ayala, L.** 2012. « Interviewing techniques for migrant minority groups » in Vargas-Silva, C. 2012. *Handbook of Research Methods in Migrations*, pp. 117-136. Cheltenham : Edward Elgar.

- Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM).** 2012a. *National Service and State Structure in Eritrea*. Agreed Minutes, Presentation by Dr. David Bozzini, February 16th, 2012. Berne-Wabern : Confédération suisse.
- Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM).** 2012b. *Statistique en matière d'asile*. Berne-Wabern : Confédération suisse.
- Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM).** 2014. *Integrated Border Management*. Action Plan 2014-2017. Berne-Wabern : Confédération suisse.
- Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM).** 2015. *Rapport EASO : Erythrée, étude de pays (Résumé)*. Berne-Wabern : Confédération suisse.
- Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM).** 2017a. « Requérants d'asile érythréens » *Sem.admin.ch*, [En ligne]. Page datée du 23.03.2017. <https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/asy/eritrea.html>. Page consultée le 8.10.2017.
- Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM).** 2017b. « Foire aux questions sur l'Erythrée » *Sem.admin.ch*, [En ligne]. Page daté du 23.03.2017. <https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/asy/eritrea/faq.html>. Page consultée le 9.01.2018.
- Segers, M.-J.** 2009. *De l'exil à l'errance*. Toulouse : érès.
- Silverman, D.** 2003. « Analyzing Talk and Text » in Denzin, N. and Lincoln, Y. 2003. *Collecting and Interpretive Qualitative Materials*, pp. 340-359. London : SAGE.
- Smith, F. M.** 2016. « Working in Different Cultures and Different Languages » in Clifford, N., Cope, M., Gillespie, T., French, S. 2016. *Key Methods in Geography*, 88-103. London : SAGE.
- Tourn, L.** 2003. *Chemin de l'exil. Vers une identité ouverte*. Paris : Campagne Première.
- Tribunal Administratif Fédéral (TAF).** 2017. *Eritrea: Bundesverwaltungsgericht ändert Praxis zur illegalen Ausreise*. Communiqué de presse du 2 février 2017. Saint Gall : TAF.
- Trufanescu, L.** 2012 « Les figures muettes de la migration : la parole aux femmes » in Lefeuvre-Déotte, M. 2012. *Des corps subalternes : migrations, expériences, récits*, pp. 13-26. Paris : L'Hamarttan.
- Van Wezemaal, J., Zweifel, C.** 2012. Drawing as a qualitative research tool : an approach to field work from a social complexity perspective, *TRACEY journal of Drawing and Visualisation Research, Drawing Knowledge, May 2012*, 1-16.
- Walters, W.** 2004. Secure Borders, Safe Haven, Domopolitics. *Citizenship Studies*, 8(3), 237-260.
- Zecchini, L.** 2012. « Israël accélère la construction d'une barrière le long de la frontière égyptienne » *Lemonde.fr*, [En ligne]. Page datée du 7.04.2012. http://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2012/04/07/israel-accelere-la-construction-d-un-mur-a-la-frontiere-egyptienne_1682091_3218.html. Page consultée le 9.01.2018.

Image de titre : Rahel Placi.

7. POSTFACE

J'ai décidé de faire figurer ici un des textes que j'ai écrit à côté de ma recherche sur l'exil érythréen, afin de rendre hommage à Gabriel, Sana, Medhanie, Yonas, Dawit, le groupe de requérants, Sarah, Genet, Freta et Habtom, ainsi qu'à toutes les autres Erythréennes qui ont quitté leur pays. *Enfants d'Erythrée* raconte le vécu d'une jeune femme qui est partie rejoindre son mari. Ce texte – plus poétique que scientifique – s'inspire largement de l'histoire d'une de mes participantes, qui m'a donné l'autorisation de le publier. J'ai donc choisi d'ajouter cette postface, pour pouvoir le partager à la suite de mon mémoire. J'ai fait ce choix car l'écriture est quelque chose qui m'a permis de canaliser mes émotions liées à ma recherche, mais également de donner de la vie aux récits de mes participant·e·s. Me mettre dans leur peau et ainsi écrire leur histoire m'a permis de tenter de me rapprocher de leur vécu, afin de mieux comprendre comment s'est construit leur exil, d'un point de vue émotionnel. Je ne peux bien sûr pas prétendre pouvoir montrer ce que chacun·e a véritablement vécu, mais à travers une écriture à la première personne, j'ai souhaité, à l'instar de ce que j'ai fait pour l'ensemble de ma recherche, véritablement comprendre ce qui participe à produire les itinéraires d'exil érythréens. Par la suite, je souhaite mettre sur pied un recueil de textes, à l'image de celui publié ci-après, afin de les rendre visibles et accessibles à tou·te·s. Pour plus d'informations sur ce projet : rahel.placi@gmail.com.

ENFANTS D'ÉRYTHREE

- D'où viens-tu Eden ?

Je viens de ce pays où l'on connaît les siens à travers le combiné défaillant d'un téléphone. Où l'étreinte d'un père est science-fiction et celle d'une mère, brisée. Où les jeunes ne parlent que de « sortir », mais pas à voix haute, car se faire entendre, c'est aussi se faire taire à jamais. Dans mon pays, vie rime avec départ, mais jamais celui-ci ne se prépare. On vit sans vivre, on s'arme sans se défendre, on sert un pays en rêvant d'ailleurs, et puis un jour, on remarque qu'on ne peut plus continuer. On se fait enfermer une année ou plus, et ensuite sans savoir pourquoi, on nous libère. Mais peut-on seulement être libéré dans un pays sans libertés ?

D'abord, tu grandis entourée de tes sœurs, de tes tantes, de ta mère. Tu vis de ce qu'on ne t'enlève pas, et tu n'as pas besoin de comprendre pourquoi les hommes se cachent, et pourquoi un jour ou l'autre, ils « sortiront ». Ou alors ils sont déjà partis « apprendre la discipline », pour mieux tirer sur ceux qui s'en vont. C'est la même chose pour les femmes, à moins qu'un mariage ou un accouchement ne les épargnent. Ma terre est malade. Le parasite s'enracine, mais oublie de la laisser respirer. Et ce sont toutes ses cellules qui, petit à petit, prennent le large. Un jour tu observes, une nuit tu tentes ta chance. Et tant pis si ça ne marche pas. De toute façon, tu préfères décider de mourir que d'avoir ton avenir arraché par d'autres que toi. Le futur. On connaît tous ce mot rempli d'espoir, même dans un monde opprimé. Je crois que c'est Dieu le premier qui m'a appris à prier quoiqu'il arrive, à chercher le salut dans ma foi, dans mon intérieur, plutôt que dans mon pays, dans ma terre.

La douzième année d'école se fait au camp militaire de Sawa. La nuit, dans le noir, ton grand frère parle. « Moi je ne vais pas faire Sawa, je sors, c'est décidé ». Et tu ne sais pas si ce sont vraiment les murs d'argile qui ont des oreilles, ou si c'est le hasard, mais le lendemain, *ils* viennent le chercher. Il y a toujours une personne qui guette l'entrée du village et qui envoie un enfant te prévenir. « Haben ! Haben ! Ils sont là pour la *giffa* !

Va chez grand-maman ! ». Et Haben se met à courir, sans dire au revoir, alors que comme pour beaucoup, cette fois-là, c'est la dernière que tu verras son visage.

Une femme ici un jour m'a demandé : « Mais avec toutes les personnes qui meurent en essayant, comment pouvez-vous encore prendre de tels risques ? ». J'ai souri avec politesse, je n'ai rien dit. Au fond de moi, j'ai pensé « parce qu'au moins si tu meurs, on ne peut plus t'empêcher de vivre ».

Dans ma terre noire, il n'y a pas de vie. En tout cas pas de celles que tu appelles la liberté, la sécurité, ou encore si tu as de la chance, le bonheur. Ma terre à moi n'a rien su m'offrir. Meurtrière qu'elle était par tant d'années passées à se faire pomper le sang. Mais qu'est-ce que je l'aime pourtant. Brisée, autant que moi.

A seize ans, on m'a présenté celui qui allait être mon mari. Yoel. Un homme du quartier, avec qui j'avais grandi. C'était mon père le premier qui, exilé depuis tant d'années, me disait : « Tu vas te marier Eden, et ton mari un jour, il sortira. Ce sera difficile. Mais peut-être qu'une fois, tu verras la lumière de l'autre côté de la frontière. » Pourtant, avant que le temps ne nous permit même d'apprendre à vivre ensemble, ils sont venus le chercher. Je ne savais jamais lorsqu'il était avec eux, emprisonné, ou envoyé au front. Mais y avait-il seulement une différence ? Même s'il « sortait », je n'en saurais rien. Le voyage d'exil se fait toujours dans le silence le plus complet. Ne surtout pas réveiller son bourreau, lorsque la nuque dévoilée, on lui passe devant.

Et puis la violence. « Il est ou ton mari salope ? Il est parti, tu le sais ! Tu vas venir avec nous et tu vas tout nous dire, sinon tant pis pour toi ! ». Un jour. Un jour, seulement, je suis restée dans cette salle de toutes les horreurs, à répondre à des questions dont je ne connaissais les réponses. Un jour. Mais déjà mon cœur, comme ma terre, s'est mis à saigner. Et puis, ils m'ont laissé repartir. A la place, ils ont pris mon petit frère, mon amour, mon cœur, mon âme. C'était à son tour de faire Sawa. Mais lui, contrairement à Haben, n'a pas eu le temps d'observer. De tenter sa chance. De « sortir ». De se sauver.

« - Eden ?

- Natan ? Tu vas bien Natan ?

- Eden... Promets-moi ! Ici, tu ne dois jamais venir !

- Quoi ?

- Eden. Ce n'est pas un monde pour une femme. Je les laisserai me tuer cent fois avant qu'ils ne t'emmènent ici. Et je me tuerai cent fois encore, si tu viens. Pars Eden. N'attends pas de nouvelles de Yoel et pars ! »

Le gouffre. Qui envahit mes entrailles. Natan, mon amour, mon cœur, mon âme. Qu'avait-il pu voir à Sawa ? Que lui avaient-ils donc fait ? Lorsque la décision est prise de « sortir », elle ne se prépare pas. On trouve le premier passeur, on vend ses bijoux et on part. Lui saura par où *passer*. Une nuit entière passée à marcher dans le noir entre les arbres, la peur au ventre, le ventre dans les jambes. Des coups de feu, devant, derrière, de tous les côtés. Tu ne sais même plus les différencier de ceux qui résonnent dans ton cœur. Natan, mon amour. Et toi ? Et mes sœurs ? Se sauver, mais pour qui ? Tout à coup la forêt qui s'ouvre, la plaine qui se dégage. Le voilà enfin ce pays, qui après tant

d'années en guerre contre ma terre, se retrouve être un refuge pour mon salut. Le passeur me dit une dernière fois : « Continue tout droit. Ici, plus rien ne peut t'arriver ». Douce illusion, que de croire qu'il suffit de « sortir » pour se sauver. Mais indispensable pour aller de l'avant.

A Mai Aini, j'y ai retrouvé des frères et des sœurs, de terre et de sang. J'ai repris mon souffle trois années durant. Une fois par semaine, aux téléphones grésillants du camp, mon père me donnait des nouvelles de ma famille. Surmontant ainsi, depuis son exil, les murs qui se hissaient entre nous tous. « Attends ici Eden, je vais te faire venir en Europe, je connais quelqu'un ». Et puis, un beau jour, j'ai reçu un appel d'Italie. Au bout du fil, la voix cassée – pourtant jamais oubliée – de Yoel. Deux ans et plus de quatre mille kilomètres nous séparaient. « Il n'y a rien ici, Eden, me disait-il. Rien pour toi. ». Deux fois, il est venu me voir. Mais le temps avait creusé une tranchée entre nous. Il était stressé, malheureux, son rêve européen brisé. Il avait vu trop de morts en mer pour croire encore aux vivants. « Eden, ne traverse jamais le désert. Attends ici, quoiqu'il arrive ».

Mais une fois mon souffle repris, je me questionnai. Comment vivre dans un pays ennemi ? Comment faire confiance à ceux qui hier nous poignardaient dans le dos ? Et comment rester si près de ma terre, sans jamais pouvoir appeler ma mère ? Enfin, c'est un espoir nouveau, venu d'Allemagne, qui répondit à mes questions. Des faux papiers de mariage. Mon père me dit : « Tu vas rejoindre un passeur à Berlin. Il t'expliquera la suite. ». Et des centaines de milliers de francs qui circulent entre Israël, l'Afrique, l'Europe, le Canada, l'Afrique à nouveau. Parfois, ils nous font avancer. Parfois, reculer. Mais toujours, ils s'échangent dans la peur et l'espoir, dans la violence et le réconfort.

Je viens de ce pays où l'on connaît les siens à travers le combiné défaillant d'un téléphone. Où l'étreinte d'un père demeure science-fiction et celle d'une mère, toujours brisée. Elle qui reste à l'arrière, pendant que ses fils traversent la plus horrible des Mers. Pendant que nombre de ses filles se perdent bien avant le désert.

Je viens de ce pays où ceux qui te sauvent, sont aussi ceux qui te condamnent. Une année après mon départ, Natan a disparu à treize kilomètres des côtes italiennes. Sans personne pour tenir son corps. Et bénir son dernier souffle. Natan, mon amour, mon cœur, mon âme. L'argent qui m'a fait venir ici est aussi celui qui t'a fait mourir. Brisées ces familles, brisée cette terre. Sortir, toujours, quoiqu'il arrive. Sortir et chercher la vie, au-delà des dunes et des eaux salées. Et tant pis si à la place, on trouve la mort.

Toi qui voulais connaître mon histoire. La voilà à présent devant toi. Je suis une femme qui, comme tant d'autres, a risqué sa vie et celle des siens, pour un jour peut-être atteindre une terre, dans laquelle ses enfants pourront trouver ne serait-ce que l'espoir.

III. ANNEXES

Annexe I – Lettre d’appel à entretien 1 :



Travail de master en Sciences sociales
Pilier géographie humaine
Rahel Placi

L'expérience migratoire des réfugié-e-s érythréen-ne-s de Suisse

RECHERCHE DE PERSONNES POUR ENTRETIENS

Pour mon mémoire, je souhaite m'intéresser aux réfugié-e-s érythréen-ne-s (permis B, C, N et F) qui résident en Suisse. J'aimerais réaliser une étude qualitative basée sur des entretiens biographiques, afin de comprendre **quels sont les facteurs qui influencent leurs trajectoires migratoires (la décision de partir, le voyage depuis l'Erythrée jusqu'en Europe, et l'arrivée en Suisse) et comment les comprendre ?**

Pour cela, je recherche des érythréen-ne-s étant arrivé-e-s en Suisse depuis moins de 15 ans et qui seraient d'accord de m'accorder du temps pour me **raconter leur histoire** (1h30 à 2h d'entretien, possibilité de l'effectuer en anglais).

Mon but principal à travers cette étude est de **donner la parole aux réfugié-e-s érythréen-ne-s**, afin de rendre sensible à ce qui se passe en Erythrée et dans les pays voisins, à pourquoi les gens sont obligés de partir, et à mettre en lumière les conditions de vie tout au long de la **trajectoire migratoire**. Il s'agit cependant d'une recherche universitaire, dont la taille réduite n'a pas l'ambition d'influencer les politiques ni de remettre en question le système de l'asile.

*Toutes les données provenant des entretiens seront **anonymisées** et toute information que la personne interviewée ne souhaite pas voir utilisée pour l'étude sera effacée. La personne peut également à tout moment décider de se retirer de la recherche.*

Pour toute personne intéressée, une première rencontre sera prévue afin de faire connaissance et de discuter plus en détail des modalités. La personne pourra encore décider à ce moment-là si elle souhaite s'engager.

Contact :
Rahel Placi
+41 78 803 57 86
rahel.placi@unine.ch

Annexe II – Lettre d’appel à entretien 2 :



Travail de master en Sciences sociales
Pilier géographie humaine
Rahel Placi

L'expérience migratoire des réfugié-e-s érythréen-ne-s de Suisse

RECHERCHE DE PERSONNES POUR ENTRETIENS

Je suis une étudiante à l'Université de Neuchâtel et pour mon master, j'étudie l'**expérience migratoire** des migrantes érythréennes et migrants érythréens qui vivent en Suisse (*permis B, C, N ou F*). Je réalise des entretiens pour comprendre comment se passe **leur itinéraire depuis l'Erythrée jusqu'en Suisse**. Et j'essaie ensuite de faire une carte avec le ou la participante, pour réfléchir aux frontières à franchir, aux dangers, aux opportunités, etc.

Pour cela, je recherche des érythréen·ne·s (*hommes et femmes*) étant arrivé-e-s en Suisse depuis moins de 15 ans et qui seraient d'accord de m'accorder du temps pour me **raconter leur histoire** (*1h30 à 2h d'entretien, en français, anglais ou italien*).

Mon but principal à travers cette étude est de rendre sensible à ce qui se passe en Erythrée et dans les pays voisins. Il s'agit cependant d'une recherche universitaire, dont la taille réduite ne peut pas influencer les politiques ni remettre en question le système de l'asile.

*Toutes les informations provenant des entretiens seront **anonymisées** et tout ce que la personne interviewée ne souhaite pas voir utilisé pour l'étude sera effacé. La personne peut également à tout moment décider de se retirer de la recherche.*

Pour toute personne intéressée, une première rencontre sera prévue afin de faire connaissance et de discuter plus en détail de l'entretien. La personne pourra encore décider à ce moment-là si elle souhaite participer ou non.

Informations et Contact :

Rahel Placi
+41 78 803 57 86
rahel.placi@unine.ch

Annexe III – Guide d’entretien

Entretien biographique

Support visuel :

1. Carte de l’Erythrée (GOUERY & JEANGENE VILMER 2015) : définir le lieu ou la région de résidence, ainsi que d’éventuels déplacements au sein du pays. **Décision de partir.**
2. Carte de l’Afrique, du Soudan, de l’Ethiopie, de la Libye, de l’Egypte, de l’Italie et de la Suisse, et de l’Europe en entier (GOOGLE MAP) : définir la trajectoire migratoire, avec les périodes passées dans chaque pays/région, l’argent dépensé, les contacts utilisés, les choix et stratégies. **Pays de transit.** → Ces cartes seront utilisées comme support pour l’ensemble de l’entretien. L’idée est de proposer de tracer la trajectoire ensemble. Avec des codes couleur éventuellement.

LHC : *remplir les données après l’entretien.*

Déroulement entretien :

Expliquer le déroulement, l’usage des cartes, le but de tracer des trajectoires, et l’envie de remplir une sorte de calendrier avec les différents événements. Expliquer qu’on va travailler avec des cartes comme supports.

Question d’ouverture : *Raconte-moi ton histoire depuis le moment où tu as décidé de quitter l’Erythrée, jusqu’au moment où tu es arrivé ici.*

Questions de précision tout au long des différentes étapes.

Où ? Comment ? Combien de temps ? Grâce à qui/quoi ? Avec qui/quoi ? Difficultés ? Danger ? Aide ? Gain ou perte d’argent ? Choix ? Famille ? Contacts à l’étranger ? Connaissance des risques ? Expériences ? Durée du voyage ? Mois/Année ? Age ? Qui reste derrière ? Qui est déjà parti ?

Annexe IV – Grille d’entretien

1. Données personnelles (âge au moment du départ, situation familiale, Sawa, SN, réseau en Europe, envie d’arriver en Europe ? Réseau ailleurs ? Peur ? Informations).

2. Date de départ et date d’arrivée. Demander où c’est qu’il a passé le plus de temps.

3. Raconter la préparation du départ d’Erythrée (région d’habitation).

4. 1^{er} trajet au premier pays/ville/région. **LHC**

5. Premier arrêt. **LHC**

6. 2^{ème} trajet au deuxième pays/ville/région. **LHC**

7. Et ainsi de suite....

<i>Mois/Année/Date</i>	<i>Pays/Région/Ville</i>	<i>Durée trajet/résidence</i>	<i>Coût voyage</i>
<i>Transport</i>	<i>Résidence</i>	<i>Contact</i>	<i>Avec qui</i>
<i>Gain d’argent</i>	<i>Passeur</i>	<i>Nourriture/Eau/Santé</i>	<i>Documents</i>
<i>Difficultés</i>	<i>Peur</i>	<i>Danger</i>	

A PARTIR DE QUAND SAVAIS-TU QUE TU VOULAIS ALLER EN EUROPE ? (et pas t’arrêter en Italie)

Annexe V – Déroulement de l’atelier de cartographie participative :

**Atelier de cartographie : discussion autour de la carte et de l’expérience migratoire
Centre d’accueil, vendredi 17 novembre 2017 de 14h à 16h, 4 participants + interprète**

Disposition :

- Grande feuille aimantée au tableau, avec possibilité d’écrire des choses dessus.
- Sur une table à part : collation.
- Sur la table où on travaille : répartition des différentes cartes exemples et du matériel (crayons, feutres, néocolors, peinture, pinceaux, journaux, assiette-palette, gobelet d’eau) et des différentes cartes du monde.

Exercice 1 :

- Introduction sur la carte et sur son utilisation en Suisse : essayer de parler du pouvoir des cartes, que c’est utilisé comme outil de contrôle et que moi j’aimerais changer ça et pouvoir l’utiliser pour illustrer votre expérience migratoire. *Est-ce que vous avez déjà utilisé des cartes ? Est-ce que vous utilisez google map ici ? En Erythrée ? A l’école ? Est-ce que vous avez l’habitude de voir le monde et de savoir où sont les pays ? Est-ce que vous avez vu des cartes pendant votre voyage ? Avez-vous traversé des frontières à pied ? Si oui, comment vous avez fait ?*

Exercice 2 :

- Présenter les différentes cartes du monde. *Quelle carte préférez-vous ? Pourquoi ? Est-ce que ça a de l’importance pour vous ?*

Exercice 3 :

- Prendre la carte de l’Afrique. *Connaissez-vous beaucoup de pays en Afrique ? Et de capitales ?* On note ensemble.
- Faire de même avec la carte de l’Europe ou carrément avec la carte du monde pour les deux.
- *Dans quels pays êtes-vous déjà allés ? Et pour arriver en Europe ?*

Exercice 4 :

- Prendre la carte du monde. A l’aide de différentes couleurs, demander à chacun de venir mettre une croix dans le pays où ils ont de la famille (aider avec les pays si besoin grâce à la carte de référence) et des amis.

Exercice 5 :

- Chacun prend la carte Afrique du Nord – Europe et dessine son itinéraire migratoire dessus. Inviter à utiliser tout le matériel qui est sur la table. Demander s’ils sont d’accord que je passe parmi eux pour leur poser des questions sur leur voyage. Les inviter par exemple à représenter les frontières, la difficulté de les traverser ou autre. Montrer les exemples que j’ai réalisés à l’aide d’entretien. Si ça ne marche pas bien, leur demander pourquoi ? (Ne pas aimer ou avoir l’habitude de dessiner)

Fin : Est-ce que l’exercice leur a plu, qu’en ont-ils pensé ? Quels conseils ? Etc.

Annexe VI – LHCs des participant·e·s :

Medhanie :

Année	Septembre 2013					
Pays / Région	Erythrée	Frontière	Kassalà	Kassalà	Soudan	Voyage à Khartoum
Durée	1 mois	3 nuits	1 nuit	1 semaine	2 semaines	1 nuit + 1 nuit
Résidence	Chez un paysan	-	Mosquée	Camp, « prison »	Camp (Shagarap)	-
Transport	En camionnette, caché	A pied	-	En voiture (HCR)	En camionnette	A pied, En pique-up, En camion
Passeurs	NON	NON	NON	NON	NON (HCR)	OUI
Coût	-	-	-	-	-	100 \$
Argent	Pas assez	-	-	-	-	Cousin Egypte
Aide	Terres à la maison	-	Logement, nourriture	Soin, interro.	HCR	Cousin Egypte
Avec qui ?	Paysan, amis (5)	Les 5 amis	Idem	Idem	Idem	3/5 amis + 60
Contacts	Paysan, famille (mais dit qu'il travaillait)	-	-	-	Téléphone cousin + Khartoum pour logement	-
Difficultés	Evitait les contrôles, mais au bout d'un moment a eu peur	Ça aurait été beaucoup plus court s'ils connaissaient le chemin, cactus	-	-	Pas assez à manger et à boire, chaud, dangereux (Rashaida), rapt, arme, PEUR	Beaucoup trop sur la pique-up
Stratégies	Atteindre l'Europe pour gagner plus d'argent	Marché la nuit, observer le chemin avant, volé nourriture	Se reposer avant de continuer	Discussion avec les autres du camp pour préparer la suite	Chance, les gens qui ont de l'argent restent et attendent	Faire confiance car pas le choix, sortir du camp la nuit
Réseau	Paysan, ami d'enfance, réseau en Europe, bouche à oreille	-	Mosquée	Bouche à oreille	Bouche à oreille, réseau européen	Bouche à oreille, passeurs présents sur place

Année	2014						
Pays / Région	Khartoum	Voyage en Libye	Islavia	Voyage à Tripoli	Tripoli	Traversée Mer	Italie (Sicile)
Durée	5 mois	6 jours	2 semaines	1 semaine + 11 jours de tajej en tout Soudan-Lybie	2 mois	12 heures + Italiens	-
Résidence	En studio	-	Maison de passeur	-	Maison de passeur	-	Centre, ami à Milan
Transport	En taxi	Camion, Pique-up	-	En voiture, camion	-	Bateau en bois	Train
Passeurs	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Coût	Loyer ?	-	1600 \$	-	-	1600 \$ (1000 \$)	50 € +250 e
Argent	Nettoy. après 2 mois	-	Mari cousine (USA)	-	Cuisine pour le passeur	Travail + Ami Sud-Soudan	Ami milan
Aide	Amis sur place	-	-	-	-	Ami Sud-Soudan	Ami milan
Avec qui ?	Cousin + amis	Cousin + 90 pers.	-	Cousin + autres	Cousin	Seul + 400 pers.	Autres
Contacts	Famille pour pas qu'ils s'inquiètent	-	Mari cousine	-	-	Ami pour chercher argent	Ami milan, puis famille
Difficultés	Vie difficile, dangereux, autre religion, femmes, violence, pas libre, sans papiers, police veut argent	Passeurs Libyens pires, très serrés, disputes entre ethnies, froid-chaud, Libyens violents, comme animaux	Pas beaucoup à manger	Guerre civile en Libye, dangereux, devait s'arrêter en chemin, se cacher dans une maison pour animaux, attendre, coups de feu	Certainement très mal traité là-bas au vu de ce qu'il dit sur les Libyens à la fin de l'entretien, vu des gens se faire vendre aussi sûrement	Beaucoup trop, pas assez à manger, pas d'eau, malade de sentir le gaz du bateau	Ne comprend pas la langue, ne connaît pas, peur de se faire arrêter, mort de fatigue, froid
Stratégies	Gagner de l'argent pour partir en Libye, mais ne pas dire à la famille	Payer après, passeurs paient police, prendre avec manger et boire, penser « si j'arrive bien, sinon tant pis »	Attendre de recevoir l'argent pour pouvoir partir	-	Aller vite obtenir le travail du passeur avant les autres, dès qu'une place se libère	-	Fuir la police et les empreintes digitales, mais revient en arrière car seul
Réseau	Réseau	Amis	-	-	Passeur, bouche à oreille	-	Bouche à oreille

Gabriel :

Année	2013										
Pays / Région	Erythrée	Erythrée	Frontière	Soudan / Kassalà	Soudan	Voyage à Khartoum	Khartoum	Voyage en Libye	Tripoli	Traversée Mer	Sicile
Durée		1 mois	4 jours	1 nuit	10 jours	2 jours	5 mois	2 sem.	4 mois	4 jours	2 jours
Résidence	Maison	Chez un paysan	-	Mosquée	Shagarap ?	-	En studio	-	« Prison », maison passeurs ?	-	Hôtel (centre)
Transport	-	En camion, caché	A pied	-	En voiture	Pique-up	-	Camion / Pique up	-	Petit bateau cassé - Italiens	En bus
Passeurs	-	OUI	NON	-	NON (HCR)	OUI	-	OUI	OUI	OUI	NON
Coût	-	?	-	-	-	?	Loyer ?	1500 \$	-	1500 \$	-
Argent	40 CHF du père	Travail gratuit	-	-	-	Parents	Trav. parfois nettoyage	Travail + parents	Demandé à des gens	?	-
Aide	Terres	Logement, Nourriture	-	Logement, Nourriture	Nourriture mais pas assez	?	-	-	-	Italiens, soigné, contrôlé, nourri	Italiens, nourri, soigné
Avec qui ?	Famille	Amis	Amis	Amis	Amis	20 en tout	Amis de Khartoum	100 en tout	Amis ?	?	?
Contacts	-	Jamais en Erythrée	-	Frère	?	Parents	Famille	-	?	-	?
Difficultés	Arrêté l'école, argent, se faire prendre, PEUR	-	Se cacher, marcher de nuit, pas bien connaître le chemin, fatigué	-	Pas assez à manger, devoir dormir dehors, pluie/chaud	Trop de monde, roule vite	Racisme, violence, dangereux la nuit	Eau (essence), nourriture, confort, malade	Pas de possibilité de demande d'asile, piège, demande d'argent, conditions difficiles	Risque de mort, nourriture, eau, bateau cassé	Eviter EURODAC
Stratégies	Se cacher forêt	Observation pour partir	Voyage de nuit, nourriture volée	-	Obtenir de l'argent pour partir	S'éloigner de la frontière et des risques de déportation	Gagner de l'argent pour aller en Libye, puis Europe	-	Recevoir de l'argent pour pouvoir sortir et aller en Italie	-	Partir avant la prise d'empreintes digitales pour la Suède
Réseau		Paysan	-	-	Mosquée	Passeurs dans le camp		Bouche à oreille	Passeurs	Passeurs	Bouche à oreille + ami à Rome

Habtom :

Année	2003	2007	2009		2010	Maintenant
Pays / Région	Erythrée	Erythrée	Voyage en Suisse	Suisse	Femme vient en Suisse	Suisse
Durée	-	2 mois	1 jour	3 jours (demande d'asile acceptée)		-
Résidence	Lieu de travail	Prison	-	Hôpital		Suisse
Transport	-	-	Avion	-		-
Passeurs	-	-	NON (alliés gov.)	-	NON (alliés gov.)	-
Coût	-	-	-	?		-
Argent	Assez	-	Assez	Assez		Travaille
Aide	Alliés gov.	Alliés gov.	Alliés gov.	Alliés gov.	Alliés gov.	Réseau
Avec qui ?	-	Seul	Voyage organisé	Seul	Avec enfants et escort.	Famille
Contacts	Partout	Famille	-	Partout	Partout	Réseau
Difficultés	Shift gov., Devient contre le gouvernement,	N'a pas fait le service militaire, conditions difficiles, chaud-froid	Il ne se tait pas, il parle toujours, devient trop dangereux pour lui de rester en Erythrée	Laisser sa famille derrière, ne pas pouvoir dire au revoir à ses enfants	Dangereux, difficile avec les enfants, mais elle est entraînée grâce à l'armée, perdu beaucoup d'argent	Pas assez d'argent pour pouvoir aider les autres
Stratégies	Ecrire un livre, faire des films	Connaît des gens à l'intérieur	Utiliser sa maladie comme prétexte pour venir se soigner en Suisse	Demande d'asile, ne pas rester en Italie car dangereux pour lui (lien gov.), fait son audition en anglais car se méfie de l'interprète	Donne des somnifères aux enfants pour qu'ils dorment durant le trajet, prendre l'avion à Khartoum	Site internet, page facebook, projets pour aider les jeunes à l'insertion ici, et monte des fonds pour aider les gens en exil + retrouver les familles des défunts, beaucoup de gens contre le gouvernement, utilise le réseau
Réseau	Alliés gov.	Alliés gov.	Alliés gov.	Alliés gov.	Alliés gov.	Mise en place d'un réseau

Yonas :

Année		2005	2005	2007	2009				
Pays / Région	Erythrée	Tentative de passage	Erythrée	Erythrée	Frontière	Ethiopie	Ethiopie	Voyage à Metema (frontière)	Metema
Durée		-	2-3 ans	2 ans	2 nuits	-	1 mois	2 jours	3 jours
Résidence	Lieu de travail	-	Prison	Lieu de travail	-	Arrêté par l'armée	Camp (Endabagona)	-	Maison de passeur
Transport	-	A pied	-	-	A pied	-	En voiture	En voiture	-
Passeurs	-	Jeune étudiant	-	-	NON	-	NON	OUI	OUI
Coût	-	?	?	-	-	-	-	500 \$	-
Argent	500 nakfas	-	-	500 nakfas	-	-	Frère/Soeur	Frère/Soeur	-
Aide		-	-	-	Pasteur qui explique le chemin	Nourri, soigné, armée éthiopienne	Frère/Sœur, HCR	-	Nourriture
Avec qui ?	Seul	Jeune étudiant	Jeune étudiant puis seul	Seul	Seul	Seul	Seul	6 personnes	6 personnes
Contacts	Famille	Soeur	Famille	Famille – puis rien, pas de réseau	Non	-	Frère/Soeur	-	-
Difficultés	Pas démobilisé, pas nourri-habillé, pas logé	ARRETE et mis en prison, armées pas toujours à la même place, violence, interrogatoire	Travail forcé, pas de jugement, fin ?	Envoyé dans une autre ethnie jugée mauvaise, peur pour sa vie, complot de l'armée ?	Perdu dans la forêt, animaux dangereux, très froid et très chaud, dangereux car « shoot to kill » (appris à l'armée)	-	Pas confortable, mode de vie jugé mauvais en Ethiopie (cannabis, alcool), pas de réseau entre Ethiopie-Erythrée, pas possible de quitter le camp	Très difficile de passer de l'Ethiopie au Soudan	Attendre, préparer à manger, rien faire, comme trois jours de prison
Stratégies		Aller au Soudan pour ensuite atteindre le Canada (sponsor, faux-papiers)			Pas prémédité, Chercher le chemin par rapport aux montagnes, bouger la nuit	-	Traverser au Soudan pour ensuite aller au Canada toujours (car plus court que depuis l'Ethiopie)	Sortir de la voiture et marcher à côté à la frontière, pots de vin.	-
Réseau		Sœur-		-	Pasteur	-	Frère/Soeur	Ami du Soudan	-

Année				Juin 2009				Mars 2011		
Pays / Région	Voyage à Khartoum	Khartoum	Voyage en Libye	Tripoli	Traversée Mer	Sicile → Retour	Lybie (Tiesha ?)	Traversée Mer	Départ pour Rome	Milan
Durée	5 jours	3 semaines	8 jours	2-3 jours, 2 sem.	?	?	2 ans	2 jours		2 semaine
Résidence	-	Maison de passeur - Ami	-	« Prison », maison de passeur	-	-	« Prison », camp, puis sorti et habite avec 6 personnes (amis)	-	Amis	Famille proche
Transport	A pied, camion	-	Camion, Pique-up	--	Bateau	Bateau	-	Meilleur bateau	Train	-
Passeurs	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	NON	NON ?	OUI	OUI
Coût	-	-	700 \$	Encore 300 \$	1200 \$	-	-	600 \$?	100 \$?
Argent	-	-	Avance ami	Soeur via autre passeur	Soeur / Frère	-	-	Soeur/Frère	Soeur/Frère	Famille proche
Aide	-	Ami d'enfance	Ami d'enfance	Discuté avec le deuxième passeur	-	-	HCR qui vient faire des interviews	Libyens		Famille, passeurs mais « forcent »
Avec qui ?	100 personnes au lieu des 6	Ami d'enfance	90 puis 24 dans les pique-up	Ami d'enfance	Ami d'enfance + 62	Idem	Séparé de son ami	?	?	Seul ?
Contacts	-	Sœur/Frère		Soeur	-	-	Famille, ami d'Erythrée	Famille	Amis	Amis, famille
Difficultés	Pas ce qu'on leur avait dit, nourriture, toujours pas de voiture, armée soudanaise = danger	Pas de travail au Soudan, problème d'être sans papiers	Pique-up très difficile, benzine, vite, dangereux, s'arrêtent pas, chaud-froid, ne savait pas, morts, tempête de sable, « voyage fou »	Enfermé, devoir payer encore plus, passer de maison de passeur	Bateau en plastique	Refoulés en Libye sans possibilité de demande d'asile, une personne se suicide	Attendre, être emprisonné, route pour l'Europe bloquée, puis début de la guerre civile en Libye, Libyens racistes, PEUR	-	Payer beaucoup plus cher que ce que ça coût vraiment	Les passeurs te forcent la main, te disent « c'est dangereux de rester ici »
Stratégies	Armée les trouve, donc cacher l'argent pour pas qu'ils le prennent	Discussion avec l'ami pour chercher une solution	Manger, boire pris avec depuis Unduruman, se donner du courage car sa décision, masque et lunettes	Discuter avec le passeur érythréen qui aide à trouver moyen de traverser la mère	-	Encore en procédures avec un avocat des droits humains	Attendre, espoir d'être envoyé en Europe par le HCR, téléphones une fois sorti de prison (papiers reçus par le HCR), puis OUVERTURE pour Tunisie ou Italie	C'est les Libyens qui envoient « beaucoup de gens noirs »	Payer les passeurs, faire semblant de dormir dans le train	Faire appel à la famille, résider avec elle à Milan, payer passeur pour la Suisse (Finlande)
Réseau		Ami d'enfance		Passeurs	Passeurs	Police italienne	HCR	Libyens / Passeurs ?	Amis, passeurs	Famille

Dawit :

Année	2007	2007 (2009 ?)						2011 (2009 ?)		Juillet 2011 (2010 ?)	Octobre 2013 ?
Pays / Région	Erythrée	Frontière	Soudan	Voyage à Khartoum	Khartoum	Voyage en Libye	Tripoli	Voyage en Tunisie	Tunisie	Suisse	Suisse
Durée	-		2 semaines	2 jours	?	2 semaines	2 ans	?	5 mois		
Résidence			Shagarap		?	Stop à Isavia 5 jours	Studio	-	Camp (Vengerdane)		
Transport				Pique-up	-	Pique-up	-	?	-		
Passeurs				OUI	-	OUI	-	?	-		
Coût			?	?	-	900 \$	-	?	-		
Argent			-	Cousin Angleterre	-	Cousin Angleterre	Travail poulailler	?			
Aide				-	-			-	Nourriture, HCR		Permis F
Avec qui ?		Un ami qui connaît la région		Avec ami	Avec ami	35 personnes		?			
Contacts	-	-	Famille		Famille	-	Sœur	-			
Difficultés	Ne peut pas aller en Ethiopie car trop loin de la frontière	Amende de 50 000 nakfas aux parents	Pas obtenu de carte pour voyager car pas resté assez longtemps à Shagarap, pas de travail à Shagarap		Pas de travail, pas de perspectives	Pas de place, nourriture, eau, accidents, morts, bloqués, pas de cérémonies, ne pas connaître la durée du voyage, respect	Personnes mauvaises, vols, respect, menaces, PEUR, bloqué là, pas possible de sortir le soir, dangereux	?	Attendre... maison qui se casse avec le vent	Langue, seul, pas de travail, rien à faire, pas de cours	
Stratégies		Bien observer l'endroit en vue de sortir	Continuer la route en vue d'arriver jusqu'à la mer	-	Départ pour la Libye pour ne pas devoir attendre		S'adapter, Attendre de pouvoir aller en Tunisie	?	Demande d'asile pour la Suisse	Demande d'asile	
Réseau		?	Bouche à oreille			Passeurs	-	Passeurs ?	Sœur	Ambassade suisse	

Genet :

Année	2005	2008	2010			
Pays / Région	Mari au Soudan	Mari en Suisse	Frontière (1 ^{ère})	Erythrée	Frontière (2 ^{ème})	Ethiopie
Durée	2 ans	2 ans	1 nuit	3 semaines	1 nuit	2 sem./2 sem.
Résidence	Avec ses parents	Avec ses parents	-	Prison	-	Camp/Capitale
Transport	-	-	A pied	-	A pied	En voiture
Passeurs	-	-	NON	-	NON	NON
Coût	-	-	-	-	-	-
Argent	300 nakfas de salaire du mari avant	-	-	-	-	-
Aide	Vivre avec la famille	Vivre avec la famille	-	-	Mari d'une femme	HCR, interro., soins
Avec qui ?	Avec ses parents et fils	Avec ses parents et fils	Des amis	Enfants	Amis	Amis
Contacts	Après 5 mois avec mari	Plus de nouvelles pendant 6 mois avant	-	-	-	Mari
Difficultés	Militaires sont venus le chercher et ont pris ses cultures, plus de salaire mais de toute façon trop petit, pleuré jusqu'à ce que son mari l'appelle, PEUR qu'il soit mort, difficile avec les enfants qui posent des questions	Idem	Se sont fait attrapés par l'armée, coups de feu, quelqu'un a voulu prendre la fuite et s'est fait attrapé	Les enfants pleurent tous les jours, c'est très difficile, pas de bonne nourriture, dormir sur le sol	Beaucoup de problèmes, pics, blessures, pied gonflé	Moins difficile qu'en Erythrée où elle ne pouvait pas parler avec son mari, difficile de ne plus jamais pouvoir revoir ses parents
Stratégies	Pas payé d'amende car pas d'argent, mariée à 15 ans et puis fils donc pas besoin de faire le SN, mari a toujours travaillé pour payer la suite du voyage	Attendre qu'il ait le permis B	Marcher la nuit	Attendre encore 6 mois après avant de réessayer de sortir	Mari d'une femme vient la chercher et donc leur sert de guide, porter son fils	Regroupement familial
Réseau	Famille	Famille	Amis	-	Amis	Mari, amis

Sarah :

Année	2007		2009 (2008 ?)		2011	
Pays /Région	Mari en Italie		Frontière	Ethiopie	Mari vient en Ethiopie	Départ pour l'Europe
Durée	Parti depuis 8 mois	6 mois sans nouvelles	Après 3 mois (5 heures)	3 ans	1 mois	
Résidence	Erythrée	Erythrée	-	Mai Aini (camp)	Mai Aini (camp)	
Transport	-	-	A pied	-	Avion	
Passeurs	-	-	OUI	-	Non	OUI
Coût	50 000 nakfas	-	45 000 nakfas	-	Billet d'avion	15 000 \$
Argent	Rien	-		-	Père et frère	Père, frère (Israël)
Aide	-	-		HCR, connaissances	Père	Père, frère, passeur
Avec qui ?	Avec parents	-	Seule	Connaissances	Mari	Seul
Contacts		-	Toujours pas de contact avec mari, père	2010 : contact mari, père (Israël), frère vient là après 6 mois	Père	Père, mari
Difficultés	Mort ? Prison ? Armée est venue le chercher, demande argent (en a pas), Difficile, très méchants, interrogatoire 1 nuit, méchants, pris tous les documents de sa mère	L'armée voulait la prendre, prend son frère pour la remplacer, encore plus difficile pour les femmes, se cache pendant deux semaines	Très difficile, passeur avait peur, PEUR, faire attention, peur des coups de feu	Mieux, plus tranquille, mais difficile de pas avoir vu son mari pendant si longtemps, lui pas de travail, pas de vie en Italie, jamais vraiment vécu avec son mari, pas de contact avec sa mère (réseau bloqué)	Difficile pour son mari, pas de vie en Italie, difficile de se revoir après tout ce temps, frère mort en 2011 en Méditerranée	Ne sait pas vraiment où elle va, ne parle pas vraiment la langue (arabe)
Stratégies	Dit qu'elle ne sait pas où est son mari	Sortie par l'autre porte, chez grand-mère, son frère lui dit de partir pour fuir l'armée	Voyager la nuit, tout doucement	Discussion avec son mari pour se rencontrer en Ethiopie, elle reste, elle attend, ne sait pas combien de temps, sécurité	Discuter ensemble de la suite, (faire un enfant ?)	Faire appel à un homme en Allemagne pour voyager avec des faux papiers de mariage, payé moitié avant, après
Réseau	Personne en Europe	Frère	Bouche à oreille		Père, frère	Père, passeur

Année	Mai 2012	
Pays /Région	Allemagne	Suisse
Durée	Quelques heures	1 an (→ Permis F)
Résidence	Chez le passeur	Centre
Transport	-	En voiture
Passeurs	OUI	OUI
Coût	-	-
Argent	-	-
Aide	Repos	Centre
Avec qui ?	Seul	Seul
Contacts	-	Père, mari, sœur en Egypte, sœur au Danemark
Difficultés	-	Seule, ne connaît personne, enceinte, mari vient (DUBLIN), difficile, vivent ensemble mais ne sait jamais si mari va être renvoyé, pas de vie depuis 10 ans, stressé, fâché, fâchés contre la diaspora
Stratégies	Ne pas rester en Ethiopie car pas confiance (années de conflit), se sent pas toujours en sécurité, vois la violence	Demande d'asile en Suisse, espérer obtenir le permis B, puis cherche travail à 100% mais que 20%
Réseau	Passeur	Père, mari

Freta :

Année	2007	2008	2010		
Pays /Région	Erythrée	Mari en Suisse	Mari obtient perm. B	Tessenei	Frontière
Durée	1 an			3 jours	1 nuit
Résidence	Erythrée	Erythrée	Erythrée		-
Transport	-	-			A pied (pensait voit.)
Passeurs	-	-			OUI
Coût	-	-	-	-	5000 \$
Argent	700, puis 400 nakfas	-	-	Beau-frère	Frère
Aide	Beau-frère agriculteur	Beau-frère agriculteur	Frère	Beau-frère	Beau-frère
Avec qui ?	Avec belle-mère et enfants	Avec belle-mère et enfants	Enfants	Beau-frère et fils	Ses enfants + femme et ses enfants
Contacts	PAS DE NOUVELLES pendant 1 an	Mari via son frère (téléphone)	Beau-frère, mari	Beau-frère	Mari de la femme arabe
Difficultés	Des fois tu manges, des fois tu manges pas, PEUR, inquiète, plus le salaire du mari au bout de 6 mois, « seulement je pleure », tout « noir »	Moins inquiète qu'avant, mais vie toujours difficile, pas d'argent	Peur du « shoot to kill », peur pour ses enfants, sait qu'il y a eu des morts, INQUIETE, pas la même chose que si seule	Devoir laisser son fils derrière	Très difficile, bcp pluie, rivière, forêt, tomber, enfant qui pleure, pics, PEUR de mourir
Stratégies	Mari ne dit pas pour la protéger et pour pas se faire arrêter, déserte l'armée quand il doit aller chercher du bois, Elle ne parle à personne car surveillance, réfléchi comme s'il était mort		Passeur et beau-frère conseillent de partir seule, passeur ne veut pas prendre avec enfants, elle va au centre-ville pour discuter avec le frère, mais veut pas partir sans ses enfants	Laisse le grand derrière pour pas se faire repérer, s'habille comme une pauvre, avoir de l'argent sur soi car dit « acheter »	Fils sur le dos, voyage de nuit, passeur leur fait croire qu'il y a une voiture pour avancer
Réseau	Télé, bouche à oreille, beau-frère				Mari, frère, femmes arabe

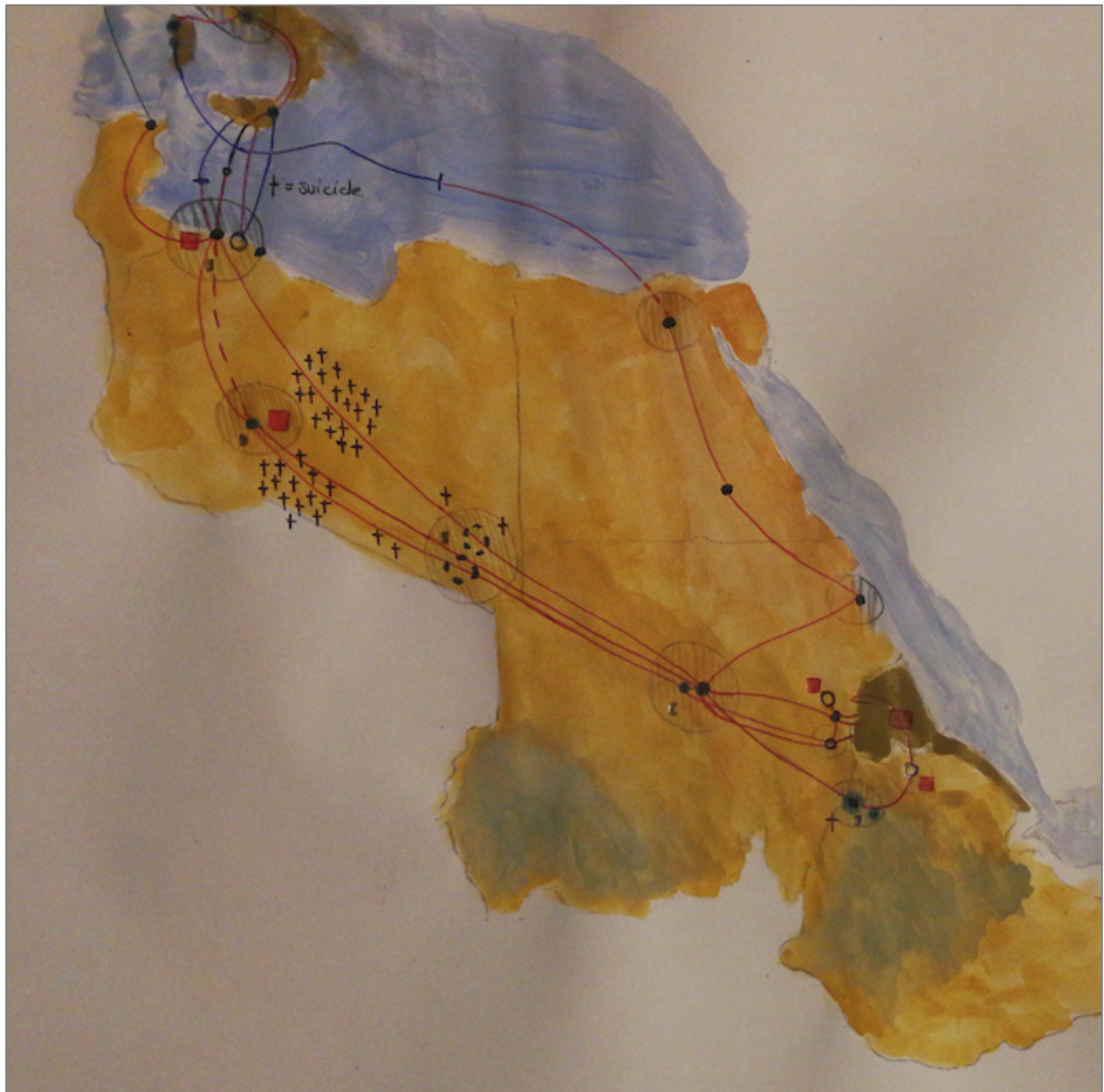
Année				Mai 2011
Pays /Région	Soudan	Shagarap	Khartoum	Suisse
Durée	2 semaines	3 mois	4 mois	3 ans séparée de son mari
Résidence	Maison de passeurs	Camp	Famille de mari	Mari
Transport	-	Avec HCR depuis Kassalà	En bus (légal)	Avion
Passeurs	OUI	-	NON	NON
Coût	-	-	Billet de bus	-
Argent	Doit être envoyé encore par frères	-	Famille	-
Aide	-	HCR, soins	Famille de mari, soin fils	Mari, HCR
Avec qui ?	Femme arabe et enfants	Nièce	Famille de mari	Enfants
Contacts	Mari de la femme arabe	Mari	Mari	-
Difficultés	Comme des animaux, insalubre, enfant malade, violence, PEUR, enfermées, attendre, ne pas savoir, autre femme qui pleure, personnes battues	Fils très malade (boutons), voleurs, dangereux de laisser les enfants jouer dehors, rapt, viols, PEUR	Pas comme ici, tu sors pas, tu as peur (rançon, maison de passeurs)	Ils avaient beaucoup changé, mince, choqué, presque pas vu ses enfants, difficile pour les enfants d'aller à l'école, ne parlait pas français, plus facile pour la petite dernière
Stratégies	Ne pas payer trop vite pour pas donner l'impression d'avoir de l'argent, ne pas appeler son mari pour pas montrer que quelqu'un est en Europe, finalement sauvées car enfant malade	Obtenir la carte de réfugié pour ensuite aller à Khartoum pour quitter le Soudan en avion (ceux qui vont directement à Khartoum, c'est pour aller en Méditerranée), elle sans papier elle fait rien, dangereux	Attendre que les papiers soient prêts pour aller en Suisse en avion	Donner sa sœur en mariage à l'homme de Khartoum (famille du mari), retourner en vacances au Soudan pour revoir ses parents qui sont démobilisés
Réseau	Mari de la femme arabe	Mari, famille, bouche à oreille	Mari, famille	Famille

Sana :

Année		Novembre 2002	Mai 2015				
Pays / Région	Soudan	Erythrée	Frontière	Kassalà	Voyage à Khartoum	Khartoum	Voyage jusqu'au Caire
Durée	Enfance	>10 ans	1 nuit	3-4 jours	8 heures	2 mois	1-2 jours
Résidence	Camp	Famille	-	Camp ?	-	Avec amis	
Transport	-	-	A pied	-	En bus	-	En bus, voiture, à pied (frontière), train
Passeurs	-	-	OUI	-	NON	-	OUI
Coût	-	-	10 000 nakfas	-	Billet de bus	Envoyé de l'argent à mère	Pas beaucoup
Argent	-	-	Mère (bague)	-	-	Travail 1 mois, ménage	Argent Soudan ?
Aide	HCR	-	Autres femmes	Réseau	Connaître le pays	Amis, travail, connaître	Connaissances, groupe
Avec qui ?	Mère, sœur	Mère, sœur, autres femmes	3 femmes	Femmes	Autre femme	Amis	Autres inconnus
Contacts	-	-	-	Amis de là	-	Famille	Réseau
Difficultés	-	Peur d'aller à l'armée, PEUR, armée pour toujours, si famille malade	Sœur a disparu depuis, salaire du père	Dangereux de rester dans le camp		Ne pas pouvoir sortir, « worried », pas de papiers	
Stratégies	-	Se cacher d'une maison à l'autre, chez les « old ladies », village de femmes	Se rajouter au groupe, être plusieurs pour payer moins, payer après	Connaît du monde car a vécu là-bas, elle vit avec eux et discute	Se faire passer pour soudanaise (arabe + voile), espérer éviter les contrôles, PRIER	Gagner de l'argent, attendre, ne pas partir avec celles qui voulaient aller en Libye, trop dangereux	Plus facile de trouver un travail là-bas, pas besoin de passeport, essayer car moins de problèmes
Réseau	-		Femmes	Femmes	Contacts à Khartoum ?	Amis + passeurs qui te disent de partir	Gens qui sont allés là-bas

Année		Mai 2016	Jun 2016	
Pays / Région	Caire	Voyage à Alexandrie	Traversée Mer	Sardaigne
Durée	10 mois	2 semaines	2 jours, 2 jours	4-5 jours
Résidence	Devant HCR puis avec amis connus là	-	-	Centre (Sassari)
Transport	-	En bus, en gros camion	Bateau, FRONTEX	-
Passeurs	-	OUI	OUI	NON
Coût	-	Rien ?	Rien ? (les autres 2500 \$)	-
Argent	Travail après 3 mois	-	-	-
Aide	Autre réfugiés	Amis, HCR en prison	Amis	HCR, contrôle, soin
Avec qui ?	Amis connus là	10 érythréens	300 pers.	Une femme et son mari
Contacts	Mère	-	-	-
Difficultés	Perdu ses papiers, attendre, « worry », tout le monde part mais PEUR	Très chaud, attendre, arrêtés par la police, en prison 2 semaines, puis recommence, devoir aller dans la mer trouver le bateau, vagues, PEUR, enfants	Aller d'un bateau à l'autre, vagues, eau dans la bouche, mal de mer pendant tout le trajet, attendre que le bateau se remplit	Tout le monde part, personne reste, laissés là, « sit », rien à faire, presque obligé de partir
Stratégies	Demande d'asile, chercher travail	Le groupe la prend avec, comme ça elle doit pas payer	Se greffer au groupe, différents prix, des gens paient plus d'autres moins	Payer les billets, demander de l'aide aux sécuritas, essayer de passer inaperçu
Réseau	Bouche à oreille	Gens qui sont partis avant elle	-	Bouche à oreille, autres migrants

Annexe IX – Itinéraires d'exil de Sana, Medhanie, Yonas et Dawit :



- = villes/villages → arrêt
- = camp de réfugiés
- = enfermement
- |— = gardes-côtes Italie / FRONTEX
- = voyage en avion
- ⊖ = zone de transfert mal localisée
- = trajectoire "clandestine"
- ⊘ = réseaux de passeurs organisés : maisons de passeurs
- + = morts durant l'itinéraire